Quis ut Deus? **Dieu premier servi**

TOME V **N° 3**

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

---

Paraissant le 5 & le 20 de chaque Mois

DEUXIÈME ANNÉE

N° 3 — 5 AOUT 1913

ABONNEMENTS { France et Belgique. . . **20** fr. par an.
Etranger . . . . **25** —

Prix du Numéro : **2** fr.

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
LIBRAIRIE Albert DEWIT

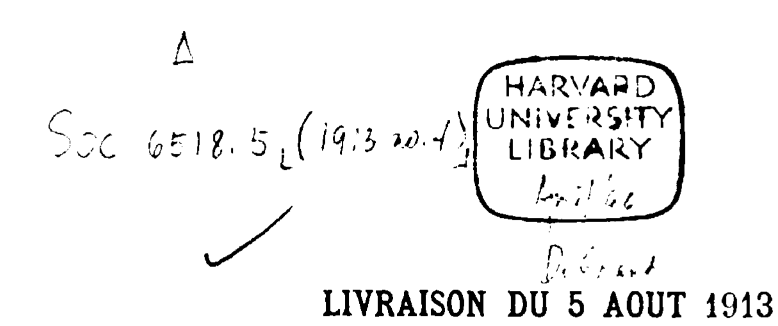
Genève
LIBRAIRIE Vve GARIN

Rome
LIBRAIRIE DESCLÉE ET Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. HERDER *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
LIBRAIRIE GÉROLD

Prague
LIBRAIRIE TOPIC



LIVRAISON DU 5 AOUT 1913

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaitre ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **26, Boulevard Malesherbes**, Paris, xvii°.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



ÉTUDE

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE

(Suite)

CHAPITRE III

DES MOYENS D'INSTRUCTION DANS LA FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE.

Nous avons exposé dans le chapitre précédent les méthodes qu'emploie la Franc-Maçonnerie américaine pour communiquer son enseignement : nous allons maintenant examiner brièvement les moyens dont elle se sert dans ce but. On les appelle symboles et allégories, et l'on peut facilement se rendre compte de leurs rapports étroits avec la Maçonnerie par le fait qu'ils forment une partie de la définition qu'elle donne d'elle-même à ses initiés, quand elle leur dit qu'elle « est un système de moralité voilé par l'allégorie et éclairé par les symboles ». L'allégorie pour cacher les doctrines maçonniques aux regards indiscrets des non-initiés et des profanes; les symboles afin d'illuminer pour l'œil maçonnique les systèmes de morale qu'elle communique — tels sont les moyens d'Instruction qu'emploie la Maçonnerie.

Mais qu'est-ce qu'un symbole ? Qu'est-ce qu'une allégorie ? Il nous faut ici supplier nos lecteurs de nous être indulgents si nous nous permettons de les inviter à nous suivre dans l'étude d'un sujet un peu ardu peut-être, mais dont l'intérêt consiste en ce qu'il permet



de découvrir une grande partie de ce que la Maçonnerie voudrait tant tenir caché. Ses secrets sont enveloppés dans les symboles et les allégories; nous ne saurions avancer bien loin dans notre étude de la Maçonnerie américaine si nous ne comprenions clairement la nature des uns et des autres. Sachons acheter par un peu d'attention et de patience une science qui nous sera grandement utile.

Mettons-nous donc à la recherche d'une définition du symbole, tel qu'il est pratiqué en Maçonnerie, nous la trouvons à la page 466 du *Lexique de Franc-Maçonnerie* du Dr. Mackey. « Un symbole, dit-il, est une image sensible employée pour exprimer une idée occulte mais analogique ».

Le symbole maçonnique exige donc trois conditions : 1° il doit consister en quelque chose qui puisse être perçu par les sens; 2° un rapport doit exister entre la chose qui représente et la chose représentée ; 3° et ceci est la condition essentiellement maçonnique, il faut que ce rapport et le sens qu'il contient soient occultes. D'où il ressort que tout symbolisme qui n'est pas secret, n'est pas maçonnique. Celui que tout le monde comprend n'est sûrement pas la propriété exclusive de la Fraternité. Ne vous laissez donc plus si facilement tromper à l'avenir. Vous verrez l'Ancre ; vous verrez l'Arche, vous verrez la Croix ; vous pourrez même voir la lettre G au milieu d'un halo lumineux symbolisant la Divinité ; vous croirez comprendre tout cela — votre intelligence n'aura aucune difficulté à interpréter tout cela — quoi de plus simple et de plus évident ? Et cependant vous serez dans une regrettable erreur si vous croyez que le sens maçonnique est celui que vous imaginez. Pour être maçonnique, fixez bien ceci dans votre esprit, il faut que le sens soit secret ou occulte. Vos interprétations sont les plus simples, les plus communes du monde profane ; elles manquent de la qualité caractéristique requise par la définition du Dr. Mackey — elles ne sont pas occultes. C'est dans l'*Encyclopédie*, p. 56, que le Dr. Mackey traite de l'Allégorie. Il dit : « L'Allégorie est « un discours ou une narration dans lequel il y a un sens littéral et un sens figuré, une signification évidente et un sens qui s'y rapporte ; le sens littéral ou évident ayant pour but d'indiquer, par analogie ou comparaison, le sens figuré ou caché. Le caractère d'une allégorie est exactement exprimé par l'origine grecque du mot ἄλλος et ἀγορεῖν, dire quelque chose de différent ou, en d'autres termes, s'exprimer de telle façon que le langage dise une chose alors que le véritable sens en est une autre ».

« On a dit, continue-t-il, qu'il n'y a pas de différence essentielle entre une allégorie et un symbole. Il n'y en a pas dans l'intention,



mais il en existe dans le caractère. On peut interpréter une allégorie sans aucune entente préalable, on ne peut en faire autant pour un symbole. Ainsi la légende du troisième degré est une allégorie que l'on doit évidemment interpréter comme enseignant un retour à la vie; et c'est la légende elle-même qui nous l'apprend, sans qu'on se soit mis d'accord. La branche d'acacia est un symbole de l'immortalité de l'âme. Mais nous ne savons ceci que parce que cette signification a été déterminée conventionnellement lorsque le symbole a été institué. Il est donc évident qu'une allégorie dont le sens est obscur est imparfaite. Sa signification énigmatique devrait s'interpréter facilement ; c'est ce qui a fait dire au poète français Lemière : « *L'allégorie habite un palais diaphane* ». — Toutes les légendes de la Franc-Maçonnerie sont plus ou moins allégoriques, et quelle que soit la part de vérité qu'il y ait dans plusieurs d'entre elles, au point de vue historique, elles n'ont d'importance qu'en tant qu'allégories ou symboles légendaires. Les Leçons Anglaises ont par conséquent donné une définition très juste de la Franc-Maçonnerie en disant qu'elle est « un système de moralité enveloppé dans l'allégorie et éclairci par les symboles ».

Ce que dit notre auteur de la transparence de l'allégorie ne s'adresse qu'à ceux pour qui elle a été composée : c'est-à-dire aux seuls membres de la Fraternité. Il est clair, en effet, que, toutes les parties du système maçonnique ayant été expressément inventées pour empêcher la lumière maçonnique de venir jusqu'à nous, profanes, qui sommes en dehors des portiques de l'Art, et que l'allégorie étant une partie de telle importance qu'elle entre dans la définition même de la Maçonnerie, celui-là serait aveugle qui ne voudrait pas admettre, que là où l'on a eu l'intention de mettre seulement un voile pour les initiés, on a bien entendu placer un mur de bronze pour nous autres. Mais nous nous rendrons compte de ceci de mieux en mieux, à mesure que nous avancerons dans notre étude.

Peut-être pensez-vous, cher lecteur que nous avons trop insisté sur le « secret » des symboles maçonniques, et nous ne songeons pas à vous blâmer de la naïveté de votre jugement. Non seulement notre auteur nous dit exactement la même chose, mais il va jusqu'à nous donner un exemple : « Une allégorie, dit-il, peut être interprétée sans qu'il y ait eu entente préalable, mais un symbole ne le peut pas ». « La branche d'acacia est un symbole de l'immortalité de l'âme. Mais nous ne savons cela que parce que cette signification a été conventionnellement déterminée lorsque le symbole a été institué ». Ce n'est donc pas parce que l'acacia est toujours vert qu'il représente l'immortalité maçonnique de l'âme ; ce n'est pas non



plus, comme le prétend Ragon,[1] à cause de l'incorruptibilité de son bois ; car ces deux raisons sont tirées de la nature du bois et non d'un accord, d'une convention. Nous, les profanes, interprétons ainsi ce symbole. C'est l'interprétation courante, simple, évidente, qui se présente d'elle-même à l'esprit. Nous pensions naïvement que telle était celle que lui attribuait la Maçonnerie. C'est, en effet, de telle sorte qu'elle interprétait pour nous le symbole. Nous avions tout naturellement confiance en elle, car nous n'avions pas appris que la Maçonnerie, sans aucun scrupule de conscience, bien mieux, pour imiter ce qu'elle prétend être la conduite de Dieu envers les hommes, induit intentionnellement en erreur ses propres membres ; nous n'avions pas appris qu'un « emblème », pour être maçonnique, devait être occulte, et nous étions dans l'heureuse ignorance du fait que le sens maçonnique est purement conventionnel ; c'est une question d'entente préalable.

« Il appartient à chaque Maçon individuellement, dit le Fr.·. Pike[2], de découvrir le secret de la Maçonnerie par la réflexion sur ses symboles et par une considération et une analyse approfondies de ce qui se dit et se fait dans l'œuvre. La Maçonnerie n'*inculque* pas ses vérités. Elle les *énonce* une fois pour toutes et brièvement ; on y fait allusion peut-être obscurément ; on interpose un nuage entre elles et les yeux qu'elles éblouiraient. « *Cherchez*, et vous *trouverez* la science et la vérité[3] ».

Et encore [4]: « Ces degrés ont également pour but d'enseigner *plus* que la morale. *Les symboles et cérémonies de la Maçonnerie ont plus d'une signification.* Ils *cachent* la Vérité plutôt qu'ils ne la *dévoilent* ou tout au moins ils se bornent à y *faire allusion*, et leurs significations variées ne peuvent être découvertes que par la réflexion et l'étude[5] ».

L'Apprenti enrôlé, le novice en Maçonnerie lui-même, est mis sur ses gardes par la Maçonnerie.

« Il faut avouer, dit le *Ritualiste Maçonnique*, p. 41, que bien des interprétations données dans cette section (la seconde de la leçon) sont insuffisantes pour l'esprit cultivé et semblent avoir été adoptées d'après le principe des anciens Egyptiens qui employaient les symboles pour cacher plutôt que pour exprimer leurs pensées ».

Ces textes sont certes suffisants pour nous mettre à notre tour

1. *Encyclopædia*, p. 56.
2. *Morals and Dogma*, p. 218.
3. L'italique est ici de Pike.
4. *Morals and Dogma*, p. 148.
5. A part les mots *cachent* et *dévoilent*, c'est nous qui soulignons ici.



sur nos gardes, car celui qu'elles n'instruiront pas est privé de la faculté de pouvoir s'instruire. Attend-il que la Maçonnerie lui inculque la vérité? Il attendra en vain! « La Maçonnerie *n'inculque pas* ses vérités. Elle les *énonce* une fois pour toutes et brièvement », dit le Fr.·. Pike [1]. L'italique n'est pas de nous, mais de lui.

Convenons en toute franchise que les moyens choisis par la Fraternité pour communiquer ses doctrines sont admirablement adaptés au but qu'elle se propose. Car, outre la beauté et la force inhérentes au symbole et à l'allégorie, la nature indéfinie de l'un et de l'autre prête à leur faire couvrir facilement une grande variété de significations, et, par là même, donne libre cours à une infinité d'applications; ils enseigneront ainsi une quantité de leçons variées dans les différents degrés.

Ce vague est d'ailleurs la garantie la plus sûre du secret; car, en présentant au monde ses symboles, la Maçonnerie semble l'exposer elle-même au grand jour. Elle peut en appeler à ses symboles comme à ses témoins en les montrant du doigt avec orgueil. Ne voyez-vous pas la croix? Ne voyez-vous pas la couronne? Ne voyez-vous pas leur union? Ne savez-vous pas que « celui qui porte la croix portera la couronne? » Mais est-ce là le sens maçonnique? Ah! voilà qui est tout autre chose.

C'est ainsi que la Maçonnerie est à même d'inculquer plus d'une leçon pleine de beauté et d'attrait, qui, précisément parce qu'elles sont « inculquées » ne sont pas vraiment maçonniques, car les vérités maçonniques ne sont qu' « énoncées », et on n'y fait qu'une allusion qui peut être obscure ». Elle réussit de cette façon à s'attirer les sympathies et le soutien des profanes ignorants qui croiront en toute simplicité que les symboles n'ont d'autre importance que celle que le reste de l'humanité leur attribue. Elle aveugle par ce moyen les membres des grades inférieurs en paraissant expliquer ce qu'elle n'explique point; et, en les familiarisant avec des symboles dont ils ne peuvent soupçonner l'étendue, elle les prépare à une manifestation ultérieure, si elle la juge prudente, ou elle les laisse dans une douce ignorance, si elle croit que ses candidats ne pourraient supporter la plénitude de la lumière. Maintenant, si à l'incertain qui s'attache naturellement aux symboles et à l'allégorie, vous ajoutez celui qui provient d'une simple convention humaine — du commun accord des parties qui instituent le symbole — vous vous rendrez compte sur le champ du nombre infiniment accru des significations que peut contenir le symbole, en même temps que de

1. *Supra*, p. 2638.



la difficulté que ceux qui ne sont pas instruits peuvent avoir à pénétrer son véritable sens.

Mais il est probable que nous parviendrons mieux à vous faire saisir cette idée en citant le Dr. Mackey qui est évidemment plus versé que nous dans ce sujet.

« D'après Porphyre, dit-il, la différence qui existait entre les méthodes d'écriture hiéroglyphique et symbolique des Egyptiens, consistait en ce que la première exprimait le sens par une imitation de la chose représentée : la fumée, par exemple, indiquait le feu ; tandis que la seconde présentait une allégorie du sujet par une énigme : un faucon représentait généralement le soleil, une mouche exprimait l'impudence. La première de ces méthodes était à la portée de tous ceux qui voulaient l'apprendre ; l'autre était réservée aux prêtres dans le but de servir à l'instruction mystique ; et elle était, comme je l'ai déjà dit, communiquée aux seuls initiés[1] ». Les preuves abondent pour démontrer combien était rendue difficile toute découverte aux non-initiés par le système énigmatique, combien ce dernier voilait soigneusement les idées qui devaient rester cachées, quelle latitude il laissait à l'interprétation !

Un autre avantage, qui n'est pas des moindres — considérant la valeur justement attachée aux commentaires maçonniques — est qu'il accorde à l'écrivain maçon un champ d'action plus vaste et une liberté d'interprétation à laquelle il aurait difficilement pu prétendre s'il en eût été différemment. Car, outre l'avantage qu'il a de communiquer la science aux initiés tout en laissant les non-initiés dans la plus profonde ignorance des doctrines particulières de l'Ordre, l'auteur maçonnique peut énumérer les différents sens attribués en des temps différents, par différentes personnes, au symbole en question, sans qu'il soit obligé de paraître pencher pour l'un plutôt que pour l'autre. Chaque lecteur peut choisir sa propre interprétation suivant le sens qui lui est communiqué oralement dans la Loge ; quant au profane bénévole, il se demandera quel intérêt la Maçonnerie peut avoir à communiquer à ses fidèles certaines interprétations, et, se plaçant à un point de vue chrétien, s'il est chrétien, il supposera que ces interprétations sont tout simplement données à titre d'information littéraire, et *non* comme étant des parties intégrales et essentielles du système maçonnique. Quelques exemples éclairciront ce point. Prenons, entre autres, le Symbole de la Rose.

« Le symbolisme de la rose parmi les anciens était double, dit

1. *Lexicon of Freemasonry*, p. 467.



notre auteur. Premièrement, comme elle était dédiée à Vénus en tant que déesse de l'amour, elle devint le symbole du secret ; de là vint l'expression « sous la rose » pour indiquer ce qui avait été dit en confidence. Puis, comme elle avait été dédiée à Vénus, personnifiant la force génératrice de la nature, elle devint le symbole de l'immortalité. C'est avec ce dernier sens, plus caché, que, dans le symbolisme chrétien, elle fut l'emblème du Christ par qui « la vie et l'immortalité furent apportées à la lumière ». La « rose de Sharon » dans le *Cantique des Cantiques* a de tout temps représenté le Christ, et c'est pourquoi Fuller[1] l'appelle « cette rose et ce lis en pleine floraison ».

« C'est ainsi que nous saisissons, ajoute-t-il, le sens de la rose sur la croix comme faisant partie du bijou du degré de Rose-Croix. Reghellini[2], après avoir montré qu'anciennement la rose était le symbole du secret, et la croix celui de l'immortalité, dit que les deux symboles réunis de la rose posée sur la croix ont toujours signifié le secret de l'immortalité. Ragon partage son opinion et dit que c'est la manière la plus simple de présenter ce dogme. Mais il donne par la suite une explication différente, disant que, comme la rose était l'emblème du principe féminin et la croix ou triple phallus celui du mâle, les deux ensemble, de même que le « lingam » indien, symbolisaient la génération universelle. Mais Ragon, qui a adopté la théorie de l'origine astronomique de la Franc-Maçonnerie, porte souvent, comme tous les théoriciens, ses spéculations sur ce sujet à un point extrême. Une interprétation plus simple conviendra mieux au caractère et aux enseignements de ce degré dans son organisation moderne. La rose est le symbole du Christ et la croix est le symbole de sa mort. Les deux réunis — la rose suspendue sur sa croix — signifient sa mort sur la croix, par laquelle le secret de l'immortalité fut enseigné au monde. En un mot, la rose sur la croix, c'est le Christ crucifié[3] ».

Nous avons ici un symbolisme qui commence à Vénus et finit au Christ. Les points extrêmes sont assez éloignés l'un de l'autre pour laisser le champ libre à une multitude innombrable d'interprétations, au choix de l'interprète. Le Dr. Mackey nous dit que Ragon, comme tous les théoriciens, porte trop loin ses spéculations ; il ne dit pas cependant que tel est ici le cas. Mais nous parlerons plus au long de ce symbolisme en temps voulu.

En dépit de l'affirmation positive du Dr. Mackey sur la nature

1. PISGAH, *Vue de la Palestine.*
2. T. I. p. 358.
3. *Encyclopædia*, pp. 658-659.



chrétienne du grade de Rose-Croix, nous sommes obligé de mettre en doute la sincérité de sa doctrine comme ayant été jugée au vrai point de vue maçonnique. Le seul fait d'être si simplement inculquée lui enlève son cachet de sincérité ; les vraies, les profondes doctrines de la Maçonnerie ne sont pas inculquées : on y fait simplement allusion [1] ».

Mais, de peur que notre lecteur ne puisse croire qu'après tout nous insistons trop sur ce principe et que nous donnons trop d'importance à un point qui pourrait naturellement admettre des exceptions, nous allons appeler à notre aide le Fr.·. Pike, qui écrit *ex professo* sur ce sujet :

« Chacun de nous fait telle application qu'il juge convenable des symboles et cérémonies de ce degré (Chevalier Rose-Croix, le 18e du Rite Ecossais Ancien et Accepté) à sa propre foi et à son propre *credo*... C'est comme dans la légende du Maître Khurum, où les uns voient la condamnation et les souffrances du Christ figurées ; d'autres, celles de l'infortuné Grand Maître des Templiers; d'autres encore, celles de Charles Ier, roi d'Angleterre, et d'autres enfin, la descente annuelle du Soleil au Solstice d'hiver dans les régions des ténèbres qui fut la base de plus d'une légende antique. Ainsi, les cérémonies de ce degré sont expliquées de façons différentes ; chacun les interprétant à sa guise et admettant sans peine l'interprétation d'autrui ».

« Sans cela, continue-t-il, la Maçonnerie ne pourrait pas posséder son caractère d'Universalité, ce caractère qui lui a toujours été particulier depuis son origine [2] ». L'explication de nature essentiellement chrétienne donnée par le Dr. Mackey comme étant la seule vraie n'a donc en fait aucun fondement. N'importe quelle autre est maçonniquement aussi légitime. Nous n'en dirons pas plus long quant à présent.

Pike dit encore à la page 290 : « Si, en quelque endroit, les frères d'une religion particulière ont été exclus de ce grade [celui de Rose-Croix], cela montre simplement combien le plan et les fins de la Maçonnerie peuvent être gravement incompris. Car, du moment où un degré quelconque ferme sa porte à celui qui croit en un seul Dieu et à l'immortalité de l'âme, en prenant prétexte des autres principes de sa foi, ce degré n'est plus la Maçonnerie. Aucun Maçon n'a le droit d'imposer à un autre son interprétation des symboles de ce degré ou de lui en refuser les mystères pour le seul motif qu'il n'admet pas avec eux l'explication et le commentaire sur-

1. *Supra*, p. 2638.
2. *Morals and Dogma*, p. 276.



ajoutés ». Le grade n'est donc pas essentiellement chrétien. S'il était restreint à la chrétienté, il ne serait plus la Maçonnerie, ce que le Fr.·. Mackey sait tout aussi bien que le Fr.·. Pike.

« Ecoutez, mon Frère, ajoute le Fr.·. Pike, *notre* explication des symboles du degré, puis donnez-leur alors telle interprétation plus complète que vous jugerez à propos ».

Voici son explication :

« La *Croix*, dit-il, a été un symbole sacré depuis la plus haute antiquité. On la trouve sur tous les monuments durables du monde, en Egypte, en Assyrie, dans l'Inde, en Perse et sur les tours bouddhiques de l'Irlande. On a dit que Bouddha était mort en croix. Les Druides coupaient un chêne, en formaient une croix et la regardaient comme sacrée ; ils donnaient à leurs temples la forme de la croix. Par ses extrémités dirigées vers les quatre points cardinaux, elle symbolisait la nature universelle. C'est sur un arbre cruciforme que Chrishna expira, dit-on, percé de flèches. On le vénérait au Mexique [1] ».

Si le degré était essentiellement chrétien, comme nous le dit le Dr. Mackey, et si la rose était le Christ qui périt sur la croix, l'omission du nom de Rédempteur dans l'énumération du Fr.·. Pike serait inexplicable. Mais nous n'avons pas besoin d'explication ; le degré *n'est pas* chrétien. Il est de fait si peu chrétien que, tandis que le nom de Chrishna est mentionné — est-ce parce que pour les initiés Chrishna est le prototype dont le Christ chrétien n'est qu'une modification subséquente ? — celui de Christ est complètement omis. Une allusion suffit à l'homme intelligent ; n'insistons pas sur ce point maintenant. Nous ne voulons qu'éclaircir l'emploi du symbolisme maçonnique.

Vous êtes chrétien, cher lecteur, peut-être même êtes-vous catholique et révérez-vous la croix. Vous la révérez non pas à cause de sa forme mais parce qu'elle représente le gibet sur lequel le Christ mourut pour racheter les hommes. C'est uniquement pour cela que vous la révérez et non pour autre chose. Entrez dans une Loge de Chevaliers Rose Croix. Là, bien en vue, au-dessus du siège du Maître, vous apercevez la croix, et, sur la croix, les lettres I. N. R. I., et vous vous écriez : « Ah ! voici sûrement un emblème chrétien, et qui plus est, le voilà placé bien en vue à la place d'honneur ; cet emblème est indéniablement et distinctement chrétien ; car, même alors que la croix pourrait ne pas l'être, les initiales qu'elle porte, initiales des mots écrits sur la croix du Sauveur, lui donnent un caractère auquel nul ne peut se méprendre ». — Etes-vous sûr

1. L'italique est de Pike, comme plus haut.



de tout ceci ? vous demanderons-nous ? Ne peut-on s'y méprendre? N'y aurait-il pas quelque signification maçonnique attachée au symbole? Souvenez-vous, n'est-ce pas, qu'on nous a déjà éclairés et mis sur nos gardes à ce sujet. Vous souriez, confiant dans votre savoir. Que le F.·. Pike ne se lasse pas de nous instruire, quoique hélas ! vous vous montriez récalcitrant.

« Bien des interprétations, dit-il, ont été données au mot INRI (il ne parle pas d'initiales) inscrit sur la Crux Ansata suspendue au-dessus du siège du Maître. Le Chrétien Initié y voit révérencieusement les initiales de l'inscription de la croix sur laquelle le Christ mourut.

— *Iesus Nazarenus Rex Iudeorum*. Les sages de l'Antiquité la regardaient comme l'un des plus grands secrets de la Nature, celui de la régénération universelle. Ils l'interprétaient ainsi : *Igne natura renovatur integra* (la nature tout entière est renouvelée par le feu). Les Maçons Hermétistes ou Alchimistes inventèrent pour lui cet aphorisme : *Igne nitrum roris invenitur*. Et on accuse les Jésuites de lui avoir appliqué cet odieux axiome : *Iustum necare reges impios*. Les quatre lettres sont les initiales des mots hébraïques qui nomment les quatre éléments — *Iammin*, les mers, l'eau ; *Nour*, le feu ; *Rouach*, l'air ; et *Iebeschah*, la terre sèche. Je n'ai pas besoin de répéter ici comment nous l'interprétons [1] ». Vous qui étiez si sûr de votre signe, lecteur, apprendrez-vous à douter ? Vous pouvez le prendre pour un signe chrétien si vous le désirez. On peut y voir : *Iesus Nazarenus Rex Iudeorum*, Jésus de Nazareth, Roi des Juifs. Mais c'est là une interprétation commune; or, le monde profane est exclu de la lumière maçonnique. Cette interprétation manque, par conséquent, du cachet de la vérité maçonnique, car 1° elle est claire et simple et non occulte, et 2° tout le monde la connaît, donc elle n'est pas exclusivement maçonnique.

La seconde interprétation se rapproche du point où ils veulent en venir. Peut-être l'entendez-vous pour la première fois. Vous ne vous êtes jamais imaginé que I. N. R. I. pouvait signifier autre chose que ce que vous aviez toujours cru : « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ». Les sages de l'antiquité, nous dit-on, pensaient différemment. Quels sont ces sages ? On ne nous le dit pas : « La Maçonnerie n'inculque pas ses vérités, elle les *énonce* ». De quelle antiquité est-il question ? Le terme est ambigu. S'agit-il des temps qui ont précédé l'avènement du Christ? Aucun sage n'a parlé de l'I.N.R.I. ni ne l'a proposé comme étant le Symbole de la maxime : *Igne natura renovatur integra*. Cette maxime et sa signification ont été

1. *Morals and Dogma*, p. 291. Les mots en italique sont de Pike.



transformées en symbole par ceux qui sont venus après le Sauveur, ce que le Fr.·. Pike sait très bien ; les initiales des mots inscrits sur la croix n'ont pu être copiées sur cette phrase et ne peuvent en provenir. Mais peut-être aimeriez-vous à savoir quel profond secret ces sages ont tiré du symbole quand ils l'ont « rapproché », comme l'admet notre auteur lui-même, de l'inscription de la croix : « La nature entière est renouvelée par le feu ». C'est par la chaleur du feu que les métaux qui représentent le règne minéral, sont affinés et soudés ensemble ; c'est par la chaleur du soleil que les fleurs, les plantes et tout le règne végétal profitent et reproduisent leurs espèces ; c'est par la chaleur du désir sensuel que le règne animal est renouvelé ; et c'est de la concupiscence que la race humaine est sortie ; c'est le feu des passions, comme nous allons le démontrer, que ces sages, ont vu dans le symbole de la croix.

Car, bien que le Fr.·. Pike permette généreusement à chaque frère d'interpréter la croix et son inscription à sa guise, cette interprétation, pour être vraie, doit être d'accord avec la sienne propre, car la croix du grade de Rose-Croix a un sens qui lui est *particulier* ; et notre lecteur sera surpris en voyant quels rapports étroits il y a entre le principe des prétendus sages et la croix du degré.

« Mais son sens particulier dans ce degré, dit le Fr.·. Pike, à la page 290 de l'ouvrage cité, est celui que lui donnent les Anciens Egyptiens : « Thoth ou Phtha est représenté sur les monuments de la plus haute antiquité, portant dans la main la *Crux Ansata* ou *Ankh* (une croix en forme de Tau, surmontée d'un anneau ou cercle). C'est ainsi qu'on le voit sur la double tablette de Shufu et de Noh Shufu, qui élevèrent la plus haute des Pyramides à Wady Meghara, dans la presqu'île du Sinaï. C'était l'hiéroglyphe de *la vie* qui, précédé du triangle comme préfixe, signifiait *qui donne la vie*. Donc, pour nous, la croix est le symbole de la *Vie* — de cette vie qui émana de la Divinité et de cette Vie Eternelle que nous espérons tous posséder, ayant foi en la bonté infinie de Dieu ».

Sans nous laisser impressionner pour l'instant par la piété apparente de notre auteur, ni sans la mettre en doute, cherchons à faire la lumière sur la nature de la croix, la Crux Ansata, particulière à ce degré ; car ce n'est pas la croix du Christ telle que l'entendent les Chrétiens, puisqu'elle en diffère par sa forme ; quant à son sens « particulier », il nous le faudra demander au dieu Thoth ou Phtha des Anciens Egyptiens.

« Phtha, dit le Fr.·. McClenachan dans son Addendum à l'*Encyclopædia* du Dr. Mackey, p. 941, en expliquant le symbolisme de la la couleur verte, était le dieu égyptien Créateur du monde ; on le



représentait parfois la chair peinte en vert et tenant un sceptre à quatre couleurs, rouge, bleu, vert et jaune ; le feu, l'air, l'eau et la terre ». Il s'agit donc, d'après l'idée égyptienne, de la création — et non de la rédemption de l'homme. La Crux Ansata se rattache au commencement de la vie. L'I. N. R. I. qui est dessus serait, selon cette même idée, *Iammin*, l'eau ; *Nour*, le feu ; *Rouach*, l'air ; et *Iebeschah*, la terre ; les quatre éléments de la nature universelle.

Mais le Fr∴ Pike lui-même ne veut pas nous laisser sans lumière sur un sujet auquel on a fait une allusion obscure. Il nous faut aller à une autre page de son intéressant ouvrage où il parle d'Amun, le dieu suprême des Egyptiens, et des manifestations d'Amun [1].

« Il ne *créa* rien, dit notre auteur, mais tout *émana* de lui ; et tous les autres dieux ne furent que ses manifestations »..... La *Puissance* créatrice....., autre manifestation de la Divinité, qui produisit l'univers par son Verbe, est symbolisée par un œuf sortant de la bouche de Kneph ; de cet œuf naquit Phtha, image de l'Intelligence Suprême telle qu'elle est réalisée dans le monde, et qui est le type de celle qui se manifeste chez l'homme ; Phtha est également le principal agent de la Nature, ou le Feu créateur et producteur ». Ainsi, cher lecteur, en allant à Phtha, symbolisé par la Crux Ansata, nous avons trouvé que celle-ci ne signifie pas le Christ mais le feu créateur et producteur de la Nature, et nous sommes tout étonnés de trouver le sens occulte d'I. N. R. I. *Igne natura renovatur integra*. Tel est le symbolisme, telles sont quelques-unes des leçons des plus hauts degrés de la Maçonnerie. Si vous voulez interpréter les symboles autrement, vous pouvez le faire. La Maçonnerie est clémente à votre ignorance ; mais si vous prêtez l'oreille aux maîtres autorisés qui connaissent les leçons « particulières » destinées à être communiquées dans les divers degrés, vous n'attribuerez pas des interprétations évidentes à des symboles qui sont intentionnellement occultes. (L'italique est de Pike).

Prendre au sérieux ce que les ennemis des Jésuites ont dit être l'interprétation que donne l'Ordre aux initiales I. N. R. I. serait leur faire trop d'honneur. Une assertion aussi gravement infâme réclame une autre paternité que celle du douteux « On dit » pour tenir debout devant un tribunal quelconque. Une langue sans scrupule peut dire n'importe quoi, et tout d'abord : « On dit... » Mais a-t-on dit justement ? Qui a dit ? Avec quel fondement ? Tout cela n'est pas contenu dans le simple « On dit ». De plus, ce principe faussement attribué aux Jésuites [2] a été soutenu et même étendu

1. *Morals and Dogma*, p. 254.
2. Voir *Duhr Jesuitenfabeln*, 3e éd., pp. 659 et suiv.



par quelques-uns des propres Frères de Pike, si nous en croyons Pike lui-même ; car d'après lui[1]: « Elle (la Maçonnerie) aida au soulèvement de la Révolution Française, » dont le principe fondamental n'était pas uniquement, on a « le droit de tuer les rois impies » mais « de tuer tous les rois », et non seulement les rois, mais les reines et leur famille. Nous traiterons cependant la Fraternité plus loyalement que le Fr.·. Pike n'a traité les Jésuites ; et même, s'il nous oblige à condamner les Maçons français pour avoir aidé à produire la Révolution qui n'avait pas seulement adopté ce principe mais qui le mettait en pratique, nous ne l'attribuerons pas par un simple « On dit » aux « frères » américains.

Tel est donc le symbolisme si important pour la Maçonnerie, qui lui est essentiel, si nous en croyons le Dr. Mackey.

« C'est, dit-il, ce caractère particulier d'enseignement symbolique, cette entière adoption de la méthode d'instruction par le symbolisme qui donne à la Franc-Maçonnerie sa nature propre, et qui a fait qu'elle diffère de toute autre association inventée par l'esprit humain. C'est encore à lui qu'elle doit sa perpétuité et cette forme attrayante qui lui a toujours conquis l'attachement de ses disciples ».

« L'Eglise Catholique Romaine, continue-t-il, est peut-être la seule institution qui continue de cultiver jusqu'à un certain point le beau système du Symbolisme. Mais ce qui est, dans une large mesure, pour l'Eglise Catholique, purement accidentel et le fruit du développement, est la vie même et l'âme de la Maçonnerie, né avec elle dès l'origine, ou, pour mieux dire, c'est le germe duquel l'arbre est sorti et d'où il tire encore sa force, sa nourriture et jusqu'à son existence. Retirez son symbolisme à la Maçonnerie et vous retirerez l'âme de son corps, ne laissant qu'une masse de matière inerte et sans vie, tout juste propre à une décomposition rapide[2] ».

Cet aveu de notre auteur est un aveu de la faiblesse intrinsèque de la doctrine maçonnique. Qu'il exalte autant qu'il le voudra la beauté du symbolisme, il n'en reste pas moins évident que le symbolisme est la forme qu'emploie la Maçonnerie pour enseigner la vérité, ou plutôt l'enveloppe de la vérité, mais non la vérité elle-même. Que cela soit la vie même et l'âme de la Maçonnerie, c'est possible ; mais cela ne peut être l'âme de la vérité, car ce que l'on exprime par le symbole peut être, et est, en fait, exprimé par la parole ; car, sans l'interprétation orale de la Loge ou le commentaire écrit des Maçons savants, les symboles maçonniques n'en diraient

1. *Morals and Dogma*, p. 21.
2. *Symbolism of Freemasonry*, pp. 71, 72.



pas plus long aux membres de la Fraternité qu'aux non-initiés. Les symboles maçonniques n'enseignent rien par eux-mêmes. Les Maçons des grades inférieurs lèvent les yeux vers ceux des grades supérieurs et n'en comprennent rien de plus que les profanes. Et cela tient à leur essence, car ils ne sont pas les signes naturels d'une idée, mais, comme on nous l'a dit, ils sont des signes conventionnels, des signes dont le sens dépend uniquement de leurs inventeurs ; et il est impossible de savoir quelle était l'intention de ces inventeurs, à moins qu'on ne nous la communique par la parole ou par l'écriture. La vérité, et surtout la vérité importante, a une beauté, une dignité innées qui lui sont propres et qui sont indépendantes de la forme accidentelle. Elle supportera toute investigation avec sa simplicité sublime, et, s'il est vrai que, tant que l'esprit plane sur les ailes de la pensée, elle s'exprimera par des figures, elle sentira, quand il atteindra les sphères du sublime, qu'elle n'a plus besoin des beautés des symboles. Quand Dieu dit : « Que la Lumière soit. Et la Lumière fut », que le Maçon interprète l'idée comme il lui plaira, sa beauté est toute en elle-même et non dans quelque figure que ce soit. Si donc la Maçonnerie ne veut porter la lumière ni dans sa philosophie, ni dans sa science, ni dans son code de morale, si, lorsque le sens occulte est éclairci et le symbolisme détruit, elle n'est plus qu'une masse de matière inerte sans âme, sans vie, il importe à ses adeptes d'examiner attentivement quelles sont les vérités qu'elle vient offrir, car ce sont elles qui sont les bijoux precieux de l'humanité et non leurs montures imaginaires.

Nous regrettons de nous être un peu trop étendu sur les symboles maçonniques, nous ne pouvons, quant à présent, traiter de l'allégorie maçonnique ; mais peut-être que l'étude de la valeur historique des mythes ou légendes maçonniques, car c'est le nom que leur donne à juste titre notre auteur, sera plus à sa place dans une partie subséquente de notre travail. Nous connaissons l'objet et l'importance de l'allégorie : elle cache aux non-initiés ce que révèlent les symboles aux initiés.

Ainsi donc, cher lecteur, nous vous avons exposé les moyens employés par la Maçonnerie américaine pour enseigner ses doctrines. Ces moyens sont les symboles et l'allégorie. La Maçonnerie est un système de morale éclairé par les uns et voilé par l'autre. Les symboles de la Maçonnerie ne sont pas des symboles *naturels* mais *conventionnels*. Ils ne sont point adoptés à cause d'une ressemblance naturelle entre les choses, mais en vertu d'un libre accord de leurs inventeurs qui permet d'en faire un tel usage. Ils sont donc admirablement appropriés au secret de la Maçonnerie qui reste seule gardienne de la clef. Et s'il arrive — ce qui n'est pas rare — que les



symboles auxquels la Maçonnerie a volontairement attaché un sens occulte ont aussi un sens naturel ou ordinaire, connu de tous, ils n'en ont que plus de valeur comme intermédiaires secrets, car la multitude des profanes sera satisfaite et s'imaginera qu'elle avance dans la science de l'Art Mystique alors qu'elle restera dans la plus profonde ignorance sur le vrai sens maçonnique de ce qu'elle voit et entend. Nous avons étudié quelques symboles et nous nous sommes demandé pourquoi la Maçonnerie croit devoir enseigner à ses disciples un tel symbolisme. Nous avons été surpris de voir employer et interpréter d'une façon si contraire à l'idée chrétienne des symboles couramment employés dans un sens chrétien et si chers au cœur chrétien. Mais nous en sommes resté à l'étonnement sans chercher à aller plus loin, par ce que nous ne sommes pas encore prêt à poursuivre notre étude dans cette direction.

Enfin, nous avons souligné la faiblesse évidente de la philosophie et du système maçonniques dont l'enseignement est, de l'aveu de tous, insipide, si on ne l'agrémente des charmes empruntés au symbolisme occulte. Combien cette doctrine diffère de celle du divin Maître qui envoya ses Apôtres prêcher sa doctrine à toute créature et proclamer du haut des toits jusqu'aux enseignements intimes tombés de ses lèvres.

La Vérité est intéressante par elle-même ; elle a sa valeur propre, son charme particulier; les cœurs sincères l'aiment pour elle-même. Si donc, d'après le témoignage d'un homme aussi bien informé que le Dr. Mackey, la philosophie maçonnique dépouillée de son symbolisme est représentée comme « une masse de matière inerte et sans vie tout juste propre à une décomposition rapide », nous pouvons déclarer en nous appuyant sur ce témoignage même qu'une pareille philosophie est dépourvue de l'esprit vivifiant de la Vérité.

A. Preuss.



LA FRANC-MAÇONNERIE

SOUS LA RÉVOLUTION

LOGES et CLUBS

L'histoire de la Franc-maçonnerie présente une étrange lacune : ses doctrines sont, non pas seulement analogues, mais identiques à celles de la Révolution française ; son action sur les événements de 1789 est aujourd'hui indéniable ; ses adhérents devinrent, en très grand nombre, les acteurs du drame terroriste ; son symbolisme lui-même fut adopté par le régime nouveau[1] : et pourtant la plupart des Loges interrompent leurs travaux en 1791 ou 1792 ; ces travaux cessent, ou semblent complètement cesser, de 1793 à 1797 ! — Phénomène analogue à celui qui se serait produit si le Grand-Orient avait fermé ses portes et dissous son puissant organisme à l'époque précise où il accapara le gouvernement de la Troisième République.

Le problème comporte une explication : l'éclipse n'est qu'apparente ; le travail maçonnique continue, mais sous une autre forme, sous des dehors différents ; il n'y a plus de loges, — ou du moins il n'y a plus que des « directoires secrets » comme ceux de la Société centrale des *Amis de la Constitution*[2], du Cercle Social[3] et des sociétés populaires de Chambéry[4] ; — mais les clubs ne sont que des loges transformées, des temples découverts ».

1. Sur tous ces points, voir nos précédentes études dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de mars et mai 1912 et février 1913.

2. Voir le *Précis d'histoire de la Franc-Maçonnerie* du M∴ Hiram, *Acacia* de mai 1908, p. 336.

3. Sur le *directoire secret du Cercle Social* du Palais Royal, voir A. Mathiez, *Le Club des Cordeliers*, p. 15.

4. Voir notre ouvrage *La Démocratie révolutionnaire*, p. 172.



Cette substitution est établie pour certains clubs, par exemple pour celui d'Auch[1] ; elle est vraisemblable pour celui de Poitiers[2]. Cependant, ce ne sont là que des exemples encore isolés, et il importerait au plus haut point que d'heureuses découvertes documentaires permissent de les multiplier : à ce prix, seulement, on arrivera à de valables généralisations.

Or, trois études récentes apportent à ce sujet les plus précieuses des contributions. Elles émanent, l'une, d'un érudit qui a eu la bonne fortune de trouver une collection des circulaires du Grand-Orient à la veille et au début de la Révolution ; l'autre, d'un F.·. qui a eu à sa disposition les archives du Grand-Orient lui-même ; la troisième est tirée de l'un de ces modestes « Bulletins paroissiaux » qui mettent si heureusement à profit les archives locales. Et elles sont composées avec une telle précision, elles présentent en outre des concordances si frappantes, que les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré d'en placer sous leurs yeux les éléments.

*
* *

La petite ville d'Hesdin[3] fut un centre révolutionnaire fort actif : c'est là qu'éclata l'insurrection du régiment de Royal-Champagne, insurrection qui fut, en août 1790, à l'ordre du jour d'une foule de sections et de comités[4].

Hesdin possédait une loge, *la Fidélité*, probablement constituée par une puissance jacobite, le 17 juillet 1749. Ses constitutions furent renouvelées le 10 décembre 1772 par la G.·. L.·. et le 11 août 1774 par le G.·.-O.·.[5]. D'après MM. Savine et Bournand[6], Robespierre en aurait fait partie ; — on sait que le grand-père de celui-ci était déjà franc-maçon[7]. — De 1776 à 1789, la loge d'Hesdin eut pour vénérables le « rentier » André, le capitaine de Loches, l'avocat Jacquemont du Donjon, le capitaine de Saint-Martin, l'avocat Bellèvre.

Les circulaires trimestrielles que lui adressait le G.·.-O.·. se

1. Brégail, *La Franc-Maçonnerie Auscitaine avant, pendant et après la Révolution* et Couture, *Les Origines de la Franc-Maçonnerie à Auch.*
2. M. de Roux, *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne.*
3. Pas-de-Calais, arr. de Montreuil.
4. Voir, sur cette affaire, les nombreux mémoires et pétitions que signale M. Pierre Caron dans sa récente publication : *Les Papiers des Comités militaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention.*
5. Gustave Bord, *La Franc-Maçonnerie en France*, t. I, p. 432.
6. *Thermidor*, p. 29.
7. A l'Or.·. d'Arras. Brevet maçonnique de 1745 dont nous avons donné le texte dans la *Démocratie révolutionnaire*, p. 251.



trouvent aux archives de la ville, où M. Emile Lesueur, dont nous allons résumer l'étude[1], en a copié les textes.

Ces circulaires ne font, somme toute, qu'exprimer la traditionnelle doctrine maçonnique : renonciation par le F.·. à ses intérêts et à ses idées personnelles en vue du seul bien de l'Ordre et de la propagation de l'art R.·. ; observance de « la plus parfaite égalité » ; soumission à ce principe que « la vaste chaîne qui nous unit n'embrasse que des hommes libres et non des esclaves » (Circ. du 14 juillet 1788). — On reconnaît là les principes générateurs de la Révolution. La loge de Draguignan les résumera en ces termes dans son adresse à la Constituante de Juillet 1790 : « Dans notre vaste république de frères, un cri, un signe peuvent nous faire entendre d'un pôle à l'autre, et nos liaisons devenir les conducteurs de cette électricité civique qui doit établir dans la machine du monde un équilibre de bonheur[2] ».

En 1789, lorsque la convocation des Etats-Généraux est sur le point de réaliser au grand jour cette « vaste république de frères » ; lorsque, pour employer les expressions de la même adresse, les représentants du peuple sont appelés à doter la France d'une législation « conforme » à la « morale » des loges, et à « bâtir un édifice constitutionnel en harmonie avec « les règles de l'architecture » maçonnique, les Fr.·. d'Hesdin veulent « doubler leur existence afin de suffire à remplir leurs devoirs et comme maçons et comme citoyens ». Dès novembre 1789, les circulaires du G.·. O.·. les élèvent d'ailleurs à la hauteur de ces grands devoirs : « Tandis que la voix du patriotisme se fait entendre dans toute la France, le maçon serait-il le seul à ne pas l'écouter ? » Beaucoup de F.·. l'écoutent d'ailleurs, tout en gardant le silence, car « le maçon fait le bien et veut rester inconnu ».— Le *patriotisme révolutionnaire* était fondé, c'est-à-dire un amour de l' « humanité » entièrement distinct, et même destructeur de l'amour de la patrie française.

C'est alors la mode des « dons patriotiques ». Il en vient même des loges étrangères, « parce qu'elles tiennent du G.·. O.·. leur existence maçonnique ». La loge d'Hesdin reçoit à ce sujet plusieurs circulaires : celle du 25 janvier 1790 annonce que 22 ateliers ont déjà envoyé leur contribution ; l'une a adressé directement son offrande à l'Assemblée nationale qui a applaudi au double titre sous lequel ce don lui a été remis » et qui sait « apprécier » les F.·. ; au reste, « le profane lui-même est convaincu que l'esprit

1. *Le G.·. O.·. de France et la Loge* LA FIDÉLITÉ à Hesdin (1788-1792. *Annales Révolutionnaires* de Juillet-septembre 1913.

2. *Arch. Nat.*, C. 123, n° 398. — Nous avons publié ce texte dans la *Revue des Questions Historiques* d'octobre 1910.



d'égalité qui règne aujourd'hui est le feu sacré conservé dans les temples ».

Mêmes effusions dans la circulaire du 4 janvier 1791 : « Pendant que tout respire l'égalité, pendant qu'on se plaît à en répandre les principes », la Maçonnerie, un moment déroutée par le trouble des événements, doit ouvrir de nouveau « les écoles de bienfaisance ». « Elle s'est donnée tout entière à la Patrie et, si elle avait encore à le faire, elle ne balancerait pas un instant à voler où son patriotisme l'appellerait... La Maçonnerie de France est près de toucher à sa période de splendeur, et son utilité la rendra l'un des plus beaux établissements qui aient jamais existé ». « Jamais les fastes de la Maçonnerie, ajoute la circulaire du 4 juin 1791, ne furent marqués par une époque plus mémorable qu'au moment où elle a concouru à faire rendre à l'homme ses droits usurpés, ceux qu'il tient de la nature, l'égalité ». — On le voit : il est impossible de mieux préciser tout ce que doit la Révolution à la Franc-Maçonnerie, et il est intéressant de rapprocher de ces textes le discours prononcé à la loge bretonne la *Parfaite Union*, par le F.·. Corbin de Pontbriand, neuf jours après la prise de la Bastille : « C'est de nos temples et de ceux élevés à la saine philosophie que sont parties les premières étincelles du feu sacré qui, s'étendant rapidement de l'Orient à l'Occident, du Midi au septentrion de la France, a embrasé les cœurs de tous les citoyens. Qu'il est beau le jour où un roi citoyen vient annoncer qu'il veut commander à un peuple libre et former de son superbe empire une vaste loge dans laquelle tous les bons Français vont véritablement être frères[1] » !

∴

Au début de 1792, le G.·. O.·. est satisfait des résultats acquis. Malgré les difficultés qu'il a éprouvées l'année précédente à faire contribuer les F.·. au paiement des dettes du « chef-lieu de leur correspondance », il proclame que « le flambeau de la philosophie et de la raison brille aux yeux de l'univers » ; désormais, « la Maçonnerie ne peut que s'applaudir d'avoir contribué à écarter les nuages qui en obscurcissent la lumière » (Circulaire du 5 janvier).

Le 16 février, il rappelle que c'est à l'initié à donner à tous les citoyens l'exemple « de la droiture, de l'équité et de la raison » ; ainsi se rendra-t-il « de plus en plus utile à l'Etat ».

Or, cette circulaire du 16 février 1792 est la dernière que reçut la loge d'Hesdin !

1. Voir l'*Humanité nouvelle* (revue internationale), oct. 1903, pp. 611-621, article de M. Léonce Maître sur *Une Loge maçonnique au XVIIe siècle en Bretagne*.



C'est ici qu'apparait la soudure des deux systèmes de la domination maçonnique : *La Fidélité* entre en sommeil, mais son personnel bourgeois joue son rôle, et un rôle très actif dans « la vaste loge » que va former la première République. A la municipalité, elle fournit son maire, le F.·. Blin ; son procureur, le Fr.·. Hippolyte Jacquemont ; trois officiers municipaux, le F.·. Hurtrel, greffier ; le F.·. Laisné, ex-avocat du Roi ; le F.·. Videlenne, homme de loi, et le F.·. Gallet, négociant. Laisné est aussi juge de paix, ainsi que les F.·. Houzel, homme de loi, et Bellevre. Au tribunal du District, siègent les F.·. Dervamin, Jacquemont et Prévost fils. Sur les neuf « électeurs » du canton[1], quatre sont maçons : Dervamin, Laisné, Charles André et Thérouanne. — Les profiteurs de la Révolution sont bien ceux qui en représentent le mieux l'idéal.

A la dernière tenue de *La Fidélité*, — le 26 décembre 1791, — avaient assisté les membres de la *Loge des Amis de la Constitution* du 3e bataillon des volontaires de la Somme, alors en garnison à Hesdin[2] : cette appellation de loge était identique à celle des « sociétés populaires » de l'époque, et ce bataillon de volontaires possédait le ferment de l'insurrection.

En vérité, les Fils de la Veuve avaient raison de croire réalisé « le grand œuvre », et nul « profane » ne saurait aujourd'hui méconnaître le sens profond des paroles officielles qu'adressait, le 24 décembre 1790, le F.·. Pastoret au F.·. Guyot Desherbiers[3] en le félicitant, comme président de l'*Assemblée Electorale* de Paris, de sa nomination au poste de juge suppléant : « Vous aviez le sentiment et le besoin de la liberté quand l'espérance d'en jouir paraissait n'être encore qu'une chimère... Vous n'en défendiez pas avec moins de courage, l'empire de la philosophie, alors aussi obligée de se cacher sous des formes mystérieuses. La fraternité qui devrait lier tous les hommes, se voyait exilée dans quelques demeures écartées justement sans doute nommées des temples, puisque c'étaient les seuls lieux où il restait des traces de l'égalité primitive, où on pût, au sein de l'amitié, se consoler de l'aristocratie des rangs et du despotisme des pouvoirs »[4].

∴

L'histoire de *La Fraternité* de Bergerac est encore plus frap-

1. Assemblés à Montreuil en octobre 1790.

2. M. Emile Lesueur nous apprend ici que les Archives de la Ville d'Hesdin possèdent le second livre d'architecture de *la Fidélité*, commençant en 1778 et finissant le 4 août 1804, époque de la reprise des travaux.

3. Ils appartenaient tous deux à la loge des *Neuf-Sœurs*.

4. Etienne Charavay, *Assemblée Electorale de Paris*, I, p. 278.



pante et plus concluante. Ici, il y a non seulement filiation directe entre les doctrines, et transformation d'initiés en fonctionnaires publics, mais encore idendité entre la loge et le club qui lui succède.

La loge de Bergerac[1] possède des archives allant du 23 décembre 1766 au 23 décembre 1783. Le F∴ Henri Labroue, qui les a mises en œuvre, les a complétées à l'aide des listes de membres des Archives du Grand Orient[2].

A la fin de l'ancien régime, de 1767 à 1789, la *Fraternité* compte 74 membres, dont 56 membres réguliers et 18 visiteurs. Parmi les 38 membres réguliers dont on connait la profession, il y eut 12 militaires (dont 6 capitaines), 12 négociants, 4 avocats, 2 médecins, 2 chirurgiens, 1 lieutenant du sénéchal, 1 capitaine de navire, 1 architecte, 1 peintre, 1 ingénieur, 1 imprimeur. Il y avait 18 noms à particule, — cela ne veut pas dire nobles, — un vicomte, (le vicomte de Ségur, capitaine de cavalerie), et un comte, (le comte de la Roque de Mons, ancien mousquetaire). Tous étaient nés à Bergerac, sauf 8. Notons qu'à la fin du registre des procès-verbaux de Bergerac, on a inscrit au nombre des francs-maçons, avec le duc de Chartres, le roi et la famille royale. C'était sans doute là une clause de style destinée à faire honneur à Louis XVI...

Cette loge se recrutait donc, comme toutes les autres, dans la bourgeoisie et la noblesse. Il fallait d'ailleurs avoir une certaine aisance pour y entrer : la cotisation, de 40 sols par mois, fut élevée en 1782 à 4 livres par mois, en raison de l'achat de la maison où l'on se réunissait. Un rang social inférieur était un motif d'exclusion, comme semble le prouver le rejet de la candidature de Pierre Bouetie, concierge et boulanger.

Certains membres étaient cependant secourus à cause de leur pauvreté. Les fonds servaient aussi à des œuvres de « bienfai-

1. M. Gustave Bord signale, pour Bergerac, une autre loge : *la Fidélité*, fondée par la G∴ L∴ le 15 nov. 1766 et encore en vigueur en 1779. Elle fut fondée « en faveur de Sorbier de Jauve » : or, le tableau de *La Fraternité* porte un « Jean Sorbier-Dejeaure, écuyer », né en août 1728. Y aurait-il eu erreur, au moins de nom, de la part du savant historien de la Franc-Maçonnerie ?

2. Dossier Bergerac, listes des années 1781, 1783, 1785 à 1788. L'étude, intitulée *les Origines maçonniques du Club jacobin de Bergerac*, a paru dans l'*Acacia* de février-mars 1913. — M. H. Henri Labroue, professeur agrégé au lycée de Bordeaux, est connu pour ses études d'histoire révolutionnaire : *Le Conventionnel Pinet, le Club jacobin de Toulon, la Commune d'Angoisse pendant la Révolution, la Société populaire de la Garde-Fresnes, l'Esprit public en Dordogne pendant la Révolution, la Mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne*, etc.



sance », par exemple à « doter une pauvre fille que la Loge se proposera de faire marier, quand la somme sera un peu considérable » (1782). La même année, les 600 livres d'abord envoyées à la loge *La Candeur*, de Paris, pour le don gratuit du fameux vaisseau qui ne fut point acheté, faute de ressources suffisantes, furent employées à « soulager une foule de malheureux » habitant l'*Orient*.

Tous les « travaux » étaient-ils aussi édifiants ? — Un acte de singulière générosité en ferait douter. Au début de 1782, *La Fraternité*, ayant acheté un immeuble au n° 6 de la rue Martine, céda gratuitement la jouissance d'une partie de cet immeuble à l'établissement de danse et de jeu nommé *la Redoute*, et voici comment s'exprime à ce sujet le procès-verbal de la délibération rédigé, le 5 février 1782, par le chirurgien Frascadole, secrétaire : « Le vénérable ayant proposé de nouveau l'objet sur lequel la Loge précédente avait délibéré, concernant l'appartement qu'elle avait résolu de céder à la Redoute..., tous les frères, animés de leur zèle ordinaire pour le beau sexe et désirant donner aux dames de cette ville un nouveau témoignage de leur déférence et de leur empressement à leur plaire, ont unanimement délibéré de sacrifier tout intérêt profane pour contribuer aux amusements et aux plaisirs de ce sexe enchanteur qui sait si bien, de son côté, faire le bonheur des hommes et leur procurer les délices les plus pures. En conséquence, les frères ont été d'avis d'offrir à ces belles dames un hommage gratuit, et de les prier de vouloir accepter tous les appartements qui pourraient leur convenir, dépendant de la maison acquise en cette ville par la Loge, desquels appartements elles pourront disposer au gré de leurs désirs, promettant lesdits frères d'avoir pour agréable tout ce que lesdites dames voudront prescrire à la Loge, et de se soumettre à leur volonté comme à une loi souveraine ».

Les « belles dames » durent être bien reconnaissantes de tant de complaisance... Mais M. Henri Labroue croit qu'elles se bornaient *sans doute*, « en tout bien, tout honneur, à servir des rafraîchissements, à organiser des jeux ou des bals » ; on en a pour garants de vertueuses délibérations comme celles des 5 et 6 mars 1783 : apprenant que, la nuit précédente, quelques personnes avaient « contrevenu... tant aux ordonnances du roi et arrêts... de la Cour qu'aux statuts de la dite Redoute en jouant à des jeux prohibés », aussitôt la loge « considérant qu'une pareille contravention est un manquement essentiel... à la décence et à la sagesse qui doivent régner... dans un lieu... uniquement destiné aux plaisirs innocents et légitimes », « justement scandalisée d'une telle licence », décide de « réprimer de tels abus » ; et l'on reconnaît que les joueurs « avaient péché plus par légèreté et une fausse complai-



sance pour les dames que par aucun autre coupable motif » ; ils durent en conséquence « essuyer » une « mercuriale »... Ayons égard à cette honnête « mercuriale », jetons à notre tour un voile sur *la Redoute*, et passons.

Les enseignements maçonniques que recevaient les F.·. de Bergerac sont caractérisés par deux discours conservés aux archives du Grand-Orient.

Le 11 août 1783, après une allocution du vénérable de la Chapelle sur la « morale » et la gloire de l'illustre Grand-Maître, — le futur *Egalité*, — l' « orateur », Chanteceaulme de Sainte-Croix s'excusa de ne point posséder le génie du « sublime Bossuet » ou de « l'élégant Fléchier » et prononça ces paroles : « Que ces vœux, ô le suprême Architecte de l'Univers, s'élèvent jusqu'à ton trône immortel ! Prête une oreille attentive à ma voix. Daigne, Arbitre souverain du ciel et de la terre, Etre infini, Etre immense, daigne abaisser tes regards sur cette Loge ! » — C'était un hymne à l'Etre Suprême, analogue à ceux que chantera plus tard Robespierre.

Jean Valleton de Boissière, — médecin de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Bergerac, correspondant de l'Académie royale des sciences de Bordeaux, — insista, lui, sur la nécessité de la discipline maçonnique : « Isolés dans le monde maçon, quelle eût été notre existence ?... (Le Grand Orient) nous rend coopérateurs du maintien du bon ordre qu'il a déjà si largement établi... Quelques Orients timides ont craint l'étendue de ce pouvoir : d'autres, plus timides encore, ont redouté une suprématie, le dirai-je, un despotisme diamétralement opposé aux libertés des maçons. Qu'ils se rassurent tous ! Les membres du G.·. O.·. n'ont pas cessé d'être nos frères ». Il faut « un centre où réside le pouvoir », afin de permettre « un mouvement perpétuel d'action et de réaction, qui sans cesse fait circuler la vie du tronc aux branches et des branches au tronc ». Non seulement le « pouvoir » du G.·. O.·. n'excluait pas la Liberté et la Fraternité, mais encore il s'harmonisait avec la véritable égalité : « Egalité, fille du ciel, don précieux de la nature, les profanes mortels, en proie à l'esprit de domination, ont dédaigné tes lois... Viens, divinité bienfaisante : viens, les seuls maçons sont dignes de t'offrir un temple et des autels ».

Les relations qui s'établiront entre le Club des Jacobins, — cœur du mouvement révolutionnaire, — et ses milliers de filiales, procèderont des mêmes principes. De même que les futures sociétés populaires recevront sans cesse du centre de la propagande des « correspondances » qui en règleront l'action et feront converger vers Paris un reflux de décisions et de pétitions dont l'harmonie n'a plus



rien de mystérieux, de même le G.·. O.·. envoie régulièrement à Bergerac — comme aux autres loges — des mots de semestre et de nombreux « paquets » ; depuis le 20 septembre 1781, *la Fraternité* est d'ailleurs représentée auprès du G.·. O.·. par l'abbé Saurine, avocat au Parlement de Paris, qui, en 1791, sur une note du Club des Jacobins recommandant sa candidature, sera élu évêque constitutionnel des Landes. — « On a prétendu que Saurine était affilié à des Sociétés secrètes dont il favorisait la propagation, a écrit M. le chanoine Pisani[1] ; mais cela demanderait à être prouvé ». Nous venons de donner cette preuve, et ainsi s'expliquent la haine dont Saurine poursuivit les prêtres fidèles, les inimitiés dont il fut lui-même l'objet et la violente attitude à l'égard des brefs de Pie VI que caractérise le passage suivant de son mandement du 8 juillet 1791 : « La cour de Rome est *toute profane* (!) dans ses maximes et ses prétentions ambitieuses, à l'exécution desquelles elle fait servir, par un abus sacrilège, les armes spirituelles ».

.·.

Au début de 1791, la *Société populaire* de Bergerac[2] suivait une politique « monarchienne » : elle voulait un roi « constitutionnel » et se montrait satisfaite du régime « bourgeois » qui avait succédé au régime « aristocratique ». Or, parmi les sociétaires, se retrouvaient une quarantaine de membres de *la Fraternité* ; en voici les noms et les professions :

Albert, officier de santé ; Bellegarde ; Beauvalon ; Biran[3] ; Bouchon, négociant ; Buisson (de Sainte-Croix) ; Chalvet, juge ; Marais-Chalvet, antérieurement Chalvet du Marais ; Choiet ; Couderc, négociant à Bordeaux ; Couderc du Casse ; Courssou, antérieurement Courssou du Pécany ; Dechamps ; Dumourier ; Dussumier ; Pierre Dussumier ; d'Esmartin-Laperche, capitaine de navire ; Eyma ; Frascadole, lieutenant en 1794 ; Gaussen, antérieurement de Gaussen ; Gimet fils ; Lacrose (de) ; Larmandie-Tressac, antérieurement de Larmandie ; Latané ; Lavergne ; Lentilhac ; Martin, ingénieur ; Merclop ; Mestre des Farcies ; Moynies ; Pacher ; Peyroni (ou Peyronni) ; Planteau (nom qui se retrouve plusieurs fois) ; Saint-Martin, antérieurement Saint-Martin de Chanceaulme et Saint-Martin de

1. *Répertoire biographique de l'Episcopat constitutionnel*, p. 441.

2. M. Henri Labroue va publier une histoire de *La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution*.

3. C'est Maine de Biran, le célèbre philosophe.



Chanaud ; Serre ; Tamarelle ; Valleton ; Valleton de Boissière, médecin ; Vormeselle.

Il y a doute pour André Buret, (maçon Paul Burète) ; Dommenges-Maloget ou Talauger, (maçon Malauger), et Magne (maçon Maigne).

Les maçons qui n'étaient pas devenus clubistes étaient, pour la plupart, des militaires et des nobles comme l'écuyer Couturier de Curtie, capitaine au régiment de Brie ; le gendarme de la Garde Dupuch de Saint-Hilaire ; l'écuyer de la Chapelle Béarn, capitaine au régiment du Maine ; le brigadier des armées du Roi Lapeyrouse de la Prade ; le vicomte de Ségur, capitaine de cavalerie ; l'écuyer Sorbier Dejeaure ; l'exempt des Cent-Suisses, Valleton de Garraube.

Ainsi s'opérait l'épuration qui rejetait alors des clubs — et des loges — les adeptes ayant vu, avant l'explosion, dans la Maçonnerie, toute autre chose que ce qui s'y trouvait. D'ailleurs ces égarés furent bientôt traités en suspects et proscrits comme traîtres à la cause : tels d'Angeard, déjà exclu temporairement de la loge en 1769, et Chanceaulme de Sainte-Croix, lieutenant particulier du Sénéchal de Bergerac ; tous deux émigreront, après avoir été blâmés par la Société populaire. Tel le comte de la Roque de Mons, pourtant nommé député à la Constituante. *La Fraternité* rompra aussi avec un autre Constituant, Gontier de Biran, qui n'était pas maçon, mais avait un parent dans la loge, le médecin Maine de Biran.

A deux époques différentes, en 1791 et en 1793, les clubistes-Maçons tinrent leurs séances dans ce temple de *la Redoute,* dont la salle du premier étage est encore aujourd'hui décorée d'emblèmes maçonniques. Ils eurent pour concierge la femme La Briaude, dont la Loge avait eu, en 1782, l'intention d'utiliser les services. Ils conservèrent leurs usages maçonniques : appellation de « frères » ; présentation des candidats par un ou deux membres ; élection au scrutin secret, par bulletins, à la majorité ; cachet à cire rouge ; certificats délivrés aux membres qui allaient visiter d'autres Sociétés. Les Sociétés populaires avec lesquelles celle de Bergerac entretint des relations étaient d'ailleurs celles-là mêmes dont les loges de Périgueux, de Sarlat, de Libourne, de La Rochelle, de Carcassonne, de Bordeaux avaient dû fournir les éléments. Le *Club national* de Bordeaux devint l'un des « points d'appui essentiels » du Club de Bergerac : or c'est de la *Parfaite harmonie* de Bordeaux que la *Fraternité* avait reçu ses constitutions ; elle avait correspondu aussi très souvent avec *l'Amitié.* Entre ces deux loges bordelaises et le *Club National* n'y avait-il pas les mêmes rapports qu'entre la *Fraternité* et la Société de Bergerac ?



Notons ici que Bordeaux possédait une dizaine d'autres loges : le 31 août 1790, l'*Anglaise* avait formé un « pacte fédératif » avec la *Française élue Ecossaise*, *la Française d'Aquitaine*, *l'Amitié* et *l'Harmonie* ; en 1793, elle prit le titre d'*Egalité* et sollicita la visite du conventionnel Ysabeau ; la *Française Elue Ecossaise* avait pour Vén.·. d'honneur L. Berthon, 1[er] président au Parlement, député de la noblesse aux Etats-Généraux...

L'autre « point d'appui essentiel » du Club de Bergerac, selon l'expression de M. Labroue, était naturellement le Club Central des Jacobins ; il restait ainsi dans les traditions de la *Fraternité* qui avait cherché auprès de la G.·. L.·. et du G.·. O.·. « le point de réunion » d'où « dérivait la vraie lumière ».

Il existe des analogies plus suggestives encore. Le 29 novembre 1790, les Clubistes s'engagèrent à prêter « serment de *garder le secret* sur l'opinion des membres et sur les objets sur lesquels il sera recommandé ». Leurs procès-verbaux sont rédigés de façon souvent identique à ceux de la loge : indication du mois par un chiffre, et date du calendrier républicain, suivie accessoirement de celle de l' « ère vulgaire », ce qui rappelle la façon maçonnique de dater les séances : « le 24[e] jour du dixième mois de l'année 5781 et le 24 décembre 1781 de l'ère vulgaire » ; rédaction d' « arrêtés » ; nomination de « commissaires » ; organisation de fêtes et de « banquets » civiques.

M. Henri Labroue a donc raison de conclure que ce club apparaît, à bien des égards, comme une « loge ouverte ».

Son *Histoire de la Société Populaire de Bergerac* ne pourra manquer de confirmer cette conclusion. Dès maintenant il nous est facile de l'appuyer de quelques preuves.

Le 5 août 1791, la Société des Jacobins recevait des protestations d' « inviolable attachement » des sociétés locales de Bordeaux [1], de Libourne, de Moissac et de Bergerac : ce sont là les centres maçonniques qui correspondaient activement avec *la Fraternité*.

Le 26 décembre, celle-ci lui réclamait « un décret contre les prêtres fanatiques » : n'est-ce point là une conséquence de la « tolérance » maçonnique ?

Le 2 janvier 1793, elle lui envoyait un rapport que le procès-verbal résume ainsi : « A Bergerac, la Société a fait l'inauguration des drapeaux des nations qui se fédèrent pour la liberté ; elle a réuni ceux des nations anglaise, française, américaine et polonaise. Cette fête patriotique a répandu l'allégresse parmi les citoyens de la ville,

1. Voir F.-A. AULARD, *La Société des Jacobins*, T. II, pp. 69, 299, 307 ; VI, p. 556.



et a fait naître dans toutes les âmes l'enthousiasme que doit inspirer l'idée sublime d'une confédération de tous les peuples contre la tyrannie ». Cet internationalisme », — qui est l'aboutissement suprême de la doctrine révolutionnaire [1], — est conforme aux aspirations de *la Fraternité* : le 9 juillet 1771, ayant reçu de *l'Amitié* de Bordeaux une lettre lui apprenant l'établissement d'une correspondance avec les loges de Berlin, elle décidait aussitôt d'y participer ; et, le 24 juin 1773, les initiés de Bergerac déclaraient que « leur seul et unique but était de maintenir la Maçonnerie... dans la pureté de son origine en se réunissant de cœur et d'esprit à l'Orient d'Allemagne ».

Le 8 octobre 1794, la Société des Jacobins prenait connaissance d'adresses se plaignant « des excès révoltants de l'aristocratie et du modérantisme », et elle arrêtait « l'impression, l'affiche et l'envoi aux sections de l'adresse de la Société de Bergerac » : la loge transformée de Bergerac était ainsi devenue l'une des lumières du terrorisme, — elle qui, le 15 mai 1810, après sa reconstitution, écrira au G.·. O.·. : « Des circonstances que nous ne rappelons qu'avec la plus vive douleur exigèrent, en 17... (*sic*), pour le bien de la paix et la conservation de notre ordre..., que nous suspendissions nos travaux maçonniques... Notre sûreté, celle de l'ordre même, tout aurait été compromis... Ces jours affreux sont bien loin de nous. Un gouvernement paternel a succédé à *la plus épouvantable anarchie* ». Comme la liste des Maçons bergeracois de 1810 renferme au moins *neuf* noms qu'on retrouve à la fois parmi les clubistes et les membres de l'ancienne *Fraternité*, on voit à quel point manque de fondement l'opinion consistant à innocenter les francs-maçons de l'époque révolutionnaire, sous le prétexte qu'ils désavouèrent après coup l' « épouvantable anarchie ».

.·.

La transformation de la loge de Charolles (Saône-et-Loire) en club Jacobin présente une importance particulière, en ce sens qu'elle se heurta à l'opinion populaire et triompha de cet obstacle avec une audace tout à fait propre à nous éclairer sur les procédés des « meneurs du mouvement révolutionnaire ».

1. Nous avons établi ce point dans notre ouvrage intitulé l'*Assemblée Constituante*, chap. XVII : *le Pacifisme et l'Internationalisme révolutionnaires, leurs orignes et leurs doctrines.*

C'est sous ce titre que M. Henri Robin a étudié les maçons charolais de 1789 et de 1790 [1].

L'existence de la loge est établie par une lettre du 24 nivôse an II, (13 janvier 1794), conservée aux archives municipales ; cette lettre est écrite par Joleaud puîné à la société populaire pour protester contre l'exclusion prononcée contre lui :

«... A l'avènement de la Révolution, je connaissais déjà les vertus civiques. *Une société de francs-maçons s'étant établi* [2] *chès le citoyen Noiret*, secrétaire de la municipalité, j'étais sur le point de m'y faire présenter, lorsque je fus instruis qu'elle venait de cesser ses séances et qu'il s'en formait une autre. Ne sachant pas alors sous quel titre, je cherchai à m'en éclairer et je demandai à y être admis... Je fus refusé comme répugnant à mon frère, par cela seul que je travaillai chès Villedey, pour apprendre le métier d'avocat...

« Une autre société fut proposée sous le titre de professeurs de la Constitution. Le prospectus était séduisant pour un jeune homme jaloux de s'éclairer dans les vrais principes. J'y fus admis. J'assistai à deux séances où il se fit des leçons de droit public et des explications des droits de l'homme dont je fus satisfait. Bientôt j'y vis l'intrigue et l'ambition des places et, sur le champ, je cessai de m'y rendre ainsi que plusieurs autres, notamment, je crois, Alexis Trudon, et elle ne tarda pas à se dissoudre ».

Remarquons ici que ces « professeurs de la Constitution » agissent d'une façon identique à ceux des grandes sociétés maçonniques ou maçonnisantes parisiennes, par exemple à ceux du *Cercle social*: « Le *Cercle social*, — dit M. Albert Mathiez [3], qui l'a étudié de près, et si nous citons ce passage entier, c'est qu'il s'applique merveilleusement, comme on le verra tout à l'heure, au club charolais, — le *Cercle social* qui groupe, une fois par semaine, au cirque du Palais Royal, depuis octobre 1790, les *Amis de la Vérité*, est avant tout une académie politique. Les séances sont remplies par des discussions de principes, par l'exposé des plans de la cité future. Les assistants sont des invités. Ils ne prennent pas part à la direction du club, qui reste aux mains du *Directoire secret*, le Cercle social proprement dit, loge maçonnique dont Nicolas Bonneville, esprit fameux et hardi, est le grand chef ».

1. *Notes sur les « meneurs » de mouvement révolutionnaire à Charolles en 1789 et 1790* dans le *Petit Echo de Charolles* du 15 avril 1911. — M. Henri Robin est docteur en droit et avocat.

2. Nous respecterons scrupuleusement l'orthographe des documents.

3. *Le Club des Cordeliers*, p. 15.



Joleaud puîné n'avait pas été seul exclu de la nouvelle Société charolaise dont il parlait. Le même malheur était arrivé à Benjamin Dufour qui écrivait aux clubistes intolérants : « Vous n'avez pas encore avalé le patriotisme, c'est pourquoy vous l'avez toujours sur le bout des lèvres... » ; à Berthier qui dépeint ainsi leurs mœurs : « On est souvent patriote auprès du feu, de la bouteille et des femmes, mais quand c'est à l'effectif [1], rien... » *Onze membres se sont érigés en société populaire*, leurs séances ont été secrètes et ne se souciaient point de recevoir des malheureux... » ; enfin à l'ouvrier Barras dont la lettre naïve, en achevant de nous faire connaître les purs jacobins charolais, nous montre quelles raisons profondes le peuple, d'abord séduit, avait de mépriser ces charlatans :

« Citoyen, vous m'accusé de fanatique et que je vais au messe et que j'aime les prêtres, je répons à cela, citoyen, que dans le tems où il y avait des messe tous le monde ou pour mieux dire tout ceux qui étoit embetté y allait et j'aitai donc de ce nombre ainsi que plusieurs d'entre vous et peut-être touse.

« Vous me dite que j'aime les pretre, oui vous aves raison, qui n'aimeres pas son frère. Il est extraordinaire que l'on fasse un crime à un homme d'aimer le seul parant qu'il a après son enfant ; s'est en vouloir aux homme qui mange du pain en travaillant et non au caractaire.

« Vous dites que je n'ai rien fait poure la Révolution, je dis que tout le monde a contribué à cela, j'ai monté la garde toutes les fois que j'ai été commendé, j'ai donné au bureau d'agence un habit, deux chemize, une père de bas et vingte quatre d'argent monnoyé, de plus ma femme avoit une très belle croix en ore que jai remis à la société ; voy la tous ce que j'ai pu faire ; j'orois voulu d'aitre à même d'en faire davantage, ce qui me fait plaisire que j'ai obéi aux loix.

« Vous me traites d'aristocrate ; dans un tems ceux qui n'alloit pas à la messe l'étois, je ne l'étois donc pas ; l'on a traité dans un autre tems ceux qui alloit et comme donc faire. Quand à d'autre preuve d'aristocratie vous ne pouver pas m'en faire connoître care s'est le résumé de plusieurs disént que l'on est aristocrate s'est poussé le rest de son venin sure le sujet qui ne leure plaiye pas.

« Si l'on peux me faire connoître quelle que trait d'aristocratie que l'on me le fasse connoître plus clairement ; je me suis toujours comporté en bon citoyen et je net rien à me reproché. Salut. Baras, le 23 nivôse 1793 ».

1. Sans doute à l'effectif de la garde nationale.



Nous n'avons jamais rencontré de texte qui mît mieux en opposition le bon sens, l'honnêteté foncière du vieux peuple français, et les hypocrites manœuvres de ses exploiteurs. Des milliers de pauvres gens auraient signé en 1793, s'ils avaient été libres, les doléances de l'ouvrier Barras.

Joleaud puîné nous a parlé de deux Sociétés. Celle où il fut admis — pour deux séances, — tout comme celle dont il fut de prime abord écarté, — était entre les mains des F.·. et continuait la loge du secrétaire municipal Noiret.

Les *Professeurs de la Constitution*, — au nombre de onze au début, — se réunissaient en effet aux *Garneaux*, à jours fixes, clandestinement et sans aucun souci de la légalité. La Municipalité n'osait intervenir pour la bonne raison que ses membres, le Maire en tête (l'avocat Villedey), étaient imbus du philosophisme dont les F.·. se prétendent les véritables apôtres.

C'est le peuple qui força ces bourgeois à faire respecter ses droits, comme en fait foi une pétition signée de trente-trois habitants, tous de condition inférieure. En voici le texte :

« Messieurs les Officiers municipaux de la ville de Charolles.

« Supplient les habitants, scachant que les décrets de l'Assemblée nationale défendent toutes assemblées autres que l'Assemblée de la commune, de la municipalité, du district et du département, excepté quelques assemblées particulières et extraordinaires des citoyens actifs pour faire des observations, des demandes ou plaintes aux dittes assemblées après en avoir averti la municipalité, les habitants se sont aperçus qu'un grand nombre de bourgeois de cette ville se réunissent de leur propre volonté trois fois par semaine aux Garneaux, *y tiennent des séances régulières sans qu'on scache les motifs qui les conduisent et l'objet de leurs assemblées trop fréquentes* et trop remarquables dans une petite ville. Cette séparation du corps des citoyens, les *secrets qu'on peut garder à ce sujet* occasionnent les plus violents murmures de la part des habitants à qui ces bourgeois paraissent suspects.

« Les habitants vous supplient de vouloir bien engager ces Messieurs à cesser *ces Assemblées particulières qui paraissent en quelque sorte clandestines*, contre les décrets et contre les loys dont ils désirent l'exécution suivant le serment qu'ils ont prêté. Vous procurez par ce moyen la paix publique que nous désirons et nous ne cesserons de faire des vœux pour la continuation de vost jours.

« Fait à Charolles, ce 9e may 1790 »[1].

1. Suivent les 33 signatures, très irrégulières et quelques-unes difficiles à



La clairvoyance des pétitionnaires était embarrassante ! Mais la loi étant formelle, la municipalité n'osa se dérober, et invita, le 10 mai, ces « Messieurs de l'Assemblée » des Garneaux à se dissoudre. Elle le fit d'ailleurs en des termes d'une complaisance dévoilant sa complicité :

« Il a été délibéré... que les officiers municipaux aiment à croire que l'Assemblée tenue aux Garneaux n'a pour objet que des délibérations conformes au bien public...,que cependant... il est toujours de la sagesse de prévenir par tous les moyens possibles les excès qui pourraient être le résultat d'une effervescence et des soupçons, fussent-ils les plus mal fondés » ; qu'en conséquence ces Messieurs seront engagés à se dissoudre « pour devenir, s'ils le jugent à propos, les coopérateurs de MM. les Officiers municipaux et former avec eux une *union de lumière, de concorde et d'harmonie*... Dans le cas où ils ne voudraient pas déférer à l'invitation..., ils auraient à se reprocher les inconvénients qui pourraient en être le résultat ».

En d'autres termes, c'étaient les 33 pétitionnaires qui étaient des factieux, et les clubistes pouvaient continuer à travailler au « bien public », quittes à essuyer quelques horions !

Cependant il se passa des choses qui dissipèrent les illusions de la municipalité et lui rendirent son indépendance à l'égard de la *Société patriotique*, — nouveau nom de l'Assemblée des Garneaux qui, entre temps, s'était intitulée aussi « Société des Amis de la Constitution » : -- le 14 mai, en effet, vu « les murmures que faisait naître une Assemblée particulière qui, portant la dénomination honorable de Société patriotique, *avait cependant oublié de rendre publiques ses opérations et ses démarches et de montrer la franchise qui doit caractériser une Assemblée patriotique » ;* vu que *ses membres « ne lui étaient point connus par aucun tableau public ni par aucun registre de délibérations dont on avait pu prendre connaissance et que les membres de cette Société particulière s'assembloient chaque jour seuls dans une chambre fermée aux Garneaux, maison isolée hors de la ville et des faubourgs* » ; vu que « depuis plusieurs mois... il s'était élevé un cri public contre l'existence d'une société, dont les opérations étoient inconnues et qui n'était aucunement constituée par le vœu du peuple » ; vu que « les prétendues menaces de mettre les clubistes à la lanterne ne sont pas de la connaissance de MM. les Officiers municipaux », pour ces motifs et bien d'autres longuement exposés, le Conseil général confirmait son arrêté de dissolution.

déchiffrer. Certaines fautes ont été corrigées après coup. La « sincérité » de ce texte ne laisse donc rien à désirer.



On vit alors ce que pouvait une Société secrète qui s'appuyait, contre la population locale, sur le mécanisme jacobin.

Les clubistes s'étaient déjà adressés à la *Société mère des Amis de la Constitution* et avaient communiqué à la municipalité une « réponse de M. de Lameth » qui nous est inconnue. Cette réponse ayant été négligée, ils en appelèrent de nouveau aux *Amis* de Paris, et continuèrent leurs séances.

La municipalité, elle, en appela à l'Assemblée nationale qui, soumise aux mêmes *Amis*, renvoya l'affaire au Comité des Rapports : « Messieurs du Comité des Rapports, — lit-on dans le procès-verbal de la séance du Conseil général de la commune de Charolles du 21 novembre 1790, — crurent ne devoir pas la faire juger, et prirent le party de la conciliation entre la municipalité et Messieurs de la Société des Garneaux... Le maire a vu avec plaisir depuis ce temps une communication plus fréquente de Messieurs de la Société avec Messieurs les Officiers municipaux ».

Le tour était joué : la loge maçonnique de Charolles était reconnue d'utilité publique, et prenait désormais, malgré toute son impopularité, une influence prédominante !

Le maire n'était plus, du reste, l'avocat Villedey, qui, dégoûté, avait démissionné le 2 juin ; c'était le curé Langeron, triste intrigant qui faisait partie des Garneaux où il paraît avoir joué le même rôle que l'abbé Fauchet au *Cercle social*. Au début de juillet, les Garneaux enregistraient 55 membres : ce n'était là, à coup sûr, qu'une foule d' « invités » et de jobards analogue à celle du Palais Royal.

Une société plus « populaire » essaya bien de se constituer en face des Garneaux triomphants, mais on sut en haut lieu briser son action : « Mon cher docteur, — écrivait au mois d'Août 1790 le clubiste Tremeaud au futur représentant Baudot, alors à Paris, — j'ai hâte de vous apprendre qu'il se forme ici une nouvelle société composée de la plupart des membres de la municipalité, de Chappuis, Fezerat, Villedey... M. Fricaud, notre président, écrit par ce courrier à son frère, député à l'Assemblée Nationale [1] ... de manière à rompre ou dissoudre s'il est possible cette nouvelle société qui contrasterait singulièrement avec la nôtre... C'est M. Bourdon qui est chargé de faire affilier cette société au Club du Palais Royal (!) ;... nous comptons assez sur votre patriotisme et votre zèle pour faire cesser ces projets, s'il est possible : faites surtout appercevoir que leurs prétentions n'ont pas d'autre but que de mettre la discorde

1. L'avocat Claude Fricaud, après avoir siégé à la gauche de la Constituante, deviendra juge au tribunal de Charolles.



dans notre ville *en réunissant à eux la populace sans aucune rétribution et même les mineurs comme surnuméraires* ».

La lettre de l'ouvrier Barras nous a permis d'entrevoir le sort qui attendait ces pauvres diables, encore assez neufs pour chercher un appui au Club maçonnique du Palais Royal.

La loge des Garneaux s'attribua le monopole du patriotisme et « la Révolution à Charolles fut son œuvre [1] ».



Est-il utile de commenter plus longuement les « livres d'architecture » et les correspondances d'Hesdin, de Bergerac et de Charolles ? Il nous semble qu'ils parlent d'eux-mêmes.

Lorsque « les citoyens de Bergerac, composant l'assemblée primaire de la Section de l'Egalité », écrivaient à la Convention le 16 septembre 1795 : « Il nous reste à vous exprimer un sentiment bien précieux pour les âmes sensibles, pour ceux qui ne se laissent dominer que par l'amour de la patrie ; ils ne reconnaissent d'autre ascendant que celui de la vertu »,[2] ils ne faisaient que paraphraser les principes maçonniques ; et nous savons aujourd'hui — beaucoup mieux que les contemporains — en quoi consistaient l' « amour de la patrie » et la « vertu » des habitués de *La Redoute*.

Dix-huit mois après, le 29 mars 1798, la population leur était devenue si hostile que les « agents de Louis XVIII » faisaient « signer aux cultivateurs égarés » de l'arrondissement « un libelle diffamatoire contre les principales autorités du département de la Dordogne » et que le Directoire Exécutif ordonnait « la mise en état de siège » de la commune de Bergerac [3] : ce fait ne prouve-t-il pas que les habitants avaient, comme à Charolles, conscience de s'être laissés dominer par une poignée de factieux ?

En tout cas, si en 1793 le Grand-Orient ne voulut point donner de successeur à Philippe Egalité, — « Je pense, avait déclaré celui-ci, qu'il ne doit y avoir aucun mystère, ni aucune assemblée secrète dans une République », — l'on voit d'ores et déjà quelles assemblées avaient remplacé les « assemblées secrètes » maçonniques ; et l'on peut constater que toutes les publications analogues à celles de MM. Emile Lesueur, Henri Labroue et Henri Robin viennent ren-

1. Conclusion de M. Henri Robin qui doit publier un ouvrage d'ensemble sur la Société populaire de Charolles.

2. *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, T. XXV, p. 776.

3. *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, T. XXIX, p. 220.



forcer la thèse historique que nous formulions naguère en ces termes : « Il n'y a pas lieu de s'étonner du *sommeil* des loges : ce sommeil n'était qu'apparent, puisque les sociétés populaires et les comités révolutionnaires en occupaient le personnel et en faisaient vivre les doctrines ; il était non moins indifférent, puisque le *grand œuvre* était accompli et que la France *régénérée* était comme un immense *atelier* » [1].

GUSTAVE GAUTHEROT.

1. *La Franc-Maçonnerie*, dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, fasc. VII, p. 108.



L'ÉGLISE CATHOLIQUE

le Protestantisme & les Sociétés Secrètes en Chine

Presque tous ceux qui ont écrit au moins quelques lignes sur la Chine : diplomates, missionnaires, explorateurs ou commerçants, se sont toujours plu à la représenter comme le pays par excellence des Sociétés en général et des Sociétés secrètes en particulier. Ils ne se sont point trompés.

Le Chinois, quelle que soit sa situation, ne peut vaquer à ses affaires, s'il ne s'affilie à une des nombreuses associations qui pullulent autour de lui. Il ne tente nullement de se dérober. Il sait que, s'il ne fait partie d'une coterie quelconque : négociant, ses marchandises deviendront vite la proie des voleurs de grands chemins; industriel, il ne pourra écouler ses produits ; artisan, il ne lui sera pas permis d'exercer son métier. Aussi se soumet-il avec d'autant plus d'empressement que la cotisation annuelle obligatoire est, somme toute, minime, et que, grâce à elle, il est assuré d'obtenir une aide et une protection efficaces, dans les mille désagréments qui troublent sa vie sociale, d'autant plus efficaces qu'il aura été plus généreux.

Il y a l'association des lettrés, celles des maîtres d'écoles, des comédiens, des maçons, des menuisiers, des sculpteurs, des coiffeurs, des apprentis, etc., etc., autant de situations, de métiers, d'industries, de spéculations, autant d'associations.

Il y a les associations religieuses des ancêtres, des jeûneurs perpétuels, des dévots de telle ou telle divinité, et comme les poussahs sont légion, on se représente difficilement le nombre des confréries établies en leur honneur.

Il y a encore les associations louches des grands et des petits vo-



leurs ; il y a même celles des mendiants, dont les règlements ne sont ni les moins tyranniques, ni les moins minutieux.

Un certain nombre de ces groupements pourraient être assimilés à nos syndicats européens, avec cette différence qu'ils sont absolus, assujettissants, intolérants et superstitieux. Ils ne souffrent pas de rivaux, et ne permettent à personne d'échapper à leur domination. Le négociant qui négligerait de s'inscrire dans la société dont son commerce relève, aurait sa boutique saccagée et fermée ; l'artisan qui ferait fi de sa corporation n'aurait pas le droit de vendre le produit de son labeur ; et l'un et l'autre se garderont toujours d'intenter une action judiciaire contre des comités dont les violences mêmes seront toujours approuvées par les tribunaux.

Mais ces associations sont éminemment superstitieuses. Leur règlement fait une part très large aux cérémonies cultuelles, obligatoires à certains jours de l'année, et à l'admission d'un récipiendaire. Jamais on ne transige sur ce point. Et cela explique les grosses difficultés rencontrées par le missionnaire au cours de son apostolat, et les obstacles qui arrêtent quantité de Chinois sur le seuil de l'Eglise.

Embrasser le catholicisme, c'est renoncer aux superstitions, conséquemment à l'association familiale chargée d'honorer les ancêtres, et à l'association sociale ou professionnelle à laquelle on appartient ; embrasser le catholicisme, c'est se mettre hors de la société chinoise, parce qu'on se met hors des sociétés particulières.

De tous les convertis, le cultivateur est certainement celui qui se tire d'affaire le plus facilement ; son lopin de terre lui fournissant de quoi vivre, il n'a rien à demander à son voisin ; s'il vit isolé, il vit tout de même ; le fermier n'est pas aussi bien partagé, il lui est souvent difficile d'affermer une propriété, sa qualité d'adorateur du Christ le rend suspect ; mais l'ouvrier et le commerçant sont bien ceux qui rencontrent les plus graves tracasseries. La lutte ne serait pas soutenable, si l'Eglise, appuyée elle-même par les gouvernements étrangers, ne venait au secours de ses protégés.

Tout bien considéré, le Chinois néophyte quitte ses groupements sociaux, entachés de superstitions inévitables, mais il entre dans l'Eglise catholique, qui est aussi un groupement d'action surtout spirituelle, mais contraint par la force des choses à assurer les intérêts matériels compromis de ses fidèles. Tout cela revient à dire qu'en Chine, tout se fait par les sociétés, et que rien ne peut être fait sans elles.

On conçoit aisément que, dans une nation ainsi éprise et ainsi



composée de petites coteries, les Sociétés secrètes aient eu beau jeu.

En fait, elles ont existé depuis les temps les plus reculés. Formées le plus souvent de conspirateurs ou de malfaiteurs vivant aux dépens des honnêtes gens, elles ont parfois encouru les proscriptions et les censures officielles, mais parfois aussi elles ont bénéficié des faveurs princières et mandarinales. Des empereurs se sont servis d'elles pour gouverner, détruire celles qui ne leur plaisaient pas, ou combattre l'influence des Occidentaux envahisseurs — les Boxers de 1900 et leurs exploits sont encore dans toutes les mémoires. Et la récente révolution, qui a chassé du pouvoir la dynastie tartare, a prouvé une fois de plus au monde étonné, que les associations subversives saisissent habilement l'occasion de se substituer au monarque qui a cessé de leur plaire ou qui n'est plus en état de leur résister.

Depuis l'établissement de la république, leur nombre n'a pas diminué, au contraire. Il semblerait même que le nouveau régime leur fût extrêmement favorable. Celles qui périclitaient, réapparaissent ; de nouvelles surgissent on ne sait d'où, ni comment ; les unes se donnent des allures purement politiques ; les autres conservent leurs habitudes plus ou moins occultes et destructives.

Pour les présenter complètement, il faudrait d'abord les connaître toutes, ce qui est impossible, et puis il serait indispensable d'écrire à propos d'elles, non quelques pages, mais des volumes.

Toutes les Sociétés secrètes chinoises ont toujours eu un point commun : leur haine envers l'étranger et sa religion. Si pendant et depuis la révolution, on a généralement protégé les résidents — sauf de très rares exceptions — c'est que les chefs du mouvement ne voulaient pas compromettre une tentative alors incertaine et scabreuse. « Ne touchez pas aux étrangers, répétait chaque proclamation, leur tour viendra. Nous ne pouvons tout faire à la fois. Les Mandchous d'abord ». Aujourd'hui encore la grande majorité des Célestes escompte le jour où le dernier des Occidentaux aura repris la route de son pays. Quelque puérils que soient ces cancans, il est bon qu'ils soient connus, car ils indiquent la tournure d'esprit puisée dans les loges.

Les chefs révolutionnaires ont-ils jamais cru qu'il leur sera possible d'évincer tous les étrangers ? Le supposer serait leur faire injure: ils sont trop intelligents pour cela, ou, s'ils songent à mettre quelqu'un à la porte, ils n'ont sûrement en vue qu'une seule catégorie d'Occidentaux, les missionnaires.

Ceux qui ne sont pas familiarisés avec les choses de Chine, ont peut-être été étonnés que tant de sociétés, aux intérêts si dissem-



blables, aient pu s'entendre et opérer de concert le renversement des Tartares. Ce qui eût été impossible jadis, l'est maintenant, parce que presque tous les dignitaires des Sociétés secrètes chinoises sont affiliés à la Franc-Maçonnerie. Ils sont allés demander à l'Europe, à l'Amérique surtout, un peu de ce savoir qu'on leur vantait tant : ils en ont avant tout obtenu beaucoup de « *lumière* ». Toute cette jeunesse qui a opéré le changement de gouvernement a été introduite dans les loges maçonniques et initiée aux mystères du temple. C'est elle qui a servi et servira désormais d'intermédiaire pour transmettre aux sociétés chinoises le mot d'ordre venu d'ailleurs, de l'étranger tant détesté, des Grands-Orients.

La Franc-Maçonnerie n'a certainement pas l'intention de s'embarrasser des clubs chinois remuants et avilis. A quoi cela lui servirait-il ? Ne lui suffit-il pas d'attirer les chefs à elle. C'est ce qu'elle fait. Avec eux, elle gouverne le reste, forme l'opinion et réalise ses desseins. Ses desseins ! on imagine facilement ce qu'ils sont et ce qu'ils seront, et combien promptement ils seront exécutés, dans une nation où soixante pour cent des habitants, les plus capables et les moins timides, appartiennent à une Société secrète et parfois à plusieurs.

Plus d'un missionnaire semble s'illusionner sur l'avenir. Quelques heureuses paroles, un ou deux événements satisfaisants autorisent leur optimisme. Beaucoup pourtant sont moins rassurés ; je crois qu'ils ont raison. Sans aucun doute, la mentalité chinoise a considérablement évolué depuis plusieurs années, et c'est précisément cette évolution qui inquiète ceux qu'on qualifie de pessimistes.

Plus de dieux, crient partout les jeunes, les sauveurs de la Chine opprimée : plus de dieux, ni dieux nationaux, ni dieux étrangers, cornent chaque jour aux oreilles de leurs élèves les instituteurs, moderne style. Les loges triomphent.

On a mené grand bruit autour de la réception officielle de *Sen Ouen* par la mission catholique de Canton. A cette occasion, le grand révolutionnaire, et protestant, et dignitaire de la Franc-Maçonnerie, a prononcé un discours courtois, dont on a exploité tous les termes. Paroles mielleuses, paroles de politesse, qui n'engagent à rien, qui ne prouvent rien. On serait plutôt en droit de se demander si ce n'est pas de la « poudre aux yeux », puisque, quelques jours plus tard, dans un autre milieu, le même individu reprochait au catholicisme d'avoir causé tous les malheurs de la Chine ; et que le Kouangtony est la province où les catholiques sont le plus mis à l'Index ; plusieurs d'entre eux y occupaient de hautes fonctions, que leur capacité et leur science leur avaient fait attri-



buer; ils viennent d'être remerciés et éloignés par les protestants-maçons, maîtres de la situation.

Parce que le Vice-Président de la jeune République, *Ly yuen hong* a, lui aussi, proféré quelques mots aimables à l'adresse du Souverain Pontife et de la religion dont il est sur la terre la plus haute autorité, on s'est cru autorisé à en tirer des conclusions qui n'étaient certainement pas contenues dans les prémisses. C'était un peu pressé. De bonnes paroles valent mieux que des injures ; c'est agréable à entendre, et, comme disait le Cardinal Bourret, avec sa robuste franchise, en parlant des compliments qu'on lui faisait souvent : « Si ça n'est pas vrai, ça fait tout de même plaisir ».

Mon Dieu ! quel est donc le missionnaire qui n'en a pas entendu, de ces dithyrambes dans lesquels excellent tous les Orientaux. Les anciens empereurs n'ont-ils pas offert des présents de grande valeur à Rome, cela les a-t-il empêchés de déchaîner des persécutions ? Je n'ai nullement le droit de suspecter la loyauté de qui que ce soit, pas même celle du vice-président de la République Chinoise ; mais en admettant qu'il a pensé sincèrement ce qu'il a dit, ses paroles expriment ses sentiments personnels, et pas autre chose. *Yuen Che Kai* lui-même ne proteste-t-il pas, avec une égale ardeur, et de son entier dévouement à l'Eglise, et contre l'abandon du culte de Confucius.

Rien de changé ! objecteront sûrement ceux qui sont au courant des dernières nouvelles. Mais le gouvernement ne vient-il pas de réclamer — fait inouï ! — des prières publiques pour attirer les bénédictions du Dieu des chrétiens sur l'élection présidentielle, sur la rentrée des Chambres, sur les travaux parlementaires ? Parfaitement. Mais, de grâce, ne confondons pas autour avec alentour. Le geste émane des protestants, qui ont plusieurs adeptes dans le ministère, et les prières ont été demandées aux églises *chrétiennes*. Eglise chrétienne n'a jamais eu en Chine le sens d'Eglise Catholique.

Les protestants sont à l'assaut du pouvoir, impossible de le nier, ils ont la prétention de s'y installer solidement et s'assurent le concours de leurs frères maçons. A mesure que les difficultés politiques s'aplaniront, la position du catholicisme deviendra de plus en plus délicate, si ceux qui sont chargés d'en sauvegarder les intérêts ne prennent bien vite des mesures préventives et sérieuses.

Quoi qu'on en ait dit autrefois, et quoique certains puissent encore en penser aujourd'hui, les protestants ont joliment bien manœuvré pendant les cinq ou six derniers lustres. Ils ont eu, à la vérité, des sommes fabuleuses à leur disposition, mais ils les ont excellemment employées. Ils ont cherché à attirer la classe diri-



geante et ils y ont réussi. Hommes du monde, menant grand train, tenant salon, ils en ont imposé à des peuples qui s'attachent à ce qui brille.

Leurs écoles, somptueusement construites, parfaitement bien aménagées, et nanties d'un personnel capable et nombreux, leur ont permis de mettre la main sur l'élite de la jeunesse, de cette jeunesse qui vient de prendre la direction des affaires chinoises. Ils la conduisent où ils veulent, et ils savent très bien où ils la conduisent par le moyen de leur « association de la jeunesse chrétienne », qui a des ramifications jusque dans les provinces les plus reculées.

N'annonçait-on pas dernièrement que la secte canadienne, une des plus influentes ici, avait formé le gigantesque projet d'occuper toutes les sous-préfectures ? Chaque ville serait pourvue de quatre pasteurs : un pour le service paroissial; un pour la direction et la surveillance des écoles ; un pour la propagande scientifique ; et un uniquement pour la réception des visiteurs de tout acabit, dans des locaux luxueusement aménagés comprenant : salons, bibliothèque, salles de jeux et de conférences, meublés d'après le dernier confort, afin de captiver les sens pour mieux gagner les cœurs. Ils y arriveront.

Si l'on s'en tient à la sincérité des convertis, à la solidité de leur foi, je crois que l'Eglise catholique l'emporte sur sa rivale. Nos 1.500.000 fidèles sont sérieux et excellents observateurs des commandements de Dieu et de l'Eglise ; malheureusement, ils n'appartiennent, à de rares exceptions près, qu'à la classe la plus infime de la population. Ce qui permet aux protestants de proclamer partout que le catholicisme est la religion des cultivateurs et des gens de peine. Sans aucun doute, l'Eglise Romaine ne méprise personne. A ses yeux, l'âme du mendiant a autant de valeur que celle d'un roi; pour racheter l'une et l'autre, il a fallu tout le sang du Fils de Dieu. Mais on s'adonne plus volontiers à la conversion du prolétaire chinois, parce qu'elle est moins laborieuse et moins décourageante que celle du lettré.

L'Evangile assure qu'il serait plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de sauver son âme. Il veut nous donner une idée des grosses difficultés que rencontre la classe aisée dans l'accomplissement de son devoir, mais certainement pas une indication autorisant à la laisser de côté.

Je ne voudrais pas insinuer que nos missionnaires n'ont pas voulu évangéliser la bourgeoisie chinoise. Rien ne serait plus injuste. Ils n'ont pas pu.

D'abord, parce que, jusqu'à ces dernières années, une persécution



constante les empêchait de s'exposer au grand jour et d'attirer des attentions promptes à s'alarmer. Ensuite, parce que leur maigre budget ne leur permettait pas de fréquenter les riches, dont l'opulence contrastait trop avec la pauvreté des ouvriers apostoliques.

De nombreuses écoles auraient permis aux missionnaires de prendre contact avec un public moins obscur ; malheureusement le Chinois ne prisait guère, jadis, les sciences européennes, et depuis qu'il en a reconnu l'utilité et le besoin, les vicariats apostoliques n'ont pas eu les ressources nécessaires pour établir des écoles coûteuses.

Les œuvres scolaires, vraiment dignes de ce nom, sont rares dans les missions de Chine. Elles comprennent seulement une Université fondée par les Pères Jésuites à Shanghai, elle est justement renommée ; et deux écoles secondaires très florissantes, une à Canton, l'autre à Pékin. C'est à peu près tout. C'est peu, c'est trop peu pour une nation d'un million et demi de chrétiens dirigés par quarante-huit évêques.

On commence à comprendre presque partout qu'il faut à tout prix former des champions pour les luttes futures. C'est pour y arriver que les Pères Lazaristes ont imaginé et multiplié dans le Nord de la jeune république des salles de conférences, qui rendront de précieux services. Ils y ont aussi créé l' « *Association de l'Action Catholique Chinoise* » ; elle n'est pas assez répandue. Pourtant, elle arrive à son heure ; puisse-t-elle devenir le contre-poids de la « *Young men Christian Association* ». La mission de Tchongking au Se-Tchouan a fondé de son côté un journal, « *La Vérité* », qui a un nombre respectable d'abonnés. Voilà en quelques lignes les seules œuvres militantes de la Chine catholique. Inutile de faire remarquer combien elles sont insuffisantes.

Donc, chez les protestants et leurs alliés les Francs-Maçons : disponibilités budgétaires considérables ; mise en œuvre de toutes les ressources possibles ; accaparement de la jeunesse studieuse ; assaut des emplois publics, et tendance bien marquée à en interdire l'accès aux catholiques. Chez ces derniers, au contraire : pénurie d'argent ; bonne volonté, mais impossibilité, faute de fonds, de la produire, autant qu'on le voudrait, en énergie plus utile ; pas assez d'écoles ; manque de façade et un peu de défiance de soi-même.

Oui, oui, la phalange catholique chinoise est demeurée jusqu'à présent un peu trop retirée dans sa tour d'acier : on l'y a confinée ; on l'y tient enfermée à l'abri des coups et des blessures que ses ennemis, le monde et l'enfer, pourraient lui faire. Cette situation présente des avantages spirituels indiscutables ; ceux que l'on trouve dans les monastères et les couvents ; excellents lorsqu'on a



renoncé aux soucis d'ici-bas ; à coup sûr, elle ne prépare pas assez au combat ceux qui doivent demeurer en contact journalier avec le commun des mortels. Toutefois, elle pourrait durer sans grands dommages pour les personnes — je n'ai pas dit pour la religion — si l'Eglise était certaine de défendre, comme par le passé, les intérêts matériels et politiques de ses fidèles. Le pourra-t-elle longtemps encore ? Le croire exposerait à de terribles mécomptes.

A voir la marche des événements, on peut tenir pour indubitable que l'Eglise de Chine devra se suffire à elle-même dans un temps peut-être plus rapproché qu'on ne se l'imagine généralement. Je la crois capable de supporter les épreuves qu'elle devra subir, parce que sa foi est robuste ; mais elle ne paraît pas être en état d'opérer des sorties ou d'accepter des engagements même défensifs en plaine, et il est à craindre que ses adversaires, l'environnant de toutes parts, ne lui assignent des limites trop étroites, qui ne la feront pas mourir assurément, mais qui gêneront sa diffusion et son influence.

Regarder une situation bien en face, ne pas trop s'appuyer sur le fragile roseau des promesses officielles et *opportunes*, examiner attentivement ce qui se passe autour de soi, prévoir les difficultés que l'on devra vaincre, n'est pas, que je sache, du pessimisme, c'est de la prudence. Malgré toute leur science, leur perspicacité, leurs recherches, leurs précautions, les meilleurs architectes, les plus adroits ingénieurs, les plus habiles généraux ne sont-ils pas souvent déroutés ou vaincus par l'imprévu ?

Pour n'être plus sanglante, l'épreuve de l'Eglise de Chine n'en sera pas moins rude. De nouveaux adversaires entrent en ligne de bataille. Jadis le paganisme seul s'opposait à son extension, il le faisait brutalement et stupidement. Demain, le protestantisme et la Franc-Maçonnerie, plus adroits et plus sournois, maniant habilement l'arme moderne qu'est le parlementarisme, entraveront avec plus de succès l'action catholique.

Cela ne doit pas décourager le missionnaire. La partie n'est pas perdue, mais elle sera longue et compliquée.

GEORGES SONNE.



La Comédie du Capitole

Nous annoncions, dans notre numéro du 20 juin, que, sur les instances éplorées des différents groupes du bloc capitolin, pauvres brebis qui allaient se trouver sans pasteur, le F.·. Ernesto Nathan, syndic de Rome, avait « consenti » à se « sacrifier » encore une fois au bien public en restant en charge. *È finita la commedia*, de la façon qu'on pouvait prévoir, aux applaudissements de la claque et au milieu des sourires de l'unanimité du public impartial. A vrai dire pourtant, la manœuvre a été un peu trop courte... et trop cousue de fil blanc pour mériter le nom de comédie. Ç'a été plutôt le dernier acte de la longue farce qui se joue depuis six ans environ au Capitole, et qui aura, sans doute, son épilogue l'an prochain, lors des nouvelles élections. Le moment est donc venu, ce nous semble, de retracer brièvement les principales scènes de cette œuvre d'art dramatique, qu'un journal caricaturiste de Rome, *Il Travaso delle idee*, résumait ainsi d'un seul mot, il y a deux mois. Il représentait le F.·. Nathan en colloque avec le prince-héritier de Roumanie, qui venait d'être l'hôte du roi d'Italie.

« J'ai vu, en quelques jours, beaucoup de choses magnifiques », lui disait le jeune voyageur.

« Sans doute », répliquait Nathan ; « mais, si Votre Altesse veut *en voir de belles*, c'est au Capitole qu'elle doit aller ».

Voyons donc un peu, dans le détail, quelques-unes — pas toutes, c'est impossible : *elles sont trop* — des belles choses accomplies par le « bloc » et son grand capitaine : Milord Block, ainsi que l'appelait une revue représentée, il y a deux ans, au théâtre Costanzi, *la Turlupineide*.

Lorsqu'en 1902, la liste de l'alliance catholico-modérée passa tout entière aux élections communales, et que ses chefs prirent



en mains le pouvoir, du palais Giustiniani partit un cri d'épouvante. Les Romains étaient donc incorrigibles, et la secte — qui croyait avoir pris définitivement possession de la Ville éternelle le jour où elle avait érigé triomphalement sur le Campo di Fiori la statue de Giordano-Bruno, œuvre de son grand-maître actuel Ettore Ferrari, le même qui, jusqu'au 20 septembre 1870, servait pieusement la messe chez les Frères des Ecoles chrétiennes de la Via S. Giovanni in Laterano — s'était lourdement trompée. Elle jura de prendre une revanche éclatante de cette défaite. On ne perdit pas de temps. Une campagne en règle fut organisée contre la nouvelle majorité, et, à la faveur des circonstances, elle fut couronnée d'un plein succès. Malgré, en effet, l'honnêteté et la capacité des nouveaux édiles, qui, grâce à la *loi pour Rome*, arrachée par eux au Parlement, laissèrent les finances communales dans un état florissant, ils eurent contre eux l'augmentation du prix de la vie, et surtout des loyers, qui commença à se manifester à Rome, comme partout ailleurs, durant leur administration et dont leurs adversaires les accusèrent d'être la cause. Ceux-ci descendirent dans la lice aux élections de 1897, et formèrent, sous le nom de *blocco-bloc*, emprunté à la terminologie du F.·. Combes, une liste panachée des nuances les plus variées, constitutionnels, radicaux, républicains, socialistes, unis par un seul lien, l'anticléricalisme, et dont le programme mirifique promettait aux électeurs ni plus ni moins que le Paradis terrestre : les loyers, en particulier, devaient subir une baisse énorme, grâce à la construction de nombreuses maisons populaires. Le bon Démos, toujours le même, donna dans le panneau, et la liste blocarde passa tout entière.

Naturellement, une fois élus, les bons apôtres — dont quatre seulement étaient nés à Rome, mais en revanche beaucoup étaient israélites, et presque tous FF.·., s'empressèrent d'oublier leurs engagements, ce qui leur fut d'autant plus aisé que l'absence complète d'opposition les laissait sans contrôle. Pour bien marquer le caractère de leur victoire, ils élurent pour syndic le F.·. Nathan, ancien grand-maître du Grand-Orient d'Italie, dignité dont il avait dû se démettre pour avoir essayé de sauver le F.·. Tullio Murri, coupable de l'assassinat de son beau-frère, mais qui était demeuré grand-maître honoraire et est certainement l'un des cinq ou six grands dirigeants de la maçonnerie internationale. Cette élection parut à juste titre un défi lancé non seulement au Vatican, mais à la maison de Savoie, dont Nathan



s'était montré jusqu'à l'année précédente l'irréductible adversaire ; il avait déclaré ne se rallier à elle que provisoirement et même à tous les vrais Italiens, car le nouveau syndic, qui est notoirement fils naturel du F.·. Mazzini, le grand agitateur génois, et de Mlle Sara Nathan, une israélite anglaise, a été élevé dans la religion et la nationalité de sa mère, et n'a obtenu qu'assez récemment la naturalisation italienne. Aussi autoritaire que mal préparé à ses nouvelles fonctions par celles qu'il avait exercées jusqu'alors, il n'eut qu'un souci : maintenir à tout prix l'union dans la majorité hétérogène qui l'avait porté au pouvoir, et faire de l'anticléricalisme. C'est pour appliquer ce second article de son programme qu'on l'a vu, par exemple, supprimer l'instruction religieuse dans les écoles communales et refuser de faire droit à une pétition revêtue de la signature de plusieurs milliers de pères de famille qui lui demandaient, conformément au règlement ministériel Rava, de la laisser donner à leurs enfants dans un local municipal, en dehors des heures de classe. On l'a vu attribuer aux jeunes filles israélites, aussi bien qu'aux catholiques, les dots, de la Congrégation de charité, constituées pour celles-ci seules par des legs privés ; remplir d'israélites et de FF.·. tous les bureaux et tous les emplois dépendants de la municipalité ; faire de l'exposition de 1911, dont le but était, tout d'abord, de fêter le cinquantième anniversaire de la fondation du royaume d'Italie, une commémoration de la proclamation de Rome capitale, d'où l'abstention des catholiques et l'échec piteux et le déficit de l'exposition; enfin, le 20 septembre de cette même année, prononcer à la Porta Pia un grand discours dirigé contre la Papauté et où il s'est ridiculement posé en antipape, manifestation aussi maladroite que déplacée, car elle était une violation évidente de la loi des Garanties et lui attira non seulement une très digne protestation du Saint-Père, mais encore des observations de son compagnon de race et de loge, le F.·. Luzzatti, alors président du Conseil. Quant au premier article de son programme, le maintien de l'unité du « bloc », M. Nathan a réussi à le remplir, en équilibriste consommé, par un moyen très simple : le *far niente*, nous prenons ce mot dans le sens primitif, c'est-à-dire : ne rien faire, du moins, faire le moins possible. C'est ainsi que le « bloc » a jeté, purement et simplement au panier, le problème des loyers, lesquels ont continué à croître vertigineusement, en particulier dans les maisons qui ont l'honneur d'avoir pour propriétaire le millionnaire Nathan. Un plan « régulateur » des futures constructions a été dressé, il est vrai, à grands frais, mais il dort dans les cartons ; c'est à peine si quelques maisons populaires



ont été construites, non par la municipalité mais par l'*Instituto per le case popolari*, société privée qui est simplement subventionnée par elle, et ces constructions sont loin de représenter l'équivalent des démolitions opérées sous la nouvelle administration. La municipalité a détruit, par exemple, au nom de l'hygiène, un certain nombre de baraques que des malheureux avaient élevées à l'aide de débris, et les a remplacées, à la porte Metronia, par d'autres baraques qu'elle a louées à des prix exorbitants et qui laissent tant à désirer au point de vue hygiénique, que les locataires sont venus protester bruyamment, à diverses reprises, en plein Conseil communal. Quant au problème de la cherté des vivres, la municipalité s'est bornée à fonder, sous l'appellation d'*Annona*, une agence pour la vente du pain, dont l'action est si déplorable qu'un conseiller municipal traduit devant les tribunaux par cette entreprise pour l'avoir accusée de falsifier ses produits, vient d'être acquitté. Et c'est là à peu près tout le bilan de l'activité du bloc pendant huit années. A part, en effet, un tarif exagéré des voitures de place, qui n'a eu d'autre résultat que de les rendre inaccessibles à la petite bourgeoisie, laquelle s'en servait couramment avant le proconsulat de Nathan, en ruinant, du même coup, les cochers, et l'installation d'une usine électrique, qui a coûté des sommes folles et ne sert qu'à deux lignes de tramways, tous les autres projets nathanesques ont été arrêtés à temps par le Conseil supérieur des beaux-arts, qui les a jugés, avec raison, inspirés par une esthétique de Vandales, comme la démolition des murs d'Aurélien, et la conjonction des trois palais du Capitole, laquelle aurait gâté l'un des chefs-d'œuvre de Michel-Ange[1]. Ou bien ces projets sont demeurés lettre morte, simple poudre jetée aux yeux des électeurs, comme les projets relatifs au chemin de fer de Rome à Ostie, à l'installation de lignes d'autobus (il n'y en a pas encore à Rome!) de chemins de fer souterrain et de poste pneumatique), à la suppression des agences près le Mont-de-Piété qui ne sont que des centres d'usure éhontée, à la réorganisation des hôpitaux, où le F.˙. Ballori, commandeur suprême du Grand-Orient [2], a réussi seulement à provoquer une effervescence permanente des infirmiers et infirmières ; enfin à un projet d'emprunt rendu néces-

1. La préfecture de Rome a aussi annulé une délibération du Conseil communal qui, contrairement à la loi, allouait une indemnité aux assesseurs adjoints.

2. Ce médecin politicien, qui est assesseur communal, est flanqué, au Grand-Orient, de deux assesseurs, qui sont, en même temps, comme lui, assesseurs communaux.



saire par le gaspillage des fonds publics. Le syndic a prononcé, il est vrai, de son accent exotique, force discours aussi pompeux que vides de sens, et pour rassurer les autorités gouvernementales, a envoyé à celles-ci et à divers souverains étrangers nombre de télégrammes d'un loyalisme monarchique trop exagéré pour être sincère [1] ; tandis que, pour ne pas se brouiller avec sa queue, il mettait en berne le glorieux drapeau de Rome au moment d'une grève générale et observait une attitude équivoque lors des manifestations en faveur de la guerre de Tripoli.

Tout a une fin en ce monde, même la complaisance de l'ineffable Démos. En dépit des panégyriques de l'organe du « bloc », le *Messaggero*, et de l'organe du Grand-Orient, *La Vita*, le bon public s'est aperçu qu'il était joué, et le mécontentement est devenu général. Aussi les deux renouvellements par tiers du conseil et les dernières élections partielles ont-ils été, malgré l'absence de toute liste d'opposition, de sérieux avertissements pour la liste blocarde, qui n'a réuni qu'à peine un quart des voix des inscrits : il est devenu évident que les élections de l'an prochain renverront décidément les blocards à leurs chères études. Chacun a cherché alors, comme on dit vulgairement, à « se défiler », c'est-à-dire non pas précisément à sortir du « bloc » — car quel espoir pourraient conserver, en dehors de cette alliance, des groupes qui ne représentent, pris à part, qu'une infime minorité de la population ? — mais à y demeurer tout en échappant à la responsabilité de la future débâcle. Sur l'injonction du groupe républicain, deux assesseurs de ce parti ont donné leur démission en 1911, et, en 1912, les socialistes marxistes ont donné leur démission de conseillers communaux, mais ont réussi à se faire réélire aux élections partielles et continuent à voter avec le « bloc ». Enfin ç'a été le tour de Nathan. S'il y avait un responsable du marasme municipal devant l'opinion publique et devant le Grand-Orient, c'était aisément cet autocrate qui n'a cessé, durant huit ans, de régenter les conseillers, le knout à la main, comme autant de petits écoliers. Il n'y avait pour lui qu'un moyen d'échapper à cette responsabilité : donner, lui aussi, sa démission de syndic, après l'avoir fait pressentir longtemps à l'avance, de manière à créer une atmosphère défavorable à l'acceptation de cet acte, et se faire ainsi prier de la retirer, de manière à obtenir

1. L'un d'eux est resté célèbre : c'est le télégramme qu'il envoya au roi de Suède à l'occasion de son avènement au trône, et qu'il lui adressa à Christiania! On ne dira plus que ce sont les Français qu'on reconnait à l'ignorance de la géographie !

un *satisfecit* complet pour toute son action passée et future. Ainsi fut fait. Dès le début de cette année, de prétendues indiscrétions annonçaient la retraite probable de ce grand citoyen, et la presse blocarde en profitait pour déplorer bien haut cette décision et pour exprimer l'espoir qu'il y renoncerait. Enfin, le 10 mai, quand il estima le terrain suffisamment préparé, il adressa à son ami, le Commandeur F.·. Vanini, leader de la majorité la lettre suivante :

Cher Ami,

Maintenant que le budget est approuvé, je te prie de convoquer le plus tôt possible la majorité pour une communication importante.

Tant que les circonstances de la politique extérieure ont provoqué, par leur incertitude, une certaine inquiétude et tenu les esprits en suspens, je suis demeuré à mon poste, afin de ne pas mettre de petites questions partielles d'administration municipale au-dessus de grosses questions générales ; aujourd'hui que l'horizon est plus serein, je puis réaliser un dessein conçu depuis longtemps, celui de me retirer de la charge à laquelle m'a appelé la confiance du Conseil. Voilà près de dix ans que je travaille consciencieusement, aujourd'hui je suis fatigué ; d'une part, j'ai besoin de repos et, de l'autre, il me faut regarder d'un peu plus près mes intérêts particuliers que j'ai négligés et laissé péricliter durant cette longue période de temps.

« Le moment est donc venu, non pas d'ouvrir une crise, mais de transférer à un autre mes pouvoirs, afin que l'administration reste sans secousses entre les mains de notre bloc, jusqu'au jour où les électeurs auront l'occasion de lui confirmer son investiture.

« Convoque la majorité, pour qu'elle pourvoie en ce sens et donne à l'Administration la force d'une nouvelle, plus jeune et plus féconde énergie. Fermement attaché à la direction imprimée jusqu'ici à notre œuvre, je m'efforcerai, en qualité de simple conseiller, d'accomplir mon devoir, comme j'ai cherché à le faire en ma qualité de premier magistrat de la Ville.

Rome, 10 mai 1913.

Ton très affectionné

E. NATHAN.

Cette lettre nous paraît assez claire, quoique écrite en un italien déplorable, pour se passer de commentaire. Le « cher ami » s'empressa d'obtempérer au « désir syndical », et de convoquer la majorité ; tout naturellement, les différents groupes déclarèrent sans rire, et même avec des larmes dans la voix, ne pouvoir accepter la décision qui venait de leur être pressentie, et chargèrent le F.·. Vanini de faire part à son ami des instances pressan-



tes et unanimes qui le suppliaient de revenir sur sa décision. La réponse attendue ne tarda pas trop. Le 23 mai, le F∴ Nathan adressait au F∴ Vanini la seconde lettre suivante :

Mon cher Vanini,

Ne pas être ému et reconnaissant en présence des marques d'affectueuse confiance que j'ai reçues de la part de mes collègues de la Junte et de la majorité serait le fait d'une insensibilité en contradiction avec mon caractère. Que mon premier mot soit donc la vive expression de ma gratitude envers vous tous qui m'avez voulu à la tête de l'Administration et qui avez voulu, d'une manière aussi flatteuse qu'inexorable, m'y maintenir.

Dans la lutte quotidienne objective pour les fins communes, mon action modeste s'est constamment inspirée des accents de ma conscience ; le dessein de me retirer dérive de la même source.

Après avoir servi fidèlement durant environ dix ans, je demande à être « affranchi », pour des raisons physiques et économiques, afin de pouvoir, d'une part retremper mes forces affaiblies, et, de l'autre, les tourner à l'avantage d'une communauté plus restreinte, celle de ma famille.

Mais voilà qu'au nom d'une collectivité plus grande, en reconnaissant, d'ailleurs, la justesse de mes intentions, vous intervenez en raison de votre appréciation de la situation ; vous me refusez mon congé. Dans les circonstances actuelles, vous craignez, qu'au milieu des bancs de sable et des courants, notre barque ne puisse arriver à *Ripa Grande* [1], au nom du péril commun, vous m'imposez de rester en activité de service. « Sacrifiez-vous, s'il le faut » me dites-vous ; l'intérêt général le demande. Vous qui croyez au devoir, vous ne pouvez le faire passer après nos difficultés ».

Est-ce donc le gouffre de Curtius, puisqu'aussi bien, il s'agit d'histoire romaine ? Non, mon cher ami, Curtius était jeune et allait à cheval ; moi, je suis vieux, et je vais à pied, quand je puis m'émanciper de l'automobile syndicale. Je ne vois, ni ne prévois de gouffres qui puissent engloutir le bloc, lequel a surgi, a vécu et prospéré dans la Capitale, grâce et pour une noble idée de solidarité civique.

Seulement un homme d'une température moyenne vous paraît encore nécessaire pour éloigner l'éventualité tant d'un échauffement excessif, que d'un refroidissement excessif, de manière à éviter des lézardes et peut-être le détachement de quelque pierre de l'édifice. Est-ce là votre diagnostic et votre thérapeutique ?

Si telle est l'opinion de la majorité, je me sépare d'elle sur ce point. Si le bloc subsiste, s'il oppose une résistance victorieuse, s'il surmonte tous les obstacles, c'est par la force intrinsèque de sa masse, et non grâce à toi, bien cher ami, revêtu du pouvoir de chef de la majorité, ni grâce à moi, revêtu du pouvoir de chef de l'Administration. Il ne manque pas dans notre bataillon d'officiers capables de nous remplacer, quand nous rentrons dans

1. Le port de Rome.



le rang ; c'est le milieu qui crée et façonne les hommes, et non pas les hommes, le milieu ; tel est, du moins, mon avis.

Ceci posé, et après avoir affirmé ma conviction bien établie, je suis le dernier de mes compagnons à oser prétendre à l'infaillibilité. Vous me dites : « Selon l'avis unanime, votre devoir est de rester ». Tout en me déclarant persuadé que l'unanimité moins une voix est dans l'erreur, je cède, prêt à faire passer mes intérêts après l'intérêt commun. Vous m'ordonnez de rester, je resterai ; à une condition seule, toutefois : c'est que je n'encourrai aucune responsabilité du fait de cette décision.

Je n'ajoute rien, et je termine en répétant ce que je disais au début de cette lettre : Rien ne pourra effacer de mon âme le sentiment de reconnaissante affection que j'éprouve envers vous tous, à la suite de la manifestation dont j'ai été l'objet.

Ton très affectionné.

E. NATHAN.

Quoique cette seconde épître élégiaco-idyllique soit du galimatias double, il nous semble cependant que deux points en ressortent nettement :

1° Le F∴ Nathan est un homme, un « surhomme » plutôt, qui, à l'instar de Socrate et de Kant, n'écoute et n'a jamais écouté qu'une voix : celle du devoir et de la conscience.

2° C'est pour obéir à cette voix seule, qu'il consent à retirer sa démission et, en l'y contraignant, ses compagnons, nous allions dire ses compères, l'exonèrent expressément de toute responsabilité. Vogue donc la galère vers *Ripa Grande* : si elle échoue, on ne pourra pas s'en prendre à lui.

Le pauvre homme !

PISANELLO.



LES PIONNIERS[1]

Les lecteurs de la *Bonifatius-Korrespondenz* savent que la Franc-Maçonnerie Hongroise a fondé, sous le titre de Uttörö-Tarsazag (*le Pionnier*), une société qui allait de ville en ville et organisait partout des conférences hostiles à l'Eglise catholique. Fenyès Samu, un avocat juif, en était l'apôtre, qui, avec un fanatisme d'Oriental et l'effronterie d'un juif de carrefour, suscitait dans tout le pays des scandales à faire dresser les cheveux. Ses conférences eurent d'abord un nombreux auditoire, composé principalement de juifs et de protestants. Dans plusieurs villes éclata une véritable guerre confessionnelle. Avec l'appui de la Social-democratie, Fenyès, l'apôtre de la Libre-Pensée, porta jusque dans le peuple ses blasphèmes contre Dieu. Il fonda même un journal hebdomadaire *athée et anticlérical* qui fut envoyé gratuitement à toutes les Unions ouvrières et aux casinos, par les Francs-Maçons. Dans les villes de *Szembately, de Stuhlweissenburg,* de *Pétrozsény* et de *Budapest,* on en vint à de violents combats. Les organisateurs catholiques agirent en corps dans les les réunions de propagande des Francs-Maçons, envoyèrent des orateurs en sens opposé, réfutèrent énergiquement toutes les calomnies et faussetés. Dans tout le pays, le peuple catholique fut éclairé par les Unions populaires sur l'Agitation du *Pionnier*. L'Evêque Ottokar Prohaszka, Mgr le Dr Joseph Vass, les P.P. Jésuites Bus et Bangha et les orateurs ambulants de l'Union populaire furent invités partout à organiser des réunions adverses.

Ces démonstrations catholiques eurent un succès colossal. Les *Pionniers* eurent le sort qu'ils méritaient : ils furent chassés par

1. Article sur la *Franc-Maçonnerie en Hongrie*, par Carl Huszar, membr du Parlement Hongrois. (*Bonifatius-Blätter*, Prague ; no du 15 mai 1913 p. 186.



des éclats de rire. Ce fiasco inattendu de la Libre-Pensée rendit positivement enragés les orateurs monistes payés. Le Dr Fenyès, Oscar Faber, et le Dr Heinrich Vámos organisèrent dès lors des *scandales anticléricaux*. Par là même ils perdirent la faveur de ceux qui les payaient. Dans beaucoup de villes, on vit les juifs croyants s'indigner contre la grossièreté et la corruption du mouvement libre-penseur. La Loge *Ebredés*, de Szombately, interdit même aux Pionniers d'y exercer leur agitation. A Stuhlweissenburg, les conférences injurieuses du Dr Fenyès ne purent avoir lieu, parce que le prédicateur moniste dut décamper en toute hâte devant les 1.400 à 2.000 hommes catholiques qui s'étaient levés. Dans d'autres régions, les réunions des *Pionniers* furent simplement interdites par les autorités. En effet, la fréquence des désordres avait attiré l'attention du gouvernement sur ce fait que cette *Société nationale* n'avait pas de statuts légaux.

Il est vrai que la Société Uttörö avait été fondée comme Union dans la salle des fêtes de la Société des Sciences économiques, le 21 novembre 1911. On avait élu comme président l'ex-secrétaire d'Etat du cabinet Fejérvary, le Dr Ladislaus Kaffka, mais il avait donné sa démission. Le second président fut le député Aladar Székely, fils de l'ex-ministre de la Justice. Tous les autres membres du bureau étaient Francs-Maçons, et la plupart étaient Vénérables de Loges. La Société des *Pionniers* était organisée de telle sorte que toutes les Loges radicales étaient représentées dans sa direction par leurs membres les plus agressifs. Elle était donc l'instrument employé, dans le monde profane, par la Loge pour combattre la foi chrétienne, les mœurs chrétiennes, l'Eglise catholique, et préparer le peuple à accueillir la sécularisation. Les *Pionniers* présentèrent leurs statuts au ministre de l'Intérieur; mais, en vrais francs-maçons, ils s'étaient bornés à indiquer, dans l'article 2, comme but de l'organisation : « de donner une instruction scientifique (???) aux hommes et aux femmes, à la sortie de l'école », ce qui devait se faire au moyen de conférences et de cours dans les différentes localités du pays.

C'était ainsi que ces hardis combattants de première ligne, les fondateurs de la nouvelle *Eglise de l'humanité* (tel était le nom qu'ils s'étaient donné à eux-mêmes), comptaient cacher leurs tendances. Heureusement, cette fois, la loi maçonnique du silence ne leur servit à rien. Le gouvernement fut mis au fait et se convainquit que les manœuvres des *Pionniers* étaient dangereuses pour l'Etat ; la presse catholique mit dans son vrai jour le travail de



taupes des Libres-Penseurs, si bien que l'on dut, *volens nolens*, refuser l'approbation des statuts. Cette mesure fut prise par le ministre de l'intérieur hongrois en ces termes : « Je dois ren-
« voyer les statuts présentés ; je ne puis les approuver, parce que
« les fondateurs n'offrent aucune garantie assurant que l'Ecole
« libre et les cours de la Société « *le Pionnier* » devront propager
« des vérités scientifiques objectives ».

Ce fut un rude coup de poing en pleine figure que reçurent ces modernes démagogues, qui, jusqu'alors, se promenaient sous la toge du savant, et qui étaient ainsi démasqués par le gouvernement royal. Cela leur imprimait sur le front le sceau de l'ignorance. L'opinion publique tout entière est satisfaite de la décision du gouvernement ; même les feuilles de l'opposition font l'éloge du courageux secrétaire d'Etat Iakabffy, auquel on doit cette décision. Quelques feuilles seulement, comme l'organe des Francs-Maçons, le *Vilag*, la Social-democrate *Nepszava* se lamentent. Naturellement, le journal de Bourse, le *Pester Lloyd*, qui est de temps à autre le porte-parole du président des ministres, Dr Lukacs, fait aussi bande à part. Cela se conçoit aisément quand on se rappelle que cette feuille juive, à demi officielle, a pour rédacteur Joseph Veszi, qui est le chef de la presse du régime Fejervary et le conseiller le plus intime du président actuel du Conseil des ministres, Lukacs. Veszi est en même temps le premier champion de la Libre-Pensée en Hongrie, et il a joué un rôle influent au Congrès parisien de la Libre-Pensée. Mais, ce qui démontre l'influence de la Loge et la conscience qu'elle a de sa force, c'est le fait que le rédacteur d'un journal gouvernemental de premier rang se soit cru permis d'interpeller de la manière la plus grossière le ministre qui le fait vivre, et qu'il l'ait fait uniquement parce que celui-ci entrave l'agitation des *Pionniers*. C'est une leçon que nous devons retenir, nous, catholiques. Les *Pionniers* n'ont désormais plus de société, mais les têtes chaudes continuent à vivre, et ces gens tenteront de s'étendre sous une autre forme. Aussi, nous, catholiques, nous ne croyons pas en avoir fini avec cette Société. Nous ne savons que trop combien les idées, même les pires, ne se laissent pas étouffer par la puissance policière. Nous qui luttons pour la vérité, pour l'idée universelle, pour la possession de l'âme, nous catholiques hongrois, nous devons combattre aussi avec les moyens techniques les plus modernes. Nous ne pouvons vaincre les *Pionniers* qu'à la condition d'éclairer le peuple, et les catholiques hongrois ne failliront point à cette tâche.



LE

CRIME RITUEL CHEZ LES JUIFS

" L'ODIEUSE & STUPIDE LÉGENDE "

II

Je croyais en avoir fini avec ce préambule, et voilà que des incidents actuels nous montrent quels obstacles oppose la puissance juive à la manifestation de la vérité sur le meurtre rituel.

On sait que le Juif Beliss, de Kiew, est depuis deux ans prévenu du meurtre, accompli suivant les rites, du petit chrétien Ioutchinski.

Un érudit russe, de passage à Paris, a bien voulu me donner quelques détails caractéristiques sur cette affaire.

Quand la mère du petit Ioutchinski n'eut plus de doute sur la disparition de son enfant, sa première pensée fut de publier une annonce dans les journaux ; mais elle eut la fâcheuse inspiration de s'adresser à un journal juif.

Le scribe juif auquel elle s'adressa était-il mieux renseigné qu'elle sur l'objet de sa démarche ? En raison des approches de la Pâque, eut-il l'intuition de ce qui s'était passé ? Toujours est-il qu'il trouva tout naturel de dénoncer la mère à la police comme ayant supprimé son enfant !



Il faut bien croire que le fonctionnaire russe n'est pas aussi farouchement antisémite qu'on nous le présente, car, non seulement la dénonciation fut accueillie, mais la mère fut arrêtée et emprisonnée pendant quinze jours, ce qui permit aux Hébreux de prendre des dispositions et de brouiller les pistes.

Et, comme je demandais à mon interlocuteur, particulièrement bien renseigné sur cette affaire, quelles suites probables elle aurait, quelles sanctions il escomptait : « Grâce aux mensonges et aux criailleries des agences télégraphiques et de la presse enjuivées, me répondit-il, vous ne pouvez imaginer en France combien les Juifs sont puissants en Russie ; quelle action ils exercent, comme chez vous, sur tous les ressorts de la vie nationale. Tenez pour certain que vous n'aurez aucune information exacte sur cette affaire de Kiew. Chez nous, le jury est désigné par le sort pour une période de trois mois, ce qui permet, hélas ! toutes les pressions, tous les achats de consciences. La liste sur laquelle seront choisis les juges de Beiliss est composée pour les trois quarts de valets de Juifs. »

— « Mais, l'accusation a bien le droit de récusation ? »

— « Oh ! si peu ! Le procureur a le droit de récuser trois jurés sur 36. La partie civile, aucun ! Dans cette affaire de Kiew, le caractère rituel du crime est si patent que le jury devra répondre affirmativement en ce qui touche la nature du meurtre, et ce sera un point important acquis ; mais, je crois que le jury ne poussera pas l'indépendance jusqu'à condamner le Juif Beiliss. Israël triomphera de cet acquittement et imposera le silence sur la réponse qui mettra le crime à sa charge ».

Nous verrons bien si ces pronostics se réalisent ; mais, il est dès maintenant certain qu'Israël est en mouvement.

Par je ne sais quelle inadvertance, le journal *le Journal* avait publié, le 30 juin, la dépêche suivante de son correspondant de Saint-Pétersbourg :

La Cour de justice de Kiew vient de confirmer le premier jugement prononcé contre un israélite nommé Beiliss, accusé d'avoir assassiné un petit garçon chrétien, André Youshinsky, dans le but de mêler son sang au pain de la Pâque. Le ministre de la justice a donné l'ordre de faire juger l'accusé immédiatement. Le corps de la victime fut trouvé, il y a deux ans, exsangue, horriblement mutilé, portant 47 blessures. Deux experts, le docteur Sikowski, professeur de l'Université, et l'abbé Pranaïtis, ont trouvé, tous les deux, que le meurtre de Youshinsky devait être considéré comme un meurtre rituel typique, tel que veulent persister à le pratiquer encore certaines tribus israélites.



Notons, tout de suite, pour mettre les choses au point, qu'il ne s'agissait que d'une clôture d'instruction et du renvoi devant la Cour d'assises ; mais les Juifs sont si experts à brouiller les fils que l'*Agence Internationale Roma* avait elle-même publié l'information sous cette forme :

Le tribunal de Kiew (Russie) vient de confirmer le réquisitoire fiscal contre le Juif Beiliss, accusé de meurtre rituel. On dit cependant que le tribunal de Varsovie va encore juger cette affaire, pour soustraire le procès à la compétence du jury.

Or, il n'a jamais été question de renvoi devant une autre Cour : la procédure, à cet égard, suit son cours le plus normal ; mais il fallait donner à penser, par des intermédiaires non suspects, que le gouvernement russe était à la recherche d'un tribunal complaisant.

Les journaux doctrinaires d'Israel, eux, mentaient sur un autre point. C'est ainsi que *l'Univers Israélite*, dans son numéro du 27 juin dernier, publiait cette note :

Kiew. — La nouvelle instruction relative au meurtre de l'enfant Youshinsky est terminée et le procureur conclut au renvoi de Beiliss devant la cour de Kiew. Il maintient, malgré les expertises des médecins les plus réputés, l'accusation rituelle. Le ministre de la justice paraît-il, l'a ainsi voulu. On pense que l'affaire va être traînée en longueur et ne viendra pas avant l'automne. Le malheureux Beiliss est en prison depuis deux ans !

« Malgré les expertises des médecins les plus réputés » est un flagrant mensonge, car les deux professeurs cités par *le Journal*, et affirmant le crime rituel, sont connus et estimés de tous les savants d'Europe.

Mais, pour discréditer à l'avance le témoignage du réputé Sikovski, on a eu soin de le présenter comme une sorte d'hurluberlu, de fou, de maniaque, ainsi qu'on fit pour le capitaine Lebrun-Renaud, témoin auriculaire des aveux de Dreyfus.

Quant à l'abbé Pranaïtis, on le récusait comme un juge prévenu en sa qualité d'abbé, sans vouloir tenir compte de l'érudition spéciale qui l'avait désigné comme auxiliaire naturel du savant Sikovski.

Mais quelle imprudence avait commise *le Journal*, en rompant le silence et osant parler de meurtre rituel !

Un confrère le lui fit tout de suite sentir, qui ne paraissait qualifié pour ce rôle d'arbitre en ces matières quelque peu confessionnelles que par le nom de ses actionnaires : j'ai nommé *l'Humanité*.



Oui, ce fut cet organe du parti socialiste unifié, ce fut ce journal foncièrement anticlérical qui intervint pour défendre les Juifs de tout fanatisme religieux.

M. Jaurès, qui a l'accoutumance des Pontificats, se portait garant du parfait humanitarisme des croyances, voire des superstitions juives.

Et rien ne saurait mieux peindre l'incohérence de notre époque, la servilité de notre presse et de nos politiciens, que cet avatar surprenant... pour les non-initiés.

Par une stupéfiante divination, pour imprimer une flétrissure à l'inconsidéré *Journal*, *l'Humanité* empruntait une argumentation et des allégations que nous devions trouver trois jours après dans *l'Univers Israélite* [1] sous forme d'une protestation de l'Alliance Israélite Universelle, protestation dont voici le texte :

Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro de ce jour, vous publiez une dépêche de Saint-Pétersbourg d'après laquelle « la cour de justice de Kiew vient de confirmer le premier jugement prononcé contre un israélite nommé Beiliss, accusé d'avoir assassiné un petit garçon chrétien dans le but de mêler son sang au pain de la Pâque ».

L'accusé Beiliss n'a été, jusqu'à présent, jugé par aucun tribunal ; il est depuis deux ans l'objet d'une instruction judiciaire qui vient seulement d'être close.

Votre correspondant se réfère, en outre, à l'expertise du professeur Sikovski, de l'Université de Saint-Pétersbourg, qui conclut à la perpétration « d'un meurtre rituel typique, tel que veulent persister à le pratiquer encore certaines tribus israélites ».

L'inanité de l'accusation du meurtre rituel a été depuis longtemps établie.

En ce qui concerne le cas spécial, de nombreux médecins experts ont examiné les procès-verbaux d'autopsie et les rapports des experts russes. MM. Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon, et Thoinot, professeur de médecine de Paris, s'expriment de la manière suivante sur le rapport du professeur Sikovski :

« Nous ne discuterons nullement le rapport du docteur Sikovski, qui nous semble, à nous comme à tous nos collègues, une œuvre singulièrement aventurée, reposant seulement sur des hypothèses dont aucune même ne saurait être à demi prouvée. Ce n'est pas aller au delà de la vérité de taxer *le rapport du docteur Sikovski de simple roman ; et nous ajouterons de roman dangereux* ».

Et, après avoir examiné longuement toutes les pièces d'ordre médico-

1. N° du 4 juillet 1913.



légal sur lesquelles est étayée l'accusation de meurtre rituel, MM. les professeurs Thoinot et Lacassagne concluent :

« L'hypothèse du meurtre rituel exécuté pour se procurer le sang de l'enfant Youshinsky est insoutenable. »

Nous osons espérer, Monsieur le Directeur, que vous voudrez insérer cette lettre rectificative dans le plus prochain numéro de votre estimable journal.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire de l'Alliance israélite universelle,

BIGART.

Vous imaginez aisément ce que peuvent savoir du crime de Kiew MM. Thoinot et Lacassagne, de Paris et de Lyon ; n'importe, ils ont raison *a priori*, n'ayant rien vu, contre les savants russes qui ont disséqué le dossier et eu sous les yeux tous les éléments d'appréciation.

Le rapport circonstancié du professeur Sikovski ? Roman dangereux, proclament ces devins.

Ah ! que ce mot *dangereux* est donc suggestif, comme il ressemble à un avertissement et à un mot d'ordre !

Mais, comme il nous plaît de retrouver ici la sentence par laquelle on prétend rejeter tout examen des meurtres juifs, l'éternelle « odieuse et stupide légende » :

« L'inanité de l'accusation du meurtre rituel a été depuis longtemps établie. »

Où donc et par qui ?

Mais n'anticipons pas en abordant le fond du débat. Cette même opinion *a priori* est à nouveau éditée dans le même numéro du journal doctrinaire juif à l'occasion de la mise à l'Index d'*Ames juives*, œuvre de l'abbé Coubé.

Cet ecclésiastique avait écrit — et on voit combien cette question du meurtre rituel préoccupe tous les esprits :

La race juive s'est fait une spécialité de profaner les hosties... on pourrait citer des centaines de sacrilèges de ce genre... Le juif talmudique cherche à tuer Jésus en tuant dans ses disciples la foi, la pureté, toute vertu, en les amenant à l'apostasie... Il vilipende le clergé. Il crache sur la Papauté dans les journaux qu'il dirige ou qu'il commandite... Parfois, la scélératesse va plus loin. Elle tue le chrétien et particulièrement l'enfant chrétien... Les meurtres rituels continuent... Le Moloch du Talmud, qui n'est autre que Satan, est toujours avide de sang chrétien.

« Non seulement il croit ou feint de croire à la réalité de ces

accusations... », dit tout simplement *l'Univers Israélite*. C'est toujours le roman, la stupide légende.

Mais, observant l'ordre chronologique des faits, nous n'en avons pas fini avec les protestations *a priori* contre la première décision de justice touchant l'affaire de Kiew.

On me pardonnera de multiplier ces citations ; mais elles prouvent combien Israël est sensible à l'accusation et par quels procédés préventifs, étrangers à toute méthode critique, ses porte-parole préparent et façonnent l'opinion.

La Petite Gironde avait reproduit l'information du *Journal*. Aussitôt, le grand rabbin de Bordeaux envoyait une lettre rectificative, et le *Journal*, épousant d'emblée la thèse de son correspondant, l'insérait sous cette rubrique :

« *Un prétendu » meurtre rituel* [1].

Voici la lettre du grand rabbin :

« On me signale une dépêche datée de Saint-Pétersbourg, 30 juin, et parue dans votre journal, d'après laquelle la cour de justice de Kiew aurait confirmé un prétendu jugement prononcé contre un israélite nommé Beiliss, accusé d'avoir tué un enfant chrétien pour « mêler son sang au pain de « Pâque ».

« Cette nouvelle est controuvée. C'est le moins qu'on en puisse dire. L'accusé Beiliss n'a, en effet, été jugé, jusqu'à présent, par aucun tribunal. L'instruction judiciaire dont depuis deux ans, il est l'objet — et la victime — vient d'être close seulement.

« Un des experts a conclu, il est vrai, à un meurtre rituel ». Mais voici comment s'expriment, au sujet de cette expertise, MM. Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon, et Thoinot, de Paris, qui tous deux ont examiné les procès-verbaux d'autopsie et les rapports des experts russes :

« Nous ne discuterons nullement le rapport du docteur Sikovski (c'est « l'expert en question), qui nous semble, à nous comme à tous nos collègues, « une œuvre singulièrement aventurée, reposant seulement sur des hypo-« thèses, dont aucune même ne saurait être à demi prouvée. Ce n'est pas « aller au delà de la vérité de taxer le rapport du docteur Sikovski de simple « roman, et nous ajouterons de roman dangereux. »

« Et, après avoir examiné longuement toutes les pièces d'ordre médico-légal, sur lesquelles s'appuie l'accusation, ils concluent :

« L'hypothèse du meurtre rituel, exécuté pour se procurer le sang de « l'enfant Youshinsky est insoutenable ».

« Cette conclusion des deux savants français ne surprendra pas les honnêtes gens. Le meurtre rituel est une abominable invention, qui n'a jamais

1. *La Petite Gironde*, n° du 11 juillet 1913.



existé que dans les cerveaux enténébrés par l'ignorance et le fanatisme. Les papes n'y ont jamais ajouté foi, et Innocent IV et Clément XIII, pour n'en citer que deux, qui ne furent pourtant pas tendres pour les Juifs, s'étaient élevés — à leur honneur — contre cette odieuse calomnie. Et dans les temps modernes, des hommes éminents de toutes les carrières, de tous les pays, en ont fait depuis longtemps justice.

« Je compte sur votre haute équité pour faire insérer ma rectification dans votre plus proche numéro, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le grand rabbin de Bordeaux.

« Isaïe Schwartz. »

Le procédé ne varie pas : ceux qui n'ont rien vu méritent seuls crédit s'ils apportent leur concours aux Juifs ; les autres ne font que rééditer une infâme calomnie.

Les *Archives Israélites* ne pouvaient manquer de faire leur partie dans ce concert, et c'est un homme écouté en Israël à l'égal d'un Pontife, M. Prague, qui s'est chargé de l'exécution.

L'article est intitulé : *La folle accusation* [1].

Lui aussi s'appuie sur l'opinion des médecins qui ont jugé les faits à distance, de Vienne, de Lyon, de Berlin ou de Zurich.

Lui aussi répète que le Coran, le Talmud et toute la littérature rabbinique s'élèvent contre l'emploi du sang dans un but religieux, affirmation qui reste si bien à démontrer que nous prétendons faire la démonstration contraire.

« La réaction russe, ajoute-t-il, a déjà la conscience chargée de ces progromes qui ont mis tant de Communautés juives de Russie à feu et à sang.

« Qu'elle n'ajoute pas à cette honte l'ignominie d'un innocent frappé pour un crime que jamais Juif, depuis qu'Israel existe, n'a pu commettre. L'accusation rituelle exploitée d'abord par les païens contre les chrétiens à la faveur du mystère de l'Eucharistie et dont ceux-ci ont si cruellement souffert, ne devrait pas servir contre Israel, dont rien dans sa législation et ses coutumes religieuses ne justifie le prétexte ».

Ce reproche de récentes effusions de sang, adressé aux vrais Russes quelques années après l'explosion révolutionnaire provoquée devant l'ennemi par le *Bund* judéo-socialiste, on me permettra de le trouver imprudent et audacieux. Au temps où on put croire au succès de cette révolution, où pouvait s'escompter un partage des bénéfices, les Juifs se sont hautement vantés

1 *Archives Israélites*, 10 juillet 1913.



d'avoir armé et soudoyé ce *Bund* qui donnait le coup de poignard dans le dos de la Patrie russe faisant face à l'ennemi.

Combien de peuples, après l'échec de la trahison, eussent châtié les Juifs par l'expulsion en masse, voire l'extermination !

M. Prague voit, lui aussi, un innocent en Beiliss.

Ce Juif n'est pas encore jugé, il n'est qu'accusé, mais tout Israël le considère, dès maintenant comme innocent, parce que son crime présumé est gênant, infamant pour tout le Judaïsme.

M. Prague va même un peu plus loin, comme on va le voir :

« La victime du fanatisme religieux, ce n'est pas Youshinski, tombé sous les coups d'assassins vulgaires et dont le cadavre a été mutilé et maquillé pour faire croire — et le cas ne se présente pas pour la première fois — à un crime rituel, mais ce malheureux Beiliss, dont l'innocence éclaterait au grand jour, s'il était jugé avec l'impartialité que réclame la terrible accusation qui pèse sur lui ».

Que les Juifs gardent quelque temps encore, par l'argent, la direction de l'opinion, et vous pouvez tenir pour certain que c'est le pauvre petit Youshinsky qui apparaîtra dans l'histoire comme ayant martyrisé Beiliss par fanatisme antisémite.

Il eût été bien extraordinaire que les Reinach n'intervinssent pas dans cette campagne préventive en vue d'innocenter un Juif qui n'est pas encore jugé.

C'est Théodore Reinach qui s'est fait l'avocat de « l'odieuse et stupide légende ».

J'examinerai plus tard ce que vaut la critique de M. Théodore Reinach, qui trouve dans ses origines Francfortoises le droit de s'ériger en censeur de la langue française : je ne veux ici que noter son interlocution. La voici, telle que la relate un des journaux doctrinaires d'Israël [1] :

« M. Théodore Reinach, membre de l'Institut et député de la Savoie, un des vice-présidents du *Congrès des progrès religieux* qui tient actuellement ses assises à Paris, a pris la parole à la fin de la séance du 19 juillet pour appeler l'attention du Congrès sur l'odieuse tentative faite en plein XX[e] siècle, pour ressusciter une des calomnies les plus nuisibles au Judaïsme, l'accusation du meurtre rituel. Pas une seule ligne, a-t-il dit, dans aucun des livres religieux du Judaïsme, pas un seul fait scientifiquement établi ne prêtent le moindre fondement à cette abominable légende ; elle a servi autrefois, non moins injustement, à diffamer les premiers chrétiens et à en envoyer au supplice. Dans l'affaire Beiliss, de Kiew, qui actuellement passionne le

1 *Archives Israélites*, 24 juillet 1913.



monde entier, les plus hautes autorités médicales des divers pays ont formellement démenti les conclusions de l'enquête des médecins experts russes et les plus hautes autorités morales, entre autres un cardinal anglais, ont une fois de plus, à cette occasion, fait entendre leur protestation indignée ».

On peut juger, par ces manifestations diverses, combien la seule accusation de meurtre rituel met le monde juif en ébullition, quel tohu-va-bohu elle déchaine.

On voit aussi combien est simple le procédé de discussion : le meurtre rituel est une odieuse et stupide légende, et l'accusation est indigne de notre civilisation ; donc, il n'y a pas eu de crime rituel à Kiew, donc le Juif Beiliss est innocent.

On devra bien reconnaitre que notre critique a d'autres procédés, nos opinions d'autres fondements.



Rien ne coûte à Israel pour effacer de son histoire cette tache de sang, et il semble que ce soit un des signes de la malédiction qui pèse sur les tribus que toujours elle reparaisse comme la tache de Macbeth.

Un incident personnel vient de me fournir la mesure des moyens employés par les Juifs pour entraver les recherches des écrivains consciencieux en quête de vérité.

Il y a dans l'Histoire contemporaine un crime rituel juridiquement établi : celui du Père Thomas et de son domestique, à Damas, en 1840.

Achille Laurent a fourni de ce crime une « relation historique » : le livre a naturellement disparu de la circulation, il est à peu près introuvable — je dis « à peu près ».

Cet étouffement permet aux avocats d'Israël de contester l'authencité de la documentation d'Achille Laurent, et de vous renvoyer à la seule relation probante, l'officielle, déposée au Ministère des Affaires étrangères.

Rien de plus simple, en effet, que de consulter ces pièces officielles et diplomatiques ; mais, au cours des investigations documentaires commandées par ces études, je me trouvai à ce sujet en face de deux affirmations nettement contradictoires.

Dans *le Mystère du sang*, Desportes dit :

« Les documents furent déposés au Ministère des Affaires étrangères ; ils en ont disparu en 1870, sous le ministère du Juif Crémieux ».

Mais le protestant Strack, dans son ouvrage *le Sang*, rapporte

une déclaration de notre Chancellerie du 5 août 1892, ainsi conçue :

« Les pièces concernant le meurtre du Père Thomas à Damas, en 1840, n'ont nullement été dérobées ou détruites par Crémieux en 1870. Ces pièces se trouvent en effet complètes au Ministère ».

Ailleurs, insistant sur son démenti, le même Strack écrit :

« Ce n'est qu'en 1874 que l'autorisation de consulter les actes remontant à 1830 a été accordée. »

Cette constatation avait évidemment pour objet d'expliquer des refus antérieurement opposés.

Puisque d'une part, la Chancellerie déclare que ces documents n'ont pas été dérobés, pensai-je ; puisque d'autre part, un avocat d'Israël affirme que ces documents sont à la disposition des chercheurs depuis quarante ans, je vais les compulser.

Et, à la date du 24 mai 1913, j'écrivis à notre Ministre des Affaires étrangères pour lui demander l'autorisation de consulter ces archives.

Cinq jours après, je recevais cette lettre :

Ministère
des Affaires étrangères

—

Archives

—

Paris, le 29 *mai* 1913.

Monsieur Albert Monniot,

rédacteur à la *Libre Parole*.

Monsieur, vous avez exprimé le désir d'être autorisé à consulter aux Archives des Affaires étrangères les documents relatifs à l'assassinat du Père Thomas, à Damas, en 1840.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande sera, conformément au règlement, transmise à la Commission des Archives diplomatiques qui l'examinera dans sa prochaine séance, qui aura lieu le 4 juin.

Vous ne manquerez pas d'être avisé de la décision qui sera prise à votre égard.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Le Ministre plénipotentiaire,
sous-directeur des Archives.

(*Illisible*).

J'agréai les assurances tout en pensant que c'était bien des



formalités pour une recherche historique, et qu'on avait fait moins de façons pour livrer à M. Joseph Reinach, nos archives diplomatiques relatives à la guerre de 1870, pour le compte d'un éditeur allemand ; mais il fallait bien tenir compte du formalisme administratif et des inévitables difficultés quand les Juifs sont en cause.

J'attendis donc patiemment.

Huit jours après, je recevais de Son Excellence elle-même la lettre que voici :

Ministère
des Affaires étrangères
—
Direction des Affaires
politiques et commerciales
—
Sous-Direction des
Archives
—

Paris, le 6 *juin* 1913.

Monsieur Albert Monniot,
rédacteur à la *Libre Parole.*

Monsieur, par votre lettre du 24 mai, vous m'avez demandé s'il vous serait possible de consulter aux Archives de mon Département les documents relatifs à l'assassinat du Père Thomas, à Damas, en 1840.

Bien que les documents qui concernent cette affaire ne se trouvent pas dans les séries ouvertes aux recherches historiques par l'arrêté du 2 juin 1909, j'ai tenu à consulter au sujet de votre demande la Commission des Archives diplomatiques. Cette Commission a estimé qu'il ne pouvait, en espèce, être fait exception au règlement, d'autant moins que la communication des mêmes documents a déjà été précédemment refusée.

Je ne peux que ratifier l'avis de la Commission ; je regrette, par suite, de ne pouvoir donner satisfaction au désir que vous m'avez marqué.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

S. Pichon.

Les secrets juifs sont bien gardés...

Mais, quel homme de bonne foi ne trouverait là la preuve, ou que les documents ont disparu, ou qu'ils ont été trop fâcheusement maquillés pour qu'on en puisse permettre l'examen aux profanes. Mais, pourquoi notre Ministre actuel des Affaires étrangères, qui n'a certainement aucune part de responsabilité dans le maquillage ou la disparition, se fait-il l'instrument des desseins



d'Israël ? Pourquoi M. Pichon, par une dérobade assez piteuse, estime-t-il que les documents officiels sur le meurtre rituel de Damas « ne rentrent pas dans les séries ouvertes aux recherches historiques », alors que M. Strack les disait accessibles depuis 1874 ?

Pour ma première vérification, je prends l'un des plus ardents défenseurs des Juifs en flagrant délit d'une attitude louche. Pourquoi, s'il a conscience de défendre une bonne cause, a-t-il si évidemment travesti la vérité ?

J'en étais là de mes réflexions, quand j'ai reçu, d'un auteur estimé, la lettre qu'on va lire :

Nogent-sur-Marne, 1, rue de Mulhouse, 17 *juillet* 1913.

Monsieur,

Vous vous étonnez du refus du Ministère des Affaires étrangères de vous communiquer le dossier de l'assassinat du P. Thomas, à Damas, en 1840.

Le Ministère serait fort embarrassé, probablement, pour vous permettre de compulser ces pièces.

Dans le livre de G. des Mousseaux sur « *le Juif et la Judaïsation des peuples chrétiens* » (2e édition revue et remaniée sur les notes de l'auteur) que j'ai publiée en 1886, vous trouverez à la page VIII de la préface, une phrase qui peut vous expliquer l'embarras où votre demande indiscrète a placé M. le Ministre des Affaires étrangères.

Parlant du livre que je présentais alors au public, je disais : « Des faits nombreux cités par l'auteur (Gougenot des Mousseaux) viennent appuyer la théorie du Juif se faisant assassin afin de procurer du sang chrétien pour ses azymes.

« L'assassinat du P. Thomas, capucin de Damas, en 1840, est relaté en détail et d'après le rarissime volume de Laurent sur les affaires de Syrie, paru en 1846, *car les pièces relatives à cet affreux attentat ont disparu du Ministère des Affaires étrangères pendant la seconde République, alors que Crémieux faisait partie du Gouvernement provisoire, et que, par suite, le roi de France était Juif.* »

Vous voyez, cher Monsieur, que le Ministère des Affaires étrangères est, depuis 1849, dans l'impossibilité de répondre à votre désir, et, que par suite, vous seriez mal venu à reprocher au Ministère actuel une mauvaise volonté qui n'est qu'apparente et qui cache une impuissance absolue à accueillir favorablement votre demande.

Veuillez agréer, etc.

Ch. CHAULIAC.

Ce qui illustre l'accusation portée contre Crémieux, c'est le


172



fait qu'il fut délégué avec Montefiore par l'Alliance Israélite Universelle pour obtenir du Khédive la libération des assassins condamnés de Damas.

Qu'il ait opéré la soustraction des pièces en 1870, comme le dit Desportes, ou en 1849, comme l'affirme Gougenot des Mousseaux, peu importe : nous avons là l'aveu du crime, aussi explicite que possible, qui ne fait que confirmer les aveux circonstanciés des accusés.

Et, dans le refus pur et simple de M. Pichon, nous trouvons l'aveu d'une complicité qui se perpétue entre le pouvoir et les Juifs, en admettant qu'on puisse établir une distinction entre ceux-ci et celui-là.

J'ai voulu donner un aperçu des obstacles accumulés par les Juifs sur la route des écrivains consciencieux à la recherche de la vérité dans cette question du meurtre rituel, de leurs procédés d'obstruction, de leurs manœuvres, parfois grossières, de la puissance dont ils disposaient.

Le lecteur devra se demander, avant d'aborder l'examen des faits, si telle attitude est commandée par la quiétude d'une conscience nette.

(*A suivre.*)

ALBERT MONNIOT.

P. S. — Je crois pouvoir annoncer que, dans son prochain numéro, *la Revue* publiera, sur la question qui nous préoccupe, un document inédit de la plus haute importance.

A. M.



INDEX DOCUMENTAIRE

DOCUMENTS ANCIENS

Carbonari, Unitaires et autres Associations italiennes 1818-1822

Si l'on veut bien se reporter au mémoire de Simon Duplay, que nous avons publié dans le numéro du 5 juin dernier, on verra que les documents qui vont suivre font partie du dossier spécial réuni par le sous-chef de bureau à la Police générale sur les Sociétés secrètes d'Italie.

Duplay les explique lui-même en quelques lignes [1].

Tous, sauf peut-être le IIe, sont dus à la plume féconde, à l'activité fébrile et aussi quelquefois à l'imagination impondérée d'un agent sur lequel nous publierons prochainement une étude très détaillée. C'est le comte Brivazac de Beaumont, ancien commissaire en Catalogne, ancien commissaire général de police à Gênes, sous le gouvernement impérial, et finalement agent secret de la police royale sous la direction du ministre Decazes, son cousin.

Bien qu'ils ne soient pas tous signés, ces documents sont, ou écrits de sa main, ou reconnus par lui, ou pour être de lui par les chefs du ministère.

1. Voir n° du 5 Juin 1913 p. 1771.



Le rapport n° III du 23 décembre 1820. sur les projets des *Unitaires*, est tout entier de sa main et signé par lui. Sur l'original, on a biffé, à grands traits de plume, de nombreux passages que nous avons rétablis. Il est probable que ce mémoire, une fois recopié dans les bureaux de la Police, on devait en rendre l'original à l'auteur, ainsi que cela se pratiquait généralement afin de garantir le secret des agents.

Nous trouvons confirmation de ce procédé dans le passage suivant d'une lettre que Brivazac écrivait au Baron Mounier, Directeur général de la Police générale rattachée au Ministère de l'Intérieur depuis 1817 :

« Si le travail sur les Carbonari et les sociétés fraternelles « européennes, est copié au net (dit-il), je prierai l'un des secré- « taires de votre Cabinet de vouloir bien me l'envoyer sous enve- « loppe, rue de la Michodière, n° 6 (*sa demeure*). Ce serait une « grande satisfaction pour moi, Monsieur le baron, si je pouvais « penser que vous avez trouvé ce travail intéressant ; ce serait « du moins une bien douce récompense de la peine qu'il m'a « donnée. »

Duplay a formulé sur ce personnage, qui signe tantôt Beaumont de Brivazac tantôt Brivazac de Beaumont et quelques fois même sans particule, et sur ses documents, des appréciations que nous ne saurions discuter, la sûreté de jugement du sous-chef de la police générale étant chose très établie aujourd'hui, après la publication que la *Revue* a faite de quelques-uns de ces remarquables mémoires que nous ferons suivre bientôt de quelques autres.

LÉONCE GRASILIER.

I

NOTE

13 *avril* 1819.

Les Carbonari, et toujours les Carbonari ; voilà encore qu'ils ont dernièrement médité, s'il faut en croire les journaux, et surtout la *Quotidienne*, l'assassinat de l'Empereur d'Autriche. Quand cessera-t-on donc de donner à ces malheureux bandits une importance qu'ils sont loin de mériter ?

Les Indépendans ou Unitaires d'Italie, voilà ceux qu'il faut observer. On



ne dit pas pour cela que ces derniers aient voulu assassiner l'Empereur d'Autriche, ni que qui que ce soit ait cherché à attenter aux jours de ce souverain ; mais, si le fait est vrai, c'est aux Indépendans qu'il faut en attribuer la trame, comme c'est aussi à eux qu'il faudra toujours attribuer les tentatives de toute nature qui pourraient être faites en Italie contre l'Autriche, en raison de la haine qu'ils portent à ce gouvernement. Les Carbonari peuvent, tout au plus, leur servir d'instruments.

En outre, voici une considération qui doit faire voir à l'Autriche combien les Indépendans deviennent de jour en jour, plus dangereux pour elle. Que veulent-ils ? L'unité de l'Italie. Que veulent les Unitaires d'Allemagne ? L'unité de leur *Teutonia*. Voilà donc deux sectes politiques qui tendent au même but, pour deux pays différents, il est vrai, mais qui, en tout état de cause, sont portées par principe, par affection, à s'assister entre elles, à faire des vœux communs, et à employer les mêmes moyens. Que les souverains d'Allemagne et d'Italie y prennent garde, la chaîne se forme, et cette chaîne, il ne faut pas non plus se le dissimuler, vient se rattacher en France à tous ceux qui pourraient chercher à outrepasser le but que se proposent les esprits droits et la sagesse de notre Monarque.

Que doivent faire les souverains d'Allemagne et d'Italie ? Calmer les esprits, calmer les sectes politiques par des concessions ; en un mot, faire ce qu'on a fait en France. Mais les souverains d'Allemagne, excepté quelques-uns peut-être, font absolument le contraire : ils ont favorisé dans leurs Etats l'établissement des Sociétés secrètes, ils ont fait à ces sociétés, les plus belles promesses, et ils paraissent étonnés que ce même esprit de secte, créé en quelque sorte par eux, se tourne à présent contre eux. Ils ont tort ; ils sont victimes de leurs propres œuvres, de leurs propres promesses. Qu'ils ne viennent donc pas dire que tout le mal part de la France, et que c'est notre libéralisme qui met leurs sujets en effervescence ; leurs sujets sont en effervescence parce qu'ils les ont trompés, et parce qu'ils ne savent pas, comme Louis XVIII, les satisfaire et les tenir en bride, au moyen de concessions aussi justes que sages. Faites ce que fait notre Monarque, qui vous apprend à tous votre métier, qui règne comme on doit régner en 1819, et qui vous a prouvé tout ce qu'il vaut, en établissant, à votre barbe et sous l'empire de vos baïonnettes, une constitution qui fait sa gloire, sa force, le bonheur de ses peuples, et qui assure à jamais à sa dynastie le trône et l'amour des Français.

Tout ceci est mis en avant par de fort bons esprits, à l'occasion d'une conversation qui aurait, dit-on, eu lieu entre le comte Decazes et l'ambassadeur d'Autriche, conversation dans laquelle ce dernier aurait improuvé quelques-uns des derniers actes de notre gouvernement, et se serait plaint du sens dans lequel il marche. On assure que Son Excellence a parlé à l'Autrichien vigoureusement et en bon français.

Mais, si l'Autriche croit avoir à se plaindre de la marche de notre gouvernement, avons-nous lieu, nous autres, de nous louer beaucoup de la loyauté autrichienne ? Voici une petite anecdote vraie, très vraie, qui prouvera jusqu'où va cette loyauté.

L'année dernière, tandis que l'un des Archiducs voyageait en Belgique,



il s'arrêta à Bruxelles, et descendit à l'hôtel de Bellevue. Deux Belges, qui y logeaient aussi, se promenaient dans la galerie commune, lorsque l'Archiduc vint à y passer ; il les salua poliment et lia conversation avec eux. On sait que les Princes Autrichiens affectent une grande popularité. Etes-vous contents de votre sort, leur demanda-t-il ? Non, répondit l'un des deux Belges ; après l'avantage d'appartenir à l'Autriche, ce que nous aurions désiré le plus, c'eût été d'être Français. D'abord, répliqua le Prince, vous ne pouviez pas appartenir et vous n'appartiendrez jamais plus à l'Autriche, pour laquelle la possession de la Belgique a toujours été et serait encore une charge ; mais vous pouvez penser à la France, et prendre patience ; nous élevons un enfant qui saura un jour concilier de grands intérêts en Europe. Il n'est pas permis à celui qui écrit, de douter de la vérité du fait ; par conséquent, il lui est très fort permis de douter de la bonne foi autrichienne.

Dans le moment actuel, les esprits sont généralement occupés de l'attitude des puissances à notre égard. Il court sur cette matière mille bruits confus et sans doute plus faux les uns que les autres ; mais toujours est-il vrai que, malgré tout ce qu'on a fait pour repousser les préventions occasionnées par l'arrivée de Lord Withworth à Paris, on n'a pas pu y réussir, et que les têtes vont un train de poste. On parle même déjà de guerre et du retour des troupes alliées.

C'est dans des circonstances telles que celles où nous sommes que le corps diplomatique devrait s'observer, et que les ministres étrangers ne devraient pas se permettre le plus léger propos, la plus faible indiscrétion, parce qu'alors, dans leur bouche, tout porte coup, tout prend un caractère important. Cependant le Ministre de Saxe disait l'autre jour : « Je me suis réjoui du départ des troupes alliées, parce que je croyais que la France allait être heureuse : je vois que je me suis trompé, l'esprit public des Français m'effraye, et peut-être eût-il mieux valu que son territoire restât occupé. Je vois encore que les souverains regretteront Bonaparte, et que sa main ferme pouvait seule arrêter le char de la Révolution. » Ce ministre ne se doutait pas du mal qu'il faisait en parlant ainsi, et de l'impression qu'il produisait sur ceux qui l'écoutaient. Toutefois, la chose est vraie, et si vraie qu'il faut se garder de lui en faire reproche, car il lui serait impossible de nier le fait. Mais serait-il donc impossible de faire comprendre au corps diplomatique, en masse, combien la réserve et la discrétion deviennent pour lui des vertus nécessaires dans la situation présente des choses ?

F7. 6667.



II

NOTES
sur les Sectes Italiennes et sur les Indépendans.

Qu'il existe des *Carbonari* dans le Royaume de Naples, que de là cette secte se soit répandue dans le Centre et dans le Nord de l'Italie ; qu'il existe aussi des *Federatizzi* dans les Etats Romains, et que cette institution se soit déjà propagée dans tous les Etats Italiens, voilà ce qui est incontestable, ce qui est plus que démontré pour tous ceux qui ont voyagé et qui ont surtout fait quelque séjour en Italie. Que ces sectes méritent toute l'attention, toute la surveillance des gouvernements Italiens ; que des perturbateurs, des fanatiques cherchent à profiter des moyens qu'elles mettent à leur disposition pour donner des inquiétudes, agiter les esprits et occasionner des troubles dans l'intérieur de l'Italie ; voilà ce qui est encore de toute vérité : mais que le Gouvernement français doive concevoir la moindre crainte, prendre le moindre ombrage de l'existence de ces sectes, de leurs petites menées, qui ne sauraient franchir le sommet des Alpes ; que des communications, des affiliations existent et puissent exister entre ces sectaires et les Sociétés secrètes qui sont établies en France, dans la vue de marcher vers un but commun, bien plus, que les *Indépendans* ou *Unitaires* d'Italie veuillent, au moyen de toutes ces sectes, se ménager non seulement des intrigues en Italie, mais encore des correspondances avec les Indépendans de France, voilà ce qui est faux et ce que ne pourra jamais croire un esprit droit et qui possède quelques notions sur l'Italie, sur les sectes qui la désolent et sur le caractère des *Indépendans* ou *Unitaires*. Sans doute, toutes ces faussetés seront souvent mises en avant par des intrigans qui cherchent à se rendre importans et nécessaires, ou par des misérables qui veulent exploiter la curiosité et plus encore les fonds des polices italienne et française, mais les hommes d'Etat ne seront pas dupes de ces jongleries, fermeront leurs portes et leurs oreilles à tous ces faiseurs de révélations, et les feront même poursuivre comme des hommes dangereux.

On croit pouvoir démontrer en peu de mots cette nullité des sectes italiennes. On démontrera plus longuement que les *Indépendans* même ne peuvent rien vouloir contre nous. On joindra quelques détails précieux et de fraîche date sur leur compte, et l'on conclura en proposant un moyen de les faire observer.

Les principales sectes d'Italie sont les Carbonari, les Federatizzi et les Francs-Maçons. Ces derniers sont les plus dangereux de tous, parce qu'ils sont les mieux composés, parce que tous les Indépendans sont Francs-Maçons, parce que, sous Murat, Grand Maître des Francs-Maçons du Royaume de Naples, et l'on pourrait dire de l'indépendance Italienne, toutes les Loges étaient devenues des écoles et des foyers d'indépendance, et enfin parce

que les Francs-Maçons prohibés et observés de très près par les gouvernements, n'en doivent avoir que plus d'ardeur et apporter plus de mystère dans leurs réunions, qui doivent être très difficiles à opérer. D'ailleurs, la Franc-Maçonnerie signifie tout ce qu'on veut lui faire signifier et se prête à tout. Il serait très possible qu'un jour, un des symptômes les plus apparents d'une éruption d'indépendance fût l'ouverture des Loges de Francs-Maçons ; mais l'on est encore bien loin de ce moment-là, et les Indépendans ont encore longtems à ruminer.

Veut-on savoir au juste ce que c'est que les Carbonari ou Charbonniers ? Il faut le demander aux fendeurs de bois, espèce de compagnonnage assez répandue dans nos provinces, et surtout en Bretagne. Les Vendéens étaient presque tous fendeurs de bois ; et les soldats républicains qui se trouvaient l'être, étaient bien traités par eux lorsqu'ils tombaient entre leurs mains. Un régiment français en garnison à Capoue, ville située à neuf lieues de Naples, y introduisit ce compagnonnage, et les sectaires changèrent le nom de fendeurs en celui de Carbonari. Cette maçonnerie extrêmement populaire, simple dans ses rites et dans ses symboles, fit des progrès étonnants parmi le peuple ; elle se répandit dans les campagnes, et les brigands eux-mêmes voulurent être carbonari. La police ne manqua pas de signaler ces progrès à Murat, qui en fit des risées. Dans le même temps, à peu près, la police dut aussi signaler à Murat l'existence d'une autre secte qui commençait à se montrer dans le *Cilento*, partie de la province de Palerme. L'existence de cette secte ne fit point rire Murat: il était Franc-Maçon, et les adeptes faisaient serment d'exterminer les Francs-Maçons ; il sentit qu'il pourrait bien être compris dans le nombre de ceux que l'on vouait à l'extermination, et que cela le touchait personnellement. Aussi, des mesures *économiques* et *péremptoirement décisives* furent prises pour faire disparaître ces sectaires. On n'en a plus entendu parler, ni sous Murat, ni sous Ferdinand. Ils prenaient le titre de *Calderai*, c'est-à-dire chaudronniers. Mais le profond Medici et le fougueux Canosa lui-même, qui depuis, a voulu exterminer les Carbonari, s'emparèrent de cette mine et l'exploitèrent pour le compte de la légitimité. Murat cessa de rire ; il se mit à persécuter les Carbonari : mais la persécution ne fit qu'augmenter leur zèle et leur ardeur, et l'on vit des insurrections éclater, principalement dans les Calabres et dans les Abbruzzes, à l'époque du décret royal qui prononçait contre eux la peine de mort. Des mains de Medici et de Canosa, qui ne pouvaient plus rien après la retraite de la Reine Caroline à Vienne, les Carbonari passèrent dans celles de Bentinck, qui en fit ce qu'il avait fait des Siciliens, c'est-à-dire des Constitutionnels qui demandèrent à Murat une constitution libérale. Enfin, lorsque ce même Bentinck se mit à pousser chaudement Murat vers l'indépendance, et à lui promettre la coopération de l'Angleterre, on vit les Carbonari, de simples constitutionnels qu'ils étaient, devenir des Indépendans et se plaindre des tergiversations de leur Roi. Après la défaite et la ruine de ce dernier dans les champs de Macerata, les Carbonari revinrent à la légitimité, et signalèrent par des excès et des tentatives de pillage le retour de Ferdinand dans ses Etats.

Comme il est de l'essence et de l'espoir de toutes les sectes d'être toujours



en opposition avec le gouvernement existant, les Carbonari ne furent pas longtemps fidèles à Ferdinand, ils lui échappèrent. Et ce qu'ils avaient été sous Murat, ils le devinrent sous Ferdinand, c'est-à-dire des mécontents, des insurgés, des brigands et des assassins de grands chemins. Le mécontentement se propageant en Italie en raison des changements opérés, en raison de la dureté du joug autrichien, en raison des espérances trompées des Génois et des Vénitiens, le carbonarisme s'est aussi propagé dans la Haute Italie, dans le Milanais, dans les deux rivières de Gênes, dans les gorges du Piémont, et avec lui le brigandage qui était réprimé sous les Français et par le nerf et l'activité de leur police, et par l'énergie et le tranchant de leurs tribunaux criminels. Les Federatizzi sont moins mal composés et bien moins ordonnés au brigandage que les Carbonari. Ils agissent peu et rêvent beaucoup. Ce sont en quelque sorte des doctrinaires, qui ont quelque chose de la mysticité des papistes auxquels ils doivent leur origine. Il y en a très peu dans le royaume de Naples, parce que, par une singularité remarquable, tout ce qui sent le papisme prend en général très mal dans ce pays, cependant si superstitieux et si voisin des Etats Romains.

Cette secte s'étend le long de l'Adriatique jusqu'à Trieste, et est en contact avec les Iles Ioniennes. Bentinck, lorsqu'il devint l'ennemi de Murat, l'exploita contre celui-ci au profit du Pape ; et nul doute que ces sectaires ne soient encore à la disposition des Anglais.

Tel est l'objet rigoureusement vrai des sectes italiennes. On voit des Francs-Maçons comprimés, peut-être trop comprimés par les Gouvernements. On voit des Carbonari qui crient, qui s'agitent, qui pillent et massacrent. On voit des Federatizzi qui rongent leur frein, et nourrissent mélancoliquement leur mécontentement. Certainement dans tout cela, il y a beaucoup de matière pour faire penser et travailler les diverses polices d'Italie. Cependant, entend-on dire que ces mêmes polices prennent des moyens décisifs pour étouffer ces sectes ? Elles ne sont pas tenues, ces polices, de de nous dire leur secret, et tel gouvernement qui se plaint beaucoup des Carbonari, des Federatizzi n'est peut-être pas fâché, au fond, qu'il en existe, et se leurre de l'espérance qu'il pourra s'en servir un jour, en cas d'événement.

On est bien loin d'excepter de ce nombre les Anglais et les Autrichiens ; mais ils se trompent tous. Ces sectes seraient, au premier signal, toutes pour les Indépendans, et les Indépendans, en tout état de cause, seront toujours pour la France et jamais contre elle. C'est de là qu'ils attendent la lumière et la possibilité de renaître.

Mais, pour en revenir à ce qui regarde absolument les inquiétudes présentes, que peut-on voir de particulièrement alarmant pour notre gouvernement dans l'état actuel des sectes d'Italie ?

D'abord, il n'existe pas de Federatizzi en France ; il n'y existe pas non plus de Carbonari, quoiqu'ils en soient originaires ; par conséquent, nulle crainte à concevoir de ce côté-là. Ensuite, il existe bien des Francs-Maçons en France comme en Italie : mais que peuvent actuellement les Francs-Maçons français ? On entend, tous les jours, dire à des gens qui ont plus que des idées libérales : « On ne peut plus aller en loge, il n'y a rien à attendre



de la Franc-Maçonnerie ; elle a été tuée en France par la Révolution elle-même, et encore plus par Bonaparte. »

De plus, si les Francs-Maçons français ne peuvent rien, les Francs-Maçons italiens peuvent encore bien moins que rien ; ils n'ont aucun moyen de réunion et par conséquent de communication ; ils sont surveillés, comprimés, chassés de tous les emplois, et même exilés. On n'ignore pas que les Francs-Maçons italiens viennent en France et que des Francs-Maçons français vont en Italie.

Il en est de même pour les Carbonari, car un assez bon nombre de Français avaient été initiés à Naples ; mais leurs voyages ont un tout autre but que les intérêts de ces sectes : ils voyagent pour leurs affaires. Toutes leurs communications, toutes leurs relations sont privées, individuelles ; elles se bornent à des accolades, à des protestations de fraternité, encore quand ils se rencontrent sans se chercher ; mais il n'y a aucun rapport de réunion à réunion, de Loge à Loge, et l'on pourrait affirmer, même à l'heure qu'il est, qu'il n'existe pas en Italie, excepté dans la partie autrichienne, une seule Loge qui puisse organiser des travaux et y vaquer librement. Ainsi donc, que de motifs de sécurité pour notre gouvernement, et combien cette sécurité ne doit-elle pas augmenter, si l'on veut bien considérer, comme il a déjà été dit, que les Federatizzi et les Carbonari surtout, sont des gens de la basse classe, même de la lie du peuple, et par conséquent incapables de concevoir des plans de correspondance et d'affiliation, incapables de rien entreprendre, de rien diriger !

Mais, dira-t-on, vous convenez vous-même que ces sectes, dont vous démontrez l'incapacité, sont cependant à la disposition des Indépendans, et vous dépeignez ceux-ci comme des gens capables, comme des gens qu'il faut observer et dont les têtes travaillent. Qui vous a dit alors que ces Indépendans ne conçoivent pas des plans qu'ils font exécuter par ces mêmes sectes, les mettant ainsi en avant et se tenant derrière le rideau ? Voici le point le plus important de la question, et l'on va tâcher de l'éclaircir d'une manière satisfaisante.

Les Indépendans se composent de tout ce qu'il y a en Italie d'hommes forts, d'hommes éclairés et spirituels, de tout ce qu'il y a en fait de grands propriétaires ; ils veulent, ils rêvent l'indépendance, l'unité de la belle Italie ; ils ont été trompés par tous les gouvernements, par tous les événements politiques ; mais ils sont incorrigibles, et jamais cette chimère ne sortira de leurs têtes. Cependant, il faut convenir qu'ils sont devenus bien plus réservés, bien plus sages, et qu'après les dures leçons qu'ils ont reçues, ils sont bien moins disposés à se jeter à la tête de ceux qui voudraient les faire devenir des instruments.

Depuis le retour de la légitimité, les Indépendans, repliés en eux-mêmes, se tiennent en observation. Ils entretiennent le feu sacré, mais ils ne veulent pas en laisser apercevoir la flamme. Sans doute, ils favorisent les sectaires parce que les sectaires harcèlent mieux les gouvernements qui s'opposent à leurs vues, et augmentent par leurs brigandages le nombre des mécontents. Ils les font travailler dans l'intérieur de l'Italie, mais ils se gardent bien de les admettre dans la participation de leurs plans, de leurs idées, et ce sont



des hommes d'une autre portée qu'ils détachent pour observer en Autriche, en Angleterre et en France. Nul doute que, dans les deux premiers pays, leurs observations ne soient pas purement contemplatives, qu'en Angleterre, ils n'aient des communications très actives avec le parti de l'opposition, avec des personnages qui les ont autrefois maniés, Bentinck, Maitland et autres, qui, de la Sicile où ils étaient, ont eu de nombreux rapports avec les Indépendans pour le compte de l'Angleterre ; et en Autriche, avec des hommes d'Etat qu'ils leurrent de fausses promesses parce que le joug autrichien est ce qu'ils détestent le plus au monde.

D'ailleurs, l'Autriche et l'Angleterre ont des intérêts directs à traiter avec les Indépendans, parce que les Indépendans peuvent être utiles à leurs vues ultérieures. Mais la France n'a rien à démêler avec eux, et le rôle qu'ils viennent y jouer est purement contemplatif. Ils veulent voir ce qui s'y passe, tâcher de pénétrer l'avenir, concevoir des espérances et les rapporter en Italie. Ils ne viennent pas diriger de petites attaques contre le gouvernement français, ils savent bien qu'ils ne peuvent rien contre lui ; et enfin, ils viennent en France pour voir si la France ne viendra pas quelque jour en Italie, et si les baïonnettes françaises ne paraîtront jamais sur la cime des Alpes.

Voilà en peu de mots tout le secret des Indépendans, et ce peu de mots doit suffire pour tranquilliser, quant à la France, sur les efforts, sur les communications et les affiliations des sectes italiennes et des Indépendans. Ces derniers, qui sont les seuls qui valent la peine qu'on s'occupe d'eux, n'ignorent pas qu'ils ne peuvent ni déterminer, ni diriger, ni hâter, ni arrêter ce qui peut faire l'objet de leurs désirs par aucun genre de tentatives, et qu'au contraire, la moindre imprudence ne servirait qu'à les compromettre.

D'ailleurs, on le demande, peut-on empêcher ces voyages, ces contemplations ? Non : il faut donc les souffrir. Ensuite, en supposant même qu'on pût les empêcher, pourrait-on empêcher nos brochures, nos débats de pénétrer en Italie ? Ils y pénétreraient plutôt dans des ballons. Eh bien ! ce sont là les vraies communications.

Les Indépendans savent lire, et ils y trouvent une pâture qu'ils ruminent après, et ruminer, c'est déjà beaucoup pour un Indépendant : mais il n'y a pas dans tout cela de quoi nous effrayer.

Une conversation que l'on va rapporter ici en honnête homme sera plus propre à donner une idée de l'état actuel des Indépendans, de leurs espérances et de leurs menées que tout ce qu'on pourrait dire, et tous les raisonnements qu'on pourrait faire.

Celui qui écrit rencontra, il y a à peu près trois semaines, en courant Paris, un Italien qu'il avait beaucoup connu sous la période française, auquel il avait même été utile, homme d'esprit, indépendant, et appartenant à une famille distinguée d'un petit Etat, dont tous les membres sont aussi Indépendans. Après les premiers compliments, les premières tendresses, l'Italien lui dit qu'il n'avait que deux jours à rester à Paris, et qu'il irait sans faute le voir le lendemain ; l'heure fut fixée, et l'Italien fut exact.

Il raconta à celui qui écrit, que, s'étant rendu de sa ville natale à Naples



pour terminer, avec le Gouvernement, une affaire qu'il avait déjà entamée du temps de Murat, il avait conçu le projet de se rendre en Angleterre pour y lier des *affaires de commerce*, et que s'étant en conséquence fait venir des lettres de recommandation pour Londres, de Gênes, de Livourne, de Milan, il s'était embarqué à Naples pour l'Angleterre, ayant ainsi le moyen de s'introduire chez les Anglais dès la première considération et de causer avec eux et d'entendre causer chez eux de la situation générale des choses ; qu'il avait rencontré à Londres un bon nombre de ses concitoyens de distinction, indépendans comme lui (et il en nomma entre autres un, homme de premier mérite, qui a juré de ne jamais mettre les pieds sur le sol italien tant qu'il serait foulé par des Autrichiens) ; que lui et ses concitoyens se voyaient chaque jour dans les premières maisons de cette capitale, mais principalement chez lord Holland, où était en quelque sorte leur rendez-vous général. Lord Holland est très connu en Italie, c'est un des plus chauds partisans de l'indépendance italienne. On l'a vu à Naples, où il avait été envoyé par le parti de l'opposition auprès de Murat. On peut dire qu'on a presque été témoin de tous ses efforts pour déterminer Murat à tenter cette indépendance avec la coopération de l'Angleterre. Il était encore à Naples dans les derniers moments du règne de Murat, et avait avec lui des conférences journalières.

Chez lord Holland, on parlait librement des moyens d'indépendance et d'unité de l'Italie, et on y traitait ouvertement des matières relatives à un plan de république universelle ; que lui et ses concitoyens ne faisaient aucun doute sur la précipitation avec laquelle les choses tendaient à ce double but, et que lord Holland avait souvent des *a parte* assez longs avec plusieurs de ses concitoyens.

« Vous êtes donc toujours les mêmes, dit celui qui écrit à l'Italien, et vous vous repaissez toujours de vos chimères accoutumées? » — Mon cher, nous sommes toujours les mêmes, rêvant, observant, espérant, ne nous compromettant point, détestant les Anglais, les Autrichiens surtout, et voyant notre délivrance descendre du sommet des Alpes. — Vous êtes des fous ; considérez donc les intérêts généraux de l'Europe, considérez donc les maximes qui guident dans le moment actuel les gouvernemens.— Nous ne sommes point des fous, nous savons ce que nous savons : les Français reviendront en Italie et nous aurons le plaisir de vous y embrasser vous-même un jour. Vous trouverez à Gênes *votre ami un tel*, à Florence *votre ami un tel*, que Joseph Bonaparte a appelé aux Etats-Unis, mais qui ne veut point y aller.

— Et qu'est devenu *un tel* ? — Il vit retiré chez lui ; le pauvre diable a été bien tourmenté ; il avait une correspondance avec le prince de Metternich, qui n'est pas très mal pour les Indépendans, mais dont nous ne sommes pas les dupes. Qu'on se rappelle la tournée de Metternich en Italie. Il veut donc exploiter les Indépendans pour le compte de l'Autriche. Sera-t-il, cette fois-ci, du voyage de son maître en Italie ? Cette correspondance a été éventée, et il a éprouvé bien des désagréments de la part de son gouvernement. — Quel cas faites-vous de la famille Bonaparte qui est à Rome ?— Aucun. — Comment sont les Indépendans avec Marie-Louise ? — Mal ; nous étions bien disposés pour Elle ; le petit Roi de Rome promettait



quelque chose ; mais cette femme n'a rien de français dans le cœur ; elle est toute autrichienne et nous vendrait à son pays. Nous lui avons tourné le dos avec plus de facilité encore qu'elle n'en a mis à nous abandonner. — Adieu, mon cher, nous nous reverrons ; je donnerai de vos nouvelles à vos amis. Je vais rejoindre *l'Anglais qui vient avec moi en Italie*, et nous partons demain. Je cours de ce pas au Palais-Royal acheter des brochures. Il faut que j'en laisse à Gênes, à Florence et partout ; faites-moi le plaisir de m'indiquer les plus libérales. — Encore un mot : vous savez combien je m'intéresse à Naples. Y est-on heureux ? — Le Roi est absolu, mais le Roi a des formes populaires, et Medici est libéral. En général, les Napolitains, n'ont point à se plaindre, et ils sont les plus heureux de l'Italie. Adieu. »

Qu'on réfléchisse sur cette conversation, et l'on verra qu'elle est bien confirmative de l'opinion que l'on a émise sur les Indépendans. On verra qu'ils sont ménagés par l'Angleterre et caressés par quelques hommes d'Etat de l'Autriche ; et l'on verra ainsi que leur rôle envers la France est purement contemplatif. Certes, on ne veut pas dire pour cela qu'ils veulent le bonheur de la France, puisque au contraire,ce qu'ils désirent serait pour elle le comble du malheur, et leurs vœux sans nul doute sont criminels : mais ils ne font rien pour hâter l'exécution de ces vœux, et ils sentent bien au contraire que, s'ils voulaient faire quelque chose pour cela, ils se perdraient infailliblement, comme ils se sont déjà perdus tant de fois.

Que conclure de tout ce qui vient d'être exposé dans cette note ?

Qu'il faut perdre de vue tous ces Carbonari, tous ces Federatizzi, qu'il faut laisser les gouvernemens italiens se débattre avec eux, si toutefois ils sont dans cette intention : mais qu'il faut surveiller les Indépendans d'abord, parce que c'est une maxime reconnue qu'il faut observer qui nous observe, et ensuite parce que de l'attitude et des mouvemens des Indépendans, on peut juger de l'accroissement de leurs espérances et du degré d'influence que des gouvernements étrangers peuvent chercher à exercer sur eux. Mais surveiller de telles gens n'est point chose facile, et quel mode de surveillance adoptera-t-on ? Fera-t-on circuler des voyageurs chargés de transmettre ou d'apporter en France les résultats de leurs observations ? Peines perdues, dépenses inutiles ; ces explorateurs sèmeront beaucoup d'argent sur les grandes routes et dans les auberges, et n'acquerront en échange que des détails vagues, des nouvelles publiques, et rien de précis sur ce qu'il faut savoir. D'ailleurs, ils seraient bien promptement dépistés par les Indépendans qui ont le nez fin, et qui se feraient un jeu de les faire tomber dans mille et mille erreurs.

Etablira-t-on des correspondances avec les Indépendans eux-mêmes ? Moyen inutile et même dangereux, car, de deux choses l'une, ou l'on serait trahi par ces correspondans qui feraient prendre le change ; ou leurs services, s'ils étaient de bonne foi, seraient de courte durée, puisqu'ils seraient bientôt compromis auprès de leurs gouvernements et taris dans l'opinion de leurs concitoyens.

Ainsi donc, après avoir mûrement réfléchi, il semble qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'établir cette surveillance de manière à la rendre profitable,



durable, suivie et susceptible de produire quelques résultats. Ce serait de faire choix d'un homme réunissant sur l'Italie des connaissances théoriques et pratiques, possédant à fond la langue du pays, ayant manié les Italiens en général et les Indépendans en particulier sous la période française, jouissant même de leur confiance ; et de revêtir un pareil homme d'un caractère honorable, d'un Consulat par exemple, en le chargeant de correspondre pour tous les détails qui peuvent intéresser la sûreté de la France.

Archives nationales, F[7]. 6667.

III

Rapport sur les Carbonari

23 *décembre* 1820.

L'association secrète des *Carbonari* est devenue aujourd'hui tellement importante par son étendue, ses ramifications, ses affiliations et l'influence qu'elle exerce dans plusieurs Etats de l'Europe, que j'ai pensé devoir mettre sous vos yeux des détails que nul autre que moi ne possède dans l'administration qui s'honore de vous avoir pour chef. J'ai écrit souvent sur les Carbonari, parce que je les avais étudiés et suivis de près en Italie, et qu'en Angleterre, j'avais pu pénétrer leurs manœuvres à l'extérieur de leur sphère centrale.

La qualification de *Carbonari* fut d'abord adoptée par les lazzaroni de Naples en 1798, pendant que les Français, sous les ordres du général Championnet, étaient maîtres de ce royaume; les chefs de ces confédérés secrets détestaient les Français et se réunissaient dans des cavernes ou lieux écartés, sous le déguisement de charbonniers, afin d'y organiser leurs moyens de résistance, et d'y comploter aisément, à l'abri des recherches de l'autorité. En 1812 et 1813, les Italiens qui voulaient conspirer contre l'autorité de Napoléon, honteux du titre peu honorable de *Carbonari*, pensèrent, pour honorer leurs projets et relever leur considération, devoir prendre la qualification d'*Unionistes* d'Italie.

L'objet des conspirateurs ou de l'association fut d'abord de se soustraire aux conquérants français; mais, comme on devait s'y attendre, leurs vues s'étendirent bientôt vers un plus vaste système politique que celui qu'ils avaient conçu dans le principe, et le but principal de cette société imposante par sa force, son nombre et ses moyens, fut de donner la liberté aux



Italiens, et de réunir toute l'Italie sous un seul gouvernement. Rome, Naples, le Piémont et tous les petits Etats formant ensemble une population de plus de dix-huit millions d âmes, furent compris dans ce projet d'arrangement. C'est de là qu'ils prirent le nom d'*Unionistes*. Depuis cette époque, la confédération italienne n'a jamais cessé d'exister, et a toujours conservé plus ou moins d'activité. Ses plans ont été plusieurs fois communiqués à presque tous les cabinets de l'Europe, y comprenant même celui de Saint-James.

Dans ces derniers temps, les *Carbonari* ont été beaucoup plus remuants ; et en 1805 et 1809, ils firent au gouvernement autrichien les ouvertures les plus favorables ; mais ils furent trahis dans ces occasions par certains hommes du cabinet autrichien qui étaient vendus à la France.

Un certain ambassadeur à Paris, M. le comte de M... fut jusqu'à mettre sous les yeux du gouvernement français les plans, ainsi que les noms des agents les plus actifs de cette confédération, ce qui mit Napoléon à même d'en faire arrêter quelques meneurs.

Au commencement de la campagne de Russie, les *Unionistes*, se prévalant de l'absence des troupes françaises et italiennes, devinrent plus actifs, et formèrent association avec certains *Philadelphes* à Paris dans le dessein de renverser le gouvernement Impérial. Il fut résolu comme principe fondamental, par cette vaste association, que la France et l'Italie seraient indépendantes l'une de l'autre, et que deux consuls, l'un civil, l'autre militaire, seraient placés à la tête de chaque gouvernement.

Ces gouvernements, du reste, devaient être représentatifs. Ce fut par suite de ce plan, Monsieur le Directeur général, que la conspiration du général *Philadelphe* Malet fut organisée, et non pas du tout, comme l'a faussement avancé l'abbé Lafond, dans la vue de restituer le trône de France à ses héritiers légitimes, comme il me sera aisé de le prouver par de nouveaux documents que je mettrai sous vos yeux.

Ils avaient aussi le projet d'offrir des conditions de paix aux alliés, dans le cas de succès, et de proposer les Alpes, le Rhin et les Pyrénées pour frontières de la France, et d'offrir un tribut à l'Autriche au nom de l'Italie, afin d'obtenir sa protection. L'empire de Napoléon était alors tout puissant, et le gouvernement autrichien ne voulut point se prêter à leurs vues ; s'il les eût adoptées alors, l'Italie eût secoué d'elle-même le joug que lui avait imposé l'Empereur Napoléon. Les motifs que fit valoir le cabinet de Vienne furent qu'il avait sur l'Italie des droits imprescriptibles et qu'il ne voulait pas qu'on lui prescrivît une forme particulière de gouvernement pour la Péninsule.

Lorsque la conspiration de Malet fut découverte, les efforts des *Unionistes* se trouvèrent momentanément paralysés. En Italie, les *Carbonari* français et italiens d'aujourd'hui, ne sont que les élèves des *Unionistes* et des *Philadelphes* de 1812.

Depuis cette époque, l'association secrète s'est étendue sur toute la surface de l'Italie, le Piémont, la Valteline, Venise, et les Calabres. Naples, Rome et Milan ont leurs *Venta* (lieux de réunion des Carbonari) ; et, constants



dans leur but, comme dans leurs efforts, les *Unionistes* ont tourné contre la domination autrichienne toute la haine qu'ils portaient à Napoléon et à tout ce qui émanait de lui. Ils veulent, aujourd'hui comme alors, l'indépendance de l'Italie et la réunion de ses divers gouvernements en un seul, dont le siège serait à Rome; la secte des Carbonari fondue dans les Unionistes rêve la République Romaine, et les Unionistes, l'affranchissement de leur patrie et la réunion de tous ses membres. Leur haine pour une domination étrangère ne saurait être mieux exprimée que par le document suivant, inconnu peut-être en France, mais extrait de leurs registres ; il fut publié par eux en Italie, et apporté en Angleterre par un homme de qualité, qui a occupé comme général un rang dans l'armée française, qui fut impliqué dans la conspiration de Malet, et qui est aujourd'hui l'un des chefs les plus actifs de cette grande confédération [1].

Ce document nous fixera sur les sentiments des *Unionistes*.

Adresse aux Italiens.

« Depuis le siècle de Charlemagne, nous avons toujours été trompés, quelquefois par les Allemands, quelquefois par les Français, et néanmoins ces peuples généreux prétendent que nous sommes des traîtres ; eux qui, depuis qu'ils ont cessé d'être nos tributaires, n'ont jamais, même une seule fois, respecté leurs traités, leur parole, leurs engagements, eux qui se font un jeu des actes de perfidie qu'ils commettent l'un envers l'autre ; eux, ces Français et ces Allemands, qui ont été plus loin, qui ont dépassé en mauvaise foi, les Vandales, les Sarrazins, les Maures et les nations les plus barbares ; eux, qui, depuis la chute du Grand Empire, n'ont fait que désoler et ravager l'Europe ; et, sans remonter si loin, n'avons-nous pas à citer des preuves plus récentes de leur mauvaise foi et de leur turpitude ? Que dirons-nous ?

« Pourquoi, après avoir couvert l'Europe de sang et de carnage, l'ont-ils inondée de mille manifestes divers proclamant tous l'indépendance des nations ; et lorsqu'ils ont réussi dans leurs ténébreux complots, dans leurs trames odieuses, n'ont-ils pas eu l'impudence de nous répondre qu'ils n'avaient pas entendu dire par là que nous fussions libres de nous donner la constitution qu'il nous conviendrait d'adopter ? Méchants scélérats, ne valait-il pas mieux nous dire que les chaînes blanches que nous portions seraient simplement teintes en noir ? Mais cette comparaison est encore trop honorable pour vous, hommes iniques ; nos chaînes avaient été jusqu'à ce jour des chaînes trop légères, nous touchions au moment de les voir tomber de vétusté, nous allions en être débarrassés, tandis que celles dont vous voulez nous charger aujourd'hui sont aussi lourdes que votre entendement, aussi dures que la trempe de vos âmes, aussi rudes que vos caractères sont barbares et grossiers, hommes infâmes, tyrans du Danube ! Quelle différence faites-vous donc entre vous-mêmes, et l'homme que vous appeliez naguère *tyran*, oppresseur, despote ?

1. Le *Comte Comelli de Stuckenfeld* — Voir la *Revue* du 5 juin 1913 — p. 1771 et 1772.



« Il voulait envahir tous les pays, il voulait tout soumettre à son sceptre de fer, il voulait tout posséder ; mais il le disait ouvertement et sans réserve, il l'a signifié mille fois à l'Europe armée contre lui, et s'il eût mieux su prendre ses mesures, s'il avait assez connu les hommes pour ne s'entourer que d'agents courageusement dévoués, il eût infailliblement réussi dans ses projets.

« Mais vous, misérables scélérats, en vous couvrant d'un masque de fer, n'avez-vous pas cherché à vous cacher de nous, à voiler votre noire hypocrisie, votre vile ambition, votre détestable avarice ? Car vous êtes à la fois aussi sanguinaires que cruels, et encore plus affamés de richesses que celui que son imprévoyance, plutôt que vos armes, a précipité du faîte des grandeurs, et si, comme lui, vous n'aspirez pas à l'empire universel, c'est parce que vous avez senti toute votre infériorité ; vous voudriez étendre vos champs de carnage aussi loin que celui qui, plus d'une fois, vous a vus humblement prosternés à ses pieds, et qui, au lieu de vous pardonner comme il l'a fait, pouvait vous exterminer tous jusqu'au dernier ?

« Nous vous demandons maintenant, si un état de guerre ouverte n'est pas préférable à ces embuscades secrètes contre lesquelles nul ne saurait se tenir en garde, si ce n'était quelques misérables de la même trempe que vous, parce qu'ils supposent toujours dans les autres les mêmes desseins que ceux qu'ils nourrissent au fond de leurs âmes vénales. Levez-vous donc, amis et compatriotes ! Hâtez-vous, courez aux armes, battez le fer tandis qu'il est chaud, et ne laissez pas à vos membres le temps de s'engourdir. Il ne peut y avoir qu'une opinion, et on ne peut supposer de division. *L'Indépendance ou la Mort !* Voilà l'unique vœu de la nation italienne. Non, nous ne vous demandons plus : Etes-vous pour les Allemands ? Etes-vous pour les Français ? Etes-vous pour telle ou telle religion ? L'aigle est devenu notre Dieu, le drapeau blanc et rouge notre couleur, les légions notre seul élément, plus de tendresse paternelle, plus d'affections filiales, plus d'attachement pour nos voisins ! Que la haine, la rage, la vengeance remplacent dans nos cœurs tous les sentiments de la nature. Des flots de sang éteindront ces passions ; bientôt sera confirmé ce que nous avons prédit à ces despotes barbares, s'ils persistent à nous assujettir, s'ils continuent à abuser de nos droits légitimes et de notre confiance, si, par leurs continuelles perfidies, ils persistent à nous enchaîner et à nous pousser à la dernière extrémité, ce sera sur eux et non sur nous, que tombera la foudre vengeresse et la malédiction des races futures... »

On peut juger par cette citation, Monsieur le Directeur Général, de ce que veulent les Unionistes ou Carbonari d'Italie. Cette pièce fut communiquée aux Ministres Anglais par l'ambassadeur des Unionistes que j'ai mentionné plus haut.

L'Angleterre, si lente à se prononcer aujourd'hui, sur les événements d'Italie, a reçu d'autres communications du Grand Consistoire des Carbonari.

Voici un document secret aussi très certainement inconnu en France, et qui fut remis à lord Castlereagh en 1813. Il est dans le cabinet de Carlton-house, et c'est entre les mains d'un des principaux agents des ministres



britanniques que j'ai puisé ce précieux document. Il donne la clé de la tergiversation qu'a mise le cabinet anglais, et qu'il met encore aujourd'hui à se prononcer sur les Carbonari ; car, ce que voulaient les Unionistes en 1813 et 1814, ils le veulent encore en 1820, et la politique anglaise, est une et invariable quand il est question ou d'augmenter sa puissance, ou d'étendre son influence. La pièce suivante fut rédigée dans la *Venta* des Carbonari réunis à Bologne et envoyée en Angleterre, où elle fut remise à lord Castlereagh pour être présentée à S. M. Georges IV, alors Prince Régent du Royaume Uni.

PROJET D'ORDONNANCE TRADUIT DE L'ITALIEN.

« *Nous, Georges III, par la grâce de Dieu, etc., etc.,*

« Considérant que l'Autriche, qui seule pouvait autrefois et par sa prépondérance maintenir dans ses limites un peuple dont l'ambition est sans bornes et se roidit afin de surmonter tous les obstacles, n'a fait jusqu'à ce jour aucun mouvement, quoiqu'elle soit elle-même entourée de tous les côtés par l'ennemi commun.

« Considérant que la Cour de Vienne a trompé tous ses alliés et ses voisins en formant une alliance de famille qui la déshonore et qui compromit plusieurs Etats qu'elle a provoqués à prendre les armes.

« Considérant encore que la France doit l'accroissement de son pouvoir à l'inaction des Italiens qui sont propriétaires du sol le plus avantageusement placé dans le monde pour former un empire formidable.

« Considérant aussi que le Portugal, l'Espagne, la Hollande, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Pologne et la Russie doivent être, vu leur situation topographique, les alliés d'un peuple ingénieux, mais malheureux.

« Considérant que si les Italiens ont favorisé l'invasion de leur pays par les armées françaises, ce n'a été que sur des *promesses formelles* et dans l'espérance de se réunir tous sous un étendard commun, en secouant le joug autrichien, et de se débarrasser d'une foule de petits princes, qui, au lieu de régner avec douceur et justice, n'ont fait que des actes de méchanceté en entretenant dans leurs petits Etats un système d'inertie et de division intérieure.

« Considérant que s'étant vu tyranniser et enchaîner par ce même peuple qui s'était déclaré leur libérateur et le protecteur de leur liberté, les Italiens se sont tous rapprochés les uns des autres, de sorte qu'il n'existe plus en Italie qu'un seul et même parti, celui de l'union.

« Considérant que l'Autriche elle-même, informée de cette opinion générale et réduite en outre à avoir des appréhensions réelles pour sa propre existence, a paru adhérer aux désirs des Italiens ; qu'elle ne peut plus ni dominer, ni protéger cette nation ; que si, dans deux proclamations récentes, elle a appelé les Italiens aux armes, elle n'a jamais répondu à la question principale, s'évadant sur ce point par des réponses vagues, des expressions tortueuses, parce qu'elle a toujours l'arrière-pensée d'exercer sa souveraineté sur toute la Péninsule.



« Considérant encore que le *statu quo ante bellum* à l'égard de l'Italie, n'aurait d'autre effet que de la replacer sous le joug de l'Autriche et de la reporter par conséquent entre la France et l'empire autrichien, qui, en se disputant la possession de ce beau pays, entraîneraient de nouveau l'Europe dans des guerres sanglantes et interminables.

« Considérant enfin que les vœux qui sont parvenus jusqu'aux pieds de notre trône sont l'expression franche des neuf dixièmes de la population italienne, volonté qui s'accorde avec les grands intérêts de notre couronne, et peut seule rétablir la balance politique en Europe et maintenir la paix.

« Notre conseil privé consulté et entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. — L'Italie sera libre et indépendante.

Article 2. — Cet empire a pour limites les trois mers et les Alpes.

Article 3. — La Corse, la Sardaigne, la Sicile et les Sept Iles ; toutes celles situées sur les côtes de la Méditerranée, de la mer Ionienne, et de l'Adriatique feront partie intégrale de l'Empire Romain.

Article 4. — Rome sera la capitale de cet Empire et la résidence des Césars.

Article 5. — Les armoiries et les couleurs seront celles des Romains, leurs ancêtres. Un aigle à ailes déployées tenant d'une serre un sceptre d'or, une épée de l'autre, au chef une couronne impériale et supportée sur le globe emblème du monde.

Article 6. — Immédiatement après l'évacuation du pays par l'ennemi, les Etats-Généraux seront convoqués et le peuple, conjointement avec l'armée romaine, élira un Empereur. Ce souverain sera choisi dans les Maisons qui règnent sur la Sardaigne, Naples ou l'Angleterre ; et ils établiront, pour régir l'Italie, la Constitution qui semblera la plus propre à faire le bonheur de ces peuples.

Article 7. — Il sera en même temps nommé un gouvernement provisoire, composé d'un consul gouverneur, d'un consul général, d'un secrétaire général d'Etat, de ministres de la Guerre, des Finances, de la Marine, d'un Grand juge, d'un ministre de l'Intérieur, des Affaires Etrangères et d'un inspecteur général de Police.

Article 8. — A cet effet sont nommés :

Consul Gouverneur.	Le Marquis de
Consul Général	Le Général Comte de
Secrétaire Général d'Etat.	Le Duc de
Ministre de la Guerre	Le Prince de.

Tous les autres seront nommés par S. M. Britannique, et, s'il lui est agréable, elle pourrait choisir parmi les ministres ou grands dignitaires de Sicile.

Article 9. — L'armée sera composée de 50 légions, dont 42 seront de milice et 8 réglées. Chaque légion sera composée de 5.000 hommes sur le



pied de paix, et portée à 7.500 hommes en temps de guerre. Chaque légion sera formée d'infanterie et de cavalerie, conformément à l'ordonnance qui nous sera présentée à cet effet par le Consul général.

ARTICLE 10. — Division des pouvoirs secondaires dans le civil.

ARTICLE 11. — Division et organisation de l'armée par le Consul général. Il dirigera pareillement toutes les opérations militaires, 50.000 hommes de troupes réglées et vingt-cinq petits vaisseaux seront tenus à sa disposition, les premiers pour appuyer et propager la Révolution, et les seconds pour faciliter les opérations.

ARTICLE 12. — Il sera formé en outre un Comité de 100 membres, 50 chefs de sections et 50 autres membres ; d'un président et d'un vice-président, afin de conserver et d'étendre une correspondance secrète sur tous les points.

ARTICLE 13. — Toutes les îles mentionnées à l'article 3 et actuellement occupées par les troupes britanniques, formeront, à dater de ce jour, partie intégrante de l'Empire Romain, et les généraux et officiers qui y commandent en notre nom, y feront arborer le drapeau rouge et blanc jusqu'à l'arrivée des garnisons romaines.

ARTICLE 14. — A l'exception de l'Istrie et du Frioul, toutes les provinces Illyriennes cédées à la France par la Cour de Vienne formeront le royaume d'Illyrie, qui sera donné à la Maison régnante en Sicile, en indemnité de cette île, si on ne pouvait l'indemniser plus convenablement ailleurs. Ce nouveau royaume devra, dans tous les cas, former une barrière entre l'empire romain et la monarchie autrichienne.

ARTICLE 15. — Article secret non porté au traité, mais avec un renvoi confidentiel. Le gouvernement anglais en a seul connaissance.

ARTICLE 16. — Le Tyrol allemand occupé aujourd'hui par la Bavière, sera cédé à la Suisse en échange des bailliages italiens et de la Valteline, etc., etc., qui, formant une troisième barrière, compléteront la séparation des Etats Romains des autres Etats Européens.

ARTICLE 17. — Il y aura alliance offensive et défensive entre Rome, Illyrie, Portugal, Espagne, Angleterre et celles des autres puissances qui auront contribué à l'affranchissement de l'Italie.

ARTICLE 18. — Le présent décret sera publié et affiché dans toute l'étendue du Royaume-Uni et dans tous les lieux où flottera le pavillon Britannique, il sera signifié à toutes les Cours alliées par l'intermédiaire de nos ambassadeurs qui ajouteront les couleurs romaines aux nôtres, ordonnant à nos commandants des forces de terre et de mer d'accueillir et de recevoir sur tous les points les troupes, vaisseaux et sujets de l'Empire Romain qui pourraient se présenter dans nos ports, camps ou lieux de garnison, dans l'objet de demander à être transférés au quartier général de l'armée Romaine ».

Le document que je viens de citer expose le but que voulaient atteindre



les *Unionistes* en 1813. Etre libres et indépendants sous la protection de l'Angleterre. Ils étaient au moment d'atteindre ce but, qui souriait à la politique ambitieuse de lord Castlereagh, lorsque l'Autriche fit sa défection à Dresde. Dès ce moment, l'ambassadeur de *l'Union italienne* à Londres désespéra d'obtenir une décision favorable aux intérêts italiens, et de voir par conséquent revêtir de la signature royale le projet de décret qui avait été chaudement accueilli par les Ministres. Je ne pense pas que cette négociation ait été parfaitement connue en France, et elle me paraît avoir le double avantage de nous faire connaître un petit trait de l'ambition occulte de la Grande-Bretagne et le grand but des Carbonari. Il ne sera pas difficile à la police générale de remplir les noms blancs des quatre grands dignitaires proposés au Cabinet Anglais par les Unionistes, pour être à la tête de leur gouvernement provisoire ; cette désignation, faite par les *Carbonari* eux-mêmes, prouve qu'ils comptent des gens de la première qualité dans leur Confédération, ils y sont encore et à toujours.

L'auteur des notes prétend que, le 9 octobre 1813, il découvrit à Gênes l'association des Carbonari dans ses plus petits détails. Je connaissais depuis longtemps leur existence, mais ce fut aux révélations d'un nommé Buscaglia qu'il dut les signes, les attouchements et les mots de passe des Carbonari piémontais et liguriens, Buscaglia voulait sauver son ami Marini, l'un des membres les plus actifs de l'association, détenu et au secret d'après mes ordres, pour avoir entretenu avec lord William Bentinck une correspondance criminelle qui avait été saisie et portée au Commissariat Général de Police de Gênes.

Malgré les emportements et les fausses mesures du Préfet, M. Bourdon [1], je parvins, à force de douceur et de bons traitements à faire parler Marini et à obtenir l'explication des papiers mystérieux qui avaient été saisis chez lui et chez ses amis ; il me fut d'autant plus difficile d'arriver à ce résultat que le Sr Dephilippi, employé de la police française était lui-même l'un des régulateurs des Unionistes Liguriens. Il fut arrêté et Marini, libre de toute crainte, révéla tout.

La Confédération était alors tout aussi puissante en Piémont qu'à Naples ou à Rome ; Turin était le siège principal de cette puissance invisible, comme cette ville l'est encore aujourd'hui dans cette partie de l'Italie.

Un des premiers chambellans du Prince Camille Borghèse était le chef de la *Venta* de Turin et le gouverneur général l'ignorait.

Les Sieurs Nigra, le banquier Sciolla, Revelto à Turin, le Consul d'Italie Comelli, milanais, Del Pozzo, président de la Cour Impériale de Gênes, le garde Azuni, juge à la même Cour, Lagrave, aovcat général, l'avocat Ferrari. MM. Buonjiovani Mansuero, Viganego, le docteur Nacarezza, Bisso Balby étaient à Gênes les chefs de la *Venta des Carbonari*, quoique presque tous aux gages du gouvernement français d'alors.

Il n'est pas à présumer qu'aucun d'eux ait changé de système, ni renoncé à la Confédération qui a bien plus de force et d'activité aujourd'hui qu'elle

1. Bourdon de Vatry.



est plus répandue ; le docteur Amarca présidait à Savone, et le juge de paix Vassallo à Ronco.

Les *Carbonari* du Piémont sont spécialement chargés d'entretenir la correspondance avec celles des sociétés secrètes françaises qui partagent leurs principes de libéralisme prononcé, aussi les *Unionistes* de Turin, ont-ils pris souvent et conservé jusqu'à ce jour la dénomination de *Société* de *Delphes* qui semble établir une sorte d'identité avec notre association secrète des *Philadelphes*, association républicaine qui existait dans l'armée sous Napoléon, et que je persiste à croire encore aujourd'hui en pleine activité. Au premier grade de réception, on fait à l'adepte italien les questions suivantes :

Demande. — Chi siete ?	Qui êtes-vous ?
Réponse. — Emilio.	Emile.
D. — Dove siete ?	Où êtes-vous ?
R. — Nelle tenebre.	Dans les ténèbres.
D. — Chi vi liberera ?	Qui vous en tirera ?
R. — Il fuoco, etc., etc.	Le feu, etc., etc.

Avant d'admettre le récipiendaire au 2e grade, on lui demande :

D. — Da dove venite ?	D'où venez-vous ?
R. — Dal monte Ida.	Du Mont Ida.
D. — Che cercate voi ?	Que cherchez-vous ?
R. — ALHON.	ALHON.
D. — Da chi rinascerete ?	Par qui renaîtrez-vous ?
R. — Dall'oro e dal mercurio.	Par l'or et le mercure.

On est tout étonné au 3e grade, qui n'est que le premier degré des hauts grades, de trouver une similitude frappante entre les questions que l'on doit répondre et celles du *Tugend Bund* prussien. Au 2e grade, quatre des sentences du grade d'*Epopte de l'Illuminisme*, sont aussi au 3e grade des *Delphes Unionistes*, *Carbonari* Piémontais. Que conclure de là, ajoute l'auteur de la note, si ce n'est que toutes ces sociétés n'en forment qu'une seule et indivisible, dans les arrière-grades ; et que les *Carbonari* n'ont pas pour unique objet la liberté et l'indépendance de l'Italie. J'admets, il est vrai, que c'est un de leurs principaux objets, les pièces officielles que j'ai citées plus haut, le prouvent suffisamment; mais très certainement, ce n'est pas l'unique but. La Révolution de Naples, celle qui va s'opérer en Piémont, en Lombardie parlent plus clairement que mes observations.

J'ai suffisamment parlé de l'association des *Carbonari*, et je viens d'avancer que toutes les sociétés secrètes n'en formaient qu'une seule. Eh bien, Monsieur le Directeur Général, cette association si compliquée, si vaste, si étendue, si nombreuse existe en effet, je ne l'ai pas supposé au hasard, ni pour donner plus d'intérêt à mon rapport. Cette Confédération de toutes langues, de toutes nations n'est plus à créer, ni à organiser. C'est la société

fraternelle européenne que les peuples ont opposée secrètement à la Sainte Alliance. Nous allons la suivre, non plus en Italie, mais sur un autre théâtre, là où elle est à l'abri de toute recherche, là où elle se nourrit et enrôle sous ses bannières des individus d'une grande influence par leurs richesses et souvent par leurs talents ; nous allons la prendre sur le fait au foyer même, d'où, comme la lave qui sort du volcan, elle cherche à déborder pour envahir le monde par les nombreux canaux qui aboutissent à ce point central. C'est dans cette île superbe que l'on a voulu nommer la terre classique de la liberté, que nous allons rechercher la société fraternelle européenne. C'est à Londres que nous allons trouver du moins les traces de son existence, si nous ne pouvons en écrire davantage.

Depuis 1817, les diverses sociétés secrètes de l'Europe ont constamment entretenu des émissaires adeptes à Londres, et lord Sydmouth, avec son *alien bill*, n'a rien fait pour les empêcher de s'y réunir et d'y former toutes ensemble une Confédération menaçante pour la tranquillité de l'Europe. Des agents supérieurs même de la police anglaise font partie de cette association.

J'ai parlé dans un de mes précédents rapports du comte de F. et du baron de M..., envoyés l'un et l'autre en mission à Londres, en 1818, par le *Tugend Bund* Prussien. Je les vis chez Goldsmith, où j'avais reçu certains grades au delà du Kadosh et 33e de la Maçonnerie rit Ecossais, et lorsque la police commença à s'occuper d'eux, ils avaient pris le déguisement de marchands allemands, ils avaient changé de noms et terminé leurs opérations. Ils ne virent ni Hunt, ni Wooler, mais des lords et des particuliers à 30 ou 40 mille louis de rente. Comment n'auraient-ils pas réussi dans l'objet de leur voyage, l'affiliation Universelle ?

Le prêtre napolitain Minichino était à Londres de la part des *Carbonari* ; le prêtre espagnol Montegro y séjournait au nom des *Delphes* espagnols et n'a quitté l'Angleterre qu'en février de cette année (1820).

Le colonel Elbeu, au nom des indépendants Lusitaniens ; Roméo, Sicilien ; Bettera, Ragusais ; Wallorf, Silésien ; Flaniskaski, Polonais, s'y trouvaient en même temps. La police anglaise n'a pas besoin que je lui indique les lieux de réunion où se rassemblaient tous ces novateurs de nations diverses, elle les a connus tout comme moi, mais ne s'est occupée que des Anglais qui se faisaient initier, lors même qu'elle savait bien ne pouvoir les atteindre dans un pays où la liberté individuelle est sacrée, hors le flagrant délit prévu par la loi. Tout cela se passa à Londres en 1818 et 1819, et une chose bien digne de remarque, c'est qu'au 1er mars de cette année, il n'y avait plus un seul de ces individus en Angleterre : l'espace de trois mois les avait tous vus repartir.

On sait comment les révolutions de Naples, d'Espagne et de Portugal ont éclaté, et les membres de l'association fraternelle européenne sé sont tous trouvés à leur poste. Si la Prusse et la Pologne sont restées en retard, ce n'est pas pour longtemps, on en aura que trop tôt la preuve incontestable.

Dans ma correspondance, en 1819, je n'ai pas laissé échapper une seule



occasion de citer les faits les plus curieux comme les plus extraordinaires, et de rendre compte des plus petits détails sur l'ensemble des opérations de la société *fraternelle européenne* qui est née à Londres de la réunion des *Carbonari*, des *Tugend Bund*, des *Frères noirs*, des *Whigs Ludd*, des *Unionistes*, des *Vengadores*, des *Delphes*, *Philadelphes* et autres. Il me sera facile de retrouver les minutes de cette correspondance, de réunir tout ce qu'elle contient d'intéressant ou d'utile aujourd'hui, d'en faire un travail séparé afin de le présenter comme la suite de celui-ci. »

Paris, 24 *décembre* 1820.

LE COMTE DE BRIVAZAC-BEAUMONT.

Archives nationales, Police générale, dans F^7 6667, pour la première partie, jusqu'à l'article 18 — et pour la fin dans F^7 6656.

IV

Les deux documents suivants sont ceux dont il est également question dans le dernier rapport de Simon Duplay et qui semblent avoir été remis par le même de Brivazac. Ils sont d'une tout autre écriture et sur un papier différent — ce qui n'infirme en rien notre opinion — ces documents d'agent secret étant habituellement recopiés ainsi que nous l'avons expliqué au paragraphe suivant :

DÉCLARATION DE LA FRANCE, PROCLAMATION A L'ITALIE.

Les événements extraordinaires arrivés successivement depuis trois ans, dans cette partie, sont tels et si dignes de réflexion pour l'esprit humain, et pour la prospérité des nations, qu'il semble que chacun d'eux soit la conséquence d'un seul, tant ils prouvent ce que peuvent les prodigieux et fortunés effets de la raison, non moins que les efforts gigantesques que font tant de puissances réunies pour en arrêter le cours. Accoutumés que nous sommes, d'un autre côté, aux méditations sur le destin des Empires et sur le désir des hommes, il semblerait que rien ne devrait plus nous surprendre. Comment cependant ne pas être surpris des excès auxquels se livrent les tyrans de l'Europe pour détruire la source des vérités qui les menacent, et pour renverser les effets de la Révolution française ? Les insensés ! Ils ne voient pas qu'ils s'exposent à éprouver le sort des prétendus rebelles qu'ils veulent anéantir et détruire. Comment ! Ces despotes, ne se persuaderont donc jamais qu'il est contre nature, que la partie soit plus forte que le tout,



et qu'un pouvoir désastreux qui n'a pour origine que la raison momentanée du plus fort, doit nécessairement être détruit par une force supérieure, et qu'une puissance uniquement fondée sur l'ignorance, l'injustice et l'erreur doit disparaître entièrement devant la lumière du raisonnement et de l'équité! Comment ne sentent-ils pas que les efforts qu'ils font pour arrêter le progrès de la vérité lui donnent une plus grande célérité et il en résulte qu'elle va toujours se propageant parmi leurs sujets qu'elle excite à l'insurrection, tandis qu'il n'est pas possible que le peuple ne sache pas que c'est contre lui que se fait une guerre, qui n'a d'autre objet que d'étouffer dans son berceau la déclaration de ses droits naturels.

PROCLAMATION

Quel spectacle majestueux que celui de voir la première nation de l'Europe s'élever simultanément tout entière et s'écrier tout d'une voix :

« Je suis libre, et je veux que le genre humain le soit comme moi. Peuples de tous les climats, levez-vous et secouez une fois et pour toujours les chaînes de la crédulité, de l'erreur, de la superstition et du despotisme. Apprenez quels sont vos droits et votre force. C'est la raison, la vérité, la nature, Dieu lui-même qui vous parle. Nous sommes tous frères. Abjurons donc pour toujours toutes les haines, toutes les rivalités, éteignons le flambeau de la discorde, et ne souffrons plus qu'une faible poignée de princes et de nobles se fassent un jeu des nations, en les tenant dans les fers, en les opprimant et en les volant continuellement; ne souffrons pas qu'une horde barbare nous tyrannise et rende esclave une ou plusieurs nations. La Nature nous a préparé les moyens de satisfaire à nos besoins dans la fertilité de la terre, dans le lait, dans la laine, dans les peaux, dans la chair des animaux. Cultivons donc la terre et formons de nombreux troupeaux. Nous ne sommes pas tous inégaux de corps et d'esprit, si, pour nous rendre nécessaires les uns aux autres, nous nous aidons et nous nous aimons réciproquement. Soyons modérés, sobres dans nos plaisirs, dans nos souffrances et dans nos goûts pour conserver notre santé, nos forces, etc., etc.

(Nota. Le reste de la proclamation est dans le même genre que ce qui précède.)

J'en reviens à dire que la vérité qui se développera en France formera un nouveau soleil qui répandra sa lumière et sa chaleur bienfaisante sur toutes les parties du globe et il ne sera pas au pouvoir des hommes d'éteindre cet astre éternel, parce que ses émanations ne sont que celles de la nature et le simple développement de ses lois.

Telle est la morale universelle, la seule qui convienne aux nations en tout temps, en tout lieu, Tel est, Italiens, l'esprit de la dite déclaration qui détruit toute irrégularité monstrueuse et arbitraire dans la société et qui, par cette raison, excite le désespoir et la fureur des usurpateurs, parce qu'elle ne cesse pourtant de répéter que cet esprit philosophique opposé à la colère du despotisme, en saura rompre les chaînes beaucoup plus promptement qu'on ne le croit.

1. *Archives Nationales, Police générale* F7 6667.



INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Alchimie

Nous lisons dans les *Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, juillet 1913, sous la signature Em. Delobel :

En science occulte, il ne suffit pas de se proclamer alchimiste pour trouver en soi la science infuse et pénétrer du même coup jusqu'au sanctuaire où les vieux maîtres ont soigneusement caché, à l'abri des atteintes profanes, la clé de leurs symboles et leurs arcanes les plus secrets.

L'alchimie est à la fois une science et un art. C'est une science philosophique aux principes solides, au but précis. Elle est en même temps un art cherchant à réaliser dans la pratique l'idéal scientifique conçu par la théorie, mettant en œuvre pour atteindre cet idéal les moyens les plus conformes aux données de l'expérience et aux inductions légitimes d'une raison attentive et réfléchie.

Parmi toutes les branches de la Science occulte, l'alchimie est sans contredit celle où les difficultés abondent, où les contradictions s'accumulent en un choc constant d'affirmations et de réticences, parmi des textes innombrables, dont la plupart semblent un perpétuel défi au plus vulgaire bon sens et à la crédulité des lecteurs...

L'alchimiste doit être avant tout un homme de science, qui connaisse les phénomènes chimiques, qui les classe et soit à même de les interpréter sainement. Il doit être en même temps doué d'un esprit éminemment observateur, cherchant constamment à découvrir le processus évolutif naturel. En outre, il sera un logicien impeccable, empruntant aux faits les matériaux



premiers d'une théorie légitime, susceptible de synthétiser et d'expliquer les lois de l'évolution. Enfin, l'alchimiste doit être un opérateur capable de suivre pas à pas, en quelque sorte, dans son laboratoire, la marche évolutive de la nature et de dépister à chaque instant les plus petites transformations de la matière soumise à l'expérience.

Franc-Maçonnerie initiatique

Certains occultistes, pas mal de Francs-Maçons, beaucoup de catholiques et quelques antimaçons ne veulent pas qu'on parle du diable. Les raisons qu'ils en donnent, variables du reste, seraient trop longues à exposer. M. Oswald Wirth ne craint pas, lui, de s'expliquer à ce sujet, il n'a peur ni du mot, ni de la chose, et montre très ouvertement la place que le démon occupe dans la Franc-Maçonnerie ; seulement, il l'explique à sa manière, qui n'est pas la nôtre. En réponse à une question posée par un lecteur en ces termes :

Un peu plus loin, dans le même numéro, une vignette a retenu mon attention : elle a pour sujet un diable s'enfuyant avec un compas. Conformément à la tradition, la queue de ce diable se termine par une houppe, absolument comme la corde symbolique des Francs-Maçons. Y aurait-il un rapport entre cette corde et l'appendice classique du Maître Léonard ? En second lieu, l'expression « tirer le diable par la queue » aurait-elle une portée symbolique ?

— Le savant directeur du *Symbolisme* écrit dans le numéro de juin 1913, p. 247 :

Le Diable a obtenu un formidable avancement, puisqu'il est passé démon, et que l'on voit même en lui *le Démon* par excellence, autrement dit *l'Esprit*. Comme ce n'est pas l'Esprit divin ou *Saint-Esprit*, c'est l'Esprit de tout ce qui n'est pas divin, autrement dit le *Prince de ce Monde*.

Ce Prince, en langage ordinaire, s'appelle aussi l'*Instinct* : il est le souverain de l'animalité. Une religion qui divinise le *Logos* ou la *Raison* devait diaboliser la lumière inférieure et diffuse, à laquelle se rapportent les actes non raisonnés ou instinctifs. Notre diable personnifie cette lumière imparfaite, qui est loin d'être la *Vraie Lumière* que recherchent les initiés.

Ceux-ci, précisément parce qu'ils sont pleinement éclairés, ne méprisent rien. Ils savent que l'inférieur obéit fatalement au supérieur légitime qui sait commander. Le Diable, par conséquent, ne leur fait pas peur : ils le font travailler ; mais ils ne sont pas tenus de s'accrocher à sa queue.

Cet appendice ne transmet qu'un agent de très basse thaumaturgie : fluide qui endort les pythonisses ou enivre les fakirs et autres déséquilibrés. Toute la magie vulgaire exploite le magnétisme qui se dégage des poils de



la trop célèbre queue du diable. Ce n'est pas cette basse magie que l'initiation préconise. Elle en conçoit une autre, basée aussi sur la captation de certains courants, dont la corde symbolique est conductrice. Mais cette corde, qui court dans les plus grandes hauteurs et dont les extrémités aboutissent aux chapiteaux des colonnes du Temple, n'est avec la queue du diable que dans un rapport d'analogie des contraires.

En réunissant et coordonnant toutes ces définitions de l'esprit maçonnique, éparses çà et là, on finit tout de même par entrevoir la vérité sur la secte.

— Nous lisons dans un journal maçonnique américain :

« Notre art est plus ancien que toutes les religions réunies. Dieu lui-même a été le premier Franc-Maçon.

« Les choses visibles sont symboliques des choses invisibles. Elles ne sont point les seules choses existantes, comme le prétendent les matérialistes ; elles ne sont point de simples ombres, comme le disent les idéalistes. Elles représentent au penseur des choses d'un ordre plus élevé et plus durable qu'elles-mêmes. Pour l'adorateur de la nature, pas une feuille de la forêt ne verdit ou ne se fane qu'elle ne forme un emblème de quelque vérité. Pour le poète, tout brin d'herbe est vivant, toute fleur a son sentiment, tout arbre sa leçon de morale ; il en est de même pour le Maçon ésotérique. L'équerre ne signifie pas seulement quatre-vingt-dix degrés ; le compas, soixante degrés ; Jachin et Boaz ne représentent pas seulement « Force et Beauté ». La Parole perdue ne se trouvera pas sous l'Arche Royale ; ou du moins le mot qu'on y trouve doit être déchiffré, et il faut donner à chacune de ses lettres son sens profond.

— Et dans un autre journal maçonnique américain :

Tous les Maçons qui connaissent les incidents intéressants qui se rattachent à l'origine des Cinq Points de la Camaraderie (Fellowship), connaissent par là même les devoirs que leur impose leur devise : Fraternité. Ces cinq points si importants consistent : 1° à persévérer, en dépit de la fatigue ou de la paresse, dans la pratique de la bonté ; 2° à joindre le nom de son frère au sien propre dans ses prières ; 3° à garder un secret inviolable sur ce que lui confie son ami ; 4° à faire l'éloge de son frère, en l'absence de celui-ci ; 5° à donner à son frère, à l'occasion, des conseils utiles ou moraux.

— Le F.·. Albert Churchward a publié dans un organe maçonnique anglais une série d'articles intitulés « Anciennes Révélations maçonniques ». A titre documentaire, nous donnons le passage suivant, où l'auteur joue avec les centaines de mille d'années comme s'il s'agissait de simples siècles.



« Revenons au type humain primitif, le Pygmée ; nous trouvons dès cette époque le premier symbole en usage chez nous. Il croyait en un esprit suprême, et cherchait à se concilier les puissances élémentaires. A la phase où en est le nègre nilotique, nous trouvons en plus grand nombre encore nos signes et nos symboles. Suivant le cours des siècles jusqu'à la phase totémique, jusqu'au début du culte stellaire, nous voyons les signes se multiplier, nous voyons se fonder les symboles, les rites de notre Ordre, et tout l'appareil des doctrines chrétiennes. Ce fut chez le groupe Masai, dans les profondeurs de l'Afrique, que naquit la tradition, *encore existante* de nos jours, d'après laquelle l'Homme-Dieu descendit du ciel, souffrit, fut crucifié et ressuscita. Rappelons-nous qu'en ce temps, l'homme disposait de peu de mots pour exprimer ses idées et ses croyances ; il le faisait au moyen de signes et de symboles par le langage des signes, et, bien que ce langage ait été perdu pendant des milliers d'années, il est découvert à nouveau par ceux qui savent lire ce langage des signes. Le culte solaire et le culte chrétien, qui se sont succédé, n'ont rien changé à cette thèse : elle est restée identique du début à la fin. L'homme est très ancien, et nous en trouvons la preuve dans les squelettes du terrain pliocène, qui a 800.000 ans d'antiquité. Prenons les Chinois, parmi lesquels il y a beaucoup de FF.·., nous savons (? !) qu'ils partirent de l'Egypte pendant l'époque du culte stellaire, et que leur évolution s'est arrêtée pour toujours. Les Hindous partirent à l'époque du culte solaire. La race blanche partit à la fin de l'époque solaire et au début de l'époque chrétienne. Les Coptes furent les premiers des Chrétiens.

... « Ce qui prouve que les morts furent ensevelis dans la foi, fondée sur le mystère de la Croix, il y a plus de 30.000 ans, ce sont la Pyramide de Medam, et d'autres monuments qui existent encore, comme la tombe dite d'Ohlam Fodhla, en Irlande. Toutefois, la gnose de la crucifixion était la même dans le culte stellaire 300.000 ans auparavant, ainsi que cela est prouvé (*sic*) par la peinture murale (*reproduction donnée par l'auteur dans le texte*) ci-contre, prise dans les ruines de l'Amérique centrale. Elle a 200.000 ans (*sic*) d'ancienneté, et représente la crucifixion pendant la période du culte stellaire... »

Le périodique anglais promet de publier la suite de ces élucubrations. Nous verrons s'il y a lieu d'en donner le résumé ; nous supposons déjà que les lecteurs de la *Revue* sont suffisamment édifiés par le spécimen de cette pseudo-science, et des énormités qu'elle enseigne aux Maçons.

— Nous avons déjà indiqué dans la *Revue* les relations qui existent entre l'Occultisme et la Franc-Maçonnerie. Voici un document qui donne de curieux renseignements sur l'organisation maçonnique qui sert de lien entre les Puissances maçonniques régulières et les sectes occultes théosophiques. Nous traduisons de l'anglais :

CO-FRANC-MAÇONNERIE EN GRANDE-BRETAGNE ET DANS LES PAYS QUI EN DÉPENDENT.



V.·.·. Ills.·.·. Br(Frère).·.·. **Annie Besant**, 33e, *Vice-Président Grand-Maître du Suprême Conseil*, Adyar, Madras, Inde.

V.·.·. Ills.·.·. Br.·.·. **Ursula M. Bright**, 33e, *Souverain Grand Inspecteur Général*, 82, Drayton Gardens, Londres, S. W.

V.·.·. Ills.·.·. Bro(Frère).·.·. **James J. Wedgwood**, 33e, *Grand Secrétaire*, 19, Tavistock Square, W. C. (Londres).

L'ordre de la Co-Franc-Maçonnerie Universelle, fondé sur la Liberté de Pensée, l'Unité, la Morale, la Charité, la Justice, la Tolérance et la Fraternité, est ouvert aux hommes et aux femmes, sans distinction de race ou de religion.

Les Lois et Règlements sont basés sur les principes adoptés par l'Assemblée universelle des Suprêmes Conseils réunis à Lausanne, le 22 septembre 1902.

L'Ordre a une organisation qui lui est particulière, et ses Lois et Règlements s'imposent à tous ses membres.

Les Degrés, depuis le 1er jusqu'au 33e du Rite Ecossais Ancien et Accepté, sous la juridiction du Suprême Conseil de la Co-Franc-Maçonnerie Universelle, tels qu'ils sont énumérés dans le Livre de la Constitution de la Grande-Bretagne, sont accessibles à tous les candidats.

La Co-Franc-Maçonnerie reconnaît et admet dans ses Loges les Maçons de tous les Ordres maçonniques régulièrement constitués.

La Co-Franc-Maçonnerie Universelle fut introduite dans la Grande-Bretagne en 1902 par les Officiers du Suprême Conseil, qui consacrèrent la première Loge, le 26 septembre, sous la dénomination de *Human Duty* (le Devoir humain), nº 6, à Londres.

Principes.

Art. 1er. — La Co-Franc-Maçonnerie affirme, d'accord avec les anciennes déclarations de la Franc-Maçonnerie, l'existence d'un principe créateur, sous le titre de Grand Architecte de l'Univers.

Art. 2. — Elle maintient les « Volumes de la connaissance sacrée » ouverts dans toute Loge, quand celle-ci est dûment formée pour des buts maçonniques.

Art. 3. — Elle maintient les anciens *Landmarks* (points fixes) de la Franc-Maçonnerie.

Art. 4. — Elle s'abstient de reconnaître toutes les réunions irrégulières et clandestines, ou Loges ne possédant pas de charte en règle.

Art. 5. — Elle n'impose aucune restriction dans la recherche de la vérité, et, pour assurer cette liberté, elle impose la tolérance à tous ses membres.

Art. 6. — Elle est ouverte sans distinction de race ou de religion, à tous les hommes et femmes qui sont libres, de bonne réputation et de vie irréprochable.

Art. 7. — Elle exige de ses membres l'engagement d'obéir aux Lois du



pays, la loyauté envers le Souverain, le silence en ce qui concerne les secrets maçonniques, un haut idéal d'honneur, et un effort constant pour travailler au bien-être de l'humanité.

Art. 8. — Tout Franc-Maçon appartenant au Rite Ancien et Accepté est tenu d'obéir fidèlement à la décision du Suprême Conseil auquel il doit obédience.

La Co-Franc-Maçonnerie Universelle rétablit la coutume immémoriale d'admettre sur le pied d'égalité les hommes et les femmes aux Mystères desquels est dérivée la Franc-Maçonnerie, fondés sur la Fraternité, la Vérité et la pratique de toutes les vertus morales et sociales.

Les Loges co-francs-maçonniques dont nous avons connaissance sont :

La Loge *H.-P. B.* (Hélène-Petrovna Blavatsky), nº 14, Bradford, (Angleterre) ; la Loge *Christian Rosenkreuz*, nº 18, Edimbourg ; la Loge d'Instruction *Golden Rule* (la Règle d'Or), qui se réunit à Londres le 1er samedi de chaque mois ; la Loge *Manchester*, nº 22, à Manchester ; la Loge *Emulation*, nº 24, à Londres ; la Loge *Harmony*, nº 25, à Southampton ; la Loge *Plato*, nº 31, à Leeds ; la Loge *Unity*, nº 35, à Bournemouth ; la Loge *Verity*, nº 38, à Brighton ; la Loge *Fidelity*, nº 49, à Londres ; la Loge *Arbor Vitæ* (Arbre de Vie), à Letchworth, qui a été consacrée le 1er juillet 1913 ; la Loge *Keystone Mark* (Marque de la clef de Voûte), à Londres ; le Chapitre Royal Arch *Star in the East* (Etoile d'Orient), Londres ; Le Chapitre *Tolérance*, nº 2, Rose-Croix, 18e ; le Chapitre de Sainte-Anne, nº 18, à Edimbourg ; la Loge *Dharma*, nº 101, à Bénarès (Inde) ; la Loge *Sangha*, nº 102, à Bombay (Inde) ; la Loge *Shanti*, nº 105, à Bombay ; la Loge *Rising Sun of India* (le Soleil levant de l'Inde), nº 107, à Adyar (Présidence de Madras) ; la Loge de *San Francisco*, nº 358 (Californie) ; la Loge *Hélios* (Soleil), nº 360, à Los Angeles (Californie) ; la Loge *Unity*, nº 359, à Oakland, près San Francisco ; la Loge *Melbourne*, nº 401 (Australie) ; la Loge *Victorian*, nº 403, à Melbourne ; la Loge de *Sydney*, nº 404, à Sydney (Australie) ; la Loge de *Brisbane*, nº 405, à Brisbane (Australie) ; la Loge *Adélaïde*, nº 406, à Adélaïde (Australie).

Fraternisme

Extraits du *Fraterniste*, 20 juin 1913 :

Fraternelle nº 20, de Bordeaux. M. Mesnard, Censeur de la Fraternelle de Bordeaux, va parcourir les principales villes du Midi. Il profitera de son passage pour y donner des conférences en faveur de l'étude des phénomènes hyperphysiques, et ne manquera pas d'attirer l'attention sur notre œuvre... Ce sera l'occasion de faire connaissance avec un chercheur dans le domaine de l'occulte et avec un propagateur dévoué de nos belles doctrines.

Fraternelle nº 16, de Montigny-en-Gohelle. La réunion mensuelle du 8 juin a eu un plein succès. Environ 130 fraternistes se pressaient dans la salle, ce qui, pour une réunion ordinaire de fraternelle, est un très beau chiffre. Il



faut dire que l'on avait annoncé la venue du dévoué censeur de la fraternelle nº 5 *bis* de Tourcoing : M. Breye Armand, qui porte inlassablement la bonne parole dans tous les groupes qui l'appellent. M. Breye est un chercheur et un travailleur. Il ne se contente pas d'étudier la philosophie psychosique et la morale fraterniste ; il s'emploie à l'appliquer,à la faire entrer dans les mœurs, et pour cela, il dirige, très justement, ses efforts vers l'éducation fraterniste de l'enfant, sachant bien qu'on ne fait pas un fraterniste — ou très difficilement — d'un homme mûr, à moins qu'il ne soit déjà bon, tandis qu'il est infiniment plus facile de façonner la mentalité naissante de l'enfant. Aussi, la conférence de M. Breye fut-elle très goûtée des auditeurs.

— Du *Fraterniste*, 11 juillet 1913 :

Fraternelle nº 15, *de Fourmies* (*Nord*). Au début de la réunion, dans un silence profond, M. Lormier nous lut une communication obtenue par lui le matin, communication mettant en parallèle le Bien et le Mal

Voici les principaux passages de cette communication spirite :

Ne croyez pas que le vide existe dans cet espace insondable: tout est vie, et de multiples courants viennent vous trouver, vous, incarnés, et vous font agir sans que vous en ayez conscience.

Des plans inférieurs existent, vous le savez, mes amis, et de ces plans en voie d'évolution, découlent sur vous, humains, qui n'en êtes qu'à une évolution très matérielle, en attendant votre évolution plus fluidique, des effluves qui vous sont infusés par des esprits qui voudraient, eux, plus inférieurs encore que vous, se précipiter pour être avec vous.

D'ailleurs, n'avez-vous pas déjà vu des cas de possession d'esprits inférieurs,des démons, appelés ainsi vulgairement ? Ce ne sont que ces malheureux qui, eux aussi, à leur tour, seront appelés à être dans une atmosphère plus saine, dans un temps plus ou moins rapproché.

Fraternelle nº 5 bis, *de Tourcoing* (*Nord*). L'Assemblée décide que les réunions d'étude et spirites auront lieu chaque jeudi à 8 heures, chez M. Breye père ; les réunions enfantines, chaque dimanche matin à 10 heures, chez M. Fleuris Desreux. Les réunions générales mensuelles, chaque premier dimanche du mois (sauf avis contraire), au siège, 4, place des Halles, à Tourcoing, à 3 heures.

Fraternelle nº 2, *de Billy-Montigny* (*Pas-de-Calais*). Les réunions spirites sont toujours très suivies au sein de cette fraternelle, qui compte parmi les plus importantes. Des communications, toutes très intéressantes, se renouvellent fréquemment, et c'est toujours avec joie que les Fraternistes de Billy y trouvent des conseils de la plus haute importance.

Voici un échantillon de ces conseils :

La lecture de l'Evangile demande beaucoup de jugement. Ainsi, vous ne pourrez vous induire dans les erreurs grossières des cultes. Lisez l'Evangile,



selon le Spiritisme, et votre esprit sera éclairé. Jésus ne pouvait pas parler de son temps comme il parlerait aujourd'hui ; il fallait frapper les imaginations, et voilà pourquoi il parla toujours en paraboles.

— Du *Fraterniste*, 18 juillet 1913 :

Fraternelle n° 5 bis de Tourcoing (Nord). Section enfantine. — Nous rappelons aux parents que des cours de charité et de bonté ont lieu tous les dimanches matin de 10 heures à midi ; au besoin, les parents peuvent y assister.

Nous comptons bien que les nombreux fraternistes de Tourcoing y enverront leurs enfants. Aucune cotisation n'est obligatoire.

Pour tous renseignements, écrire à M. Breye, Institut des Forces Psychosiques, 4, avenue Saint-Joseph, faubourg de Valenciennes, Douai-Sin-le-Noble.

Toutes les sectes se disputent l'enfance, le fraternisme ne fait pas exception. On lit dans le même numéro :

Du Fraternisme chez les enfants. — Qu'on ne s'étonne pas si nous insistons tant sur la formation de sections enfantines dans les Fraternelles. N'oublions pas que l'enfant d'aujourd'hui sera l'homme de demain et que c'est par conséquent de ce côté que doivent tendre la plus grande part de nos efforts.

L'Enfant Fraterniste, c'est la consolation de l'humanité présente et le bonheur de l'humanité future.

Nous avons eu, le dimanche 6 juillet, le bonheur d'entendre des chœurs fraternistes, dont M. Breye est l'auteur, chantés par les enfants de la Fraternelle n° 5 *bis*. Dire toute la joie que nous avons éprouvée à entendre ces chers petits, nous serait difficile et nous avons vu que les mêmes sentiments animaient toute l'assistance.

La chanson est un des moyens les plus efficaces pour instruire l'enfant de ses devoirs ; une fois apprise, elle ne tarde pas à être comprise, et c'est là sans doute une des choses qui ont contribué le plus à l'extension bieniste du groupe 5 *bis* de Tourcoing.

Nous ne saurions trop insister, pour qu'à leur tour les autres fraternelles travaillent activement pour l'éducation Fraterniste des Enfants.

A la demande de plusieurs fraternelles, nous allons faire éditer très prochainement les « Chansons Fraternistes » de M. Breye, et nous les tiendrons à la disposition de tous nos groupements. Plusieurs sont adaptées à de la musique entraînante et très connue ; d'autres, comme la « Fête au Village », sont tout spécialement composées (musique et paroles) pour nos chers petits.

Certains catholiques feraient bien de méditer ces lignes. Elles les amèneraient peut-être à comprendre l'utilité de nos bons vieux cantiques, dont les airs et les paroles se transmettent de génération en génération, et le danger, sous prétexte de perfection bien inutile, de



les changer ou de les mutiler. Tels qu'ils nous sont venus, ils sont simples, à la portée de tous, et contiennent des enseignements faciles à retenir. Que ne les chantons-nous plus souvent? Ils ne sont pas savants, mais n'en parlent peut-être que mieux aux âmes.

Gnosticisme

Sous le titre « L'Eglise Gnostique », *La France antimaçonnique* reproduit dans son numéro du 26 juin 1913, p. 311, l'article suivant :

Un lecteur nous demande où en est l'Eglise Gnostique de Paris, dont notre collaborateur, Fabre des Essarts, est le patriarche vénéré sous le nom de Synésius. Bien que la porte du temple nous soit fermée en notre qualité de simple profane, nous pouvons cependant lui répondre que les cérémonies de cette religion (c'est-à-dire les hiérurgies) n'ont jamais cessé d'avoir lieu régulièrement dans l'Oratoire situé, croyons-nous, dans le quartier du Val-de-Grâce, qui de tout temps fut favorable aux éclosions cultuelles.

Les gnostiques viennent de célébrer la fête de *Nadal*, qui jadis fut le Noël des vieux Albigeois. Les disciples de Valentin et de Guillebert de Castres ont procédé cette année à la consécration d'une Sophia, c'est-à-dire d'une femme qui remplira les fonctions de l'épiscopat, car, en gnose, les plus hautes dignités sont accessibles aux femmes. On a prié ensuite pour le bonheur de la République et de la France.

Nous tenons ces quelques détails d'une source que nous avons le droit de croire parfaitement authentique.

La Religion Universelle. Les Temps Meilleurs, col. 145.

— On lit dans le n° 34, mars-avril 1913, du *Réveil Gnostique* :

Eglise Gnostique universelle. — Par décision du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste et du Suprême Conseil de l'Eglise Gnostique universelle, en date du 25 avril 1913, le T.·. Ill.·. F.·. Punar Bhava (Dr Czynstri Czeslaw), 33.·. 96.·. 90.·. VII.·., Souverain délégué général de l'O.·. M.·. en Russie, Grand Past Master, Grand délégué général du Rite espagnol en Russie, a été nommé Légat de l'Eglise Gnostique Universelle en Russie auprès de tous les Rites Maç.·. et Ordres initiatiques affiliés.

Hermétisme

Nous empruntons ce qui suit à un article de M. Jollivet-Castelot, publié par le *Fraterniste* du 20 juin 1913.

De nos temps, après un long intervalle de siècles, deux intelligences remarquables ressuscitèrent l'Hermétisme Kabbalistique intégral : Eliphas Lévy et Stanislas de Guaita.



Les âmes que la positive et froide réalité ne satisfont point, les esprits ardents, mystiques et religieux, un peu inquiets, avides d'une religion scientifique alliée au rêve, se plairont toujours aux volumes sybillins qu'écrivirent ces maîtres de la Kabbale restaurée.

Nous devons citer aussi Fabre d'Olivet, auteur de la « Langue hébraïque restituée » et des « Vers Dorés de Pythagore » ; Hoene Wronski « Encyclopédique cerveau », obscur souvent, complexe ; mystique et mathématicien d'un illuminisme parfois presque génial. Ses œuvres innombrables, parmi lesquelles il faut citer les capitales : « Messianisme », « Prolégomènes au Messianisme », « Développement de l'Humanité » (1815-1850), regorgent d'idées parfois bizarres, de vues analogues à celles d'Auguste Comte, mais d'un Comte chercheur de l'Absolu. La synthèse de Wronski était nébuleuse, folle par certains côtés, mais superbe comme une vision de Dieu. — Enfin, Louis Lucas, très savant, édifia « La Chimie Nouvelle » et « La Médecine Nouvelle » (1854-1862). Il fut alchimiste

Khunrath et Paracelse inspirèrent considérablement E. Lévy et S. de Guaita. Ils mirent au courant des connaissances modernes ces vieux hiérophantes du Moyen Age. Eliphas en fit ses auteurs de chevet. Il exposa leurs pensées avec un talent littéraire superbe, en une langue impeccable et hardie.

Il devina leurs énigmes compliquées et obscures. Il ressuscita la synthèse hermétique pour la dernière fois à notre époque ; elle n'échoue dans ses détails seulement que devant la précision inflexible de la science expérimentale contemporaine. Mais tout ce qui demeure en l'homme d'imaginatif, de spontané, d'inconnu et de mystérieux, doit se retremper à l'Absolu d'Eliphas Lévy et de Guaita. Ils ont fixé le Symbole religieux de l'humanité entière ; ils ont éclairci, épuré la piété de jadis, celle d'hier, je n'oserai écrire — hélas ! sans doute — celle de demain... Leur talent fut immense. Leurs hautes spéculations, trop téméraires sans doute quand elles prétendent nous décrire dogmatiquement l'Au-Delà, ses indigènes, son mode d'activité, ou quand elles affirment puérilement pouvoir donner les clefs de l'Invisible, d'une Magie littérale bien morte, d'un supernaturel indémontré autant qu'invérifiable par l'expérience rigoureuse, leurs hautes spéculations laissent entrevoir la réalité du Grand Arcane dans les replis tortueux duquel ils s'égarèrent parfois — exprès je pense — car la Chimère attire les poètes et les enthousiastes, et peut-être reste-t-elle indispensable, dans sa naïveté, au bonheur des simples dont ils voulurent respecter les berceuses chansons, les tendresses, les croyances, les légendes admirables, tout en cherchant à les rectifier.

Le Grand Arcane mystérieux d'Eliphas Lévy et de Guaita, c'est la volonté sainte, droite, pure de l'Humanité future, puissante, libre, religieuse, en esprit et vérité, gouvernant le Monde presque à son gré, parce qu'elle en connaîtra les lois et se soumettra sagement à l'ordre nécessaire.

En lisant avec soin entre les lignes, on devine que les deux Kabbalistes n'attachent, en somme, aucune importance définitive aux rites magiques, aux formules diverses simplement relatives au sein des nombreuses races humaines qui se succèdent sur la planète. Seule la volonté consciente de l'hom-



me agit partout, en bien ou en mal ; elle communique à la matière terrestre ses propriétés dirigeantes.

Les symboles n'ont d'autre valeur que celle qu'on leur prête, signes sensibles de l'esprit et du cœur, ils satisfont aux besoins de croyances, de cultes, d'obligations, régis par l'habitude et l'hérédité, jusqu'à l'affranchissement total de l'être. Pantacles, talismans, opérations magiques, usage de la « baguette et de l'épée » s'expliquent par la suggestion, le magnétisme, l'influence de la volonté. Les magiciens extériorisaient en quelque sorte leurs désirs, qu'ils concentraient en des outils représentant matériellement leur pensée. Ils agissaient sur la crédulité des hommes, en raison de la foi, de l'ignorance ou de degré de superstition. Les grands pantacles de l'hermétisme traditionnel étaient des schémas synthétiques d'une réelle valeur intellectuelle. Mais Eliphas Lévy a trop souvent sacrifié à la partie enfantine et ridicule de la magie dite cérémonielle.

Le Grand Arcane, le Grand Œuvre de la Régénération Universelle, c'est, au travers des vieilles religions et des antiques magies, la solidarité de l'Humanité restaurée et unifiée en Dieu par le Messianisme, réintégrée enfin après sa chute animale et sa rédemption bienheureuse, mais combien lente et douloureuse, dans la Vie éternelle du Christ Catholique — dans le sens étymologique, qui veut dire universel — Fils unique de Celui qui Est. Involution, Evolution, Apogée. Tels sont les mouvements de l'Univers, du moins de notre système solaire. Ils régissent toutes les opérations de la Nature, effectuent les transmutations innombrables qui conduisent au triomphe stable.

L'Alchimie, basée sur ces principes, représentait l'image de cette unique Voie. C'est pourquoi les alchimistes répétaient sans se lasser : Il n'y a qu'une matière et qu'un vase, qu'une sublimation et qu'un seul feu inné. Tout est dans Tout. *Lege, Ora et Invenies* !

Hypnotisme

On lit dans la *Catholic Tribune* de Dubuque (Iowa), 22 mai 1913 :

Les autorités de la ville de Burlington ont adopté récemment une résolution qui rendra impossible désormais dans cette ville le séjour des clairvoyants, diseurs de bonne aventure et autres charlatans de cette sorte. On regarde ces gens-là comme de simples exploiteurs de la crédulité publique.

— Grâce aux protestations des médecins, qui ont signalé les effets désastreux des expériences d'hypnotisme sur les intelligences faibles, le gouvernement italien a publié un décret interdisant toutes expériences d'hypnotisme, de magnétisme, de mesmérisme et autres procédés analogues, dans les théâtres, les music-halls, et autres endroits publics. Une ordonnance analogue avait été promulguée, il y a environ vingt-cinq ans, mais elle était tombée en désuétude. Ce sont ordinairement des « professeurs anglais ou allemands, » qui exercent ce métier, et dans ces dernières années, ils avaient acquis une grande vogue en Italie.



Martinisme

Nous lisons dans *Mysteria*, organe officiel de l'Ordre martiniste et de l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix, du Rite ancien et primitif de la Franc-Maçonnerie, de l'Eglise gnostique universelle, etc., etc. ; numéro de juin, p. 249 :

Le monde est une Opinion. Le monde, c'est l'Opinion publique, et l'Opinion publique, c'est Satan.

Et quelle est cette opinion publique satanique ? C'est celle qui fait de l'amour un croquemitaine.

Mais, pour le sage aux yeux clairvoyants, l'Amour est la Sagesse suprême, la présence réelle de la Divinité sur la terre, la révélation de l'Absolu, l'affirmation de la lumière sans limites d'Aïn-Sôph, l'inviolable Saint des Saints, et le plus sacré des tabernacles.

Et l'auteur, Karl Nissa, précise bien sa pensée, il ne s'agit pas de l'amour spirituel ou mystique, mais de l'amour charnel.

Voyez deux amants dans leur face à face intime. Le monde avec tous ses symboles fallacieux n'existe plus pour eux. Les vêtements imaginés par une fausse pudeur, ordonnés par une civilisation imbécile, tombent un à un. Le fameux respect dû par l'homme à la femme n'existe plus. Il s'agit surtout de manquer de respect... Et les deux amants continuent leur colloque mystérieux. Ils prononcent des paroles qui, dans d'autres circonstances, leur mériteraient un brevet de folie ; ils commettent à huis clos des actes qui les rendraient justiciables des tribunaux répressifs, si ces mêmes actes étaient commis publiquement... plus, ils méprisent les vains préceptes de Pasteur, plus, ils sont effectivement heureux, car ils se donnent par là même les plus grandes marques d'amour qu'il soit possible de se donner.

Car l'amour est le retour passager de l'homme à la loi naturelle, laquelle est la condition essentielle de son bonheur. Or, cette loi naturelle est la négation formelle de la loi sociale... L'amour est la réintégration de l'homme dans le pur état divin... Toutes les fictions sociales disparaissent aux yeux de ceux qui s'aiment... il n'y a plus pour eux ni dogme, ni morale, ni religion, ni politique, ni opinion. Toutes les fantasmagories du monde et les balivernes du siècle, tous les discours des pédants, tous les préjugés, toutes les craintes, toutes les ladreries, sont balayés et emportés par le grand souffle divin et irrésistible de l'amour ! L'erreur, manteau de la création, se proclame Pudeur et Vertu ; l'Amour, lui, révélation de l'Absolu, affirme la vérité de sa nature par le cynisme de son immortelle nudité et par l'obscénité triomphante de son verbe... La philosophie cynique n'a pas eu d'autre but que de ramener les hommes à leur essence première, à leur véritable origine.



Ces lignes montrent sous leur véritable jour la moralité des hauts ateliers de la secte. Elles se passent de commentaire.

— *Mysteria* donne dans son numéro de juin, p. 278, les renseignements suivants sur le mouvement martiniste :

En raison de l'extension du mouvement martiniste en Normandie, deux délégués spéciaux ont été nommés, l'un à Rouen et l'autre au Havre.

Le F.·. Coupigny, 13, rue Marquis, à Rouen D.·.S.·. pour Rouen, le F.·. Felvre, 35, rue Auguste-Comte, au Havre D.·.S.·. pour cette ville. La direction de la Vesta a été confiée au F.·. Baglis.

Les personnes désireuses d'avoir des renseignements sur l'occultisme, le martinisme et la mystique pourront s'adresser aux FF.·. ci-dessus et aussi au F.·. Tabris D.·. G.·. pour la Normandie, 3, Place du Marché, Lillebonne (Seine-Inférieure).

Martinisme et Eglise catholique

Sous la signature G. Wilfrid S.·. I.·., nous lisons dans *Mysteria*, juin 1913 :

Devant la diversité des religions qui règnent sur notre globe, on pourrait se demander laquelle est la meilleure. La réponse est simple : chacune contient des parcelles de la Vérité, chacune est bonne, car toutes tendent leurs efforts vers l'Etre Suprême. Qu'importent les dénominations qu'on lui donne ! quelle que soit la religion choisie, toutes ont les mêmes buts : la connaissance de Dieu, la recherche de la Vérité.

L'auteur de cet article, qui déclare avoir été élevé dans la religion catholique, écrit :

Nous nous souvenons que, sur les bancs du catéchisme, il nous fut posé et appris ce précepte absolu :

« L'Eglise est catholique, apostolique et romaine ». On est assez surpris, les années amenant le jugement, de voir figurer dans cette trinité le mot « Romaine »... Eglise Romaine est synonyme d'Eglise Italienne... »

En devenant S.·. I.·. martiniste, M. Wilfrid a non seulement perdu le sens catholique des mots, mais il a encore oublié, comme bien d'autres, du reste, le catéchisme appris dans sa jeunesse. Mais puisqu'il voulait en parler, il aurait bien fait de le relire, et avec lui les Symboles catholiques des Apôtres et de Nicée. Il y aurait vu que les mots « Eglise romaine » ne figurent ni dans le premier, ni dans le second. *Credo in.. sanctam Ecclesiam catholicam*, dit l'un, et l'autre, qu'on chante à la sainte messe, précise : *et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.*

Si nous ouvrons le catéchisme de Trente, nous trouvons au IXme article du Symbole, la question et la réponse suivante :

D. — *Y a-t-il des signes auxquels on reconnaît la vraie Eglise ?*

R. — Oui, il y a quatre signes ou marques auxquelles on reconnaît la vraie Eglise : Elle est une, sainte, catholique et apostolique [1].

Et c'est tout, il n'est pas question d'Eglise Romaine. Il est vrai que le catéchisme du Diocèse de Paris, qui reproduit le catéchisme de Trente, ajoute cette question :

Pourquoi l'Eglise catholique est-elle appelée Eglise Romaine ?

L'Eglise catholique est appelée Eglise romaine, parce qu'elle a pour chef visible notre Saint-Père le Pape, dont le siège est à Rome [2].

On voit quelle signification il faut donner au mot « Romaine », lorsqu'il est employé comme qualificatif pour désigner l'Eglise catholique : qualificatif dont ne parle pas le catéchisme romain, parce qu'il n'est pas un des signes ou marques auxquels on reconnaît la véritable Eglise. Il est d'autant plus inexact et abusif de traduire « romaine » par « italienne », que les mêmes catéchismes disent :

L'Eglise est catholique ou universelle, parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.

Les autres affirmations contenues dans l'article de M. Wilfrid n'ont pas plus de fondement. Erreurs sur la doctrine et sur l'histoire en forment la base. Citons, par exemple, la mort de Jeanne d'Arc et la Saint-Barthélemy placées comme œuvres de l'Eglise catholique, pour l'histoire, et le reproche d'avoir « donné à ses sacrements et prières le prix de l'or », pour la doctrine, tandis que tout le monde sait que l'Eglise donne ses prières et ses sacrements gratis et ne fait payer que le luxe dont la vanité de certains catholiques, desquels la piété n'est pas toujours en raison de la fortune, désirent les entourer.

Nous retrouvons sous la plume de M. Wilfrid S.·. I.·. la thèse déjà indiquée par le Dr Papus : [3]

Les coups successifs que cette Eglise reçoit actuellement sont la conséquence de ses actes... Les hommes auront toujours le droit de se séparer de

1. *Catéchisme de Trente*. Ch. XII. 9e art. du Symbole. Ed. de la Bonne Presse, p. 93.

2. *Catéchisme du diocèse de Paris*. Ed. de 1887, p. 70.

3. Voir *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 5 juillet 1913, p. 2222.



l'Eglise... tant qu'elle n'aura pas des saints pour officier cette grande œuvre de magie qui est la messe.

Le Supérieur Inconnu se trompe, la cène qu'on pratique chez les Rose-Croix martinistes est bien une œuvre de magie, une parodie satanique, mais la Sainte Messe est, elle, un sacrifice et un mystère, le mystère de la Rédemption, qu'en sa qualité d'ancien catholique, M. Wilfrid devrait au moins respecter, même en n'y croyant plus, et ne pas qualifier d' « œuvre de magie ».

Certainement il serait désirable que tous les prêtres et même tous les fidèles fussent des saints. Mais nous demanderons seulement à M. Wilfrid où les hommes qui se sépareront de l'Eglise, parce qu'ils ne trouveront pas assez de saints dans son clergé, iront pour en rencontrer davantage ? Et puisqu'il cite le bienheureux curé d'Ars, où trouver ailleurs que dans l'Eglise catholique une figure semblable ? Je ne pense pas que ce soit dans les S.·. I.·. du clergé... martiniste.

Nous n'avons jamais entendu dire, écrit encore l'auteur cité, que des prêtres essayassent, au nom de Jésus, de guérir des malades...

Je croyais cependant qu'à Lourdes, la Sainte Vierge, sur la prière des prêtres et des fidèles opérait chaque année quelques belles guérisons, sans parler des autres lieux de pèlerinage. Est-ce que l'Eglise fait payer ces miracles, ces « bruyantes manifestations, pour employer l'expression de M. Wilfrid ? Celui-ci écrit encore :

Rappelons que Dieu est partout; que ne l'aime pas celui qui, pour le prier, a besoin d'avoir recours à une église ou à un temple.

Je comprends qu'avec une incompréhension aussi complète de la doctrine et des enseignements de la Sainte Eglise, M. Wilfrid ait perdu la foi de son enfance; mais c'est sa faute et non celle de l'Eglise qu'il a abandonnée. Pourquoi s'en prendre à Elle, ne vaudrait-il pas mieux se donner la peine d'étudier avec simplicité et humilité ce que dit l'Eglise, au lieu de lui prêter des théories qui ne sont pas les siennes ?

En quoi le fait de venir prier le Seigneur dans l'église, où il est réellement présent, prouve-t-il qu'on ne l'aime pas ? Est-ce que les catholiques ne prient pas dans leur maison, en dehors de la chapelle ?

Aime-t-on moins lorsqu'on fait publiquement hommage de son affection ?

Et puisque M. Wilfrid a appris le catéchisme et, je suppose, fait sa première communion, ne lui a-t-on pas montré, lorsqu'il était



petit, à joindre les mains et à faire sa prière, le soir, avant de se coucher, et le matin au réveil ?

Bien qu'il soit devenu « Supérieur Inconnu », l'écrivain de *Mysteria* paraît aimer la mystique; que n'étudie-t-il les grands mystiques catholiques, Henri Suso, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint François de Sales, par exemple, il y verra comment on peut aimer Dieu,et néanmoins aller prier à l'église ou dans une chapelle?

Et le curé d'Ars, que M. Wilfrid paraît admirer, aimait-il le bon Dieu et priait-il dans son humble église paroissiale, où il passait la plus grande partie de sa vie!

Hélas ! c'est toujours la même chose,on ne se donne pas la peine d'étudier sérieusement l'enseignement de l'Eglise, et l'on déclare avoir perdu la foi de son enfance. Alors, pour se justifier à ses propres yeux, on cherche au microscope quelques tares inévitables, comme l'homme en mêle avec lui à toute œuvre,quelle qu'elle soit. L'on s'en prend à l'Eglise de ses propres erreurs,et,chose plus grave, on voudrait chercher à les faire partager par d'autres, qui, eux, ou elles, sont peut-être « restés simples comme des petits enfants », suivant le conseil que donne M. Wilfrid à la personne à laquelle il adresse son article.

Il serait si facile cependant de retrouver la foi de son enfance: le désirer avec humilité suffit.

Monisme

M. Jollivet-Castelot écrit dans le *Fraterniste* du 20 juin 1913, à propos du Monisme :

En ce qui concerne le corps « astral », les travaux de Carl du Prel, d'A. de Rochas, de Crookes, Gibier, Lodge, etc., semblent bien démontrer aujourd'hui l'existence d'une zone odique, subtile, périphérique au corps matériel. Mais on ne peut encore se prononcer irrévocablement sur la dépendance étroite ou l'indépendance de ce corps astral vis-à-vis du corps physique.

La philosophie moniste, qui rallie tant de penseurs, pourrait-elle s'accorder avec l'hypothèse de l'être odique ? Cela ne paraît point impossible. Le vrai monisme, en effet, n'attaque en vérité que le dualisme absolu de la scolastique.

Il ne prétend pas nier qu'il y ait autre chose que la matière terrestre, que ses états perçus par l'homme terrestre. Mais il dit — et je crois qu'en cela, il a raison — que fonctions psychiques et fonctions organiques sont unes, en ce sens qu'elles ne sont ni opposées, ni contradictoires, que nulle force ne se montre sans matière, nulle matière sans énergie. Par exemple, pour l'être humain, le monisme consisterait en ceci : tant que le corps physique n'est point entièrement décomposé, il ne peut y avoir existence vraie,



distincte, du corps matériel, plus éthéré, lequel n'est que l'être humain sous forme odique et dépend, durant l'existence physique, de la coque épaisse avec qui il ne fait qu'un même individu. L'enveloppe terrestre serait l'indispensable forme moléculaire pendant un temps donné : le temps de la vie planétaire organique. En un mot, corps physique, corps ou germes subtils seraient les formes de l'être humain à des états divers de vibrations atomiques. Le vrai monisme doit s'entendre ainsi et non dans le sens matérialiste de Haeckel. L'unité cosmique paraît indéniable, mais elle ne signifie point qu'il n'existe que la matière, animée ou non, à l'état où nous la voyons.

Nécrologie

Nous lisons dans le *Fraterniste*, 11 juillet 1913 :

Nous avons appris la désincarnation de M. Boyer, l'un des vice-présidents de la Société Française d'Etudes des Phénomènes Psychiques...

Nombreux furent les amis qui, le 4 mai, accompagnèrent sa dépouille au Père-La-Chaise...

Au cimetière, M. Dagnet lut la prière pour les esprits qui viennent de quitter la terre, et prononça ensuite quelques paroles émues.

Occultisme

Nous avons donné dans la *Revue* du 5 juillet 1913, p. 2223, la série des devises attribuées à saint Malachie, concernant les papes futurs. La *Semaine religieuse de Verdun*, dans son numéro du 14 juin 1913, reproduit par la *Chronique de la Presse* du 17 juillet 1913, publie une autre prophétie sur le même sujet. Voici l'article de la Semaine religieuse :

Prédiction d'un moine de Padoue sur les dix derniers Papes, de Pie X à Pierre II. — La mode étant aux prédictions de tout style et de toute inspiration, nous allons reproduire à la suite du « Bulletin du Saint-Rosaire », auquel nous l'empruntons, la prophétie attribuée à un moine de Padoue sur les dix derniers Papes.

Il va sans dire que nous la donnons ici à titre de pure curiosité. Nos lecteurs en penseront ce que bon leur semblera. Nous ne nous reconnaissons ni aptitude à vaticiner, ni qualité pour émettre une opinion en pareille matière.

Cette curieuse prophétie s'est basée assez fidèlement sur les devises papales du moine Malachie. Elle a été imprimée pour la première fois à Vannes, en 1899, dans le nº 9 de la *Revue des Questions héraldiques, archéologiques, historiques*, mais elle existait manuscrite depuis la moitié du XVIIIe siècle avant 1740. On y voit la suite des Papes, depuis Benoît XIV (1740-1758) jusqu'au vingtième et dernier Pape, Pierre II. Or, ce qu'elle offre de particulièrement remarquable, c'est qu'elle désigne, par leur propre nom, tous les Papes postérieurs à 1899 : ainsi Pie X, Paul VI, etc. Cette prophétie,

connue depuis une vingtaine d'années, aurait été communiquée par un saint religieux de la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue, vivant dans la première moitié du XVIII[e] siècle et décédé nonagénaire peu après l'exaltation de Léon XII. La prédiction dont il s'agit s'est réalisée pour deux Papes, nominativement et effectivement.

L'auteur de l'article paru dans la *Revue des Questions héraldiques, archéologiques et historiques* est Roger Listel, pseudonyme de M. Poli, publiciste, zouave pontifical sous Pie IX. Ce qui ajoute à l'intérêt et au piquant de cette publication récente, c'est que l'éditeur qui l'a signée, Roger Listel, la présentait à ses lecteurs en affichant plutôt le scepticisme à son endroit. Terminant son article du 25 mars 1899, il conclut, en sceptique toujours : « Tout récemment, la grande famille catholique a été filialement angoissée par d'inquiétantes nouvelles venues du Vatican : la première maladie grave de Léon XIII. Souhaitons que passent bien des années avant qu'elle puisse constater, comme je l'appréhende, que la prophétie qu'on vient de lire ne mérite pas plus de créance que ses nombreuses devancières. Or, quatre ans après, le cardinal Sarto était élu Pape sous le nom de Pie X, comme l'avait annoncé la prophétie : *Gloria perpetua a nostro Signore Pio decimo*.

La prophétie

Pie X. — *Regit Ignis Ardens, pater populi Romæ. Gloria perpetua a nostro Signore Pio decimo.* Il gouverne, le Feu Ardent, père du peuple de Rome, Gloire à jamais à notre Seigneur Pie X.

Paul VI. — *En religio depopulata et Satanæ Soboles Sævissima. Santissimo Padre Paolo Sesto. Sa italiana lega !* Voici la Religion dévastée et la race très cruelle de Satan. Notre Très Saint-Père Paul VI. Debout la Ligue italienne.

Pie XI.— *En Fides intrepida et prædicta immolatio, victoria sancta certissima ! Santissimo Padre Pio undicimo, Re d'Italia. Fedi ai meriti, citta santa !* Voici la Foi intrépide et le massacre prédit, la victoire sainte très assurée ! Notre Très Saint-Père Pie XI, roi d'Italie.Que la cité sainte ait foi en ses mérites !

Grégoire XVII.— *Tu es Romæ Pastor Angelicus, o mitis Doctor, o Pater indulgentissime. Salve Gregorio decimo settimo Padre Santissimo, Pastor utile.* Tu es le Pasteur Angélique de Rome, ô docteur bienveillant, ô Père très indulgent. Salut, Grégoire XVII, Père Très-Saint, Pasteur nécessaire.

Paul VII.— *Ave, docte Pastor, Nautaque populi romani prudentissime, Santissimo Padre Paolo Settimo. Dunque rivenuta pace pura.* Salut, Savant Pasteur et très prudent Nautonier du peuple romain. Notre Très Saint-Père Paul VII. Voilà donc revenue la paix parfaite.

Clément XV. — *Ecce Flos Florum, ecce lilium patriæ virtutes coronans sanctissimaque in Domino prædicta. Santissimo Padre nostro Clementi decimo quinto.Tu, Roma,filia sua, venera il Re pacifico.* Voici la Fleur des Fleurs, voici le lis couronnant les vertus de sa patrie et les actes très saints prédits



dans le Seigneur. Notre Saint-Père Clément XV. Toi, Rome, sa fille, vénère le roi de paix.

Pie XII. — *De medietate lunæ Papa procedit a Doctore divino missus Romæ. Salve, amore Padre nostro Pio dodecimo, mediatore santissimo, presunta vittima !* De la moitié de la Lune (des pays du Croissant ?) procède ce Pape envoyé à Rome par le Docteur divin. Salut à notre bien-aimé Père, Pie XII, très saint médiateur, future victime.

Grégoire XVIII. — *De labore Solis optima terra devotam pastoris Sanctissimi Gregem enutrit. Santissimo Padre Gregorio decimo ottavo, Prete tutto ammirabile.* Grâce à un excellent Labeur du Soleil, la terre nourrit le troupeau dévoué d'un pasteur très saint. Notre Très-Saint-Père Grégoire XVII, prêtre admirable.

Léon XIV. — *De Gloria Olivæ Domini ô Qualis pacifer, ô Quam omnibônus pastor ! Papa Leone quattordicesimo, monarca virile, glorioso dominio.* O quel messager de paix de la Gloire de l'Olivier du Seigneur, ô quel protecteur tout rempli de bonté ! Le Pape Léon XIV, monarque énergique, glorieux règne.

Pierre, dernier Pape. — *In hac desolatione mundi Suprema sedebit Petrus Romanus, ultimus Dei veri Pontifex. Roma nefans diruetur, et judex tremendus judicabit triumphans omnes populos* (Point de phrase italienne). Dans cette désolation suprême du monde, siégera Pierre de Rome, dernier pontife du vrai Dieu. Rome criminelle sera détruite, et le Juge redoutable jugera triomphant toutes les nations.

Voilà donc la curieuse prédiction. Se réalisera-t-elle pour Paul VI, Pie XI, comme elle s'est réalisée pour Pie X...? Qui vivra... saura.

— M. Jean Béziat écrit dans le *Fraterniste* du 27 juin 1913 :

Le gros écueil, en sciences occultes, c'est que l'on est en plein dans le domaine du *Capricieux*.

Nous adressant aux forces intelligentes de l'Espace, elles agissent ou n'agissent pas et produisent ou non le phénomène désiré. Peut-être, même, selon les moments, peuvent-elles ou ne peuvent-elles pas...

On n'est jamais sûr, dans aucun cas, d'obtenir le phénomène.

Cela détermine le scepticisme et l'incrédulité. Tout autre est le cas, en effet, lorsqu'il s'agit d'un phénomène catalogué par la science officielle et qui peut être reproduit à volonté.

N'empêche que l'instabilité d'un phénomène ne prouve point son inexistence. Et ce serait de l'exagération que de l'admettre ainsi.

Des faits existent en occultisme, indéniables, maintes fois constatés. Que leur cause productrice soit bien souvent rétive à l'action, que nous soyons plongés dans le capricieux, tout cela ne veut point dire que nous devions nous désintéresser de ces questions capitales.

Mieux encore : devenons conscients de ce fait que rien n'est laissé au hasard, puisque le hasard n'est pas, et peut-être alors trouverons-nous le



moyen d'asservir davantage, au profit de l'humanité, bien des causes qui, par son incrédulité et son scepticisme moqueur, lui échappent...

— Le *Matin* annonce dans son numéro du 20 juillet 1913 :

M. Jacob, plus connu dans les milieux spirites sous le nom de docteur Elie Star, est renvoyé en correctionnelle par M. Tortat, juge d'instruction. M. Jacob est inculpé d'escroqueries et d'exercice illégal de la médecine.

Nous avons déjà parlé d'Ely Star dans la *Revue*, numéro d'octobre 1912, p. 925, et 5 mars 1913, p. 556.

Psychisme

La Revue Spirite annonce dans son numéro de Juin 1913, p. 439, la fondation d'une « Académie d'Etudes Psychiques du Portugal ».

On vient de fonder à Lisbonne, sous ce titre, une société scientifique, consacrée à l'étude des sciences psychiques et particulièrement de tout ce qui a rapport aux phénomènes magnétiques, télépathiques et spirites. C'est une sorte de fédération de groupes, dont la direction scientifique a un comité permanent, composé des membres les plus dévoués à l'étude de ces sciences. Ce comité se compose de M. le Dr A.-A. Martins Velho, avocat et professeur, temporairement président de cette société ; M. le Dr Anaclet R. d'Oliveira, médecin ; le Dr Paul Leal, avocat ; MM. Oscar Cybrão et Garcão, capitaine d'artillerie, le Dr Beutes Castello Branco, médecin ; M. Horace Inglez, fonctionnaire public ; le Dr Juão Autunes, professeur ; le Dr Accurse de Campos, chirurgien, et M. Victor Cal, littérateur et poète.

C'est la première société de ce genre régulièrement constituée, qui existe en Portugal.

— On lit dans le *Fraterniste*, 11 juillet 1913, sous les initiales de M. Jean Béziat :

Comme Carcassonne et quelques autres villes : Nice, Marseille, Nancy, Nantes a maintenant sa *Société d'Etudes Psychiques*. C'est à notre distingué collaborateur M. Rouxel qu'on doit cela. Comme partout, c'est en lutte ouverte contre le cléricalisme que se trouvent exposés ceux qui n'hésitent pas à prendre la tête du mouvement et dont la plupart sont nos abonnés de la première heure. Nantes est une ville ultra-catholique, et il faut déployer des efforts considérables pour assurer l'existence de la *Société Psychique*.

Sectes de l'Occultisme

— Nous avons parlé, dans le numéro du 5 mai, p. 1430, des faits qui se sont produits à Magny-sur-Tille. *Le Matin* publie la dépêche suivante dans son numéro du 16 juillet 1913 :



DIJON, 15 juillet. — *Du correspondant particulier du « Matin »* (par téléphone). — A Magny-sur-Tille, existait, il y a quelques années, une vieille demoiselle, Françoise Sauvestre, qui passait pour opérer, grâce à l'intercession de sainte Philomène, de nombreuses guérisons, voire des miracles.

Elle mourut il y a six ans, mais avec elle ne s'éteignit point la foi que de nombreux fervents avaient en elle. Dans le cimetière du pays, on édifia, à la « sainte de Magny » une tombe qui elle aussi, passa bientôt pour être miraculeuse.

La réputation de Françoise Sauvestre alla grandissant dans toute la région.

Une carte postale représentant son tombeau fit fureur. Une brochure comportant des prières spéciales n'eut pas moins de succès, et le nombre des fidèles qui faisaient le pèlerinage du cimetière de Magny doubla bientôt.

Tout cela n'était pas très orthodoxe, et Mgr Monestès, évêque de Dijon, prohiba, en février dernier, le culte de la « sainte ».

Malgré cette désicion, Françoise Sauvestre garda ses partisans. Les fanatiques racontaient que le corps de la « sainte » était resté intact. Pour le prouver, ils demandèrent et obtinrent l'autorisation d'ouvrir son tombeau.

Vendredi dernier, à l'heure fixée, plus de quatre cents fidèles, munis de médailles, de chapelets et de croix, se massèrent au cimetière. Deux docteurs, l'un de Dijon, et l'autre de Genlis, étaient également présents, ainsi qu'un notaire, qui devait, par acte, authentifier le fait.

Le couvercle du cercueil levé, on ne trouva, à la grande stupéfaction des zélateurs, qu'une partie du squelette.

Un fait incroyable alors se produisit. Plusieurs des zélateurs de Mlle Sauvestre descendirent dans la fosse et trempèrent les uns leurs mouchoirs, les autres leurs croix et leurs médailles, dans les cendres de la défunte, pour en frictionner les malades présents. D'autres, avec une ferveur plus macabre encore, prélevèrent de l'humus cadavérique et d'innommables débris : ils les mélangèrent avec de l'eau et burent avec des transports d'extase, cette horrible mixture.

Les cierges et les bougies allumés sur la tombe ont été recueillis avec soin et emportés par les fidèles, en raison de leurs vertus propitiatoires.

Dans son numéro du 19 juillet 1913, *Le Matin* fournit de plus amples renseignements.

DIJON, 18 juillet. — *De l'envoyé spécial du « Matin »* (par téléphone). — Des fermes éparses, situées dans un cadre riant, composent, à une quinzaine de kilomètres de Dijon, le petit village de Magny-sur-Tille ; là, vécut pendant trente ans une faiseuse de miracles, que des laïcs fanatiques voudraient placer au rang des grandes bienheureuses reconnues par l'Eglise.

Le corps de Françoise Sauvestre devait résister pendant sept ans à l'œuvre destructrice de la nature. Elle l'avait prédit, et c'est pour vérifier cette prophétie, que le cercueil de la guérisseuse fut ouvert vendredi dernier. Le *Matin* a dit de quelles scènes hallucinantes s'accompagna cette décevante cérémonie.



Le parquet de Dijon, d'ailleurs, vient, à la suite de ces faits, d'ordonner d'office l'ouverture d'une enquête.

Cette information a été confiée aux gendarmes de Genlis, qui rencontreront sans doute de nombreuses difficultés, car les langues paysannes se délient d'autant moins commodément que le diable, pour beaucoup, semble jouer un rôle prépondérant dans cette affaire.

L'enquête, du reste, ne saurait entraîner des conséquences judiciaires, car l'exhumation fut autorisée par le maire de Magny, M. Cornemillaut, à qui revient la police du cimetière.

Françoise Sauvestre était née de parents très humbles, au village voisin de Fauverney. Elle était infirme. Enfant, elle mendia de commune en commune.

Un beau jour, à la suite d'une assez longue absence, elle reparut à Fauverney, et c'était à l'époque où les souffreteux, condamnés par la science, ne s'entretenaient que des guérisons miraculeuses obtenues par le curé d'Ars.

— J'ai vu le curé d'Ars, déclara Françoise ; il m'a confié son secret. Que ceux qui gémissent viennent à moi !

On vint à elle. Sa bicoque vit défiler les paralytiques, les aveugles, les ulcéreux, les nerveux, les blessés.

Les médecins cherchèrent noise à Françoise Sauvestre. Pour exercice illégal de la médecine, elle fut condamnée et emprisonnée.

Sa fortune était faite. La « martyre » de Fauverney, persécutée par les incrédules, devint célèbre à cent lieues à la ronde.

Dès sa libération, Françoise Sauvestre s'installa à Magny-sur-Tille. Elle ouvrit une chapelle consacrée à sainte Philomène et au vénérable curé d'Ars. Elle ne fréquentait point l'église et affectait quelque dédain pour les sacrements. Mais elle entourait sainte Philomène d'un culte si touchant que la bienheureuse ne pouvait faire moins, assurait-elle, que d'exaucer tous ses désirs. On accourut la consulter.

— Ayez la foi, disait-elle, et priez avec toute la ferveur de votre croyance.

Devant la statue de la sainte, Françoise faisait brûler un peu d'huile. Elle y mêlait de la cire fondue, puis elle frictionnait de ce mélange inoffensif le membre ou la partie malade. Des invocations terminaient la cérémonie. C'était un long récitatif, sorte de litanie, où les saints les plus singuliers, comme saint Bain de Froid et saint Barbe en Fleur, voisinaient avec les saints les plus authentiquement romains.

Ses remèdes guérirent des maux réputés incurables, des langueurs inexpliquées, des plaies affreuses. On l'affirme du moins et on cite des noms. Le curé de Magny lui-même reste perplexe et croit à un pouvoir diabolique.

Françoise Sauvestre ne se contentait pas de juguler toutes les misères du pauvre corps humain. Elle donnait des conseils aux plaideurs et elle lisait comme dans un livre ouvert dans la vie de ses clients.

Sa réputation gagna de proche en proche. Un comité se forma, qui exalta les vertus de la bonne femme. Une revue spirite s'enthousiasma ; on accourut de la Nièvre, du Jura, de Saône-et-Loire et même du Midi.



Chaque jour, une trentaine de malheureux s'en remettaient aux prières de Françoise du soin de les guérir. Elle ne leur réclamait rien, mais ils déposaient sur l'autel de sainte Philomène de généreuses offrandes. Chaque journée rapportait ainsi une cinquantaine de francs.

Après plus de trente ans d'exercice, la guérisseuse décéda à quatre-vingt-huit ans. C'était le 22 avril 1908. Avant de mourir, elle fit appeler le curé et lui demanda les sacrements.

— Je veux bien, répondit le prêtre, mais restituez à l'Eglise les sommes que vous avez gagnées par l'intercession de sainte Philomène.

— Je n'ai rien escroqué, murmura-t-elle ; je n'ai rien à restituer.

Elle mourut sans les sacrements et fut enterrée en terre païenne. Son corps fut déposé dans une chapelle, enrichie de superbes vitraux, qui fut élevée au milieu du cimetière de Magny. Des statues de sainte Philomène et du curé d'Ars encombrent le mausolée, avec des cannes et des béquilles abandonnées là, en témoignage de guérison, par des boiteux et des paralytiques.

La maison de Françoise Sauvestre a été achetée par un comité.

La chambre de Françoise et la châsse de sainte Philomène sont l'objet d'un culte particulier, et le 22 de chaque mois, de véritables pèlerinages s'organisent dans les départements limitrophes. On vient même de Suisse et d'Autriche pour prier sur la pierre et réclamer remède à tous les maux.

Le 22 avril de l'an dernier, 270 pèlerins débarquèrent en gare de Fauverney, et dans le creux des bénitiers disposés à l'extérieur du mausolée, ils burent avidement l'eau croupissante des dernières pluies.

Le « comité du Culte de Françoise Sauvestre » — c'est là le titre qu'il a pris — se proposait de faire canoniser celle que les habitants de Magny appellent « la Sorcière », et que les zélateurs nomment « sainte Françoise ». L'évêque de Dijon, Mgr Monestès, ayant condamné leurs pratiques, en février, ils lui demandèrent audience pour le convaincre. Mais, comme le prélat s'obstinait dans son scepticisme motivé, ils lui rappelèrent la prédiction de l'ancienne mendiante :

— Sept ans après ma mort, mon corps sera toujours intact dans la tombe.

— Ce sera là évidemment un commencement de preuve, répondit l'évêque. Faites exhumer le corps, et nous verrons.

Sous le prétexte de changer le cadavre de cercueil, l'autorisation nécessaire fut obtenue, et c'est ainsi que, vendredi dernier, l'exhumation eut lieu, en présence de trois cents fidèles de la secte et des docteurs Zipfel, de Dijon, et Charbonneau, de Genlis. Un notaire, Me Bernard, les accompagnait. Le cercueil ne livra que des restes horribles, répandant une indéniable odeur de cadavre. Les fidèles chantaient et priaient, et ces fanatiques s'abandonnèrent alors, sans contrainte, à une orgie macabre, dont l'esprit repousse la vision et qu'on se refuserait à croire si les témoignages n'étaient là.

On vit des hommes et des femmes, tous étrangers au pays, se précipiter sur les lambeaux du cadavre et les palper, les retourner, les respirer. Ils imposèrent sur le squelette des croix, des médailles, des scapulaires, des mouchoirs, qu'ils embrassaient ensuite. Une femme trempa dans l'eau de pluie



un linge qu'elle roula ensuite parmi la cendre et les ossements et qu'elle s'appliqua sur le visage.

Les témoins oculaires, gens posés, ayant situation dans la région, affirment que de la poussière du cadavre fut ramassée par pincées dans le cercueil et jetée dans les bénitiers, emplis d'eau. On but ensuite cet horrible mélange.

Dans toute la région, l'indignation est à son comble. On attend le 22 juillet, jour du pèlerinage mensuel, pour exiger la fin de ce scandale, que la secte de Françoise se propose de prolonger pendant trois ans encore. Car, dans leur exaltation, ces pauvres gens, que Mgr Monestès appelle des « égarés », croient fermement que d'ici là, le corps de leur sainte se reconstituera entièrement dans sa nouvelle enveloppe de satin. Le maire de Magny-sur-Tille est décidé cependant à leur interdire désormais l'accès du cimetière, saccagé par leurs transports.

Le même journal ajoute dans son numéro du 20 juillet :

Dijon, 19 juillet. — *Du correspondant particulier du « Matin »*. — Le neveu de Françoise Sauvestre, la « sainte » de Magny-sur-Tille, a déposé hier une plainte au parquet de Dijon pour violation de la sépulture de sa tante, aucune autorisation n'ayant été donnée pour ouvrir la tombe.

— *Il Secolo* de Milan publie l'article ci-dessous dans son numéro du 26 juin 1913 :

Chaque année, dans la nuit du 20 au 21 juin, une foule nombreuse se rend à Stonehenge, où existe un des monuments préhistoriques les plus remarquables de l'Europe occidentale, consistant en un vaste cercle de pierres ; cette foule assiste à un spectacle fort intéressant, le lever du soleil, dont les premiers rayons passent exactement sous une arche formée de trois énormes monolithes. Les Druides modernes (car il en existe) n'ont pas tardé à trouver le côté commercial de l'affaire, et ont imposé une taxe d'un shilling à tous ceux qui entrent, la nuit équinoxiale, dans le cercle de pierre. Le beau temps, les chaleurs de ces derniers jours et des trains spéciaux partis de toutes les gares de Londres, ont amené dans le cercle sacré de Stonehenge une foule énorme, et la caisse druidique a fait d'excellentes affaires. Les Druides ont dû être très satisfaits, mais il n'en a pas été de même des spectateurs. Par la suite de la présence obstinée d'un nuage épais, le soleil a manqué son entrée en scène, et il ne s'est dégagé que quand il était trop haut pour faire passer ses rayons sous l'arche de pierre. La foule a salué cet incident par des sifflets, s'adressant, les uns au Soleil, les autres aux Druides, qui ont mis en sûreté la récolte de shillings et recouru à la police pour faire évacuer l'enceinte sacrée.

— Nous empruntons les renseignements suivants à *La Lanterne*, 23 juin 1913 :



Qui dira les bienfaits divins du Soleil ? C'est bien lui qui fait la douceur des saisons, la fécondité de la terre ; qui fleurit les arbres, dore les moissons, mûrit les fruits, et partout sème à profusion la vie. Ne serait-il pas vraiment, comme le pensaient les anciens, Dieu,— le Dieu que tous les humains peuvent reconnaître ?

Par cette philosophie scientifique, M. Camille Flammarion et ses disciples ont été amenés à fêter chaque année, dans la nuit du solstice d'été, au sommet de la Tour Eiffel, le Soleil.

C'est ainsi que, la nuit du samedi au dimanche, pour la dixième fois, M. Flammarion, M. Guillaume, de l'Institut, M. Lecornu, pareillement de l'Institut, M. Lallemant, le commandant Roche, M. Eiffel, le colonel Renard, se sont réunis à la Tour Eiffel, ont salué le lever de l'astre et, par des exposés purement scientifiques, ont dit son action salutaire.

Ce rite nouveau ne manque pas de poésie ni de grandeur. On ne saurait le ridiculiser, comme parfois on voulut le faire des fêtes solsticiales de la Franc-Maçonnerie, inspirées pourtant des mêmes conceptions philosophiques. Les prêtres de la religion nouvelle sont des maîtres de la science astronomique, ou les auteurs des plus admirables applications de toutes les sciences de l'espace. Que dire à de telles autorités ?

Mais tout simplement qu'elles n'ont rien inventé et nous ramène au plus bas paganisme.

— *La Tribuna*, de Rome, publie dans son numéro du 20 avril :

La *Christian Science*, dont Mistress Baker Eddy est l'inventrice et l'apôtre, et qui a souvent fait parler d'elle jusque devant les tribunaux, est à la fois une religion et un système de médecine, le tout d'une simplicité puérile. (Dieu est tout en tout — Dieu est bon, la bonté c'est l'esprit — Dieu, l'esprit étant tout, la matière n'existe pas — La vie, la bonté toute puissante excluent le péché, le mal, la maladie).

Cette doctrine a accompli au moins un miracle, celui de faire surgir de terre en peu d'années des temples magnifiques et d'enrôler des milliers de prosélytes, un grand nombre d'apôtres, et surtout beaucoup de contribuables... Cinq ans après la fondation officielle de la société, elle avait 300 temples, elle en compte actuellement 663. Pour faire partie de cette église, il n'est besoin ni ni d'œuvres, ni d'épreuves, ni de prières : il suffit de payer un dollar, de nier l'existence des maladies et de faire de la propagande. Du reste, on peut vivre comme on l'entend. Ce singulier phénomène est un démenti donné à l'adage : *ex nihilo nihil.*

Nous lisons dans le *Daily Telegraph* de Londres, à la date du 26 juin 1913 :

La discorde règne dans le camp des *Christian Scientists*, une des organisations religieuses les plus puissantes des Etats-Unis. Il s'agit de savoir qui présidera ce corps ; Mrs Augusta Stetton prétend succéder à Mrs Eddy



(dont les débats avec les tribunaux américains ont fait quelque bruit). Mrs Stetton a fait un livre pour soutenir ses prétentions à la direction ; elle a été excommuniée par les directeurs de l'Eglise-Mère, mais il paraît que cette Eglise a une doctrine orthodoxe, et que Mrs Stetton a une doctrine différente, donc hétérodoxe. Les journaux américains nous content en grand détail cette histoire, les questions d'argent et d'amour-propre se disputent la place. Depuis son excommunication, Mrs Stetton célèbre l'office de sa secte sous la fenêtre de sa maison, d'où la vue se porte sur la première église de la *Christian Science* ; elle est exilée de cette église, que pourtant elle a fait construire avec son argent.

Le *Daily Mail*, de Paris, écrit sur le même sujet, à la date du 6 juillet 1913.

La *Christian Science*, qui offre quelque analogie avec l'Antoinisme belge, est en proie à la discorde. Mrs Augusta Stetton, qui a accompli les offices religieux de cette église chaque dimanche matin, pendant des années, à la fenêtre de la maison qu'elle habite à New-York parce qu'elle avait été excommuniée, a intenté un procès au bureau des Directeurs de l'Eglise-Mère de Boston, et à celui des Directeurs de la Première Eglise du Christ, à New-York.

Il s'agissait de déterminer si les Directeurs de l'Eglise-Mère de Boston et ceux de l'Eglise de New-York, fondée par Mrs Stetton, et dont elle fut expulsée après de longs débats, devaient admettre les prétentions de Mrs Stetton à la direction spirituelle de l'organisation de l'Eglise chrétienne, ou nier qu'elle était l'héritière spirituelle de Mrs Mary Baker Eddy, la fondatrice du nouveau culte.

Pendant quelque temps, les Trustees, ou administrateurs et les membres de l'Eglise prirent le parti d'ignorer Mrs Stetton. Elle exposa ses opinions et ses prétentions dans un livre qu'elle a écrit pendant les quatre années où elle a vu la foule des fidèles passer devant sa demeure pour se rendre à l'Eglise, au lieu d'assister à l'office religieux qu'elle faisait à sa fenêtre. Dans ce livre, elle renouvelle et précise ses prétentions, et donne à choisir entre ses interprétations doctrinales et celles qui ont cours dans l'Eglise aujourd'hui dite orthodoxe. Elle y publie toute sa correspondance avec Mrs Eddy, d'où il résulte que cette dernière la reconnaissait comme son interprète fidèle, et la déclarait une grande métaphysicienne divine. Elle y déclare que le Bureau des Trustees n'a aucune autorité spirituelle, et que ses membres professent le matérialisme. Une gravure représente l'édifice qui sert à leur culte, et nous apprend que s'il a été bâti, c'est grâce à son influence, et aux 25.000 dollars qu'elle a recueillis. Lorsqu'elle vint à New-York pour écouter les enseignements de Mrs Eddy, elle était si pauvre qu'elle avait pu payer tout juste les frais de son voyage. L'argent qu'elle donna avait été gagné par elle en donnant des leçons de *Christian Science* et en opérant des guérisons. M. Alfred Farlow, président de la Société des publications de cette secte, dit que Mrs Stetton est dans la même situation que



le premier profane venu, qu'étant en dehors de l'Eglise, elle ne peut avoir aucun droit à s'en dire chef.

— Nous lisons dans les feuilles de l'Agence *Roma* :

Le général japonais Nogui, qui a voulu suivre dans le tombeau son empereur, a obtenu maintenant son apothéose. Il avait légué à la capitale de Tokio un terrain avec la maison où il demeurait. Des bonzes shintoistes ont transformé cette maison en Temple, la laissant du reste presque comme elle était à la mort du général. On y voit encore les taches de sang du général. Des tablettes indiquent la destination des différentes pièces. C'est surtout la chambre où Nogui se suicida qui jouit de la vénération de la foule. Dans le jardin, on conserve les outils avec lesquels Nogui a travaillé le sol, et les plantes de kaki,la pntées par Mme Nogui à la naissance de leurs fils et petit-fils, tous morts pendant la guerre avec la Russie. On déplore vivement cette continuation absurde du paganisme japonais, qui exalte le suicide et qui menace d'arrêter le Japon sur le chemin du vrai progrès, qui est celui du Christianisme. — AIR. 13 juin 1913.

— *La Revue théosophique belge*, juillet 1913, p. 95, publie l'avis suivant qui lui est communiqué :

Confrérie des Mystères de Dieu.— Tous les lecteurs du Christianisme Esotérique et de quelques-uns des ouvrages de M. Mead sont familiarisés à l'idée des Mystères chrétiens.

Une vive espérance, largement repandue chez quelques étudiants,est que les Mystères pourront être restaurés d'une manière que nous ne saurions prévoir et qu'ainsi sera comblé un besoin profondément senti dans l'Eglise chrétienne.

Dans cette espérance et avec la conviction que les temps sont venus, la confrérie des Mystères de Dieu a été fondée avec ces deux buts :

a) Rassembler en un seul corps, lier ensemble par des promesses solennelles de service et de fraternité, ceux des chrétiens qui, dans une humble atttitude d'attente pour être employés comme Il le jugera bon, veulent consacrer leur vie au service du Christ, et veulent vivre, étudier, prier et travailler dans l'espérance que les Mystères seront restaurés.

b) L'étude en commun du Mysticisme chrétien, les légendes et les traditions mystiques, comme aussi du cérémonial et du symbolisme chrétien, ainsi que des allusions éparses se rapportant aux Mystères chrétiens. De plus amples informations peuvent être obtenues par tous ceux que cela intéresse et qui se sentent portés à s'associer à cette œuvre en s'adressant à M. F. Wittemans, rue du Palais, 48, Anvers.

— *La Gazette de Liège* a publié la note suivante, 21 juin 1913 :

Nous trouvons dans l'*Express* ce communiqué, que nous reproduisons aussi intégralement qu'exactement :



En souvenir de Celui qui les sauva du doute en leur révélant la pure lumière de la conscience, les adeptes du nouveau Culte ont institué ces deux fêtes, dont le caractère sera toute simplicité.

« Le 25 juin, à 10 heures, Mère, que le Père a désignée pour Le remplacer, fera en son nom plusieurs opérations générales pour la foule des malades et des affligés qui ont mis toute leur foi en Lui. Après, il sera lu les dix principes de Dieu révélés par le Père et des travaux d'adeptes inspirés pour cette cérémonie.

« Le 29 juin, à 10 heures, il y aura lecture générale au Temple, et à 2 heures, un cortège partira du Temple et parcourra le même itinéraire que le jour des obsèques du Père. Tous ceux qui conservent pieusement la mémoire de leur Sauveur auront à cœur d'y assister avec le plus grand recueillement et se retrouveront tous ensemble unis dans le même sentiment de foi et d'amour. »

D'aucuns s'étonneront peut-être de ce que le journal le plus farouchement anticlérical de Belgique inaugure, par l'insertion de ce communiqué, une chronique religieuse. Mais, comme l'Antoinisme n'a rien de particulièrement clérical, l'*Express* a pu se permettre de le favoriser ; d'ailleurs, le choix même du journal, auquel les fervents de « Mère » ont recours pour leur publicité est un indice remarquable des tendances réelles de cette étrange religion.

Et puis, le communiqué qu'on vient de lire a été publié par l'*Express*, moyennant finances, ce qui peut expliquer bien des choses.

— *Le Fraterniste* a reproduit, dans son numéro du 4 juillet 1913, un article de M. Alex. Will sur l'Antoinisme, auquel nous empruntons les passages suivants :

Vous connaissez au moins de nom l'Antoinisme. C'est une sorte de religion fondée par un habitant de Jemmeppes, en Belgique, connu sous le vocable d'Antoine-le-Guérisseur.

Des esprits de bonne foi croient que cet Antoine a débarrassé maints malades des douleurs dont ils souffraient, par le seul remède de l'imposition des mains. Des médecins, qui ont étudié les états hypnotiques affirment que, dans certains cas, la chose n'est pas impossible. Seulement, le « Père Antoine » exigeait de ses clients la croyance à une guérison divine. C'est là que l'Antoinisme et la science ne sont plus tout à fait d'accord.

Bref, le « Père Antoine » attira dans son logis de Jemmeppes des milliers de gens qui devinrent plus ou moins ses adeptes. La région du Nord et du Pas-de-Calais lui fournit surtout des adhérents.

L'an dernier, le « Père Antoine » mourut, malgré l'imposition de ses mains, et on put croire que les guérisons de Jemmeppes avaient trouvé un terme.

Pas du tout. Après le « Père Antoine », il y a eu la « Mère Antoine », sa juste épouse, qui a continué, comme par le passé, à assurer le service des



guérisons, l'imposition des mains, etc., afin de satisfaire la nombreuse clientèle.

Les adeptes continuèrent à se recruter.

Le Matin, **30 juin 1913, publie l'article suivant sur l'Antoinisme :**

Des fêtes antoinistes ont été célébrées hier à Jemmeppes-sur-Meuse, en Belgique, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Antoine.

Il y a eu, en effet, un an mercredi dernier qu'est mort le visionnaire fameux, dont le renom est considérable, tant en Belgique qu'à l'étranger : Antoine le Guérisseur.

Cet homme, à qui son regard fulgurant et sa barbe de fleuve donnaient l'aspect d'un des anciens prophètes d'Israël, exerçait sur la plupart des gens qui l'approchaient un ascendant extraordinaire.

Il disait posséder la révélation de la vérité. Il passait pour opérer, par le seul pouvoir de sa volonté, des guérisons miraculeuses.

De tous côtés, de pauvres gens s'adressaient à lui pour obtenir, par son intervention puissante et mystérieuse, la fin ou l'adoucissement de leurs maux. Et le culte antoiniste compta des adeptes un peu partout...

Le 25 juin 1912, Antoine le Guérisseur mourait, ou plutôt, pour employer le vocabulaire des antoinistes, il se désincarnait.

Mais l'antoinisme ne mourut pas avec Antoine, et le temple édifié à Jemmeppes continue à être le centre d'un mouvement intense, centre où parviennent chaque jour, sous forme d'un courrier formidable, les plaintes et les vœux de l'humanité malheureuse.

C'est qu'Antoine avait pris une sage précaution pour assurer la pérennité de son œuvre.

Quand il fut sur le point de mourir, il fit savoir à ses disciples que sa femme lui succéderait, qu'elle pourrait s'assimiler à son fluide éthéré, et il la chargea de recueillir et de lui transmettre les désirs des antoinistes.

C'est en vertu de cette désignation que la veuve du guérisseur guérit à son tour, ou, du moins, s'y applique.

Pour célébrer l'anniversaire de la désincarnation d'Antoine, celle qui fut sa femme conviait les antoinistes du monde entier à se rendre, mercredi dernier, à Jemmeppes-sur-Meuse ; elle annonçait que les malades obtiendraient de grandes guérisons.

Les antoinistes vinrent au nombre de plusieurs milliers. La Belgique, les Pays-Bas, certaines provinces du nord de la France fournirent le gros de cette armée singulière. Paris, qui compte quatre ou cinq groupes antoinistes, avait, pour sa part, envoyé environ cent cinquante pèlerins. L'empressement de tous ces pieux voyageurs était tel que plusieurs centaines d'entre eux, tout à leurs religieuses pensées, remirent, en arrivant à la gare de Jemmeppes, leur ticket de retour en même temps que leur billet d'aller — ce qui détermina une belle confusion quand il fallut repartir.

Tous aussi croyants — d'une foi qui leur fait, non pas soulever des montagnes, mais passer des frontières, ce qui est déjà bien — les antoinistes ne sont pas tous également fervents.



Les plus zélés suivent les recommandations du père Antoine à la lettre. C'est ainsi qu'ils s'imposent le port d'un costume disgracieux, dont le guérisseur fixa la couleur et la coupe : c'est, en serge noire, un vêtement sans nom, qui réalise une manière de compromis entre la soutane des prêtres maronites et la redingote de certains pasteurs américains ; comme coiffure, un « gibus » qui rappelle, avec moins d'ampleur, l'antique « bolivar », que nous pouvons voir, sur de vieilles gravures, couvrir le chef vénérable de nos arrière-grands-pères.

Dans cette foule, il ne se trouva qu'un « esprit fort », et il n'avait certes point lu le chapitre de La Bruyère : c'est un joli bambin d'une dizaine d'années; ses parents l'avaient traîné à Jemmeppes pour le faire guérir de je ne sais quelle affection nerveuse ; arrivé devant le temple du guérisseur, le moutard refusa énergiquement d'entrer, et il se mit à pousser des hurlements tels que son antoiniste de père dut renoncer à le soumettre aux « opérations ».

Les « opérations » sont cependant moins effrayantes au temple antoiniste que dans les salles de nos Hôtels-Dieu.

C'est la Mère qui procède. La Mère, c'est la veuve d'Antoine, lequel n'est désigné par les antoinistes que sous le vocable de Père.

Les fidèles se tassèrent dans le temple. Dans le silence qui précède les grands événements, ils attendirent, regardant devant eux une tribune étroite et longue, sur le bord de laquelle était peint — blanc sur fond noir — l'arbre de la vie, symbole de l'antoinisme. Devant la tribune principale, quelques mètres plus bas, une autre tribune, plus petite.

Au bout d'une demi-heure d'attente, un grand diable barbu et chevelu, avec les yeux perdus qu'on prête aux nihilistes russes, apparut sur la tribune la moins élevée et resta là, sans mot dire, le regard dans le vide.

— C'est notre frère Deregnaucourt, me dit-on.

Le frère Deregnaucourt attendit... L'assismille antoiniste, l'héritier présomptif. Je veux dire que, ainsi que la Mère a remplacé le Père, il remplacera la Mère le jour où celle-ci se désincarnera à son tour.

Le frère Deregnaucourt attendit...L'assistance était haletante et recueillie. Seule, la béquille d'un infirme, en tombant sur le plancher, troubla un instant le silence.

Mais soudain on entendit le tintement aigrelet d'une sonnette. Tous les pèlerins se dressent, d'un seul élan. C'est la Mère qui apparaît. Elle est sur la tribune. Toute blanche dans ses vêtements noirs, elle regarde vers le plafond, en se tordant les poignets... Avec un peu de bonne volonté, on peut retrouver dans l'expression de son visage l'air fatal et inspiré des anciennes sibylles... Cinq minutes, elle reste là, le regard fixe, les poings crispés... Puis elle s'en va... C'est fini. Les fidèles se retirent.

C'est là l'opération annoncée. La Mère dut la recommencer cinq fois, chaque fois devant cinq à six cents personnes.

On avait aussi promis des guérisons. Mais c'est une autre affaire. J'ai vu sortir aussi claudicants les gens que j'avais vus entrer en boitant, et les rhu-



matisants ne m'ont pas paru plus alertes après l'opération qu'avant. Ce sera sans doute pour plus tard.

Après les opérations, les antoinistes ont fait un pieux pèlerinage à travers le jardinet où, tout en repiquant ses salades et en échenillant ses choux, le père Antoine sentit naître sa vocation de Christ nouveau...

Les fêtes antoinistes ont recommencé hier. Les fidèles, en cortège, conduits par la Mère et le frère Deregnaucourt, ont fait le parcours que fit, il y a un an, la dépouille funèbre du guérisseur, de la maison au cimetière.

M. Jean Béziat qui reproduit cet article dans *le Fraterniste*, 11 juillet 1913, ajoute :

Quant aux guérisons obtenues, sans doute y en a-t-il ; mais il faudrait revoir tous ces pèlerins l'un après l'autre et les voilà dispersés... Dans tous les cas, on ne doute plus aujourd'hui des guérisons psychiques. Et, en somme, le culte Antoiniste est plus vivace que jamais...

Spiritisme

Nous avons parlé dans le numéro de la *Revue* du 5 juillet, p. 2248, de la querelle entre spirites et prestidigitateurs, voici de nouveaux documents sur cette question :

Le *Fraterniste* publie dans son numéro du 11 juillet 1913 la lettre ci-dessous, adressée par M. Fernand Girod au journal *Le Matin*.

Paris, le 27 juin 1913.

« Monsieur le Rédacteur en Chef,

« Dans le « Matin » du 14 juin, vous avez publié, sans que j'en sollicite la faveur, un résumé de mes derniers travaux sur les phénomènes de déplacement sans contact. Des inexatitudes ayant été dites, je vous ai envoyé une lettre rectificative dont vous n'avez inséré que certaines parties dans votre numéro du 18 juin, cependant que vous offriez l'hospitalité la plus large aux appréciations de deux prestidigitateurs ne possédant aucune connaissance en matière de psychisme, et qu'animé par je ne sais quel sentiment, vous vous êtes ingénié à composer vos articles de façon telle que les expériences poursuivies par nous, Mme Demange et moi, depuis de longues semaines déjà ont dû paraître, aux yeux de vos lecteurs, des jongleries plus ou moins habiles se rattachant à l'art de la prestidigitation.

« Comme tel n'est pas le cas, et qu'en l'occurrence il s'agit avant tout de recherches ayant un caractère hautement scientifique. Comme, d'autre part, en publiant mot à mot les appréciations de deux personnes notoirement incompétentes, vous avez porté atteinte à la dignité de tous ceux qui, comme nous, s'intéressent aux questions psychiques; comme messieurs les prestidigitateurs faisant table rase de tout ce qui n'est pas de leur ressort, sem-



blent être écoutés comme des oracles prophétisants; comme l'anathème est jeté par eux sur tout un chacun que le non révélé attire, je viens vous prier d'insérer, dans votre plus prochain numéro, les explications ci-dessous qui constituent une mise au point définitive et absolument indispensable.

« Comme bien vous le devez penser, je parlerai de mes expériences, puisque ce sont elles qui, bien involontairement, ont été cause de tout le mal, et j'espère, en quelques lignes, arriver à démontrer à vos lecteurs et à vous-même que, s'il est des « fumistes » au monde, il est aussi des psychistes sincères, qui ne doivent pas être classés dans la même catégorie.

« Ayant rencontré, au cours de mes recherches sur les vibrations de la vitalité humaine, une femme, Mme Demange, douée de la faculté très remarquable, mais non unique, Dieu le sait, de déplacer, sans y toucher, certains objets dont elle s'approchait, je résolus d'étudier systématiquement les diverses manifestations de la force mise en jeu pour produire ces phénomènes, et je ne tardai pas à constater que, si des actions à distance de l'organisme vivant sur la matière s'obtenaient parfois en lumière, on ne pouvait les observer d'une façon à peu près constante qu'en période d'obscurité. Il me fallut donc chercher des moyens qui me permissent de rendre ces phénomènes aussi objectifs que possible, tout en ne nuisant pas à leur production.

« Ma pensée première fut d'opérer à grande distance, hors de portée de main et de pied, soit à 1 m. 50 et 2 m., le médium restant assis. Malgré cet éloignement, les phénomènes se produisirent fréquemment, mais là encore ils n'étaient pas constants, condition indispensable pour les bien étudier. Je rapprochai donc le médium de l'objet à déplacer, et j'observai alors que, parfaitement contrôlé, c'est-à-dire jambes attachées et mains tenues, le médium pouvait attirer et repousser avec aisance l'objet qui se trouvait devant lui.

« Mais comme l'on était susceptible d'alléguer encore que le médium pouvait libérer un de ses membres pour agir physiquement, j'eus l'idée d'interposer, entre lui et l'objet à déplacer, un obstacle destiné à interdire toute infraction à la bienséance expérimentale. J'instituai donc un dispositif en filet de 0 m. 95 centimètres de diamètre sur 1 mètre de haut et dans lequel se trouvait la table, objet à déplacer. Les phénomènes eurent lieu.

« Compliquant les choses, j'interposai un écran en bois ajouré de 1 m. 50 de diamètre sur 1 mètre de haut ; la table n'ayant elle, que 0 m. 70 centimètres de haut et 0 m. 50 de diamètre ; l'éloignement du médium était d'environ 0 m. 75 à 0 m. 80. Les phénomènes se produisirent encore.

« De complications en complications et procédant aussi méthodiquement qu'il se pouvait, je mis en service un dispositif isolateur constitué d'un treillis de fer ; puis un autre en toile tendue sur cadres et sans ouverture. Ces dispositifs mesuraient l'un et l'autre 1 mètre de côté et 1 mètre de haut ; ils étaient fixés au sol. Les assistants au nombre de 10, 12 ou 15, peu importe à quelques-uns près, s'asseyaient autour de la cage mise en usage et se contrôlaient mutuellement mains et pieds par entrecroisement, le médium étant mieux contrôlé encore que tout autre.



« Dans cette disposition, le guéridon — objet à déplacer — se trouve projeté à terre à l'intérieur du dispositif, où il se meut sur lui-même ou, plus curieux encore, méprisant les lois de la pesanteur, il s'élève, franchit le cercle des assistants et tombe parfois à plusieurs mètres de là.

« Or, il est humainement impossible, dans ces conditions expérimentales, de reproduire cette manifestation par un moyen physique quelconque, fût-on le plus grand prestidigitateur du monde.

« Disons aussi qu'il nous est loisible de faire jaillir la lumière électrique à tous instants du phénomène, ce que, bien entendu, nous ne manquons pas de faire et ce qui nous permet de voir, avec nos yeux voir, la manifestation se produire, alors qu'aucun des assistants ne bouge et qu'aucune main n'a quitté sa place. Bien plus encore, nous avons opéré avec succès en dispositif complètement fermé de toute part. Que veut-on de plus démonstratif ?

« Nous avons encore fait jaillir l'étincelle de magnésium à toutes les phases du phénomène ; nous avons enregistré photographiquement tous les déplacements possibles et aucune infraction n'a été révélée. Que veut-on encore ?

« On nous fait grief de n'opérer qu'en obscurité ; j'ai donné plus haut les raisons sans définir le pourquoi qui oblige ; ce pourquoi, le voici : C'est que les forces avec lesquelles nous sommes ici en relation nous sont encore aussi peu connues que l'est l'électricité, cette énergie merveilleuse que l'homme a si bien asservie, et nous avons constaté que la lumière dissociait l'énergie mise en œuvre pour la production des phénomènes de déplacement sans contact et, en général, de tous les phénomènes d'ordre psychique. Nous constatons, mais nous ne dirigeons pas encore à notre gré. Voilà où nous en sommes.

« Voila, Monsieur le Rédacteur en chef, ce que nous faisons nous, sans physique, sans électricité, sans ficelle, sans compérage. Nos recherches sont toutes désintéressées ; nos expériences sont faites avec la meilleure foi du monde ; nous sommes peut-être des chercheurs de quintessence, des déchiffreurs d'énigmes, mais non des prestidigitateurs, qu'on le sache bien et ne l'oublie pas. Et nous sommes en droit de nous étonner d'être comparés, avec si peu de déférence, à des jongleurs de profession. Nous avons nous, du respect pour les théories d'autrui, nous pouvons bien exiger que l'on en ait aussi pour les nôtres. Il se peut que ces théories ne soient pas admises *ex abrupto*, parce que trop avancées encore peut-être, mais qu'au moins, l'on ne les tourne pas en ridicule, car l'on pourrait avoir à s'en repentir demain.

« Voilà, Monsieur le Rédacteur en chef, ce que nous pouvons dire pour notre défense. Cette mise au point s'impose absolument et je vous prie de vouloir bien — et je vous requiers même, en vertu de la loi, d'avoir à le faire — insérer ces lignes en première page de votre journal comme le furent les articles des 14 et 18 juin.

« Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma plus parfaite considération.

« Fernand Girod,

Secrétaire Général de la *Vie Mystérieuse*, 174, rue Saint-Jacques ».



Après avoir reproduit l'article publié par *le Matin* dans son numéro du 14 juin et que nous avons donné dans la *Revue* du 5 juillet p. 2250, *Le Fraterniste* écrit :

Voyez-vous, amis lecteurs, il y a de quoi pouffer de rire...

Moi aussi, j'ai assisté à une expérience du médium Demange.

Eh bien : 1. La chaîne des assistants, médium compris, est au moins à 0m50 du grillage isolateur.

2. La table est à l'intérieur et au milieu de l'enceinte grillagée, ce qui fait qu'elle est à 1m50 au moins du pied du médium.

3. Comment le médium pourrait-il aboutir à pousser la table du pied à travers le grillage vissé au plancher, grillage dont les mailles sont si serrées que l'on ne peut y passer les doigts ?

4. A Genève, nous n'étions tous que des amis, aucun de nous ne cherchait à tromper son voisin.

5. M. Girod, enfin, a réussi l'expérience avec un dispositif couvert. La table enfermée dans une enceinte close de toutes parts a sauté dans tous les sens.

On a beau être prestidigitateur, on n'écrit pas de pareilles bourdes. Nous mettons au défi M. Caroly de démontrer que les expériences de Girod-Demange sont truquées, et nous nous refusons à croire qu'il ait assisté, comme il le prétend, à une de ces séances, ou c'est qu'alors il est brouillé avec la vérité...

M. Chevreuil intervient dans le débat par la lettre suivante, dont nous empruntons le texte au *Fraterniste*, 20 juin 1913 :

Paris, 14 juin 1913.

Monsieur le Directeur,

Le *Matin* de ce jour s'attaquant, dans la personne de Mme Demange, au simple phénomène des mouvements sans contact, je lui ai envoyé la lettre qui suit :

Au *Matin*. Je relève le défi de M. Caroly. Le *Matin* est bien bon d'accueillir les vagues contestations de M. Caroly et d'appeler cela un défi. Depuis soixante ans, les phénomènes dont il demande la preuve ont été soumis à tous les contrôles imaginables et le phénomène s'est produit quand même.

J'offre 10.000 francs (dix mille) à M. Caroly pour qu'il reproduise le phénomène si constamment fraudé, selon lui. Le soulèvement de table a été obtenu à l'Institut Général Psychologique. M. Caroly n'aura qu'à le répéter sous les mêmes conditions de contrôle. Exemple : Extrait du rapport, page 437 : Les volets des deux fenêtres de la salle d'expériences sont ouverts (contrôleurs : à gauche, M. Youriévitch ; à droite, M. d'Arsonval). Eusapia demande si M. Bergson (qui est en dehors de la chaîne), voit ses deux genoux.

M. Bergson. — Très bien.



La table est soulevée des quatre pieds brusquement.

M. Youriévitch. — Je suis sûr de n'avoir pas lâché la main.

M. d'Arsonval. — Moi aussi.

Et ceci en plein jour. Je pourrais citer quarante passages plus probants.

Passons aux séances obscures : J'offre encore 10.000 francs à M. Caroly s'il peut, par fraude, et dans les mêmes conditions de contrôle, obtenir un soulèvement des quatre pieds sans que la fraude soit apparente. L'épreuve ainsi obtenue devra être analogue à celles qu'a publiées M. le colonel de Rochas dans son beau livre sur l'*Extériorisation de la motricité*, page 46, de l'édition de 1906, ou bien celle publiée à la page 342, ou celle du rapport de l'Institut Général, planche XIV. Comme tous ces phénomènes, selon la croyance de M. Caroly, sont obtenus par la fraude, un refus de sa part prouverait qu'il n'est qu'un pauvre petit prestidigitateur ignorant le mode opératoire des faux médiums.

Comment ne comprend-on pas que ces contestations de ce genre sont sans issue. Il n'y a que les résultats positifs qui comptent ; si, au cours d'une séance, on obtient un phénomène décisif, le sceptique s'en tirera toujours en épiloguant sur d'autres incidents très douteux, car le sceptique est comme les grands criminels, il n'avoue jamais.

Veuillez agréer...

L. Chevreuil,
13, rue Boissonade, Paris.

M. Jean Béziat écrit dans le même journal, numéro du 4 juillet 1913 :

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette querelle des tables sautantes qui s'est élevée entre les partisans du spiritisme et les illusionnistes à la Caroly. Ces derniers sont, par avance, platement, honteusement battus. Ils le savent bien !...

En attendant, nous ne pouvons nous empêcher de songer à certains savants, qui, par leur autorité, mettraient tout de suite tout le monde d'accord et qui se terrent, ne soufflant mot ! Est-ce bien digne ?

Quand on s'appelle d'Arsonval, Bergson, Youriévitch, etc., que l'on a vu maintes fois les phénomènes produits par la médiumnité, notamment ceux d'Eusapia Palladino, on doit avoir le courage de le dire au grand public. Les journaux qui, comme « Le Matin », ont rompu avec les errements du passé et ont le courage (car il en faut par ces temps de scepticisme) d'affronter ces questions accueilleraient de suite les écrits de telles autorités scientifiques ou philosophiques.

Quand on a vu une amphore remplie de 7 kilos de terre passer au-dessus de la tête des assistants, alors que toute fraude avait été rendue impossible, il faut le dire, l'affirmer.

C'est alors que l'on verrait tous les Caroly se terrer à leur tour, affectionner les ténèbres, cependant que la lumière se ferait.



Serait-ce trop demander à M. d'Arsonval et autres que d'affirmer sans commentaires ce qu'ils ont vu ?

Nous attendons et nous jugerons du courage scientifique ! Si, d'une part, nous croyons à la probité scientifique de ces messieurs et à toute la rigueur expérimentale qu'ils ont déployée au cours de leurs expériences, nous voulons encore croire à leur courage. Et c'est là que nous les attendons.

Le *Matin* n'a pas publié cette lettre, mais l'article suivant a paru dans son numéro du 29 juin 1913 :

L'escarmouche dégénère en bataille. Dans les deux camps, les adversaires couchent sur leurs positions et se défient du regard, de la parole et du geste. Sommes-nous à la veille du grand combat qui règlera définitivement, aux yeux du monde des vivants, l'angoissante question de la survivance dans l'au-delà ?

Sous l'impulsion que leur donne le fluide dégagé par le médium, les tables peuvent-elles piaffer et caracoler ?

— Oui, nous affirme M. Girod, oui, et je le prouverai. Mme Mary Demange travaille sans se laisser abattre par l'ironie ou l'incrédulité qu'elle rencontre, et j'espère pouvoir vous montrer un jour, en pleine lumière, les exercices abasourdissants d'un guéridon qu'aucune force physique ne dirigera.

Un spirite de Liége assure qu'il a obtenu, non point dans le mystère suspect de la nuit, mais dans le plein éclat du soleil, des phénomènes qui laissent bien loin derrière eux les entrechats timides exécutés par le guéridon de M. Girod. Des blocs de pierre et de fer d'un poids de 100 kilos, une table pesant 40 kilos se sont soulevés seuls, par la seule vertu de l'esprit, à une hauteur de trois mètres. Quant à M. Lajoanie, de Bordeaux, il pose en fait l'existence de « fantômes tangibles ayant un poids réel », dont la photographie peut surprendre les faits et gestes lorsqu'il leur prend fantaisie de répondre à l'appel pressant des humains. Découvrir l'origine de ces manifestations hallucinantes, c'est là, pour lui, question de persévérance et de travail.

Mme Ziah-Nita est née dans l'Inde mystérieuse et merveilleuse. De la terre d'élection de l'occultisme, elle a rapporté le don troublant d'agir sur la matière par la seule puissance de sa volonté. Et elle provoque M. Caroly à une épreuve contradictoire dont l'enjeu sera précisément les 2.000 francs offerts par le magicien. C'est d'Issy-les-Moulineaux que M. Bénazet, relevant le même défi, se fait fort de convaincre de son autorité médiumnique les incrédules qui ne croient qu'aux choses que la science humaine est capable d'expliquer.

Enfin — et ceci est particulièrement sérieux — Mme Mary Demange elle-même s'offre à renouveler son expérience dans une tenue si respectueuse pour la vérité que toute suspicion sera désormais écartée de ses recherches. Si une robe entravée doit encore trop de champ à sa jambe, elle adoptera la mode dont notre aïeule s'accommodait au paradis.

Bref, la querelle met en émoi tout le monde de l'au-delà et les spirites se défendent.



— Nous ne fraudons pas, affirment-ils, et notre sincérité éclatera aux yeux de tous. Sans qu'il y ait aucun contact, par la seule force qui se dégage des médiums, nous pourrons au grand jour déplacer de pesants objets.

Les illusionnistes, à dire vrai, ne paraissent pas s'émouvoir beaucoup de ce nouveau cartel. M. Caroly l'accepte.

— Affirmer, c'est bien, nous a-t-il dit ; prouver, ce sera mieux. Je répondrai, quant à moi, aux invitations qu'on m'adresse. Groupons-les. Nous procéderons ensuite, et en temps convenable, à une expérience qu'on entourera de toutes les garanties nécessaires. Nous verrons bien, cette fois... !

Fort irrévérencieusement, les prestidigitateurs ne démordent pas de leur thèse. Sans identifier précisément les personnages, ils continuent d'assimiler les spirites à ces artistes qui, à la suite d'un long travail digne, au surplus, d'admiration, parviennent, à l'aide de « trucs » malaisés à découvrir, à connaître la personnalité des inconnus qu'on leur désigne. Et, en riant, d'un rire terriblement éloquent, ils citent à profusion des anecdotes où les médiums font figure de mystificateurs, dont l'ingéniosité seule est louable.

Pour eux, les professionnels du spiritisme ont purement et simplement « industrialisé les esprits ». Qu'ils fassent apparaître des fantômes ou qu'ils dressent des tables à de périlleux exercices, c'est à la mécanique, à la chimie ou à la supercherie grossière qu'ils en appellent lorsqu'ils jugent leurs partenaires suffisamment déprimés par l'attente décourageante qui résulte du contrôle et de l'imposition ou de la chaîne des mains. Quant aux phénomènes moins importants qui se produiraient entre « amateurs » réunis dans l'intimité autour d'un léger guéridon, ces contradicteurs implacables, dont le scepticisme est l'apanage du métier, les attribuent à l'état de nervosité aiguë des sujets et à l'atrophie de leurs sens.

Entre ces deux thèses, où est la vérité ? Y a-t-il seulement place pour un compromis ?

Et les épreuves sévères qu'on annonce parviendront-elles à lever le doute qui fait l'objet de ce débat que tous les âges ont connu ?

Le *Fraterniste*, du 20 juin 1913, reproduit, sous le titre « Mary Demange en Belgique », un article publié par le *Soir* de Bruxelles le 10 juin, en le faisant précéder de la note suivante :

Le Soir de Bruxelles, a publié, dans son numéro du 10 juin 1913, l'article suivant relatant les expériences de Mme Demange et de M. Girod, dont nous avons longuement parlé dans notre précédent numéro.

Nous reproduisons *in-extenso* cet article, parce qu'il dépeint très bien, selon nous, l'allure générale des séances données par ce très intéressant médium, en passe de devenir célèbre.

Mais là où nous ne sommes plus d'accord avec le rédacteur du *Soir*, c'est quand, à la fin de son article, il dit qu'il y avait des compères dans l'assistance.

Voici l'article du *Soir* :

L'Esprit Marianne. Une séance spirite de Mme Demange, médium. L'es-



prit à la bombe. — Nous recevions vendredi une invitation de la Fédération spirite du Brabant à assister à une séance expérimentale de Mme Demange, médium français, qui vient de produire, dit-on, des phénomènes très curieux au Congrès spirite international de Genève.

Nous sommes allés à cette séance qui se donnait rue de la Fourche. Nous dirons simplement ce que nous avons vu.

On nous présente à Mme Demange, qui attend paisiblement, assise dans un coin, que la séance commence. Mme Demange est une jeune femme dont la voix douce va tantôt se muer en voix de rogomme.

Le *manager* du médium, M. Girod, présente son sujet. Mme Demange s'est aperçue de sa médiumnité, il y a deux ans : des objets légers se déplaçaient au contact de sa main. Maintenant, elle déplace des tables à distance.

Un dispositif d'expérience est placé au centre de la salle. C'est une enceinte quadrangulaire et carrée, en fil de fer avec châssis de bois, haute d'un peu plus d'un mètre, large d'autant, et à l'intérieur de laquelle on place un guéridon de bambou. Ce guéridon est ainsi isolé de l'assistance. Ce treillage est ouvert par le haut ; le bas est fermé par le plancher.

Un photographe prend position sur une estrade pour tirer éventuellement, au magnésium, un cliché des phénomènes. On nous passe des photographies représentant des boules de feu et des traits lumineux divers qui, au dire des adeptes, s'échappent du médium pendant les séances.

Mais la séance commence. Le médium prend place ; nous formons avec lui autour du grillage une « chaîne » de douze personnes se tenant la main. Les mains du médium sont contrôlées par deux personnes désignées par lui, pour la première séance ; après, le contrôle sera libre. Les deux contrôleurs sont deux spirites convaincus : un monsieur bienveillant et une dame âgée.

Avant que l'obscurité soit faite, je demande qu'une serviette blanche soit placée sur le guéridon. Le médium n'y voit pas d'inconvénient. Je couvre donc le dessus du guéridon d'une serviette immaculée attachée par une ficelle, afin de conserver, même dans l'obscurité, une légère vision de l'objet.

Le manager du médium se place assez à l'écart entre deux spectateurs.

L'obscurité. Bientôt le médium s'agite. Puis il entre en transe. Il produit avec sa bouche des gargouillements analogues à ceux d'un animal qui sort de l'eau. Tout à coup, un cri sauvage : « C'est moi ! Me voilà ! » C'est jeté d'une voix violente et gutturale, et tous les assistants de répondre : Bonjour, Marianne ! »

Je n'ai rien répondu. Marianne, l'esprit qui vient de s'incarner dans le médium en transe, selon la théorie de l'école spirite, s'en est aperçue. « Hé là ! Le troisième monsieur ! A droite ! Le troisième ! Qué qu' tu fais ? Réponds ! Rrréponds ! »

Marianne fait rouler longuement les r. Elle paraît furieuse contre moi et continue :

« Rrréponds ! Qué qu' tu fais ? T'as peur ! Hé ! la ligne ! La ligne noire ! L'monsieur blond ! Rrréponds ! »

Moi, je ne bouge pas. Je n'ouvre pas la bouche. Marianne m'enguirlande.



Les assistants s'aperçoivent qu'elle s'adresse à moi et me prient vivement de lui répondre. Ma voisine, une dame mûre, qui me secoue la main, fait savoir que je dors. On s'exclame. Marianne est de plus en plus furieuse.

« Hé ! l'homme blond ! L'homme aux yeux bleus ! Rrréponds ! T'as peur ! J' te connais. Pourquoi qu' tu n' rréponds pas à Marianne ? »

Cela dure depuis plusieurs minutes. Je cède : je salue Marianne. « Es-tu un ami me demande-t-elle ? » Je lui affirme que je suis un grand ami des esprits, que j'ai connu de très grosses légumes dans le monde sublunaire. Marianne se radoucit, elle finit même par me déclarer que je suis « un bon fieu ».

Puis, elle interpelle diverses personnes présentes : la « dame charitable », le « grand monsieur » (le prince d'A.... me dit-on), le « patron », c'est-à-dire le président du groupe, l' « ami », c'est-à-dire le manager du médium, etc..

Enfin, Marianne annonce qu'elle fait de grands efforts pour déplacer le guéridon isolé dans sa cage de fil de fer. Elle hurle positivement et crache :

« Les fluides ! Les fluides ! Tout le monde le fluide ! Ha ! Ploum ! Flw ! Les fluides ! Je vais lancer ma bombe » !

Marianne, nous a-t-on expliqué, justifie son nom carmagnolesque en lançant dans l'invisible une bombe de fluide contre les objets à déplacer, qui sont alors projetés au loin.

En tout cas, c'est difficile. Marianne ne produit d'autre phénomène que ses hurlements. On lui demande ce qui se passe :

— C'est le linge ! Le linge ! Le linge du blond !

— Tu ne peux pas déplacer la table ?

— C'est le linge ! je te dis. J'ne connais pas le linge ! J'vas essayer ! J'essaye...

Et les cris recommencent. Marianne répète souvent qu'elle essaye. Le médium se tord. Puis Marianne se tait, le médium se met à pleurer et se réveille.

On fait la lumière. Rien ne s'est produit.

De nouveau, l'obscurité. De nouveau Marianne reparaît dans le médium, avec la même bestialité. De nouveau, elle critique le linge. On décide d'enlever la serviette.

Lumière. J'ôte la serviette. Tout rentre dans l'obscurité. Marianne reparaît et m'interpelle : « L'homme à la ligne, qui écrit des lignes, des lignes noires, etc. »

Elle annonce qu'elle va faire un nouvel effort pour lancer sa bombe ou bien faire sortir « ses pattes » et saisir l'objet à déplacer avec ses griffes fluidiques :

« La bombe ! La bombe ! Ou bien mes pattes ! Mes vieilles pattes ! Ha ! Flw ! Ploum ! Mes vieilles pattes ! »

Il y a une rage folle dans ses paroles. Il faut l'entendre dire : « Mes vieilles pattes ! », comme si une bête sauvage était présente.

Tout à coup, le médium se met à gémir, puis à crier, puis à hurler, comme dans une crise de grande souffrance. Il se renverse en arrière en poussant



des cris. On donne le signal du magnésium dont l'éclair jaillit en même temps qu'on fait la lumière.

Personne à ce moment n'a changé de place. Le médium est toujours tenu par les deux contrôleurs. Seul, le guéridon n'est plus dans sa cage. Il est tombé au milieu des assistants, à un mètre cinquante environ du treillis.

Le médium revient à lui. On change les contrôleurs. Je prends le contrôle de droite. L'obscurité est faite. Le médium retombe en transe et pousse quelques longs cris inarticulés où l'on devine vaguement le mot : Adieu ! Puis, le médium dort pendant plusieurs minutes. Il se réveille. Marianne n'est pas venue. C'est fini pour ce soir.

Et voilà. Ce fut une séance curieuse, surtout par la différence de personnalité qui se manifesta dans le médium en transe et à l'état normal. Quant au déplacement du guéridon, les conditions d'un contrôle rigoureux n'étaient évidemment pas remplies. Il pouvait y avoir un ou des compères dans l'assistance assez nombreuse. On pouvait atteindre à distance le guéridon à l'aide d'un manche ou d'un crochet, etc., etc. Néanmoins, la fraude était difficile.

Conclusion. Néant.

Marianne fera peut-être dans quelques jours une séance rigoureusement contrôlée. Nous en rendrons compte.

Le commandant Darget, dont nous allons reparler tout à l'heure, adresse au *Matin*, qui ne l'a pas publiée, une lettre dont nous trouvons le texte dans le *Fraterniste* du 18 juillet 1913 :

Paris, le 10 juillet 1913.

« Monsieur le Directeur du *Matin*,

« Je lis dans *les Annales des Sciences Psychiques* que MM. d'Arsonval, Bergson et autres savants qui ont fait de multiples expériences, avec le médium Eusapia Paladino, à l'Institut Général Psychologique, ont signé un rapport constatant qu'une table est sortie des 4 gaines où ses pieds étaient enfermés, et cela toute seule, sans contact des mains. D'autre part, je lis sur les mêmes Annales :

« On ne peut pas s'imaginer le mal que font, depuis quelques années, au « progrès des investigations psychiques ces articles du *Matin* rédigés de « façon à ne mettre généralement en évidence que les phénomènes les plus « douteux, et à donner toujours le dernier mot aux négateurs ».

« D'autre part encore, je lis sur le *Fraterniste*, sous la signature de son éminent directeur, M. Jean Béziat, que M. d'Arsonval, qui a toute l'autorité scientifique voulue, aurait pour devoir d'écrire au *Matin* que les phénomènes d'objets se déplaçant sans contact existent réellement. Comme vous aviez déformé, dans les numéros du *Matin* du 14, 18 et 29 juin, au profit de M. Caroly, prestidigitateur, le récit des expériences faites chez M. Girod, par le médium Mme Mary Demange, je lui ai porté ces deux journaux. Or, M. Girod vous avait déjà envoyé une réponse qu'il m'a lue et qui mettait à



néant ce que vous avez fait dire à M. Caroly, ce qui n'était que le récit dénaturé de l'expérience où ce dernier avait assisté. Mme Demange vous avait également envoyé une réponse.

Mais est-ce bien M. Caroly qui est le coupable de cette façon de déformer la vérité ?

Vos articles des 14, 18 et 29 juin, ne sont que la continuation de la polémique sur le spiritisme de l'an dernier. Vos lecteurs le voient, c'est cousu de fil blanc, et c'est de la mauvaise politique de votre part, si je puis employer ce mot pour cette chose.

Nous sommes à un tournant de route relativement à cette science et vous ne prenez pas le bon côté. On souriait niaisement sur le mot spiritisme, il y a quelques années ; mais en ce moment, ce sont les spirites, étant devenus assez adultes, qui peuvent prendre en pitié les rieurs d'autrefois.

Nous tendions la joue gauche quand on nous avait frappé sur la joue droite ; maintenant, nous avons le droit et le pouvoir pour devenir offensifs.

Le progrès de cette vaste science est là, debout, éclatant ; et vous, journal de progrès, vous ne le voyez pas encore.

La table tournante dont vous parlez, n'est, à tout le spiritisme, que ce qu'un canard aimanté, jouet d'enfant, est à toute la physique.

Osez franchir le seuil et entrer dans la maison. Est-il donc écrit que la grande presse, organe chargé de devancer les savants officiels, doit rester à leur remorque et, comme ces derniers, se laisser traîner par l'opinion publique ?

Vous savez pertinemment que les déplacements sans contact existent. Pourquoi n'avez-vous pas le courage de proclamer ce que vous avez vu ?

Plusieurs de vos rédacteurs ont vu, vous en ont-ils donné connaissance ? Leur défendez-vous de le dire ?

Les lecteurs de vos numéros des 14 et 18 juin remarquent toutes vos contradictions, vos faiblesses, votre sens juste qui se corrompt, votre conscience qui s'endort, votre cœur qui se ferme à toute énergie ; et tout cela peut se traduire par un manque de courage, craignant, fort mal à propos parce que vous n'avez pas la juste vision de vos propres intérêts, de compromettre votre journal.

La vérité nue effarouche votre pudeur !

Vous placez quelquefois un thermomètre monumental à la devanture de votre établissement, soit pour les courses en automobile, en aéroplane, ou vers le pôle Nord. Or, le pôle Nord n'est qu'un point de glace sans intérêt réel, tandis que le pôle que poursuit le spiritisme a un immense intérêt scientifique.

Hâtez-vous d'ériger le thermomètre de cette haute science ; elle commence la montée. Profitez-en.

Vous faites office du pape qui défendait à Galilée de faire tourner la terre ; ou encore de l'Académie des Sciences qui disait à Lebon, inventeur du gaz d'éclairage, qu'on ne lui ferait jamais croire qu'une lumière put brûler sans mèche, et qu'il n'avait qu'à porter son invention ailleurs. Le Français Lebon



la porta aux Anglais, à Londres qui fut éclairée dix ans avant Paris. Pourquoi vous, *Le Matin*, faites-vous fonction d'éteignoir en ce moment ?

Je comprends parfaitement l'huître qui, au fond de la mer, hausse les épaules — au figuré, s'entend — et se moque des poissons, ses camarades, lorsque ceux-ci viennent lui raconter qu'il y a une atmosphère au-dessus de l'eau où se trouvent des oiseaux qui y nagent avec une vitesse considérable ! L'huître ne comprend pas, mais elle a une excuse : elle n'est jamais montée à la surface. Mais vous, *Le Matin*, qui faites rayonner l'intelligence, dont j'ai pu lire le journal dans quatre pays étrangers que j'ai visités, vous pouvez monter à la surface et voir nos expériences. Avez-vous peur de rencontrer la vérité et d'être obligé de la proclamer ?

De même le sauvage à qui on montre un aimant attirant une aiguille, cherche où sont les ficelles, et, ne les trouvant pas, dit que c'est le diable. Voilà cependant réalisé le mouvement sans contact !

Quant à ce qui est d'invoquer le bon sens qui empêche de croire, c'est une expression que certaines gens timides mettent en avant pour couvrir leur crainte ou leur insuffisance. Vous savez que le bon sens n'est que l'opinion vulgaire qui n'ose accepter que les faits habituels. Le bon sens de l'Académicien Bouillaud l'empêchait de comprendre que la voix humaine pût être emmagasinée dans le phonographe ; son algarade de prendre l'opérateur au collet, en pleine académie des sciences, en l'appelant ventriloque, l'a rendu célèbre. Il a laissé beaucoup de ses confrères jaloux d'une telle gloire ; aussi, sont-ils à l'affût d'une négation à exprimer à l'approche d'une nouvelle découverte.

Que le *Matin* sorte de ses attaques, et même de sa réserve puérile. Les phénomènes occultes sont aussi naturels que la télégraphie sans fil qui fait bouger, sans contact, les antennes réceptrices à des milliers de lieues.

Ce sont des ondes de même nature qui font bouger les tables. *Le Matin*, très répandu, pourrait acclimater le spiritisme dans les masses ; osez tenir le gouvernail et donner le coup de barre du bon côté, et je ne crains pas de vous prophétiser le succès.

Je sais bien, monsieur, que la lettre que je vous écris, vous ne l'insérerez pas ; pas plus que celle de M. Chevreuil ou celle de M. Dubuisson, et d'autres sans doute, qui ont dû vous écrire pour défendre la vérité.

Vous n'avez pas inséré ma lettre du 5 mars dernier sur mes Rayons V, en réponse à votre attaque du 3 mars sur les mêmes rayons ; et vous m'êtes par conséquent redevable.

Il m'est resté pour ressource de la faire insérer dans d'autres journaux, comme je le ferai pour celle-ci. Cette lettre adressée à M. Dastre, président de la Commission nommée par l'Académie pour l'examen de mes Rayons V, a été mise dans quinze journaux ou revues français et étrangers.

Vous usez de ce que vous possédez un journal pour attaquer ; mais vous mésusez du même journal, et vous manquez de justice, en ne mettant pas les réponses.

En ce moment, je suis le spirite attaqué, quoique pas personnellement, qui affirme que des déplacements d'objets sans contact matériel existent.



sont vrais, ayant souvent vu le phénomène de mes propres yeux ; contre ceux qui le nient sous prétexte qu'ils ne l'ont pas vu.

Il est évident que la raison est de mon côté.

Un dernier mot, celui-ci pour M. Caroly :

Je lis dans le volume « Choses de l'Autre Monde », par Eugène Nus, une lettre du « Prince des Prestidigitateurs », M. Robert Houdin, écrite à M. de Mirville, et se terminant par la phrase suivante :

« ...Je suis donc revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être, « et persuadé qu'il est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puis- « sent jamais produire des effets aussi merveilleux ».

Que M. Caroly, imitant son maître Robert Houdin, ait le courage de dire ce qu'il a vu ; et que le *Matin* ait le courage d'insérer la présente lettre.
Commandant DARGET.

— Dans notre dernier compte rendu des sciences occultes, numéro de la *Revue* du 5 juillet, p. 2255, nous avons reproduit le récit enthousiaste publié par le commandant Darget dans le *Fraterniste*, d'une séance de spiritisme donnée avec le concours du médium Carancini. Les phénomènes obtenus étaient remarquables, paraît-il, et le commandant Darget, qui était « contrôleur », n'a pas eu un instant de doute.

Sous le titre « Carancini est un prestidigitateur », MM. Henri Durville et le Dr Gaston Durville publient, dans le numéro de juin du *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, avec photographie à l'appui, le compte rendu de séances où les supercheries du médium Carancini apparaissent évidentes.

En démasquant ces fraudes, les directeurs du *Journal du Magnétisme et du psychisme expérimental* ont rendu à la véritable science un service dont il faut les remercier. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi et qu'on débarrasse toutes les branches des sciences occultes des charlatans qui les exploitent.

Voici les principales parties de l'article de MM. Durville :

« Depuis trois mois, Carancini était à Paris... Nous apprîmes qu'il produisait avec une grande facilité des transports et léviations d'objets, des empreintes sur la glaise, de l'écriture sur le noir de fumée... enfin la dématérialisation et rematérialisation de la matière.

Parmi les comptes rendus publiés, nous avions lu dans les *Annales des Sciences psychiques* de septembre dernier celui de M. C. de Vesme, qui disait notamment : « ...J'affirme que j'ai pu, ainsi que la plupart des expérimentateurs, parvenir à une conviction personnelle, favorable à la médiumnité de Carancini... Il me faut déclarer que, si je me suis occupé avec ardeur de M. Carancini, ce n'est point que je le considère comme un médium exceptionnel au point de vue des phénomènes qu'il produit ; c'est tout simplement parce qu'il autorise un contrôle exceptionnel en se laissant lier... En ces conditions (contrôle objectif absolu), il me semble excessif de



dire que nous sommes sûrs de notre fait et que le médium romain a définitivement triomphé de l'épreuve à laquelle il avait été soumis, épreuve qui est certainement sans exemple dans les fastes du métapsychisme pour ce qui se rapporte aux médiums de ce type... »

De telles affirmations étaient pour forcer notre attention.

Personnellement, nous n'avions pas d'avis sur les phénomènes produits par Carancini, mais nous étions très disposés à les croire vrais ; nous avions, en effet, obtenu déjà avec des sujets « dédoublés » des phénomènes de déplacements d'objets sans contact, d'intensité faible, il est vrai, mais sous un rigoureux contrôle.

C'est donc animés de la meilleure intention, et avec une curiosité bien légitime que nous cherchâmes à voir le médium romain. L'un de nous (docteur Gaston Durville) assista à trois séances à la Société Universelle d'Etudes psychiques ; l'autre (Henri Durville) à deux séances organisées sous la direction de M. Favre.

De ces cinq séances, nous rapportâmes l'impression que *tous les phénomènes obtenus étaient expliquables par la fraude* ; ceci d'ailleurs ne voulant nullement dire que nous considérions les phénomènes comme truqués. Un phénomène produit par un médium peut très bien être réel et être en même temps reproductible par truc. Nous avions « l'impression de truc », voilà tout. Il est bien difficile de se convaincre de l'authencité d'un phénomène médiumnique lorsqu'on est comme invité au milieu d'une assistance étrangère et qu'on fait la chaîne à distance du lieu des opérations : pour avoir une certitude, il faut être tout près ; il faut même être au contrôle immédiat, à moins que les phénomènes se produisent en pleine lumière, ce qui n'est nullement le cas dans les séances de Carancini.

Dans les conditions où nous nous trouvions, nous ne nous sommes donc pas crus autorisés à émettre nos doutes.

Mais, pour avoir une opinion ferme et basée sur des faits certains, nous avons prié Carancini de vouloir bien faire avec nous-mêmes une série de séances.

Carancini accepta. Les séances eurent lieu chez l'un de nous...

Assistèrent aux expériences deux personnes à la fois *psychistes* et *prestidigitateurs*, Henri et André Durville. Psychistes, ils sont au courant des phénomènes, et sont, par conséquent, incapables d'en contrarier la production par un scepticisme systématique ; prestidigitateurs (amateurs, bien sûr), ils pouvaient déceler les trucs, si trucs il y avait.

Le médium fut enfermé, dès la première séance dans une cage grillagée...

Grâce à la cage dont nous nous sommes servis... grâce à la photographie, nous avons pu avoir sur la cause des phénomènes constatés à nos séances, non pas des probabilités, mais des certitudes, et nous sommes en droit d'affirmer sans réserve que, *au cours des cinq séances, tous les phénomènes obtenus par Carancini — et ils furent nombreux et intenses — furent sans aucun doute possible, et sans aucune exception, le résultat d'une supercherie faite d'une façon plus ou moins habile.*

Nous avons offert à Carancini, s'il le jugeait bon, l'occasion de se réha-



biliter : une sixième séance eut lieu dans les mêmes conditions que précédemment, mais les contrôleurs empêchèrent une substitution de mains ; aucun phénomène ne fut constaté. Une septième séance fut décidée pour le 27 juin : quelques heures avant le moment où elle devait avoir lieu, le médium prestidigitateur la remit, pour raison de santé, à un autre jour. Nous attendons encore sa lettre ! !

Nous allons donner le compte rendu rigoureux des séances, en relatant les faits avec précision...

Le compte rendu de chaque expérience a été fait le soir même, sitôt après le départ du médium, et non le lendemain ou dans les jours suivants : avec le temps, en effet, les faits se précisent ou s'émoussent suivant l'attention ou l'intérêt avec lesquels on les a considérés ; les faits qu'on a crus bons deviennent meilleurs, et les mauvais s'estompent ou même s'oublient.

Toutes les séances sont organisées sur le même plan ; le contrôle seul qu'on impose au médium peut différer.

Les objets sur lesquels l'action doit se produire sont placés *dans le voisinage immédiat* du médium.

Les assistants font la chaîne en se tenant les mains, autour de la table ; le médium est dans la chaîne. La salle est généralement assez éclairée au début et *toujours*, le médium fait baisser la lumière à mesure que la séance s'avance.

Le silence et le recueillement sont nécessaires *au début* des expériences (pendant 5 ou 6 minutes) ; plus tard, au contraire, lorsque « Giuseppe » — la personnalité seconde ou l'esprit incarnant — a pris possession du médium, il faut parler, parler beaucoup ; d'autant plus, semble-t-il que les phénomènes sont plus intenses. Les contrôleurs surtout doivent parler ; la conversation importe peu ; chacun peut tenir son discours, ou chanter doucement un petit air. « Giuseppe » ne parle qu'en italien...

Avec les précautions que nous avions prises, les genoux, les pieds, la tête ne pouvaient guère frauder, les mains seules étaient à l'extérieur, mais elles étaient tenues par des contrôleurs parfaitement au courant des trucs de prestidigitation ; *dès les premières minutes de la première séance, ils s'aperçurent de la fraude : le médium « substituait » très habilement une main.*

Au début de la séance, les contrôleurs tenaient bien *chacun une main* du médium, mais bientôt, celui-ci, avec une grande dextérité parvenait à faire tenir aux deux contrôleurs une même main, pendant que, avec l'autre, il parvenait à faire mouvoir les objets placés sur le toit ou aux approches de la cage. Carancini fait si bien « son truc » qu'un psychiste de nos amis, appelé un moment au contrôle ne s'aperçut nullement de la substitution qui lui fut faite trois fois...

Pour voir si notre hypothèse de substitution est bonne... et surtout pour acquérir des données précises, nous convenons que : lorsque les contrôleurs sentiront le bout des doigts, ils placeront dans une phrase quelconque le mot *bien* : lorsqu'ils tiendront le poignet, ils emploieront le mot *bon*.

Sur le toit de la cage : une mandoline, une sonnette, une poupée, un ballon ; sur le tabouret à droite : tambourin, boule de billard ; sur la chaise à



gauche : petit cheval et boule de billard. Le médium accepte comme contrôleurs : Henri Durville (à droite) et André Durville (à gauche). Dès le début de la séance, le médium est tenu par les contrôleurs ; il rapproche ses mains l'une de l'autre; il cherche à tenir la main du contrôleur de gauche, celui-ci le contrarie et Carancini de dire : « Ne serrez pas le médium ! », et au même moment, il dégage sa main gauche de l'étreinte et la pose sur celle du contrôleur, en disant : « Vous avez toujours ma main ? » M André Durville en profite pour dire : « Le contrôle est *bien* » (bout des doigts). L'autre contrôleur répond que son contrôle est *bon* (poignet). Le contrôleur de gauche sent alors Carancini exécuter des tapotements légers sur sa main et en déduit que ceux-ci ont pu être faits d'abord avec la main gauche, puis continués avec la droite, auquel cas les contrôleurs tiendraient l'un le poignet (*bon*), l'autre le bout des doigts (*bien*) *de la même main*, et la main libérée permettrait d'exécuter les phénomènes qui vont se succéder : mouvements d'une boule de billard, du tambourin, chute d'une boule de billard, du petit cheval, du ballon, de la sonnette. Le médium pousse un cri : à ce moment, M. André Durville est repris par la main. Contrôle immédiatement annoncé : *bon-bon*. Repos.

Dans la seconde partie de la séance, le médium recommence exactement la même tactique, mais sur l'autre contrôleur (Henri Durville) et de nouveaux phénomènes se produisent pendant que, à plusieurs reprises, les contrôleurs déclarent le contrôle *bien* et *bon*, c'est-à-dire pour ceux qui savent, qu'il est déplorable. La poupée crie et tombe sur la table. Carancini a dû ensuite la prendre avec sa main libre et la placer entre ses genoux, le contrôle alors, était *bon* et *bien*. Carancini réintègre la main substituée : contrôle *bon-bon* ; il demande qu'on approche la lumière et qu'on fasse double contrôle. La poupée crie ! Le Dr Gaston Durville se baisse avec la lampe pour voir les genoux du médium, « non, non, non, s'écrie en français le médium (il ne devrait parler qu'en italien) ôtez vite la lumière ». La lumière, une fois éloignée, Carancini substitue sa main droite, prend la poupée et la jette dans le salon. En exécutant le geste nécessaire, le médium touche l'avant-bras de M. Henri Durville qui repose sur la table. Toujours avec sa main droite, Carancini, d'un mouvement brusque, soulève la table en saisissant le bord placé contre l'ouverture pratiquée, dans le grillage, puis M. Henri Durville est frappé légèrement à la cuisse par le tabouret. Enfin, le médium tire une fois sur la manche du veston du même contrôleur, lui tapote légèrement le bras et l'avant-bras.

Pendant l'exécution de ce phénomène, M. Henri Durville sentait l'extrémité des doigts de la main gauche du médium, mais sitôt qu'ils cessent, il est repris par sa main droite : Carancini, en se hâtant trop, a oublié de retirer sa main gauche et M. Henri Durville, pendant un moment assez court, est tenu par deux mains. Ce fait lui permet une fois de plus, de supposer une fraude.

« Giuseppe » annonce qu'il va produire des lueurs et demande une obscurité absolue. Il libère sa main droite. On aperçoit dans la cage et à sa partie supérieure, une lueur qui descend brusquement. En accomplissant le geste, Carancini a heurté le grillage ; M. Henri Durville a vu la lueur des-



cendre jusqu'au niveau des cuisses du médium. On aperçoit ensuite quelques autres lueurs, toujours dans la cage et le médium est réveillé.

Au début de la séance, M. Raynaud a vu le médium approcher de la cage le tabouret de droite, en le poussant du genou...

Les phénomènes commencent avec intensité. Dès le début, Carancini a libéré sa main : il remue le tambourin, puis la poupée est jetée dans la salle. Attouchements. Henri Durville demande que la mandoline joue ; on entend bientôt gratter sur le grillage... la faible lueur déterminée par l'étincelle a permis au Dr Gaston Durville d'apercevoir nettement le bras du médium étendu verticalement vers le haut de la cage...

Après la séance, on examine la poupée qui gît dans la salle ; on remarque que la ferrure qui produit le cri manque, et quelqu'un la retrouve à terre dans la cage. Il nous paraît donc évident que c'est en la forçant à passer à travers les mailles du grillage que le médium l'a arrachée.

Voici enfin le compte rendu de la séance où Carancini a été photographié au moment où il fraudait :

Carancini substitue sa main gauche (M. Chardon a toujours tenu le poignet) et fait des attouchements aux deux contrôleurs. Tout à coup, un éclair de magnésium éclate et le médium de s'écrier en italien : « Le médium a truqué... quelqu'un dans l'assistance, par son magnétisme, lui a suggéré de tricher ».

Carancini tremble, dit qu'on l'a troublé, qu'il craint qu'on n'obtienne plus rien, et demande un nouveau contrôle. M. Calame remplace M. André Durville au contrôle de gauche. Aucun phénomène ne se produit plus.

Après la séance, André Durville nous explique qu'il a enflammé le magnésium au moment précis où il a entendu la main libérée gratter le grillage, sans doute pour atteindre la mandoline. André Durville a saisi le bon moment puisque la photographie nous montre Carancini en flagrant délit de fraude.

Il y a lieu de remarquer enfin que Carancini qui devait, s'il avait une personnalité seconde ne se souvenir de rien au réveil, refusa de se laisser payer sa séance... Il savait donc que la séance était mauvaise ; mais nous n'en avions pourtant rien dit. Sur nos insistances, il accepta néanmoins la rétribution, et partit sans demander cette fois quand il devait revenir.

Quelques jours après la dernière séance, nous envoyons à M. Marcel Mangin une épreuve du document photographique ; celui-ci la communiqua à Carancini. Immédiatement, le médium envoya au Dr Gaston Durville le pneumatique suivant :

Paris, 20 juin 1913.

Cher monsieur,

Je suis bien désolé de voir la photographie que vous avez envoyée à M. Mangin, mais je vous assure que je n'ai pas triché par ma volonté. Je désire vous donner d'autres séances pour me réhabiliter.

Je vous prie, pour le moment, jusqu'au résultat final, de ne montrer ce document à personne, et j'espère que vous aurez la grande complaisance de



ne pas faire de mal à un père de famille. Si les séances donnent de bons résultats, alors vous me paierez ; au cas contraire, je ne demande rien.

Au plaisir, etc.

FRANCESCO CARANCINI.

MM. Durville donneront la suite dans le prochain numéro du *journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*. Nous tiendrons nos lecteurs au courant. En attendant, rappelons la dernière phrase de l'article du commandant Darget :

Les robinets fluidiques étaient pleinement ouverts, déversant les phénomènes dans toute leur puissance, et en bonne lumière.

Il est inutile d'insister.

Le *Fraterniste* s'est bien gardé de raconter la mésaventure arrivée au « médium » Carancini ; il s'est contenté de publier en gros caractères la note ci-dessous, 18 juillet 1913 :

Le malheur est, qu'en spiritisme, il est fort difficile, pour ne point dire impossible, de distinguer la Vérité de l'Imposture. Les vrais médiums, les vrais voyants existent. Les imposteurs sont légion.

Des gens les plus honorables risquent fort de se faire prendre aux tromperies de ces derniers et passent pour crédules ou niais. Qu'importe ! Soyons confiants, ne jugeons pas tout le monde en menteurs. Observons et méditons.

— Nous trouvons dans le même numéro un échantillon de communication faite à un « vrai médium ». Il vient de *la Fraternelle* numéro 15 de Fourmies.

(Communication obtenue à l'improviste. Le médium, très occupé à sa lessive, aurait bien voulu remettre à plus tard pour écrire. Cela lui fut impossible et la lessive dut attendre).

24 juin 1913.

Sur votre terre couverte d'orgueil et d'égoïsme, Dieu entreprend aujourd'hui une lutte qui sera victorieuse, et sortira l'humanité de ce froid tombeau, de ce sommeil qu'on nomme l'athéisme.

Il a appelé à son aide des hommes nommés médiums, et, aidé de ces apôtres de Vérité, il fera descendre sur la terre ses ondes bienfaisantes qui feront bientôt circuler ce bel et vivifiant amour qui est la Fraternité ; il faut absolument bannir de l'humanité cette corruption ignoble et dangereuse et appeler sur elle la réprobation générale.

Le matérialisme et l'athéisme sont les deux plus grands fléaux de notre époque.

— Du rapport de Mme Th. Darel, déléguée de l'Alliance Spiritualiste au Congrès spirite de Genève, nous extrayons les pensées suivantes, d'après le texte publié par le *Fraterniste*, numéro du 20 juin 1913 :



Quels sont les révélateurs de la religion que vous prétendez instaurer ? A votre sens, ce sont les esprits des morts. Or, toutes vos expériences vous ont appris que les morts ne sont pas différents de ce qu'ils étaient de leur vivant à ce point qu'ils puissent devenir des maîtres inébranlables dans leurs principes, parce que conscients de la vie qui les régit et qui régit le monde.

Bien plus, les esprits des morts se présentent à vous sous un aspect relatif ; ils demeurent dans leur condition nouvelle, des entités finies et, par conséquent, imparfaites ; leur savoir est limité, tout comme sont limitées les possibilités qui leur sont offertes de se manifester et d'entrer en rapport avec les vivants.

J'irai plus loin. Celles d'entre les manifestations spiritiques qui revêtent le caractère le plus formel sont dues aux esprits, — conservons ce terme bien qu'il ne soit pas rigoureusement exact — dont la matérialité est la plus homogène au milieu physique. Pour qu'il devienne possible à un « esprit » de produire ou de contribuer à produire un phénomène dont l'identification soit possible, il faut, de toute évidence, qu'il y ait corrélation entre sa structure physico-chimique et la matière terrestre correspondante. Le milieu physique est impuissant à révéler autre chose que des forces apparentées au milieu physique. Aussitôt qu'interviennent dans les phénomènes, les caractères bien définis d'intelligence et de spiritualité, il semble que l'esprit proprement dit y ait autant de part que les « esprits ».

Je veux dire par là que les communications qui ont servi et qui servent encore à donner au spiritisme sa morale ont, pour ainsi dire, perdu tout caractère propre à justifier de leur origine spiritique. Pour attribuées qu'elles soient à telle ou telle entité, ces communications n'en sont pas moins dépourvues de l'anthropomorphisme dont nous sommes les représentants. C'est en vain que vous demanderez à leur auteur présumé de fournir les preuves de son identité et de traiter, à la manière des vivants, les problèmes universels dont ils vous entretiennent...

Les esprits des morts interviennent certainement dans nombre de phénomènes physiques, et c'est à leur concours, volontaire ou involontaire, qu'il convient de rapporter la plupart des phénomènes ayant déterminé les recherches spirites. Quant aux phénomènes d'inhibition qui mettent la subconscience animique dans le cas de participer d'un état mental ou spirituel étranger, en apparence, à ses propres possibilités, ils apparaissent, bien plutôt, comme un reflet de la mentalité universelle, qu'à titre de manifestation particulière...

Que vous deviez vos convictions ou l'affirmation de vos convictions aux esprits des morts ou que vous les deviez à une communion plus étendue avec l'au-delà, vous êtes par essence spiritualistes. Vous le deviendrez, s'il se peut, toujours davantage...

Pour qu'il fut possible au spiritisme de devenir une « religion », il faudrait qu'il constituât non seulement un pont jeté entre notre monde et l'au-delà, mais encore qu'à l'aide de ce pont la vérité ne se trouvât jamais dans le cas de coudoyer l'erreur. Semblable prétention ne fut jamais vôtre...

— Nous empruntons les lignes suivantes au rapport lu au Con-



grès Spirite de Genève par M. le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq, docteur ès-sciences physiques mathématiques, officier supérieur du Génie en Belgique, président de la Fédération spirite Belge, d'après la version donnée par le *Fraterniste*, 27 juin 1913.

Il semble que nous ne pouvons mieux définir le spiritisme qu'en disant qu'il *introduit* la méthode scientifique dans le domaine religieux.

Pour que cette définition pût être acceptée, il faudrait remplacer le mot que nous avons souligné par « *a la prétention d'introduire* ».

Les enseignements des religions sont artificiels et arbitraires ; ils ne ne sont qu'un faux semblant, un voile jeté sur l'ignorance, un succédané provisoire de la science, tenant momentanément la place de cette dernière, en attendant qu'elle ait pu résoudre les problèmes ardus que nous venons de rappeler.

C'est d'ailleurs un axiome que le bon sens met aujourd'hui dans la bouche des plus simples : à mesure que la science progresse, la religion recule ; la Fiction arbitraire et multiple se retire en face de la vérité évidente et une.

La Foi, petit luminaire nocturne, si précieux autrefois à nos ancêtres parce que c'était pour eux le seul moyen d'éclairer leur sentier dans les épaisses ténèbres du passé ; la foi n'est plus qu'un flambeau inutile et ridicule, lorsque le soleil de la science paraît à l'horizon et que le grand jour de la vérité luit sur le monde...

Le Spiritisme nous met en face de la vie future, non pas en nous en la représentant comme une nécessité d'ordre logique, mais en nous l'offrant comme une réalité tangible ; il ne demande pas, il ne doit pas demander à ses adeptes de croire ; il doit les mettre en présence de faits expérimentaux dont chaque étudiant doit chercher à refaire la théorie ; il faut que le spiritisme grandisse en ayant l'expérience à la base et le libre examen au sommet.

L'idée de Dieu a des aspects d'axiome où la science se sent chez elle ; mais la tradition mystique enseigne des moyens d'union entre l'homme et la divinité, moyens si étranges (?) qu'ils ont toujours été la pierre d'achoppement de la science théologique ; le spiritisme en expliquant l'origine et le sens probable de ses antiques usages fera beaucoup pour dissiper les brumes opaques des croyances aveugles.

Nous ignorons quels sont les moyens « si étranges » enseignés par la tradition mystique, et jusqu'à présent nous n'en soupçonnions pas d'autre que la prière. Il paraît que les spirites belges sont mieux renseignés; ils auraient bien dû nous faire part de leurs découvertes à ce sujet. Quoi qu'il en soit, n'est-il pas paradoxal d'entendre parler de « moyens étranges » aux amateurs de planchette à bille, de conversations avec des pieds de table, de médiums à trompettes, à incarnations, à etc., etc. En français, on dit qu'il n'est pas prudent de parler de corde dans la maison d'un pendu, nous ignorons comment cela se traduit chez les spirites belges.



Puis, l'auteur revient avec complaisance sur le côté scientifique du spiritisme, c'est une des marottes à transformations de la secte. Le malheur pour la thèse est que les vrais savants ne paraissent pas encore disposés à prêter l'appui de leur autorité.

Le Spiritisme est donc la manifestation du progrès scientifique abordant les frontières du terrain que les religions ont considéré, jusqu'à présent, comme leur appartenant en propre.

Quand cette conquête sera terminée, il n'y aura donc plus de religion ?

Entendons-nous. Il n'y aura plus de croyances arbitraires, il n'y aura plus d'enseignements fictifs ; mais l'esprit humain jouira, en lieu et place de ces satisfactions illusoires, de connaissances fermes et claires, solides et concordantes sur tous les problèmes dont les religions ont eu, jusqu'à présent, le monopole.

Mais que deviendront les institutions établies sous le nom d'Eglises et qui se sont donné la mission de conserver vivaces et durables telle ou telle fiction particulière ? Leur destinée est incontestablement de disparaître...

Dans sa marche progressive et illimitée, le spiritisme a donc contre lui : le Prêtre ; pour lui, le Peuple. Le Spiritisme n'est-il pas d'ailleurs une des manifestations les plus vivantes de ce combat épique et millénaire entre les grands principes d'ordre qui se disputent l'hégémonie du monde : la civilisation sacerdotale d'une part, la civilisation démocratique de l'autre.

— Le *Fraterniste* donne, dans son numéro du 4 juillet 1913, le rapport présenté au Congrès spirite de Genève par M. Paul Pillault, administrateur de ce journal. Nous en extrayons les passages suivants :

Le grand tort, à notre humble avis, qu'ont les spirites en général, est de ne point faire de distinction entre la pratique des phénomènes (spiritisme), qui appartient au domaine de l'esprit, et le Spiritualisme qui est celui de l'Ame... Il serait temps de distinguer ces deux termes : Spiritisme et Spiritualisme ; et de leur donner à chacun l'attribution qui leur convient... Le Spiritisme, proprement dit, ne peut être la religion. Il n'est que le moyen d'établir irréfutablement la puissance psychosique des esprits, leur présence partout, et non celui d'arriver à l'édification d'une religion...

Le *Spiritisme* désigne l'étude, l'expérimentation de tous les phénomènes psychiques, domaine de l'esprit en travail ; le *Spiritualisme* est l'envolée sublime de l'âme vers les aspirations altruistes du beau, du bien à procurer à ses frères, de bonté à produire, d'amour grand et fécond à répandre par toute la Terre, en demandant le concours de l'Ame générale, universelle, *Une* : Dieu.

L'esprit humain est déterminé par les psychoses qui le font penser et agir sous leurs influences bonnes ou mauvaises.

Pour l'orateur, le spiritisme n'est ni « une religion universelle scientifique » ni un culte ; il n'existe entre lui et les religions aucun rapport.

L'erreur des religions, erreur subordonnée à celle des psychoses correspondantes, est d'avoir abandonné les élans de l'âme pour s'adonner « spéculativement » à ceux de l'esprit.

Elles ne sont pas avec Dieu. Bien qu'elles s'en défendent, elles sont plongées dans le matérialisme. C'est indéniable !

Quelle sera la religion vraiment spiritualiste de demain ?

Sera-ce le catholicisme, le protestantisme, le bouddhisme, le mahométisme, plus ou moins« rafistolés ? etc., etc. ?Non, ce ne sera ni l'une ni l'autre de ces religions. Ce sera celle (en dehors de toutes celles désignées ci-dessus et de celles très nombreuses, hélas ! que nous ne nommons pas), qui saura rapprocher toutes les âmes dans une seule et même conception d'un seul Dieu bienfaisant, le même pour tous...

La religion de demain sera celle du Bien : la BIENISTE.

Religion qui ne pourra atteindre au summum de la perfection possible à l'humain que par l'organisation du Fraternisme.

Tous Frères, par le Fraternisme, telle doit être la direction de l'esprit.

Tous en Dieu, par le bienisme, telle doit être la direction de l'Ame.

A l'esprit son travail, à l'Ame son élan !

Allons donc tous résolument à la religion altruiste et spiritualiste : la BIENISTE !

Pour celle-là, nul besoin de prêtre, de chapelle ni d'église, de dogme ni de tabernacle. Inutiles les trop longues prières. Une bonne pensée pour le bonheur d'autrui suffit.

— M. Alfred Benezech, pasteur protestant de Montauban a exposé au Congrès spirite de Genève (9-14 mai 1913) des idées originales sur le « Rôle du Spiritisme dans l'Evolution religieuse de l'Humanité ». Nous empruntons les passages suivants au compte rendu publié par le *Fraterniste* dans son numéro du 11 juillet 1913 :

On a besoin de croire, on voudrait croire,et aucune preuve suffisante n'est donnée à l'humanité avide de connaître et de savoir. Seul le spiritisme pourra sauver cette humanité haletante... Le temps est proche où la doctrine spirite prédominera dans le monde,où elle est seule capable de donner une base solide aux religions qui, loin d'être concurrencées par lui, comme on l'insinue, trouveront en lui la preuve de leur raison d'être...

M. Benezech déplore l'hostilité que rencontre le spiritisme de la part des savants d'abord :

Il y a quelques années, j'étais dans le laboratoire d'un illustre professeur de la Faculté de médecine de Paris qui me disait : « Il m'est arrivé d'assister a des séances mémorables. J'ai tenu dans ma main, la main d'un fantôme. Et maintenant, pour quelles raisons inavouées ? chaque fois qu'on lui parle de ces questions, il a l'air de conclure à l'impossibilité de la survie. Pourtant, quand on a tenu dans sa propre main, la main d'un fantôme, que faut-il de plus pour étayer notre conviction ?

Mais simplement, sans doute, la certitude de ne pas avoir été le jouet d'une illusion ou la dupe d'une fraude habile.



Quoi qu'il en soit, l'hostilité des Eglises étonne encore plus notre pasteur protestant, apôtre du spiritisme.

Le spiritisme est une doctrine profondément morale et religieuse. Dès lors, pourquoi les Eglises sont-elles adversaires de son idée ? La raison de tout cela, c'est le *misonéisme*, c'est-à-dire la haine des nouveautés...

C'est encore dans la Bible qu'on trouve les plus nombreuses preuves de la survie. Je n'irai pas jusqu'à dire, malgré mon rôle de pasteur protestant, que la Bible est un livre absolument infaillible, et, pour bien des passages, je ne suis pas obligé de m'incliner, aimant à faire appel à ma raison et à ma conscience pour accepter... où serait le progrès s'il y avait dogme inébranlable ?...

M. Benezech, en sa qualité de pasteur protestant et de fervent spirite, se croit doublement obligé d'attaquer l'Eglise ; il n'y manque pas.

La vérité, c'est que l'Eglise craint que le monopole des miracles lui échappe Elle voit dans le spiritisme un concurrent des plus sérieux, non pas contre sa religion, mais contre ses spéculations. L'Eglise, avec le monopole du miracle, jouit d'un immense avantage, et, pensez donc, voilà que le spiritisme produit des résultats plus nombreux et plus certains encore que ceux de la Salette et de Lourdes! Et vous voudriez que l'Eglise ne s'émût pas d'une telle concurrence ?... Bientôt, quand on saura que ce que l'on est convenu d'appeler miracle n'est que le résultat des forces naturelles inconnues et non point un coup d'Etat de la Providence, c'en sera fini de la religion.

Nous comprenons que la foi de M. le pasteur Benezech, si tant est qu'elle existe, ne résiste pas à l'état d'esprit que manifeste le discours prononcé au Congrès spirite.

Nous avons vu ce qu'il faut, en général, penser des miracles spirites, et nous nous contenterons de faire remarquer que ceux obtenus à Lourdes et à la Salette le sont dans des conditions de contrôle qui enlèvent à la fraude toute possibilité de se produire.

Quoi qu'il en soit, enregistrons quelques autres opinions développées au Congrès spirite de Genève.

Les pasteurs protestants n'ont pas été les seuls à dogmatiser sur la fin des religions. Certains laïques leur ont emboîté le pas avec ardeur. Voici M. Gabriel Delanne, le chef de l'école d'Allan Kardec :

Toutes les religions ont mis en toute première ligne l'amour du prochain, mais il est hors de doute que les sacerdoces ont fait dévier les idées religieuses et les ont transformées à leur avantage, pour asseoir leur domination. Aujourd'hui, grâce aux enseignements que nous pouvons retirer du spiritisme, nous pouvons passer au crible tout cela et nous rendre pleinement compte que les dogmes n'ont servi qu'à asservir les peuples... Nous pensons que le spiritisme peut être toutes les religions...Avec le spiritisme, nous rayonnons au-dessus de tous les Temples en faisant l'union au nom de la Science.



Quelle science ? celle du fraudeur Carancini ? Pour M. Philippe, avocat, membre de la Société Française d'Etude des phénomènes psychiques,

> les religions sont inacceptables, parce qu'elles sont immuables dans leurs dogmes,et qu'ainsi elles mettent arrêt au progrès. De plus, leur rituel est devenu ridicule.

L'orateur déclare qu'il faut « affranchir la pensée humaine, raisonner, expérimenter »... avec les morts, sans doute ? Et je soupçonne M. Philippe d'avoir voulu parler des rituels... maçonniques, les seuls que, probablement, il connaisse.

Avec M. Léon Denis, qui est un spiritualiste de plus haute envergure, la pensée s'élève un peu,et les arguments sont plus honnêtes, sinon plus vrais. Loin de combattre la religion,il essaye de lier ensemble la pensée spirite et la pensée religieuse :

> L'origine du spiritisme et celle des religions se confondent. Les trois premiers siècles de notre ère furent profondément chrétiens et spirites à la fois... L'étude géologique, les recherches faites dans les grottes et les terrains, font remonter l'existence du spiritisme aux premiers âges... Toutes les religions, la science et le spiritisme doivent,tous ensemble,concourir à faire, un jour, la preuve de la survie et le bonheur parfait de l'humanité.

M. Bailleul, lui, ne veut pas détruire les religions, mais simplement les asservir au spiritisme afin de les retirer de la « décadence » où elles se trouvent.

> Toute religion qui voudra vivre, devra puiser ses éléments de vitalité dans la doctrine spirite.

C'est un peu la thèse soutenue par M. Béziat, directeur du *Fraterniste* :

> Les Eglises ont grand tort de voir dans le spiritisme un concurrent, s'il est bien vrai qu'elles placent le devoir religieux au-dessus de la spéculation religieuse. Le spirite les aidera au lieu de leur nuire, mais au dogme succédera la claire raison dans la pleine conscience.
>
> Nous passerons ainsi de la religion irraisonnée à la religion consciente,et ce sera une ère prodigieuse de rénovation humaine.
>
> Le spiritisme ne peut pas être une religion, mais une base solide sur laquelle viendront s'appuyer et les philosophies et les religions. En tout cas, il servira à démontrer que la croyance en la survie n'est plus une croyance, mais une réalité...
>
> Il nous faut des faits, des preuves, pour croire. Et cela est plus accessible aux consciences que la foi du charbonnier que l'on a ou que l'on n'a pas,et qui ne s'achète ni à la livre ni au gramme. L'orateur s'est ensuite élevé contre cette tendance de certains esprits catholiques à craindre la lumière,et qui vous disent carrément que les mystères sont choses sacrées,et que l'on n'a pas le droit d'y toucher. Au contraire, cherchons, travaillons, « désenténébrons » de plus en plus.



Quoique catholiques, nous sommes tout à fait de l'avis de M. Béziat, et nous pensons qu'il faut toucher aux Mystères... maçonniques et « désenténébrer » ce qui se passe dans les Loges et Chapitres de la secte. Nous avons essayé de le faire, nous sommes curieux de voir si M. Béziat, apôtre de la lumière et de la Fraternité.·., nous aidera de sa psychose.

M. Wallis, de Londres, directeur du journal spirite anglais *Light*, parla non seulement en son nom personnel, mais aussi au nom de M. le docteur F. Peebles, de Californie, qui, bien qu'âgé de 90 ans, s'était mis en route deux mois aurapavant pour venir à Genève, assister au Congrès.

et s'est arrêté... dans la planète Mars. Ce qui a permis à

M. Wallis d'ajouter quelques considérations fort intéressantes relativement à des communications spirites, obtenues d'habitants d'autres planètes, notamment de Mars. Il parla des difficultés que ces esprits martiens rencontrent pour se mettre en contact avec nous, car ils n'ont ni le même développement, ni le même caractère, ni surtout la même façon que nous d'apprécier les différents événements de la Vie...

— Voici, à titre documentaire, la prière que les spirites... convaincus et sérieux, récitent avant de commencer leurs séances. Elle est recommandée par Allan Kardec et a pour titre *Sursum corda*. Nous en empruntons le texte au *Fraterniste* du 11 juillet 1913 :

« Nous prions le Seigneur Dieu Tout-Puissant de vouloir bien nous envoyer de bons esprits pour nous assister, d'éloigner ceux qui pourraient nous induire en erreur et de nous donner la lumière nécessaire pour distinguer la vérité de l'imposture. »

« Ecartez aussi les Esprits malveillants, incarnés ou désincarnés, qui pourraient tenter de jeter la désunion parmi nous et nous détourner de la charité et de l'amour du prochain ; si quelques-uns tentaient de s'introduire ici, faites qu'ils ne trouvent accès dans le cœur d'aucun de nous ».

« Bons Esprits qui daignez venir nous instruire, rendez-nous dociles à vos conseils, détournez de nous toute pensée d'orgueil, d'égoïsme, d'envie ou de jalousie, inspirez-nous l'indulgence pour nos semblables, présents ou absents, amis ou ennemis, faites enfin qu'aux sentiments dont nous serons animés, nous reconnaissions votre salutaire influence.

« Donnez aux médiums que vous chargerez de nous transmettre vos enseignements la conscience de la sainteté du mandat qui leur est confié et de la gravité de l'acte qu'ils vont accomplir, afin qu'ils y apportent la ferveur et le recueillement nécessaire ».

« Si, dans l'assemblée, il se trouvait des personnes attirées par d'autres sentiments que celui du bien, ouvrez leurs yeux à la lumière et pardonnez-leur comme nous leur pardonnons, si elles venaient avec des intentions malveillantes ».

« Nous prions nos guides spirituels de nous assister et de veiller sur nous ».



— Sous le titre : Un Bluff américain, nous lisons dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, juin 1913, p. 430 :

Depuis quelque temps, il fut souvent question dans les milieux psychistes d'une apparition du fantôme du compositeur MASSENET, récemment décédé. Celui-ci se serait matérialisé pendant les dernières répétitions de sa pièce : *Panurge*, au Théâtre-Lyrique, et se serait ainsi manifesté à ses principaux interprètes. Ceux-ci le certifiaient avec une telle nervosité qu'il fallut leur ordonner du bromure. Cette aventure fort jolie, par le récit qui en fut fait au *New-York Times*, a pris des proportions considérables par les discussions qui suivirent...

Notre impartialité nous faisait un devoir de contrôler le fait à la source même où s'est soi-disant produit le phénomène. Marcel SIMOND, secrétaire général de la *Gaieté-Lyrique*, nous a autorisés à démentir catégoriquement toute assertion à ce sujet. Ce fut une plaisanterie, trop longue à son gré, de deux journalistes américains à court de copie. Pour ces reporters américains, tout est bon pour la réclame ; avides de publicité et de merveilleux, ils ont créé de toutes pièces ce phénomène d'apparition. Il y eut comme preuves à l'appui photographie de la scène, mais du fantôme, point !

Cela n'empêche pas M. Jean Béziat d'expliquer gravement le phénomène dans les colonnes du *Fraterniste*, 4 juillet 1913 :

Dans ce cas, il doit y avoir parmi les acteurs un ou plusieurs médiums en lesquels le corps astral de Massenet vient puiser suffisamment de fluides pour les rendre visibles en les condensant. Des expériences au cours de séances de matérialisation ont permis de se rendre compte (voir Crookes) que le poids du fantôme apparu était égal, ou à peu de chose près, à la perte de poids subie par le médium matérialisateur situé sur une bascule de précision.

Il peut aussi se faire — et ce doit être le cas — que les différentes personnes ayant constaté le phénomène soient des médiums voyants, c'est-à-dire doués, à certains moments, d'une acuité visuelle assez prononcée pour voir le perisprit (partie semi-matérielle) du célèbre compositeur.

Au point de vue métaphysique, les apparitions sont parfaitement admissibles. En effet, le néant n'étant pas et ne pouvant être, l'immortalité est. Il est impossible de faire autrement que d'être. Et c'est d'ailleurs pourquoi nous sommes. Et tout est. Et il n'y a rien qui ne soit pas. On cherche à savoir, parfois, pourquoi on est ? Parce qu'on ne pouvait pas — ne pas être.

C'est l'état *Etre* qui est *l'Intégral à jamais*. Sans qu'il y ait eu un début et sans qu'il puisse y avoir terme. C'est l'éternel état plein. Un vide préalable est une illusion de nos sens abusés. J. B.

— M. Edmond Benoît, nous donne dans la *Revue Spirite*, juin 1913, p. 417, le résumé des raisons pour lesquelles les communications spirites demeurent toujours si banales.

La Nature ou Providence, dont nous ne pouvons pas toujours démêler les vouloirs, ni la cause déterminante de son action sur le monde, a, sans nul



doute, un plan préétabli pour conduire les humanités vers leurs destinées, et elle peut avoir voulu qu'un mur d'airain, une barrière, quasi infranchissable, cache les détails précis concernant la vie des esprits dans l'espace, et que ce qui concerne le monde ne puisse être révélé aux humains, tant que notre humanité ne se sera pas transmuée en humanité heureuse.

Si les mortels, au milieu des misères et des maux qui les accablent en ce monde, soupçonnaient la vie heureuse qui les attend dans l'autre, disait avec raison Charles Fourier, la plupart se suicideraient pour échapper à leurs souffrances terrestres.

Nous pouvons donc espérer que le triomphe de la science et de la vérité, conditions *sine qua non* pour préparer le règne de l'humanité heureuse feront éclore quelques facultés nouvelles, grâce auxquelles les deux fractions de l'humanité : visible et invisible, se connaîtront et se pénétreront, et que disparaîtra à jamais l'horrible doute, causé et entretenu par les communications peu probantes obtenues aujourd'hui... Si les communications sont si souvent incomplètes, insuffisantes et parfois insignifiantes, c'est à l'instrument, au procédé de communication qu'il faut s'en prendre.

— M. Ed. Benoît remarque ensuite qu'il y a d'autres faits qui ont lieu hors de l'intervention des médiums :

Ce sont, dit-il, ces faits troublants qui se sont produits et continuent à se produire un peu partout, dont les uns relèvent du somnambulisme naturel, d'autres ont une certaine parenté avec les songes, d'autres enfin appartiennent à la catégorie des apparitions et des maisons hantées, etc., etc.; tous ces faits sont cent fois plus nombreux que ceux obtenus à l'aide des médiums, et se produisent sans évocation préalable. Ils semblent moins extraordinaires, moins étonnants ; mais ils sont plus concluants et décèlent davantage leur origine ultra-terrestre.

— Un groupe important de spirites a lancé l'appel suivant :

Le 15 juin, plusieurs personnes, rapprochées par leurs convictions et par le devoir de propager la doctrine d'Allan Kardec, développée depuis plus d'un demi-siècle par de fervents disciples, et persuadées que les études sur cette matière, pour être faites avec fruit, ont besoin d'un centre sérieux, où viendraient aboutir toutes correspondances et tous renseignements intéressant la doctrine, ont eu la pensée de reconstituer à Paris, sous le titre de *Société des Etudes Spirites*, la Société scientifique fondée par le Maître.

La société a pour principal objet, par l'étude approfondie des questions philosophiques et morales et des phénomènes psychiques, de contribuer pour une large part à toutes les réformes d'intérêt moral, dont la nécessité s'impose.

La société se compose de membres titulaires, d'associés libres et de membres correspondants. Tous les sociétaires se doivent réciproquement bienveillance et bons procédés. Ils doivent, en toutes circonstances, mettre le bien général au-dessus des questions personnelles et d'amour-propre.

La société a son siège social provisoire : Groupe Crouzet, 111, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e arr.). La *Revue Spirite* est son organe.



Les membres fondateurs :

MM. Algol (Puvis), Guibal, H. Rousseau, Mme Crouzet (Fulcran), M. le docteur Dupouy, P. Leymarie, E. Chauvet, P. Bodier, E. Verrière, G. Lévy.

Nous recevons au dernier moment les adhésions de : MM. G. Delanne, Président d'Honneur, Colonel de Rochas, Camille Flammarion, membres d'Honneur.

— Un journal italien, le *Caffaro*, de Gênes, publie la note ci-dessous dans son numéro du 2 juillet 1913 :

Victorien Sardou, le futur auteur de *Rabagas* eut, comme on le sait, des débuts très difficiles, et se vit forcé pour vivre, de donner des leçons de français, de latin, et même d'une langue qu'il ignorait, le grec. Il chercha des consolations dans le monde des Esprits, et, ayant rencontré chez une certaine dame Japhet, l'ex-instituteur Rivail, qui devint célèbre sous le nom d'Allan Kardec, il collabora à une publication spirite, la *Revue Spirite*, que Kardec avait fondée; il y publia, en 1858, un *Voyage dans la Planète Jupiter*, qui, nous dit la *Revue Littéraire*, est certainement la moins connue de ses œuvres. On sait que le succès ne le rendit jamais infidèle au spiritisme.

Théosophie

Le VII[e] Congrès des sections d'Europe de la Société Théosophique a eu lieu à Stockholm, au mois de juin dernier. *Le Théosophe* a publié, le 1[er] juillet, un numéro spécial, avec vues photographiques, auquel nous empruntons les détails et renseignements qui vont suivre, en les complétant, s'il y a lieu, avec les comptes rendus donnés par d'autres organes théosophiques.

Les précédents congrès avaient eu lieu en 1904 à Amsterdam, en 1905 à Londres, 1906 à Paris, 1907 à Munich, 1909 à Budapest et celui de 1911, qui devait se réunir à Gênes, a été supprimé au dernier moment. Ajoutons que le prochain congrès des membres de la Société Théosophique sera et tiendra ses assises à Paris, en 1915.

Le Congrès de Stockholm était placé sous la présidence de Mme Annie Besant, présidente de la S. T. Voici les noms des secrétaires généraux présents :

MM. Charles Blech (France), Cnoop-Coopmans (Hollande), Cordes (Autriche), J. Delville (Belgique,) P. Ervast (Finlande), G. Pole (Ecosse), Wedgwood (Angleterre), Vinohrady (Bohême), Arvid Knos (Suède), Lauries (Allemagne), Nadler (Hongrie), le docteur Penzig (Italie) ; Mme Kamensky (Russie) ; Mlles Stephani (Suisse), Blytt (Norvège).

Le *Théosophe* signale, en outre, la présence de :

MM. Fricke, Ostermann, Alibert, Davies, Hotschner, R. van Marle, Orzabal de la Quintana, Merikanto, Bild, Lombard.

Mmes Russak, Miss Sharpe, Lady Churchill, Blech, de Bryas, Pouchkine, Swen-Nilson, Frey, Besant-Scott, Lombard, de Reghini, Ounkowsky, Bright, Kuylenstierna, Brandt, Stéphani, Erdokimoff, etc.



Le 14 juin, à sept heures du soir, Mme Annie Besant a donné une première conférence sur la Restauration des Mystères.

En 1911, Mme Besant a apporté à la Sorbonne, à Paris, le message de Giordano Bruno, dont elle est, paraît-il, la réincarnation, annonçant un nouvel avènement du Christ en la personne d'Alcyone-Krishnamurti. Aujourd'hui que ce Bluff, gravement compromis par le procès de Madras, semble devoir sombrer sous les révélations qui ont été faites, en digne élève et continuatrice de Mme H.-P. Blavatsky, Mme Annie Besant imagine de promettre aux naïfs la restauration des mystères anciens... et plus encore.

En attendant le texte complet de cette conférence, qui sera sans doute publiée en français, voici les principaux extraits des notes publiées par M. Gaston Revel :

Après avoir établi un parallèle entre les conditions qui entouraient les religions autrefois et celles qui entourent les religions aujourd'hui, M[me] Annie Besant insiste quelque peu sur l'ère des persécutions religieuses et s'arrête longuement sur les Mystères de l'antiquité comme sur leur disparition graduelle. Du temps où l'ésotérisme de chaque foi subsistait, des Mystères existaient où tout instructeur était dûment entraîné à comprendre sa foi, pratiquement et théoriquement et, tandis que les enseignements ésotériques donnés à la masse variaient selon les besoins particuliers des nations, l'enseignement ésotérique était le même pour toutes les croyances. De même que, dans une cathédrale, la lumière blanche prend les couleurs variées des vitraux qu'elle traverse, de même les religions ésotériques sont à l'ésotérisme ce que sont les rayons colorés à la lumière blanche : ce qui revient à dire que la vérité est toujours *une* bien que présentée de différentes manières, bien que revêtue de dogmes, de rites et de cérémonies qui varient selon les peuples. Or, aujourd'hui, comme autrefois, il est encore possible de remonter à cette origine commune des religions ; les anciens Mystères, après avoir disparu sont de nouveau rétablis dès l'instant où le nombre des candidats à ces mystères augmente de jour en jour, candidats qui, par la pureté de leur vie, par la profondeur de leur connaissance, deviennent, et peuvent devenir plus que des hommes et des instructeurs qui éclairent l'humanité. En réalité, les Mystères n'ont jamais cessé d'exister dans le monde, et les instructeurs qui sont à leur tête n'ont jamais abandonné l'humanité ; mais l'absence même de candidats, d'élèves, d'aspirants-disciples, fit que les Mystères fermèrent leurs portes n'ayant plus de raison d'être du jour où nul ne se présentait pour être instruit...

Voici qu'ils se préparent à intervenir une fois de plus, de manière plus directe, car les leçons qui devaient être apprises sont sues par beaucoup ; à un degré supérieur, les conditions du présent redeviennent ce qu'elles étaient dans le passé, l'humanité accomplit une nouvelle spirale, elle a fait des progrès qui nécessitent des méthodes nouvelles que beaucoup recherchent et demandent : aussi, et de nouveau, les Mystères ouvrent-ils encore une fois leurs portes ; quand les élèves, quand les disciples sont prêts, les Maîtres apparaissent. Après avoir, dans le passé, suivi une religion de commande



qui indiquait une ligne de conduite, après avoir obéi parce qu'un grand prophète avait parlé, parce qu'une Eglise ou une tradition proclamait telle ou telle vérité, le temps vient où l'homme doit continuer son évolution en obéissant non plus au Dieu extérieur, mais à un Dieu qui est en lui-même, nouveau stade d'évolution en vue duquel les Mystères sont spécialement institués...

On montre à l'homme comment il doit purifier successivement ses différents corps, comment il peut apprendre à les distinguer les uns des autres et arriver à en faire des canaux de la vie divine, comment il peut vivre sans être esclave de la matière. On lui donne la clef des mondes supérieurs au monde physique et, grâce à cette clef, non seulement la mort n'est plus pour lui ce qu'on s'imagine ici-bas ; il peut amener à l'activité toutes les merveilleuses possibilités du Dieu en lui, jusqu'à ce qu'il devienne le maître de ses corps, de ses émotions, de ses pensées, des instruments de sa conscience.

Ces vrais Mystères existent encore, et à leur tête se tiennent ceux qui, seuls, ont le droit de dire à ceux qui frappent : entrez ! ceux qui aident à transformer les aspirations sincères en réalités, à faire connaître les mondes supérieurs et à rendre l'étudiant aussi familier avec ces mondes que l'est le savant pour le monde physique. C'est dans ces vrais mystères dont la porte est rouverte aujourd'hui, que se donne l'*Initiation*, Initiation que le disciple vient prendre dans son corps astral, et au cours de laquelle on lui apprend à se servir de pouvoirs nouveaux de conscience, où on lui fait subir les épreuves du feu, de l'eau, de la terre et de l'air, épreuves que l'ignorance humaine a ridiculisées et qui sont d'une valeur pour le moins aussi grandes que celles des universités. La connaissance de l'aspirant initié y est mise à l'épreuve comme l'est celle de l'étudiant qui se présente à un examen ; il n'est qu'une seule chose au monde capable d'ouvrir toutes les portes, c'est la connaissance, et cette connaissance doit être soumise à l'épreuve ; quand le disciple a appris certaines des lois auxquelles le monde est soumis, lorsqu'il a su conquérir sa nature inférieure et qu'il a acquis d'autres connaissances indispensables, il doit savoir se comporter sur le monde astral en savant et non en ignorant ; il doit savoir que, lorsqu'il est dans son corps astral, les éléments ne peuvent plus être les entraves qu'ils sont pour son corps physique ; de là, les épreuves de l'air, du feu, de la terre et de l'air. La connaissance est ce qui rend l'homme capable de régir, d'aider, qui fait de lui un véritable temple du divin ; et c'est dans ce sens que les gnostiques étaient des connaisseurs, des voyants...

Ces grands Mystères existaient donc dans le passé ; les méthodes employées étaient tenues secrètes. Si vous consultez l'histoire, vous verrez que, en Egypte, la chambre d'Initiation était absolument close, pas de portes, pas de fenêtres, pas une seule ouverture dans les murs ; de même pour les centres initiatiques de l'Irlande d'autrefois ; il n'y a pas de murs pour l'initié qui a développé ses pouvoirs ; il va partout, rien ne l'arrête.

Mais la constitution psychique de l'homme changeant, le temps vint où le candidat à l'initiation se vit dans l'impossibilité de se rendre en corps astral au centre initiatique ; il fallut l'aider à quitter son corps physique, ce



à quoi l'Initiateur coopérait par l'intermédiaire du thyrse qu'il remplissait de feu divin et qu'il posait sur la colonne vertébrale du futur initié, de manière à mettre en action les centres psychiques sans l'activité desquels le corps astral ne peut se séparer du corps physique. C'est cette opération que vous pouvez voir sur les sculptures de l'époque.

L'évolution aidant, l'humanité devint de moins en moins psychique en s'enfonçant toujours plus dans la matière ; pour instruire le candidat à l'initiation, on utilisa donc les seuls pouvoirs qui lui restaient, soit la clairvoyance et la clairaudience, en lui montrant des reproductions vivantes des phénomènes qu'il devait connaître. De telles reproductions, faites par les grands instructeurs avaient une valeur immense ; les tableaux qu'ils déroulaient aux yeux des disciples montraient les lois à l'œuvre dans la nature...

Avec la disparition des Mystères se fermait le sentier de l'Initiation ; plus aucune école intermédiaire pour s'y préparer ; seule, subsista une tradition de plus en plus voilée par l'ignorance humaine ; à peine voit-on, çà et là, quelques disciples isolément et individuellement enseignés par la grande Fraternité. Pourtant, les choses des mondes supérieurs ne se perdirent pas,et, dans le secret, des groupes, des centres apparurent où l'on étudiait les vérités sacrées, mais voilées, comme au moyen âges,ous une gangue extérieure impénétrable, sous des formes indéchiffrables pour les profanes, car l'ère de la persécution était ouverte,et l'on brûlait ceux que l'on soupçonnait de « magie ». C'est ainsi que les *rosaires* du moyen âge cachaient des vérités aux profanes : alchimistes, templiers, employaient des signes qui, déchiffrés par les orthodoxes, les eussent conduits au bûcher. Ce fut la floraison du symbolisme,et une école secrète fut fondée : la ***Franc-Maçonnerie*** où l'humanité conserva en symboles ce qu'elle avait perdu en connaissances : ceux qui appartiennent à la Franc-Maçonnerie et se livrent là à une étude impartiale, tolérante, consciencieuse, ne mettront pas en doute la valeur des symboles qu'elle renferme.

Un autre centre d'ésotérisme fut créé avec Rosenkreuz.

Les ignorants peuvent se rire de tous ces envoyés, de tous ces disciples de la grande Fraternité ; alchimistes et astrologues n'en sont pas moins les précurseurs de la chimie et de l'astronomie ; tous ces disciples, en créant des centres d'ésotérisme, apportaient une base à la connaissance dont s'enorgueillissent les hommes ; la vraie connaissance a sa base dans les mondes supérieurs, elle est apportée par ces êtres que les Maîtres envoient de temps à autre afin d'aider l'évolution humaine et de la préparer à la restauration graduelle des Mystères. Après Rosenkreuz, ce fut celui que l'on connaît sous le nom de comte de Saint-Germain, dont la mission échoua en partie, le monde d'alors n'étant pas prêt à le comprendre ; plus tard encore, ce fut cet autre messager de la Grande Loge : H.-P. Blavatsky,à qui l'on doit la fondation de la Société Théosophique et qui posa les bases pour la préparation et la restauration définitive des Mystères ; pour la première fois, avec elle,la voie de l'occulte s'est ouverte une fois de plus,et elle la montre jusqu'au portail de l'Initiation ; une fois de plus dans le monde ce cri se fait entendre : « Réveillez-vous ! Levez-vous ! Voyez le Grand Instructeur ! ».



Ce cri, de proche en proche s'est répété ; des disciples se sont présentés ; dans les nations leur nombre croît, et ils se préparent à rendre plus complète la restauration des Mystères. Si vous en doutez, regardez autour de vous, dans le monde ! Voyez les hommes chercher à saisir enfin la vraie nature de l'homme, voyez les individus se mouvoir sous l'influence de forces irrésistibles vers un idéal commun, vers un plus grand bonheur ; c'est que les forces que déversent les Maîtres ne sont pas limitées à la Société Théosophique qui n'est que le réservoir de ces forces qui s'étendent dans le monde entier ; les forces des Maîtres sont à l'œuvre partout, mais, dans le sein de la Société Théosophique, l'étudiant a le privilège de collaborer consciemment au glorieux travail des Maîtres ; dans la Société Théosophique, il voit que le sentier est de nouveau ouvert.

Ainsi donc, amis, une splendide possibilité vous est offerte. Vous pouvez vous joindre à nous sans être obligés de croire à l'existence des Maîtres, à la réincarnation ou au Karma, mais, du moins, vous ne sauriez contester à ceux qui savent, le droit de parler de ce qu'ils savent sur les mondes supérieurs ; c'est la seule condition que nous vous demandons.

La voie est ouverte à tous ceux qui voudront se donner la peine de la parcourir ; étroite est la porte, étroit le sentier, mais des hommes y sont entrés dans le passé, d'autres y sont aujourd'hui, et de plus en plus nombreux seront désormais ceux qui y viendront. Puissiez-vous entendre le cri des Maîtres qui vous appellent et puissiez-vous prendre le chemin qui conduit jusqu'à eux.

Le 15, Mme Annie Besant, en ouvrant le Congrès, a fait allusion aux divisions qui se sont produites dans la Société Théosophique.

Regardant autour de nous, je ne vois rien qui puisse être un sujet de regret. Personnellement, les périodes de lutte sont pour me plaire : je suis née dans un corps irlandais, et vous n'ignorez pas que cette race est de tempérament énergique ; d'autre part, j'appartiens au rayon particulier où les pouvoirs ne se développent que dans la lutte. Au surplus, nous n'avons pas à regretter tout ce que l'on dit de nous ; plus l'on parlera de nous, plus nous serons connus ; la seule chose à déplorer serait le silence.

Au cours de ces difficultés, un important point a été acquis ; la Société Théosophique est, en effet, sortie absolument indemne de toutes les attaques dirigées contre son président.

Quelle que soit la politique que j'adopte au milieu des difficultés et vis-à-vis de tous ceux qui s'opposent à mes façons d'agir, je vous conseille d'éviter toute querelle, de laisser à ceux qui attaquent la responsabilité de leurs actes, de répondre à la violence par la douceur.

Travaillons au nom de la fraternité, d'une fraternité qui n'exclut *personne* de son sein.

Ayez la même attitude vis-à-vis de l'ancienne section allemande qui vient de se constituer en société nouvelle ; ses membres s'attaquent — sans doute en langage quelque peu violent — plus contre moi que contre la Société Théosophique ; et je ne demande pas mieux de recevoir les coups portés, de servir d'intermédiaire entre les deux sociétés. S'ils m'attaquent, ne répondez pas pour moi. Il est certain que, dès l'instant où ils excluent de



leur sein les membres de l'Ordre de l'*Etoile d'Orient*, il leur est impossible de faire une section *théosophique*, notre société ne devant exclure qui que ce soit, et une croyance ne pouvant servir de prétexte d'exclusion. Peu nous importe que le Dr Steiner ne s'intéresse pas à notre travail, mais votre devoir à vous est de vous intéresser à ses œuvres ; vous devez connaître tout ce qui est dit concernant vos études ; c'est le meilleur moyen de bien connaître la vérité que vous recherchez.

Le 15 juin, Mme Annie Besant a fait une seconde conférence sur les « Conditions du Progrès en spiritualité et en intellectualité ». Voici quelques-unes des idées émises par la Présidente de la Société Théosophique :

Ce qu'il faut au Moi, au sens du Moi, pour se développer complètement, c'est une entière liberté : il n'est pas de religion qui n'ait mieux préconisé cette liberté que la première religion de notre race aryenne dont l'un des principes fondamentaux exalte la *liberté de pensée*. Bien que les divers systèmes issus de cette religion semblent être en désaccord, chacun d'entre eux se considérant aussi comme orthodoxe, ils n'en sont pas moins tous des leçons nécessaires pour l'évolution humaine, qu'ils aient ou non pour base cet athéisme que nous trouvons par exemple dans le système sankhya...

La seule limitation de l'intellect réside dans son pouvoir plus ou moins grand d'investigation. Vous n'avez pas le droit d'attenter à la liberté de l'intellect en lui imposant des limitations. Il peut prétendre à tout connaître, sans être dans l'obligation de s'en référer à une autorité quelle qu'elle soit, qu'elle vienne des hommes ou des livres. Ce n'est qu'à cette condition que l'intellect peut progresser ; vous ne pouvez lui imposer aucune croyance. On dit bien dans la Société Théosophique, qu'il faut croire à son premier but, à la Fraternité ; mais je n'ai jamais vu que ce fût là en réalité une croyance, et qu'on fut obligé de l'avoir pour entrer dans la Société Théosophique, car il s'agit bien plutôt d'avoir l'idée de contribuer à la formation d'un *noyau de Fraternité universelle*...

N'oubliez pas, en effet, qu'une *simple croyance* ne peut conduire l'homme assez loin, que notre conception de la vérité sera d'autant plus parfaite que l'intellect aura cherché à illuminer cette croyance ; une pure et simple croyance devient vite une entrave sur la voie de la vérité, et veillez à ne pas cristalliser votre croyance en un dogme, veillez à ne pas créer de coque ; car, pour briser plus tard cette coque, il vous faudra développer des forces suffisantes et souffrir, perte de temps et souffrance qu'il est facile d'éviter en ne construisant aucune coque faite de préjugés ou de croyances inertes.

Le Théosophe doit s'attacher non à s'entourer de semblables coques, mais à se faire des ailes ; il doit avoir ses croyances ouvertes sur l'infini ; ces croyances reposent sans doute sur une base, mais, au-dessus d'elles, ne construisez ni abri, ni toiture. Toute vérité devrait être considérée comme une borne sur le chemin du développement intellectuel. Si, au lieu de laisser les bornes sur le bord du chemin, vous les rassemblez pour les mettre en travers de la route, vous édifierez ainsi un mur qui empêchera tout progrès ul-



térieur et qu'il faudra détruire pour avancer. N'oubliez pas non plus que l'autorité ne doit tenir aucune place dans le développement intellectuel. Ne croyez à rien sous le prétexte que cela est écrit ou dit par tel ou tel...

La connaissance parfaite ne s'obtient que par la vision directe des choses, vision qui est le résultat de l'évolution du Dieu en soi ou intuition. Il ne faut pas confondre cette intuition du plan de l'intellect avec celle du Christ en soi. *L'intuition du plan intellectuel est la connaissance de la vérité extérieure, l'autre est la connaissance de la vérité intérieure,* et vous devez comprendre que les moyens d'y parvenir sont différents selon le genre d'intuition en cause. Par l'intuition intellectuelle, vous percevez l'unité dans la diversité ; par l'intuition du plan spirituel, vous percevez le divin en vous.

— Mme Besant a ensuite donné trois conférences publiques dans lesquelles elle a développé un même sujet en trois parties : « Les Sauveurs et les Instructeurs du Monde. Le Christ dans l'histoire. Le Christ dans l'homme ».

Les Sauveurs du Monde : Bien longtemps avant le christianisme, l'idée des Etres divins était connue de même que le sentier qui conduit jusqu'à eux ; on ne l'appelait guère autrement qu'aujourd'hui : « le sentier de la croix », la croix symbolisant la vie de Dieu descendue dans le monde pour que ce monde puisse vivre ; c'est l'esprit crucifié dans la matière pour que la matière puisse être spiritualisée...

Nous ne nous trouvons plus en présence de plusieurs révélations distinctes en étudiant le passé, mais bien en présence d'une seule et même grande vérité fondamentale qui réapparaît d'âge en âge sous un aspect conforme à l'esprit de ceux auxquels elle s'adresse. Si loin que vous remontiez dans l'histoire, vous retrouverez le sentiment de l'évolution au terme duquel l'homme devient parfait, vous retrouverez aussi la grandiose figure d'un divin Instructeur...

C'est toujours une seule et même conscience qui évolue au travers de formes temporaires et changeantes, c'est la même conscience qui évolue, conduisant l'homme des bas-fonds de l'humanité aux cimes les plus élevées où il atteint la sainteté, la sagesse suprême...

Long sentier sur lequel nous trouvons ceux qui commencent à vouloir devenir parfaits, ceux qui travaillent à le devenir, ceux qui ont atteint le but suprême et qui sont entrés dans l'évolution de la perfection, non plus humaine mais supra-humaine et qui sont les fleurs de notre race, ceux qui ont développé une puissance telle qu'ils peuvent aider leurs frères à monter sur le sentier qu'eux-mêmes ont gravi. Ce sont eux que nous appelons les grands Sauveurs ; ils ont été autrefois des hommes et sont devenus plus que des hommes par l'épanouissement de toutes les qualités du Dieu en eux...

C'est le même Etre qui revient et revient sous des noms différents ; c'est toujours le grand *cœur* rempli du même amour, apportant les mêmes vérités jusqu'au jour où, ayant achevé la tâche proposée, il retourne aux pieds de son père, laissant à l'un de ses disciples le soin de continuer son œuvre pour que lui aussi ait la joie d'aider.

En Orient, on l'appelle Bodhisattwa, en grec Christos... cette différence de noms ne doit pas nous aveugler sur l'identité de fonctions.



Parmi les religions fondées par ces guides spirituels, dans la race aryenne, nous trouvons, en premier lieu, l'Hindouisme, puis celles de l'Egypte, de la Perse, de la Grèce, du Christianisme.

Vyasa, fut le fondateur de la première...

Il se retira derrière le voile, abandonnant à ses disciples le soin de répandre son enseignement jusqu'à ce qu'il revînt, en Egypte, proclamer la même vérité sous le nom d'*Hermès*... Puis il revint en Perse, en tant que *Zoroastre*... Il revint encore plus tard en Grèce sous le nom d'*Orphée*... Ce fut lui qui fonda les mystères orphiques d'où tous les autres sont issus [1].

Le même grand instructeur revint, pour la dernière fois, dans les Indes, comme *Gautama*, le *Bouddha* ; comme tel, il termina son œuvre ; ayant atteint la suprême illumination, la Suprême Perfection, son œuvre sur terre se trouva terminée bien que, nous dit-on, il revienne encore, parfois, éclairer le monde dont il fut le premier Bouddha. Il désigna celui qui devait lui succéder, celui que l'on connaît sous le nom de *Christ* et qui apparut, avant la fondation du christianisme sous le nom de *Shri Krishma* aux Indes. Brève fut la vie du Shri Krishna, mais si immense fut son influence que des millions d'hommes le vénèrent encore aujourd'hui...Il vint comme Christ fonder le Christianisme... Et ne croyez pas que l'influence du Christ fut limitée à la religion qu'il fonda ; sa morale s'étend dans le monde entier, imprègne toutes les religions, et l'idée d'*altruisme* qu'il apporta se répand chez tous les peuples de la terre ; l'amour du service gagne tous les cœurs...

Croyez-vous donc que le Christ vous appartienne en propre ? N'est-ce pas le faire plus grand que de le concevoir comme étant à tous et que l'Etre que toutes les religions adorent est le même sous des appellations diverses ?

Il va revenir.

Viens, ô sauveur du monde, viens, comme autrefois, viens nous sauver encore !

Le Christ dans l'histoire. Nous nous attacherons ce soir à l'étude de cet Etre connu sous le nom de Christ que nous considérons, non comme le font beaucoup de chrétiens qui l'envisagent comme étant une manifestation unique, mais bien plutôt comme celui qui a toujours aidé l'humanité depuis que le monde existe... Le Christ n'est pas limité à une seule et unique manifestation ; son action s'étend, au contraire, sur toute la longue évolution humaine.

C'est chez les gnostiques que vous trouverez la vérité : ils distinguaient entre Christ et Jésus, c'est-à-dire qu'ils faisaient une juste distinction entre la divinité et l'humanité. Pour eux, le Christ fut le divin s'incarnant dans le corps d'un disciple spécialement préparé ; à ce sujet, on disait autrefois que le Christ prit le corps de son disciple au moment du baptême de Jésus...

Cette idée fut soutenue par un grand nombre de personnes, ne disparut jamais, et c'est cette même idée que soutiennent aujourd'hui les théosophes...

En cela comme en toute chose, le membre de la Société Théosophique est absolument libre de croire ce qu'il veut ; il doit d'ailleurs *fonder sa croyance sur l'étude personnelle* et non sur des paroles dites ou écrites...

1. Cette assertion est contraire à la légende qui veut qu'Orphée ait été initié en Egypte.



Le Christ est un mythe solaire en ce sens que le soleil est le dispensateur de la vie, et les dates données pour la naissance, la vie, le triomphe des Sauveurs peuvent s'expliquer aussi par le symbolisme astrologique si clair de la marche du soleil.

Les symboles sont ici-bas les reflets des idées dans le monde spirituel : les idéaux ne sont pas issus des symboles, ce sont les symboles qui découlent des grands idéaux du monde spirituel, car le monde des idées précède le monde matériel, de même que la statue existe dans la pensée du sculpteur avant que le ciseau travaille la pierre...

Si des Christs ont apparu dans le passé, nous sommes en droit d'attendre le Christ dans l'avenir.

Le Christ dans l'homme... Lorsqu'il est doué de tous ses pouvoirs, l'homme ne s'intéresse plus à ce qui, jusqu'alors, le captivait ; il se détourne des objets qui lui deviennent d'ailleurs inutiles, il cherche autre chose, et c'est un moment critique où l'on se trouve désorienté, car on souffre de l'absence de désir ; il semble qu'on perde la vie, cette vie s'étant précisément développée par le désir; et tout, autour de soi comme en soi, devient triste; le désespoir s'empare de l'être parce que le monde inférieur n'intéresse plus et que le monde supérieur ne s'est pas encore révélé. Le dégoût de la vie pénètre dans le cœur...

Après bien des souffrances et des luttes, on sent une nouvelle vie, et, dès l'instant où le germe de vie spirituelle apparaît dans la nuit de l'âme, dans la tristesse — comme le Christ dans l'obscurité de l'étable — tout redevient plus brillant que jamais; mais l'homme n'arrive pas à cette vie nouvelle sans avoir suivi un sentier bien défini, celui même que vous retrouvez dans toutes les religions et qui est le sentier de la sainteté. Les divisions qu'il comporte varient sans doute quelque peu selon les religions considérées, mais les étapes principales sont toujours les mêmes : la purification, l'illumination et l'union. Ce sont là les trois grandes phases de la manifestation du Christ en l'homme et par lesquelles passe tout occultisme, l'occultisme étant partout le même, car il n'y a pas deux manières de développer le Christ en soi, il n'y en a qu'une, il n'y a qu'une voie. Comme dans le christianisme, l'Hindou vous dira qu'il faut purifier le temple humain avant que le Christ puisse y naître ; la purification et la préparation du temple sont les premières choses à effectuer ; ce n'est qu'après que l'illumination prend place.

Mme Annie Besant a certainement emprunté ce passage à saint Jean de la Croix, mais elle en tire, à l'usage de l'initiation théosophique, des conclusions qui sont loin de provenir d'une source aussi pure :

Sur ce Sentier de Sainteté, cinq grandes Initiations doivent être passées.

La première correspond à la naissance du Christ dans l'homme qui, alors, apprend certaines grandes vérités ; il voit toutes choses non plus comme séparées, mais comme parties d'un vaste ensemble et participant de la Vie *une*. Il est au-dessus des murs qui paraissent séparer les hommes les uns des autres et il voit le soleil briller partout ; les corps des hommes sont ces murs,



mais l'esprit qui anime ces corps est ouvert au soleil spirituel ; c'est là précisément que réside le pouvoir du Christ : le pouvoir qu'il a de déverser sa vie dans toutes les formes car, pour celui qui est au-dessus, il n'y a plus de séparation possible.

Débarrassé de l'idée de séparativité, l'homme doit ensuite trouver en lui-même l'unité de conscience dans toutes ses vies passées ; il lui faut voir la loi de réincarnation à l'œuvre, il ne doit plus simplement y croire, mais la vérifier et la connaître ; il doit aussi se rendre compte que toutes les religions sont utiles pour tous ceux qui sont encore esclaves de la forme et qu'elles sont inutiles pour ceux qui se sont élevés au-dessus des formes ; telle est la troisième leçon à apprendre pour la seconde initiation, initiation symbolisée par le baptême de Jésus.

Ensuite, avant de passer le troisième portail, l'initié devra apporter dans le monde inférieur la lumière du monde supérieur, il lui faut spiritualiser la matière, après quoi, il passe la troisième grande Initiation symbolisée par la transfiguration sur la Montagne.

Puis, l'initié se doit de détruire en lui-même ses dernières faiblesses, et il gravit le douloureux calvaire symbolisé par le drame de la Passion, jusqu'au moment où il franchit le quatrième portail.

Après cette quatrième Initiation, vient celle de Maître, et l'homme, alors, a complètement triomphé de la mort, et il est parvenu à égaler la stature du Christ.

Tel est l'avenir qui s'étend devant vous ; quelques-uns ont parcouru ce sentier ; vous et moi pouvons aussi le suivre.

Des autres discours prononcés au Congrès, nous retiendrons seulement celui concernant le « Travail rationnel sur le plan astral » par Mme Russak. Il contient des renseignements sur l'initiation théosophique.

Mme Russak a, paraît-il, été mêlée aux vies passées d'Alcyone sous le nom d'Hélios, du moins c'est ce que dit M. Gaston Revel qui ajoute :

Nous ne pouvons la considérer autrement que comme un instructeur éminemment précieux tant par la précision théorique et scientifique de ses travaux que par leur portée pratique. Mme Russak est une clairvoyante très entraînée et une conférencière si aimée qu'on la met à contribution partout où la présence d'un tel instructeur est nécessaire ; c'est ainsi qu'elle vient de passer près d'un an en Amérique du Nord, où elle a fondé, à Krotona, un Institut de Sciences Psychiques appelé aux plus brillants résultats.

Voici les principaux passages de la conférence faite par cette grande « initiée » en théosophie moderne.

Quand nous abordons le côté invisible de la nature, il faut bien se pénétrer de cette idée : à savoir que nous avons derrière nous toute une longue évolution qui a créé des automatismes dans les domaines physique, émotionnel et mental, automatismes qui créent une puissante résistance lorsque, pour la première fois, l'étudiant s'éveille sur le plan astral. Notez que notre vie astrale correspond à notre vie physique, que les pensées que vous avez sur



le plan physique, vous les avez sur le plan astral, que les sens physiques ont leurs sens correspondants dans le corps astral, que la manière dont nous nous comporterons sur le plan astral dépend dans une large mesure de la manière dont vous vous comportez ici-bas.

Nous trouvons un état de conscience particulier pour chaque sous-plan du plan astral ; les habitants du plus haut sous-plan astral sont généralement dans une sorte de coma précédant le passage en Dévéchan.

Mais, revenant au plan physique, supposez qu'un instructeur vous éveille soudainement sur le plan astral, pendant que vous êtes endormi ; votre confusion sera extrême, vous pouvez être troublé par quantité de tableaux de la vie astrale dont l'effet sur vous est souvent une impression de malaise, de crainte, de peur qui peut avoir les plus graves répercussions dans votre corps physique si vous n'avez pas appris à développer le calme en vous et si vous n'êtes pas maître de votre mental. Aussi, avant de vous éveiller sur ce plan, l'instructeur vous examine-t-il avec soin et à l'aide de la clairvoyance ; il faut que vous ayez acquis l'habitude du calme, que, automatiquement, vous éprouviez de la sympathie pour tout ce qui vous approche ou, tout au moins, de l'indifférence; il est nécessaire aussi que vous n'ayez pas de vices, car sous l'influence des sentiments éprouvés par un éveil prématuré sur l'astral, les défauts et les vices sont intensifiés. Beaucoup de personnes demandent à travailler consciemment sur le plan astral sans se douter que la chose exige certaines conditions sans lesquelles un semblable travail serait absolument dangereux.

Lorsque je fus éveillée pour la première fois, sur le plan astral, je me rendis compte qu'il fallait être en mesure de pouvoir s'ouvrir à toutes les vibrations de tous les sous-plans ; être éveillé sur un sous-plan ne peut être d'aucune utilité pour une œuvre effective. D'autre part, si vous n'avez pas étudié attentivement les ouvrages de vos instructeurs, vous serez incapables de vous diriger, de comprendre, et notre littérature suffit amplement pour vous aider dans ce sens.

Rappelez-vous bien qu'il faut vaincre l'automatisme du corps mental et que vous êtes appelés à rencontrer ce même automatisme chez les habitants du plan astral. Un exemple illustrera ce fait. Je me souviendrai toujours de l'une de mes premières expériences sur ce plan. Un grand musicien, compositeur de talent, venait de mourir et j'éprouvai le désir d'aller le voir, persuadée aussi que je le trouverais environné d'un splendide nuage de sons et de couleurs avec des dévas autour de lui. Que vis-je ? Je le trouvai couché, dans son lit (lit imaginé et créé avec le plan astral par la pensée du désincarné) avec une bouteille d'eau chaude aux pieds. Je n'en revenais pas ; je crus avoir mal vu et me hâtai, confuse, de retourner dans mon corps. A quelque temps de là, je rencontrai en Suisse son valet de chambre auprès duquel je pris quelques renseignements et j'appris ainsi que son maître avait, sa vie durant, l'habitude de ne jamais se coucher sans une bouteille d'eau chaude aux pieds, dès qu'il se sentait souffrant ou prenait du repos. Je compris alors et vis que je ne m'étais pas trompée. Entre bien d'autres exemples, celui-ci est un cas frappant d'automatisme mental relatif au plan physique et dont il est absolument indispensable de se débarrasser.



Au cours d'une autre expérience, il m'arriva de voir une jeune téléphoniste qu'un courant électrique venait de tuer à son poste et, sur le plan astral, je la vis continuer à envoyer messages sur messages, comme si elle avait été encore à son poste...

Somme toute, pour vivre normalement la vie astrale, il est absolument nécessaire que le mental *travaille directement sur la conscience astrale* et non par l'intermédiaire de la conscience physique, ce à quoi nous sommes habituellement entraînés par notre vie terrestre. Nous pouvons d'ores et déjà, sur le plan physique, habituer la pensée à travailler directement sur le plan astral, et l'imagination est un puissant facteur dans cet entraînement. La pensée obéit effectivement à la volonté puissante et c'est ce qui rend la faculté de l'imagination si utile. N'oubliez pas que vous pouvez parfaitement vous préparer à la vie astrale, dès maintenant, sur le plan physique...

Ce qu'il faut aussi et avant tout, c'est un contrôle automatique du mental et que la pureté soit chez vous automatique, sans quoi vous courez de grands dangers ; vous risquez, entre autres choses, que votre élémental physique soit dans l'incapacité de garder votre corps physique pendant que vous en êtes absent...

Entraînez-vous, dès à présent, à purifier vos trois corps, physique, astral et mental ; le plus tôt vous en serez maîtres, le plus tôt vous pourrez travailler sur le plan astral où des milliers d'êtres ont grand besoin d'être aidés. Apprenez à contrôler vos pensées, car le plan astral est le plan par excellence de l'illusion, et tout ce à quoi l'on pense là se reproduit immédiatement dans la matière astrale ?...

C'est pourquoi il est de toute nécessité, sur le plan astral, d'arrêter ses pensées et de se contenter d'observer dans l'immobilité mentale la plus absolue. Il y a bien d'autres inconvénients à ne pas avoir un contrôle suffisant du mental, car les observations faites sur le plan astral risquent d'être entièrement erronées. En voici un nouvel exemple. Un jour que, avec M. Leadbeater, je lisais dans les registres akashiques, une vie antérieure d'Alcyone, il me sembla qu'un Roi allait être assassiné parce que je vis un de ses sujets cacher sa main, comme s'il s'apprêtait à donner un coup de poignard. Je vis tout cela, en moins d'une seconde dans ma pensée et fit part de mon émoi à M. Leadbeater qui me répondit : « Enfant ! arrêtez-vous ! retournez immédiatement dans votre corps ; vous faites fausse route, vous lisez l'intention et ce sont les faits qu'il faut voir. » Et, effectivement, au lieu d'observer purement et simplement les faits, je lisais les intentions ce qui eût rendu tout autre le résultat de l'observation...

On me demande souvent comment on peut se rappeler les expériences faites sur le plan astral pendant le sommeil. Il suffit de s'endormir avec l'intention bien arrêtée de se souvenir ; peu à peu, un automatisme s'établit, un lien se crée sous la forme d'un élémental qui rapporte au cerveau le souvenir des expériences centrales.

On crée ce que l'on veut. Travaillez donc courageusement, ne perdez pas de temps, n'oubliez pas que votre principal devoir est de faire de vos corps autant d'instruments parfaits pour leur service.

Citons encore parmi les travaux présentés au Congrès, outre les



discours des Secrétaires généraux, *La Mystique suédoise* du capitaine Kuylenstierna ; *La mission de la beauté à la lumière de la Théosophie* par Mme Kamensky ; *L'œuvre théosophique dans les prisons*, par Mme Pouchkine ; *Explication de symboles par les dimensions de l'espace*, par A. de Noircarme ; *Méthodes de guérison, la médecine au point de vue occulte*, par Mme Russak ; *Le royaume du Saint-Esprit*, par Mlle Diemer ; *La Théosophie dans l'Edda*, œuvre posthume de M. Sven-Nilsson ; *La mission du Finnois*, par M. Pekka Ervast, de Finlande ; *Les Symboles stellaires*, par Mlle Blytt : *La musique et la méthode des sons, des couleurs et des nombres, au point de vue théosophique*, par Mme Ounkowsky ; *Quelques difficultés dans la théorie du Karma*, par le Dr Lindborg.

— Nous avons plusieurs fois parlé des difficultés survenues, à la suite de l'Alcyone-Bluff, entre le Dr Steiner et Mme Annie Besant. Dans la *Revue* du 5 juin, p. 1811, nous avons annoncé la rupture définitive de MM. Rudolph Steiner et Ed. Schuré avec la Société Théosophique. Nous lisons à ce sujet dans *la Revue théosophique française le Lotus bleu*, juin 1913, p. 122.

Le supplément de chaque numéro du Theosophist contient généralement les mentions financières ayant trait au Centre de la Société Théosophique et aussi des communications présidentielles spéciales. C'est ainsi que le numéro d'avril reproduit les pièces qui mentionnent les décisions prises au sujet du conflit passé avec la première composition de la Section Théosophique allemande, à savoir : 1° Décision présidentielle en date du 7 mars 1913, prescrivant le transfert de la Charte Allemande aux Blanches ou Loges de cette nation qui, constamment fidèles à Adyar, avaient dû, à ce titre, se tenir en dehors de la juridiction de M. R. Steiner. En même temps, M. Hubbe-Schleiden, théosophe de la première heure, est désigné pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire général et organiser le nouvel organisme intervenu ; 2° Lettre à la Présidente de la Société Théosophique, de la Secrétaire du Conseil d'administration de la Section Allemande, en date du 2 février 1913, niant que ladite Section ait aucunement violé la Constitution de la Société Théosophique et disant qu'elle n'a rien à répudier ou rétracter ; 3° Lettre à la Présidente de la Société Théosophique de M. le docteur Rudolf Steiner, en date du 12 février 1913 disant que l'assertion présidentielle qu'il a été élevé par des Jésuites est directement opposée à la vérité ; qu'il est, dès lors, obligé de lui transmettre la lettre précédente de son comité et de s'abstenir de demeurer en relation avec une personne qui se soucie si peu d'examiner les faits ; 4° Notification en date du 7 mars 1913, au docteur Rudolf Steiner et à son Conseil d'administation de la décision déjà mentionnée plus haut ; 5° Mme Besant explique que l'infraction à la charge de M. Steiner relevée contre la Constitution est d'avoir exclu de sa section d'honorables membres de la Société Théosophique pour la seule raison qu'ils appartenaient à l'une des activités admises dans la Société Théosophique, laquelle ne fait statuairement aucune distinction ni exclusion dans les croyances honnêtes professées par des membres ; 6° Lettre présidentielle, en date du 7 mars 1913, aux membres de la Section Allemande reconstituée. Il s'y trouve une magnifique leçon de tolérance et de



hauteur de vues que sa longueur seule nous empêche de reproduire ; 7° Lettre antérieure (4 janvier 1913), à M. le docteur Steiner, de la Présidente de la Société Théosophique où elle l'informe avec grande douceur de plusieurs plaintes qu'elle a reçues de Secrétaires généraux de Sections européennes et d'autres sur la propagande agressive entreprise en divers pays par des personnes se servant du nom du docteur Steiner ; 8° Une courte lettre non datée au docteur Vollrath, M. S. T. allemand, en différend avec le docteur Steiner, pour lui dire que par son attaque du docteur Steiner, il s'est rendu impossible la coopération avec ce dernier ; 9° et 10° Protestation et appel à la Présidente, en date de janvier 1913, de la part des Loges allemandes demeurées fidèles à Adyar contre les mesures prises à leur encontre par la Section dirigée par le docteur Steiner. C'est tout.

— Dans son numéro de juin, p. 70, *La Revue Théosophique Belge* annonce que son fondateur, M. Jean Delville, l'a quittée depuis le mois dernier « pour des raisons de convenance personnelle ». M. Delville est le secrétaire général de la section belge de la Société Théosophique.

Le numéro de juillet 1913 nous donne, p. 94, de nouveaux renseignements à ce sujet, sans cependant préciser clairement les motifs de la retraite de M. J. Delville, qui se retira de la section belge en revenant de Stockholm.

Le dimanche 29 juin 1913 s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire de la Société Théosophiqne Belge...

Il fut enfin procédé au renouvellement du Bureau : M. Empain, secrétaire-adjoint et M. Bertinchamps, trésorier, déclarèrent ne pouvoir accepter le renouvellement de leurs mandats, par suite de leurs trop nombreuses occupations. M. Delville, secrétaire général, sans faire une déclaration identique, exprima cependant son vif désir de résigner ses fonctions, et de quitter même la Société Théosophique Belge, dont il désapprouvait la politique et les façons de voir. C'est cette affirmation déconcertante, probablement, qui eut pour conséquence que le vote donna une légère majorité à M. G. Polak, qui fut donc élu secrétaire général pour l'exercice 1913-1914.

Nous déplorons, pour notre part, que des dissentiments d'un caractère personnel, et dont la Société Théosophique Belge n'était pas responsable, aient pu déterminer M. Delville à prendre vis-à-vis de celle-ci une attitude qui nous prive d'un secrétaire général, doué d'une indéniable activité, et d'un grand dévouement pour la cause théosophique en Belgique. Lui succéder est une charge très lourde et très ingrate, et nous sommes persuadés que sa dévotion pour la théosophie prenant le dessus, il continuera à coopérer puissamment à la propagation du mouvement spirituel en Belgique.

Les élections pour les mandats de secrétaire-adjoint et de trésorier n'ayant pas donné de résultat, MM. Empain et Bertinchamps ont consenti provisoirement à conserver leurs fonctions. G. P.

— *La Revue Théosophique française le Lotus bleu* parle dans son numéro de juin, p. 117, du procès de Mme Besant. Après avoir reproduit l'article du *Matin*, 19 mai, et la lettre de M. Charles Blech que nous avons donnés dans notre numéro du 5 juin, p. 1816, le *Lotus bleu* reproduit la note suivante :



Dans l'*Adyar Bulletin* du 15 mai 1913, Mme Besant ajoute ces paroles à celles qu'elle avait écrites dans le *Theosophist* du même mois. « Des pays les plus éloignés, aussi bien que de l'Inde, il m'arrive des télégrammes témoignant du bonheur ressenti en apprenant que les horribles imputations émises par M. G. Naraniah contre MM. Krishnamurti et Leadbeater ont été reconnues absolument fausses.

Les deux enfants étaient, bien entendu, matériellement hors de l'atteinte de ces horreurs. Mais les nombreux résidents d'Adyar ont eu à supporter toute l'ignominie des menées adverses, et je les remercie d'avoir entouré mon collègue dans sa dure épreuve des témoignages les plus constants de leur confiance et de leur affection. Quant à lui, il a supporté l'épreuve avec la patience d'un Christ, et c'est ainsi qu'il a été finalement déchargé. Le juge tient pour immorale l'opinion que M. Leadbeater a émise sur un sujet donné qui n'était d'ailleurs nullement du procès même, mais il s'est sérieusement gardé de dire que M. Leadbeater était « une personne immorale » ; c'est cependant ce qu'ont rapporté à tort les journaux hostiles... En attendant le terme ultime de la procédure, puisque j'ai interjeté appel de la première décision de la Cour de Madras, je prie nos amis et ceux qui sympathisent avec nous de tenir leurs âmes fermes et d'attendre patiemment la fin. Dans une grande bataille, il y a des alternatives de succès et d'échecs et cela ne doit pas décourager. L'issue finale n'est réellement pas dans les mains des juges, mais dans celles du Manou, du Bodhisattva et de leurs lieutenants. Il adviendra ce qui est le meilleur pour le grand mouvement ; notre seule affaire est avec l'action et non avec le résultat ». Sans doute, les difficultés présentes peuvent paraître sérieuses, mais qui d'entre nous s'est imaginé que l'œuvre d'un pionnier pour préparer la Voie dut être aisée ? Nous ne devons toutefois point douter d'une chose, c'est que toute force que nous mettons au service est utilisée jusqu'au fond, et notre véritable vouloir, n'est-ce pas chers amis de toutes nations, est de nous donner nous-mêmes à ceux que nous servons, à faire leur volonté et non la nôtre... Ce n'est pas sans une profonde et immortelle signification que la Croix des Mystères devient le Sceptre du Roi.

— Le Bulletin Théosophique de juillet 1913, publie la note suivante :

Les documents les plus essentiels concernant le jugement récemment rendu à Madras sont à peu près tous traduits ; nous nous proposons de les faire imprimer pendant les vacances de manière à pouvoir les mettre à la disposition de tout membre désireux de s'éclairer personnellement sur la valeur des accusations portées contre nos instructeurs.

— *La Revue théosophique Belge*, juillet 1913, p. 77 publie une étude de M. Leadbeater sur la " Monade " où nous lisons :

Un médium, qui n'a pas encore reçu l'éducation nécessaire, croit parfois que toutes les voix qui viennent de l'astral sont nécessairement divines, et doivent donc être suivies sans hésitation. Au contraire, il faut du discernement aussi bien que de la vigilance et de l'obéissance...

— La *Revue théosophique française le Lotus bleu* publie dans son numéro de juin 1913, p. 111, des « Demandes et réponses échan-



gées entre Etudiants et Instructeurs théosophes à Adyar » parues dans l'*Adyar Bulletin*, février 1913. Nous extrayons les lignes suivantes d'une réponse faite par M. Leadbeater :

L'esprit d'un arbre peut quelquefois sortir du corps physique que lui constitue cet arbre ; je ne veux pas dire qu'il puisse s'en éloigner, mais il peut s'extérioriser, et, une fois sorti de son corps, se trouvant par conséquent alors sur le plan astral, il a les pouvoirs que possèdent tous les autres êtres sur le plan astral.. Il peut notamment prendre d'autres formes que la sienne. Un fait remarquable est que, dans de telles circonstances, *toutes les créatures tendent à adopter la forme humaine*, parce que c'est le modèle-type donné par le Logos de notre système ; or, toutes les créatures se rendent plus ou moins compte de ce fait, et elles tendent à imiter cette forme aussi bien qu'elles le peuvent. C'est pourquoi les hommes qui possèdent la vue astrale ou la vue éthérique supérieure peuvent quelquefois voir l'âme d'un arbre sous les traits d'une forme humaine gigantesque. Cette sorte d'âme de l'arbre est douée de conscience à un certain degré ; elle est distinctement capable de sympathie et d'antipathie ; elle se réjouit du soleil et de la pluie, elle aime l'aura de certaines personnes et en déteste franchement certaines autres. Les personnes sensitives qui sont près de certains arbres, sont parfois impressionnées par ces sentiments de sympathie et d'antipathie. Il est souvent évident pour le clairvoyant qu'un arbre particulier aime à voir s'approcher de lui une certaine personne dont la présence le fait vibrer et rayonner d'une sorte de satisfaction, mais d'autres fois, il arrivera que l'arbre n'aimera pas à être approché de quoi que ce soit... Ces Esprits de la nature sont très timides. On dirait des biches, sous ce rapport. Ils prennent presque toujours la forme humaine, mais on y remarque généralement quelque chose d'un peu singulier, comme marque distinctive. On ne peut pas lier conversation avec ces entités, pas plus que causer avec un cerf. Un esprit de la nature affecté à un arbre... se tient généralement posé sur une branche. Ces êtres ont habituellement de quarante à cinquante centimètres de haut... Celui affecté au grand arbre Banyan d'Adyar... est très vieux et lorsqu'il se montre, il a l'apparence d'un être fort digne et d'environ quatre mètres de haut. Je l'ai vu, mais seulement une ou deux fois..

— L'article suivant est extrait du *Daily-Chronicle* de Londres, 13 juin 1913.

La Théosophie traverse une phase critique. Le 12 juin, le docteur Horton a fait dans l'église de Lyndhurst-Road une conférence où il a attaqué l'un des grands dogmes de la Théosophie, celui de la Réincarnation. Il a dit que les chefs de la Théosophie possèdent ou prétendent posséder des sources exceptionnelles d'information, et que néanmoins, ils ne sont pas d'accord : il s'en faut de beaucoup. Ils se critiquent mutuellement avec aigreur, sans remarquer que les railleries échangées entre adeptes doivent produire sur le public, une impression des plus défavorables.

Puis, examinant la doctrine de la réincarnation, il a dit que si elle était vraie, il en résulterait pour l'humanité les conséquences les plus extraordinaires. La théorie d'après laquelle un individu reviendrait sur terre un nombre indéfini de fois, rendrait intelligible toute conception d'une conscience individuelle. La doctrine de la Théosophie a dû être inventée, selon lui, par



des gens incapables de concevoir la profondeur de l'amour humain, de comprendre qu'il pouvait durer éternellement, et que la mort elle-même est incapable de le détruire.

Le chef de la Théosophie, en Angleterre, Mistress Annie Besant, ainsi que l'a fait remarquer le Dr Horton, était une hindoue au temps où elle résidait dans l'Inde, et elle ne professait pas le Christianisme pendant son séjour en Angleterre, bien que son but avoué fût d'unir toutes les religions.

— *La Stampa*, de Turin 6 juin 1913, écrit sur le même sujet :

Italie. — Le Dr Calderone a fait une enquête internationale sur le problème de la réincarnation, et il en donne les résultats dans un volume que vient de publier la maison *Veritas*, de Milan. Parmi les personnages de notoriété qui ont répondu, citons d'abord le romancier Salvatore Farina : il croit à la réincarnation au point de vue philosophique, mais au point de vue scientifique, il ne se prononce pas, parce que, dit-il, les vivants ne peuvent donner aucune démonstration suffisante de leurs existences antérieures, et que les morts ne peuvent rien dire des existences qu'ils attendent : Je m'imagine, dit S. Farina, que, quand Mistress Annie Besant affirmea voir été l'Hypatie des temps jadis, pour avoir changé de sexe pour devenir Giordano-Bruno, elle ne sait pas très bien si elle se moque des autres ou d'elle-même. Franscesco Porro dit que la valeur morale de la réincarnation se déduit des paroles de Mazzini sur le lien entre les existences successives et le rôle de l'homme sur la terre, d'où se déduit à son tour la théorie du devoir comme moyen de perfectionnement. M. Jules Bois répond que la réincarnation est une pure hypothèse, mais une hypothèse extrêmement séduisante, et que la raison elle-même ne repousse pas. Cesare Vesme, posant d'abord qu'il est depuis longtemps convaincu du néant de toute croyance non fondée directement sur des faits, n'est point en contradiction avec les données scientifiques les plus sûres, comme l'est, par exemple la théorie de la résurrection des corps ; non seulement elle n'a rien d'antiscientifique, mais elle se concilie avec la doctrine moniste au point de se confondre avec elle. Enrico Morselli tient la réincarnation pour une fantaisie bizarre, privée de toute base, pour une croyance d'origine sentimentale, et dès lors n'est susceptible d'aucune sorte de démonstration rationnelle. Maurice Maeterlinck, le poète de *Monna Vanna* trouve qu'il est fort regrettable que les arguments des théosophes ne soient pas péremptoires, parce qu'il ne fut jamais croyance plus belle, plus juste, plus pure, plus morale, plus féconde, plus consolante, et plus vraisemblable ; malheureusement, « la qualité d'une croyance n'est pas une garantie de sa vérité ; il est nécessaire que cette croyance fasse ce qu'ont fait les autres : qu'elle apporte des preuves irrécusables, et que celle de la réincarnation n'a pas donné jusqu'à ce jour l'ombre d'une preuve ».

— On lit dans *La Revue théosophique française le Lotus bleu*, juin 1913, p. 116 :

Ligue théosophique pour la paix universelle. Un essai de réalisation est tenté par un groupe de théosophes belges. S'adresser pour plus de détails à M. F. Wittemans, 48, rue du Palais, à Anvers.

— Nous empruntons les renseignements ci-dessous aux deux derniers numéros de la *Revue Théosophique belge*, juin 19:3, p. 72 :



Nous rappelons à nos lecteurs qu'un ordre de service a été fondé en Belgique. Il comprend jusqu'à présent les Ligues suivantes : Une Ligue de la Paix universelle, secrétaire, M. F. Wittemans ; Une Ligue de propagande théosophique, secrétaire, M. G. Polak ; Une Ligue d'éducation morale, secrétaire, Mme Stienon. Le secrétaire général de l'Ordre est Mme André, 59, rue Véronèse.

— La Section néerlandaise de la Société Théosophique tiendra sa convention annuelle, à Amsterdam, les 13, 14 et 15 septembre prochain. Cette convention aura cette année une importance symbolique spéciale, puisque ce sera l'année où s'ouvrira le Palais de la Paix. Mme Besant a approuvé le programme et a promis son concours, si possible. Pour tous les renseignements, s'adresser à Mme J.-V. Westerhoven, Amsteldijk, 76, Amsterdam.

Branche centrale Belge. M. Thierens, de Hollande, a donné le 3 mai dernier une conférence sur l'Astrologie.

Loge Blavatsky. Le 24 mai, conférence de Mlle Langouche sur « La Pensée ». Elle a développé ces deux idées : « Nous pouvons nuire à d'autres par la pensée, nous pouvons aussi, grâce à elle, créer un monde idéal qui contribuera à orienter l'humanité vers le bien, à la guider vers le bonheur ».

Le samedi 7 juin dernier, une conférence donnée par Mme Voûte réunissait, 58, chaussée d'Ixelles, au local de la Branche Centrale Belge, les membres de cette branche et leurs invités. La conférence avait pour sujet : «La Prière ».

Mme Voûte a examiné les diverses opinions émises ordinairement à ce sujet, tant par les fidèles des religions actuelles, pour qui la prière, parlée ou non, représente presque la totalité de l'activité spirituelle, que par les instructeurs théosophiques qui ont étudié systématiquement la prière, les résultats qu'elle est susceptible de produire et les conditions dans lesquelles elle peut être exaucée.

Cette réponse variera suivant le degré d'égoïsme qui peut souiller la demande. Il apparaît certain qu'une prière fervente, noble et altruiste, jaillissant du cœur et adressé à « Notre Père qui est aux Cieux » (*sic*), le Dieu omni-présent et caché au cœur même de l'homme, aura plus de chance d'être exaucée que celles adressées trop souvent par les dévots de toutes religions, à leur Dieu personnel, pour en obtenir des avantages égoïstes. Ces dernières prières, doivent être considérées comme nettement maléfiques.

Nous avons déjà cité dans la *Revue*, numéro du 15 janvier 1913, p. 135, l'enseignement de Mme Blavatsky sur ce sujet, nous n'y reviendrons pas ; rappelons seulement que, d'après la fondatrice de la Société Théosophique, les théosophes étant des gens très occupés n'ont pas de temps à perdre en prières ». Mme Voûte accepte-t-elle les directions de Mme Blavatsky ?

— Compte rendu du Congrès de Stockholm :

Le nombre des Belges, y compris le secrétaire général, était de cinq seulement.

— *La Revue théosophique française le Lotus bleu* annonce dans son numéro de juin, p. 115, l'apparition d'une revue théosophique rédigée en esperanto. *Espero Teozofia*, revue de la *Teozofia Esperanta Ligo* (T. E. L.), organe de la ligue de la théosophie espérantiste ; sa devise est *Al la dia lumo per la vera amo* : à la lumière divine par le véritable amour. La présidente de la T. E. L. est Mme Henriette Dion-Nouillon.

N. FOMALHAUT.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17 Avenue de la Gare — Nevers.

